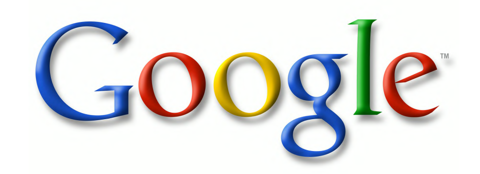






BALBRIGGAN.

2nd Class 3rd Division. 1st School.

This Premium was Awarded to

Miss J. McCourt

for Application

At the Examinations

30th July 1872.

C. Somers, SUPERIORESS

BIBLIOTHÈQUE

DE LA

JEUNESSE CHRÉTIENNE

APPROUVÉE

PAR S. ÉM. Mgr LE CARDINAL ARCHEVÊQUE DE PARIS

4e SÉRIE IN-12

MŒURS DES ISRAÉLITES ET DES CHRÉTIENS.



La loi a été donnée par Moïse; la grâce et la vérité par Jésus-Christ. (S. Jean, 1, 17.)

MŒURS

DES

ISRAÉLITES

ET DES

CHRÉTIENS

PAR M. L'ABBÉ FLEURY

SOUS-PRÉCEPTEUR DES ENFANTS DE FRANCE, PRIEUR D'ARGENTEUIL

NOUVELLE ÉDITION

Approuvée par Son Ém. Monseigneur le Cardinal Archevêque de Paris.



TOURS

ALFRED MAME ET FILS, ÉDITEURS

—

1867

AVERTISSEMENT DES ÉDITEURS

L'ouvrage de M. Fleury intitulé *Mœurs des Israélites et des Chrétiens* est un des plus intéressants et des plus utiles. On ne saurait trop le recommander aux familles et aux maisons d'éducation.

Cette nouvelle édition, revue avec le plus grand soin, a reçu l'approbation spéciale de S. Ém. Mgr le Cardinal Archevêque de Paris.

MŒURS

DES

ISRAÉLITES

CHAPITRE I

Dessein de ce Traité.

Le peuple que Dieu avait choisi pour conserver la véritable religion jusqu'à la prédication de l'Evangile est un excellent modèle de la vie humaine la plus conforme à la nature. Nous voyons dans ses mœurs les manières les plus raisonnables de subsister, de s'occuper, de vivre en société; nous y pouvons comprendre non-seulement la morale, mais encore l'économie et la politique.

Cependant ces mœurs sont si différentes des nôtres, que d'abord elles nous choquent. Nous ne voyons chez les Israélites ni ces titres divers, ni cette multitude d'offices, ni cette variété de conditions qui se trouvent parmi nous; ce ne sont que des laboureurs et des bergers, tous travaillant de leurs mains, tous mariés, et comptant pour un grand bien la multitude des enfants. La distinction des viandes et d'animaux mondes et immondes, et les fréquentes purifications, nous paraissent des cérémonies incommodes: les sacrifices sanglants nous répugnent. Nous voyons d'ailleurs que ce peuple était enclin à l'idolâtrie; que l'Ecriture, à ce sujet, lui reproche souvent son indocilité et la dureté de son cœur; que les Pères de l'Eglise le traitent de grossier et de charnel. Tout cela joint à un préjugé confus, que ce qui est le plus ancien est toujours le plus imparfait, nous persuade aisément que ces hommes étaient brutaux et ignorants, et que leurs mœurs sont plus méprisables qu'admirables.

De là vient en partie que les saintes Ecritures, surtout celles de l'Ancien Testament, sont si peu lues, ou avec si peu de fruit. Les bons chrétiens qui ne se sont point encore

défaits de ces préjugés sont rebutés par cet extérieur de mœurs étrangères. Ils attribuent tout, sans distinction, à l'imperfection de l'ancienne loi, ou ils croient que sous cette écorce sont cachés des mystères qu'ils n'entendent pas. Ceux qui n'ont pas assez de foi et de droiture de cœur sont tentés, sur ces apparences, de mépriser l'Ecriture même, qui leur paraît remplie de choses basses : ou bien ils en tirent de nouvelles conséquences pour autoriser leurs passions.

Mais quand on compare les mœurs des Israélites avec celles des Romains, des Grecs, des Egyptiens et des autres peuples de l'antiquité que nous estimons le plus, ces préventions s'évanouissent. On voit qu'il y a une noble simplicité, meilleure que tous les raffinements ; que les Israélites avaient tout ce qui était bon dans les mœurs des autres peuples de leur temps, mais qu'ils étaient exempts de la plupart de leurs défauts, et qu'ils avaient sur eux l'avantage incomparable de savoir où doit se rapporter toute la conduite de la vie, puisqu'ils connaissaient la vraie religion, qui est le fondement de la morale.

On apprend alors à distinguer dans ce que leurs mœurs ont de choquant pour nous ce qui est effectivement blâmable, ce qui vient de la seule distance des temps et des lieux étant de soi indifférent, et ce qui, étant bon de soi, ne nous déplaît que par la corruption de nos mœurs. Car une grande partie de la différence qu'il y a entre eux et nous ne vient pas de ce que nous sommes plus éclairés par le christianisme, mais de ce que nous sommes moins raisonnables. Ce n'est pas le christianisme qui a introduit cette grande inégalité de conditions, ce mépris du travail, cet amour des richesses et des plaisirs, cette aversion de la vie simple et frugale, qui nous rend si différents des anciens. De ces pasteurs et de ces laboureurs, chez qui l'argent était de peu d'usage, et les grandes fortunes rares, on eût fait plus aisément de bons chrétiens, que de nos praticiens, de nos financiers et de tant de gens qui passent leur vie dans une pauvreté oisive et inquiète. C'est ce qui paraîtra mieux par le portrait que je ferai des mœurs des chrétiens, après avoir décrit celles des Israélites.

Au reste, je ne prétends pas faire ici un panégyrique, mais une relation très-simple, comme celle des voyageurs qui ont vu des pays éloignés. Je prétends donner pour bon ce qui est bon, pour mauvais ce qui est mauvais, pour [indiff]érent ce qui est indifférent. Je demande seulement

que le lecteur se défasse de toutes sortes de préventions, pour ne juger de ces mœurs que par le bon sens et par la droite raison. Je les prie de quitter les idées particulières de notre pays et de notre temps, pour regarder les Israélites dans les circonstances de temps et de lieux où ils vivaient, pour les comparer avec les peuples qui ont été les plus proches d'eux, et pour entrer ainsi dans leur esprit et dans leurs maximes.

Car il faut tout à fait ignorer l'histoire, pour ne pas voir la grande différence qu'apporte dans les mœurs la distance des temps et des lieux. Nous habitons le même pays qu'ont habité les Gaulois et ensuite les Romains; combien sommes-nous éloignés de la manière de vivre des uns et des autres, et même de celle des Français qui vivaient il y a sept à huit cents ans! Et dans ce siècle où nous sommes, quel rapport y a-t-il entre nos mœurs et celles des Turcs, des Indiens et des Chinois? Donc, si nous joignons les deux espèces d'éloignement, nous n'aurons garde de nous étonner que les hommes qui vivaient en Palestine il y a trois mille ans eussent des mœurs différentes des nôtres; nous admirerons plutôt ce que nous y trouverons de conforme.

Il ne faut pas toutefois s'imaginer que ces changements soient réglés et suivent un progrès toujours égal. Souvent des pays fort proches sont fort différents par la diversité des religions et des dominations, comme aujourd'hui l'Espagne et l'Afrique, qui sous l'empire romain étaient uniformes. Au contraire, il y a aujourd'hui grande relation entre l'Espagne et l'Allemagne, qui n'en avaient aucune du temps des Romains. Il en est de même à proportion de la différence des temps. Ceux qui ne savent pas l'histoire, ayant ouï dire que les hommes des siècles passés étaient plus simples que nous, supposent que le monde va toujours en se raffinant, et que plus on remonte dans l'antiquité, plus on trouve des hommes grossiers et ignorants.

Il n'en est pas pourtant ainsi dans les pays qui ont été habités successivement par diverses nations; les révolutions qui y sont arrivées y ont amené la misère et l'ignorance après la prospérité et la politesse. Ainsi l'Italie est en bien meilleur état qu'elle n'était il y a huit cents ans; mais huit cents ans auparavant, sous ses premiers Césars, elle était plus brillante et plus magnifique qu'aujourd'hui. Il est vrai qu'à remonter encore huit cents ans vers le temps de la fondation de Rome, on trouverait la même Italie beaucoup moins riche et moins polie, quoique dès lors

fort peuplée; et plus on irait au delà, plus on la verrait pauvre et sauvage. Les nations ont leur âge à proportion comme les hommes. L'état le plus florissant des Grecs fut sous Alexandre; des Romains, sous Auguste; des Israélites, sous Salomon.

Il faut donc distinguer en chaque peuple ses commencements, sa plus grande prospérité et son déclin. Nous considérons ainsi les Israélites dans toute l'étendue du temps où ils ont subsisté, depuis la vocation d'Abraham jusqu'à la dernière ruine de Jérusalem. C'est un espace de plus de deux mille ans, que je partage en trois, suivant trois états différents de ce peuple : le premier, des patriarches; le second, des Israélites depuis la sortie de l'Egypte jusqu'à la captivité de Babylone; le troisième, des Juifs depuis le retour de la captivité jusqu'à la prédication de l'Evangile.

PREMIÈRE PARTIE

—

CHAPITRE II

Patriarches. — Leur noblesse.

Les patriarches vivaient noblement dans une grande abondance, et toutefois leur vie était simple et laborieuse. Abraham connaisait toute la suite de ses ancêtres, et n'avait point altéré la noblesse de son origine, puisqu'il s'était marié dans sa famille. Il eut grand soin de donner une femme de la même race à ce fils sur qui tombaient toutes les bénédictions que Dieu lui avait promises ; et Isaac fit observer à Jacob la même loi.

La longue vie des pères leur donnait moyen de bien élever leurs enfants et de les rendre de bonne heure solides et sérieux. Abraham avait vécu près d'un siècle avec Sem, et pouvait avoir appris de lui l'état du monde avant le déluge. Il ne quitta point son père Tharé, et avait au moins soixante-dix ans quand il le perdit. Isaac en avait soixante-quinze quand Abraham mourut (2191 ans avant Jésus-Christ), et ne le quitta point non plus, que nous sachions.

Il en est de même à proportion des autres patriarches. Vivant si longtemps avec leurs pères, ils profitaient de leur expérience et de leurs inventions; ils suivaient leurs desseins, et s'affermissaient dans leurs maximes; ils devenaient constants et égaux dans leur conduite. Car il n'était pas facile de changer ce qui avait été bien établi par des hommes qui vivaient encore; et les vieillards conservaient l'autorité non-seulement sur les jeunes gens, mais encore sur les vieillards moins âgés.

La mémoire des choses passées se pouvait aisément conserver par la seule tradition des vieillards, qui aiment naturellement à raconter, et qui en avaient tant le loisir. Ainsi ils n'avaient pas grand besoin d'écrire; et il est vrai que nous ne voyons aucune mention d'écriture avant Moïse. Toutefois il semble difficile que tant de nombres qu'il nous rapporte se fussent conservés dans la mémoire des hommes: l'âge de tous les patriarches depuis Adam, les dates précises du commencement et de la fin du déluge, et les mesures de l'arche. Je ne vois point ici la nécessité de recourir au miracle et à la révélation; il est plus vraisemblable que l'écriture était trouvée dès avant le déluge, aussi bien que les instruments de musique, qui n'étaient pas si nécessaires. Mais, quoique Moïse pût avoir appris par des voies naturelles la plupart des faits qu'il a écrits, nous ne laissons pas de croire qu'il a été conduit par le Saint-Esprit, pour écrire ces faits plutôt que d'autres, et les exprimer par des paroles convenables.

D'ailleurs les patriaches étaient soigneux de conserver la mémoire des événements considérables, par des autels, des pierres dressées et d'autres monuments durables. Ainsi Abraham éleva des autels aux divers lieux où Dieu lui était apparu. Jacob consacra la pierre qui lui avait servi de chevet pendant le songe mystérieux de l'échelle, et nomma Galaad le monceau de pierres qui fut le signe de son alliance avec Laban. De ce genre était le sépulcre de Rachel, le puits nommé Bersabée, et tous les autres puits dont parle l'histoire d'Isaac. Quelquefois ils se contentaient de donner aux lieux de nouveaux noms. Les choses se passaient ainsi chez les Grecs et les Romains, dont les plus anciens approchaient du temps des patriarches. Toute la Grèce était pleine de leurs monuments, et Enée, seul, en avait dressé dans tous les lieux où il passa, en Grèce, en Sicile et en Italie.

Les noms des patriarches étaient encore une espèce de

monuments plus simples et plus familiers. Ils signifiaient ce que leur naissance avait eu de singulier, ou quelque faveur reçue de Dieu. Ainsi c'était comme une histoire abrégée ; car ils avaient soin d'expliquer à leurs enfants la raison de ces noms, et on ne pouvait seulement les prononcer sans en rafraîchir la mémoire. Ce soin de la postérité et cette prévoyance pour l'avenir marquent des âmes nobles et grandes.

Les patriarches étaient parfaitement libres, et leur famille était un petit Etat dont le père était comme le roi. Car que manquait-il à Abraham de ce qui fait les souverains, sinon de vains titres et des cérémonies incommodes? Il n'était sujet de personne; les rois faisaient alliance avec lui ; il faisait la guerre et la paix quand il voulait. Les princes ont recherché l'alliance d'Isaac, et Ismaël, Jacob et Esaü se conservèrent dans la même indépendance. Il ne faut donc pas que les mots nous imposent, ni que nous regardions Abraham comme moindre qu'Amraphel, roi de Sennaar près de l'Euphrate, ou Abimélech, roi de Gerara chez les Philistins, parce que l'Ecriture ne le nomme pas roi comme eux. Il valait bien sans doute un de ces quatre rois qu'il défit avec ses troupes domestiques et le secours de ses trois alliés. La plus grande différence est qu'il ne s'enfermait point comme eux dans des murailles, et que son Etat le suivait partout où il lui plaisait de camper. Tout ce que nous avons d'histoires dignes de foi ne nous fait voir en ce temps-là que de fort petits royaumes, même en Orient; et dans les autres pays nous les trouvons encore fort petits longtemps après.

CHAPITRE III

Leurs biens et leurs occupations.

La richesse des patriarches consistait principalement en bestiaux. Il fallait qu'Abraham en eût beaucoup quand il fut obligé de se séparer de son neveu Lot, parce que le pays ne les pouvait contenir ensemble. Jacob en avait un grand nombre quand il revint de la Mésopotamie, puisque le présent qu'il fit à son frère Esaü était de cinq cent quatre-vingt-dix pièces de bétail ; et l'on y voit quelles espèces de bêtes ils nourrissaient : des chèvres, des brebis, des chameaux, des bœufs et des ânes. Ils n'avaient ni chevaux ni porcs. C'était ce grand nombre de troupeaux qui leur faisait tant estimer les puits et les citernes, dans un

pays qui n'a point d'autre rivière que le Jourdain, et où il ne pleut que rarement.

Ils avaient encore des esclaves, et Abraham devait en avoir un grand nombre, puisque entre ceux qui étaient nés chez lui et qu'il avait exercés, il arma jusqu'à trois cent dix-huit hommes. Il devait avoir à proportion bien des enfants, des vieillards, des femmes et des esclaves achetés. A son retour d'Egypte il est dit qu'il était riche en or et en argent. Les bracelets et les pendants d'oreilles que son serviteur Eliézer donna de sa part à Rébecca étaient de six onces d'or, et l'acquisition de son sépulcre fait voir qu'ils avaient dès lors l'usage de la monnaie. On voit qu'ils usaient de parfums et d'habits précieux, par ceux d'Esaü dont Jabob se servit pour recevoir la bénédiction de son père.

Avec toutes ces richesses ils étaient fort laborieux : toujours à la campagne, logés sous des tentes, changeant de demeure suivant la commodité des pâturages ; par conséquent souvent occupés à camper et souvent en marche, car ils ne pouvaient faire que de petites journées avec un si grand attirail. Ce n'est pas qu'ils n'eussent pu bâtir aussi bien que les autres habitants du même pays, mais ils préféraient cette manière de vie. Elle est sans doute la plus ancienne, puisqu'il est plus aisé de dresser des tentes que de bâtir des maisons ; et elle a toujours passé pour la plus parfaite, comme attachant moins les hommes à la terre. Aussi elle marquait mieux l'état des patriarches, qui n'habitaient cette terre que comme voyageurs attendant les promesses de Dieu, qui ne devaient s'accomplir qu'après leur mort. Les premières villes dont il soit parlé furent bâties par les méchants, par Caïn et par Nemrod. Ce sont eux les premiers qui se sont enfermés et fortifiés, pour éviter la peine de leurs crimes, et en faire impunément de nouveaux. Les gens de bien vivaient à découvert et sans rien craindre.

La principale occupation des patriarches était le soin de leurs troupeaux; on le voit par leur histoire et par la déclaration expresse que les enfants de Jacob en firent au roi d'Egypte. Quelque innocente que soit l'agriculture, la vie pastorale était considérée comme plus parfaite encore; La première fut le partage de Caïn; et l'autre d'Abel. Celle-ci a quelque chose de plus simple et de plus noble, elle est moins pénible, elle attache moins à la terre, et toutefois elle est d'un plus grand profit. Le vieux Caton mettait la vie pastorale avant le labourage, et la préférait aux autres moyens de s'enrichir.

Les justes reproches que Jacob faisait à Laban montrent que les patriarches prenaient ce travail fort sérieusement, et qu'ils ne s'y épargnaient pas. *Je vous ai servi vingt ans,* dit-il, *souffrant toutes les injures du temps, portant la chaleur du jour et le froid de la nuit; et le sommeil fuyait de mes yeux.* On peut juger du travail des hommes par celui des filles. Rebecca venait d'assez loin pour puiser de l'eau, et s'en chargeait les épaules, et Rachel menait elle-même le troupeau de son père; leur noblesse et leur beauté ne les rendaient point plus délicates. Cette première simplicité s'est conservée longtemps chez les Grecs, dont nous estimons la politesse avec tant de raison. Homère en fournit partout des exemples, et les poésies pastorales n'ont point d'autre fondement. Effectivement, en Syrie, en Grèce et en Sicile il y avait encore, plus de quinze cents ans après les patriarches, d'honnêtes gens qui s'occupaient à nourrir les bestiaux, et qui, dans le grand loisir de cette espèce de vie, et la belle humeur que ces beaux pays inspirent, faisaient des chansons fort naïves et fort agréables.

CHAPITRE IV

Leur frugalité.

Pour la nourriture et les autres besoins de la vie, les patriarches n'étaient aucunement délicats. Les lentilles que Jacob avait préparées, et qui tentèrent si fort Esaü, peuvent faire juger de leurs mets ordinaires; mais on voit l'exemple d'un repas magnifique dans celui qu'Abraham fit aux trois anges. Il leur servit un veau, du pain frais, mais cuit sous la cendre, du beurre et du lait. Il paraît qu'ils avaient quelque espèce de ragoûts, par celui que Rébecca fit à Isaac; mais son grand âge peut excuser cette délicatesse. Ce ragoût fut composé de deux chevreaux, et Abraham servit aux anges un veau entier, avec le pain de trois mesures de farine, qui reviennent à plus de deux de nos boisseaux, et à près de cinquante-six livres de notre poids. On peut conclure de là qu'ils étaient grands mangeurs, menant une vie très-active; et peut-être étaient-ils de plus grande taille aussi bien que de plus longue vie. Les Grecs croyaient que les hommes des temps héroïques étaient plus grands; et Homère les fait grands mangeurs. Quand Eumée reçoit Ulysse, il apprête un porc de cinq ans pour cinq personnes.

Les héros d'Homère se servent eux-mêmes pour les besoins

ordinaires de la vie, et l'on voit agir de même les patriarches. Abraham, qui avait tant de domestiques, et qui était âgé de près de cent ans, apporte lui-même de l'eau pour laver les pieds à ses hôtes, va presser sa femme de leur faire du pain, va lui-même choisir la viande, et revient les servir debout. Je veux bien qu'il fût animé en cette occasion par son zèle à exercer l'hospitalité : mais tout le reste de leur vie y répond. Leurs valets servaient à les aider, non pas à les dispenser du travail. En effet, qui pouvait obliger Jacob allant en Mésopotamie à faire seul, à pied, un bâton à la main, un voyage de plus de deux cents lieues? car il y avait bien cette distance de Bersabée à Haran : qui pouvait, dis-je, l'y obliger, sinon sa louable simplicité et son amour pour le travail? Ainsi il se couche où la nuit le surprend, et met une pierre sous sa tête pour lui servir d'oreiller. Ainsi, quoiqu'il aimât tendrement Joseph, il ne laisse pas de l'envoyer tout seul d'Hebron chercher ses frères à Sichem, qui en était à une grande journée ; et Joseph, ne les ayant pas trouvés, continue son voyage plus d'une journée au delà, jusqu'à Dothaïm ; et tout cela n'ayant encore que seize ans.

C'était sans doute cette vie simple et laborieuse qui les faisait arriver à une si grande vieillesse, et mourir si doucement. Abraham et Isaac ont vécu chacun près de deux cents ans ; les autres patriarches dont nous savons l'âge ont au moins passé cent ans ; il n'est point fait mention qu'ils aient été malades pendant une si longue vie. *Il défaillit et mourut dans une heureuse vieillesse, rempli de jours ;* c'est ainsi que l'Ecriture exprime leur mort. La première fois qu'il est parlé de médecins, c'est quand il est dit que Joseph commanda aux siens d'embaumer le corps de son père. C'était en Egypte, et plusieurs ont attribué aux Egyptiens l'invention de la médecine.

Tel fut donc en général le premier état du peuple de Dieu : une grande liberté, sans autre gouvernement que celui d'un père qui exerçait une monarchie absolue dans sa famille ; une vie simple et laborieuse dans une grande abondance des choses nécessaires, et un grand mépris des superflues ; dans un travail honnête, accompagné de soin et d'industrie, sans inquiétude et sans ambition. Venons maintenant au second état, qui est celui des Israélites depuis qu'ils sortirent d'Egypte (1645 ans avant Jésus-Christ) jusqu'à la captivité de Babylone. Il dura plus de neuf cents ans, et la plus grande partie des livres sacrés s'y rapportent.

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE V

Israélites. — Leur noblesse.

Quoiqu'ils fussent déjà très-nombreux, on ne laissa pas de les nommer les enfants d'Israël, comme n'étant encore qu'une famille : et on disait de même, les enfants d'Edom, les enfants de Moab, et ainsi des autres. En effet, tous ces peuples n'étaient point encore mêlés ; chacun connaissait son origine, et se faisait gloire de conserver le nom de son auteur. De là vient apparemment que le nom d'enfants se prenait chez les anciens pour une nation, ou une certaine espèce de gens.

Homère dit souvent les enfants des Grecs et les enfants des Troyens. Les Grecs disaient les enfants des médecins et des grammairiens. Chez les Hébreux, les enfants d'Orient sont les Orientaux ; les enfants de Bélial sont les méchants ; les enfants des hommes ou d'Adam, c'est le genre humain ; et dans l'Evangile on voit souvent les enfants du siècle, des ténèbres et de la lumière ; et même les enfants de l'époux, pour ceux qui l'accompagnaient à ses noces.

Les Israélites étaient divisés en douze tribus ; il y avait aussi douze tribus d'Ismaélites, et douze tribus de Perses. Quatre tribus composèrent d'abord tout le peuple d'Athènes. On le divisa depuis en dix, à qui l'on donna le nom des dix héros, que l'on nommait pour cette raison les *Eponymes*, et dont les statues étaient dans les places publiques. Le peuple romain fut aussi distribué d'abord en trois ou quatre tribus, et elles augmentèrent jusqu'au nombre de trente-cinq, dont on sait encore les noms. Mais ces tribus d'Athènes et de Rome étaient composées de familles réunies, pour garder de l'ordre dans les assemblées et dans les suffrages ; au lieu que celles des Israélites étaient distinguées naturellement, et n'étaient que douze grandes familles descendues de douze frères. Ils conservaient leurs généalogies avec grand soin, savaient toute la suite de leurs ancêtres, jusqu'au patriarche de leur tribu ; d'où il est facile de re-

monter au premier homme. Ainsi ils étaient réellement frères, c'est-à-dire parents, suivant le langage des Orientaux, et véritablement nobles dans la juste acception du mot.

En effet, ils avaient conservé la pureté de leur race, observant, comme leurs pères, de ne point s'allier avec des nations maudites descendues de Chanaan. On ne voit pas que les patriarches aient évité l'alliance des autres peuples ; et il n'y a que les descendants de Chanaan avec qui les mariages soient défendus expressément par la loi. Leurs familles étaient fixées et attachées par la même loi à certaines terres, où elles demeurèrent nécessairement pendant les neuf cents ans dont nous parlons. Or il me semble que nous estimerions bien noble une famille qui montrerait une aussi longue suite de générations, sans mésalliance et sans changement de demeure. Il y a peu de seigneurs dans l'Europe qui pussent en prouver autant.

Ce qui nous trompe, c'est que nous ne voyons point chez les Israélites des titres semblables à ceux qu'on a appelés depuis titres de noblesse : chacun se nommait simplement par son nom; mais leurs noms signifiaient de grandes choses, comme ceux des patriarches. Le nom de Dieu entrait dans la plupart, et c'était comme une prière abrégée. Elie et Joël sont composés de deux noms de Dieu joints diversement. Josaphat et Sephatia marquent le jugement de Dieu ; Josédec et Sédécias, sa justice ; Johanan ou Jean de Hanania, sa miséricorde. Nathanaël, Elnathan, Jonathan et Nathania, signifient tous quatre Dieu-donné ou don de Dieu. Quelquefois le nom de Dieu demeurait sous-entendu, comme en Nathan, David, Obed, Oza, Esra ou Esdras. On le voit par Eliézer, Oziel, Abdias, où il est exprimé. Il y avait quelques-uns de ces noms qui étaient mystérieux et prophétiques, comme celui de Josué ou Jésus, et ceux qu'Osée et Isaïe donnèrent à leurs enfants par ordre de Dieu. Les autres noms montraient la piété des pères, et on peut en voir des exemples dans les noms des frères de David et de ses enfants.

Voilà quels sont ces noms que l'ignorance de la langue hébraïque nous fait paraître si barbares. Ne valent-ils pas bien ceux des châteaux, des villages et autres dont on se pare? Les noms des Grecs, dont le son nous plaît davantage, sont du même genre. Plusieurs sont composés des noms de leurs dieux, comme Diodore, Diogène, Hermodore, Héphestion, Athénaïs, Arthémise ; mais plusieurs viennent de leur goût pour certains exercices, particuliè-

rement celui des chevaux, comme Philippe, Damasippe, ou Hippodamas, Hégésippe, Hippomédon.

On ajoutait souvent le nom du père, ou pour faire distinction, ou par honneur, pour montrer que le père était un homme de réputation ; et peut-être que Salomon avait en vue cette coutume, quand il disait que *les pères sont la gloire de leurs enfants*. On voit dans Homère que les Grecs prenaient ainsi le nom du père pour une marque d'honneur. Quelquefois on donnait pour surnom le nom de la mère, comme quand le père avait eu plusieurs femmes, ou quand la mère était plus illustre. Ainsi Joab et ses frères sont toujours nommés enfants de Sarvia, qui était sœur de David. Si le nom du père ne suffisait pas pour distinguer, on y ajoutait celui de l'aïeul, comme Godolias fils d'Ahicam fils de Sapham. Et voilà la raison de ces suites de noms qui nous paraissent ennuyeuses ; car on allait quelquefois jusqu'au bisaïeul ou au delà. Quelquefois le surnom se prenait du chef d'une branche particulière, de la ville, du pays, de la nation, s'ils étaient étrangers d'origine, comme Urie Héthéen, et Ornan Jébuséen.

Les Grecs n'avaient point d'autres surnoms que ceux qu'ils tiraient de leur père ou de leur pays. Les Romains avaient des noms de famille, auxquels ils ajoutaient seulement les marques de quelque grande charge, ou de quelque illustre victoire ; mais dans les actes publics, ils mettaient toujours le nom du père. Plusieurs nations d'Europe en usent encore ainsi, et une grande partie de nos surnoms viennent des noms propres des pères, qui sont demeurés aux enfants. Pour les titres de seigneuries, ils n'ont guère que sept cents ans d'antiquité, comme les seigneuries mêmes. Il ne faut pas nous étonner de voir dans l'Ecriture David fils d'Isaï, et Salomon fils de David ; non plus que de voir dans les auteurs grecs, Alexandre fils de Philippe, et Ptolémée fils de Lagus.

La principale distinction que la naissance faisait entre les Israélites était celle des lévites et des sacrificateurs. Toute la tribu de Lévi était consacrée à Dieu, et n'avait point d'autre partage que les dîmes et les prémices qu'elle recevait des autres tribus. Entre tous les lévites il n'y avait que les descendants d'Aaron qui fussent sacrificateurs ; les simples lévites étaient occupés au reste des fonctions de la religion, au chant des psaumes, à la garde du tabernacle ou du temple, et à l'instruction du peuple. Deux autres tribus étaient assez distinguées ; la plus illustre fut

toujours celle de Juda, la plus nombreuse de toutes, dont les rois et le Messie même devaient venir, suivant la prophétie de Jacob. Celle d'Ephraïm tint le second rang, à cause de Joseph. Dans chaque tribu on considérait encore les branches aînées et les chefs de chaque famille ; tout cela faisait dire à Saül, surpris des honneurs que lui rendait Samuel : *Ne suis-je pas de la moindre tribu d'Israël ? et ma famille n'est-elle pas la dernière dans la tribu de Benjamin ?*

L'âge faisait encore un grande distinction ; et le nom de vieillard, dans l'Ecriture, marque ordinairement la dignité.

En effet, il n'y avait que l'âge et l'expérience qui pussent distinguer des hommes également nobles, à peu près également riches, élevés de la même manière, occupés aux mêmes travaux.

CHAPITRE VI

Leurs occupations. — Agriculture.

Entre les Israélites je ne vois point de professions distinguées. Depuis le chef de la tribu de Juda jusqu'au dernier cadet de Benjamin, tous étaient laboureurs et pâtres, menant eux-mêmes leurs troupeaux. La vieillard de Galbaa, qui logea le lévite dont la femme fut outragée, revenait le soir de son travail, quand il l'invita à se retirer chez lui, Gédéon battait lui-même son blé, quand un ange lui dit qu'il délivrerait son peuple. Ruth gagna les bonnes grâces de Booz en glanant sa moisson. Quand Saül reçut la nouvelle du péril où était la ville de Jabès en Galaad, il conduisait un couple de bœufs, tout roi qu'il était. Chacun sait que David gardait les brebis quand Samuel l'envoya chercher pour le sacrer roi, et il retourna à son troupeau après avoir été appelé pour jouer de la harpe devant Saül. Depuis qu'il fut roi, ses enfants faisaient une grande fête lorsqu'ils tondaient leurs moutons. Elisée fut appelé à la prophétie lorsqu'il menait une des douze charrues de son père ; l'enfant qu'il ressuscita était avec son père à la moisson, quand il tomba malade ; et le mari de Judith, quoique fort riche, gagna le mal dont il mourut en une pareille occasion. L'Ecriture est pleine de semblables exemples.

C'est sans doute ce qui choque le plus ceux qui ne connaissent point l'antiquité, et qui n'estiment que nos mœurs. Quand on leur parle de laboureurs et de bergers, ils se

figurent des paysans grossiers, menant une vie pénible et triste dans la pauvreté et le mépris, sans cœur, sans esprit, sans éducation; ils ne considèrent pas que les habitants de la campagne ne travaillent pas seulement pour leur subsistance, mais pour fournir les choses nécessaires à tous ceux qui sont dans les conditions que nous estimons plus relevées. Car c'est l'homme des champs qui nourrit les habitants des villes, les officiers de justice et de finance, les ecclésiastiques, etc., et, de quelque détour que l'on se serve pour convertir l'argent en denrées ou les denrées en argent, il faut toujours que tout revienne aux fruits de la terre et aux animaux qui y vivent. Cependant, quand nous comparons ensemble tous ces différents degrés de conditions, nous mettons au dernier rang ceux qui travaillent à la campagne; et plusieurs estiment plus de gros bourgeois inutiles, sans force de corps, sans industrie, sans aucun mérite, parce qu'ayant plus d'argent ils mènent une vie plus commode et plus délicieuse.

Mais si nous imaginions un pays où la différence des conditions ne fût pas si grande, où vivre noblement ne fût pas vivre sans rien faire, mais conserver soigneusement sa liberté, c'est-à-dire n'être sujet qu'aux lois et à la puissance publique, subsister de son fonds sans dépendre de personne, et se contenter de peu plutôt que de faire quelque bassesse pour s'enrichir; un pays où l'on méprisât l'oisiveté, la mollesse, et l'ignorance des choses nécessaires pour la vie, où l'on fît moins de cas du plaisir que de la force du corps; en ce pays-là il serait bien plus honnête de labourer ou de garder un troupeau, que de jouer ou se promener toute la vie. Or il ne faut pas recourir à la république de Platon pour trouver des hommes en cet état; c'est ainsi qu'a vécu la plus grande partie du monde pendant près de quatre mille ans.

Pour commencer par ce que nous connaissons le mieux, telles étaient les maximes des Grecs et des Romains. On voit partout dans Homère des rois et des princes vivant des fruits de leurs terres et de leurs troupeaux, et travaillant de leurs mains. Hésiode a fait un poëme exprès pour recommander le travail de la campagne, comme l'unique moyen de subsister et de s'enrichir honnêtement; et il blâme son frère, à qui il l'adresse, de vouloir vivre aux dépens d'autrui, en plaidant des causes et en poursuivant des affaires. Il traite de fainéantise cet emploi, qui fait parmi nous l'occupation de tant de gens. On voit par l'Economie de Xéno-

phon que les Grecs n'avaient rien diminué de cette estime pour l'agriculture, dans le temps de leur grande civilisation.

Ainsi on ne doit point attribuer à la grossièreté et à l'ignorance des lettres l'attachement des anciens Romains aux habitudes de la campagne; c'est plutôt une marque de leur bon sens. Comme tous les hommes naissent avec des bras et un corps propre au travail, ils croyaient que tous s'en devaient servir, et qu'ils ne pouvaient mieux les employer qu'à tirer de la terre une subsistance assurée et des richesses innocentes. Ce n'était pas toutefois l'avarice qui les y attachait, puisque ces mêmes Romains méprisaient l'or et les présents des étrangers; ce n'était pas aussi qu'ils ne fussent braves et belliqueux, puisque c'est en ce temps même qu'ils soumirent toute l'Italie, et acquirent ces forces immenses qu'ils employèrent depuis à la conquête du monde. Au contraire, la vie pénible et frugale de la campagne fut la principale cause de ces grandes forces, leur donnant des corps robustes et endurcis au travail, et les accoutumant à une discipline sévère. Quiconque connaît la vie de Caton le Censeur ne peut le soupçonner de bassesse de cœur et de petitesse d'esprit. Cependant cet homme illustre, qui avait passé par toutes les charges de la république lorsqu'elle était dans toute sa force, qui avait gouverné des provinces et commandé des armées, grand orateur, grand jurisconsulte, grand politique, n'a pas dédaigné d'écrire toutes les façons qu'il faut faire aux terres et aux vignes, et comment il faut bâtir des étables pour les diverses espèces de bestiaux, un pressoir pour le vin ou pour l'huile; tout cela dans le dernier détail; en sorte que l'on voit qu'il était parfaitement instruit, et qu'il écrivait pour l'usage, et non pour l'ostentation.

Avouons-le donc de bonne foi : le mépris que nous avons pour le travail de la campagne n'est fondé sur aucune raison solide, puisque ce travail s'accorde parfaitement avec le courage, avec toutes les vertus de la guerre et de la paix, et même avec la véritable politesse. Mais d'où vient ce mépris? il en faut découvrir la véritable origine. Il ne vient que de la coutume et des anciennes mœurs de notre nation. Les Francs et les autres peuples germaniques vivaient dans des pays couverts de bois, où ils n'avaient ni blé, ni vin, ni bons fruits; ainsi il fallait vivre de chasse, comme font encore dans l'Amérique les sauvages des pays froids. Après avoir passé le Rhin et s'être établis dans de meilleures terres, ils voulurent bien profiter des commodités de l'agri-

culture, des arts et du commerce, mais ils ne voulurent pas s'y appliquer. Ils laissèrent ces occupations aux Romains qu'ils s'étaient soumis, et demeurèrent dans leur ancienne ignorance, dont ils se sont fait honneur avec le temps, et y ont attaché une idée de noblesse dont nous avons peine à nous défaire.

Mais autant ils ont abaissé l'agriculture, autant ont-ils relevé la chasse, dont les anciens ont fait beaucoup moins de cas. Ils en ont fait beaucoup, et l'ont poussée jusqu'aux dernières finesses, n'y épargnant ni la peine ni la dépense; ç'a été l'occupation la plus ordinaire de la noblesse. Cependant, à regarder les choses en elles-mêmes, le travail qui tend à la culture des terres et à la nourriture des animaux domestiques vaut bien celui qui ne tend qu'à prendre des bêtes sauvages, souvent aux dépens des terres cultivées: l'exercice modéré de celui qui gouverne de grands troupeaux vaut bien l'exercice violent et inégal d'un chasseur, et les bœufs et les moutons sont des bêtes pour le moins aussi utiles à la vie que les chiens et les chevaux. Ainsi on pourrait douter si nos mœurs sont aussi raisonnables sur ce point que celles des anciens.

Au reste, ce n'étaient point seulement les Grecs et les Romains qui honoraient l'agriculture comme les Hébreux: les Carthaginois, Phéniciens d'origine, en avaient fait une grande étude, comme il paraît par les vingt-huit livres que Magon en avait écrits. Les Egyptiens l'honoraient jusqu'à adorer les animaux qui y servent. Les Perses, dans leur plus grande puissance, avaient dans chaque province des intendants pour veiller à la culture des terres; et Cyrus le Jeune avait pris plaisir à planter et à cultiver un jardin de sa propre main. Pour les Chaldéens, on ne doutera pas qu'ils ne fussent grands laboureurs, si l'on considère la fertilité des campagnes de Babylone, qui rapportaient deux à trois cents grains pour un. Enfin l'histoire de la Chine nous apprend que l'agriculture y était aussi fort estimée dans les temps les plus anciens et les meilleurs. Il n'y a que la domination des peuples septentrionaux qui a fait mépriser par tout le monde le travail de la campagne.

Quittons donc les idées basses que nous en avons prises dès l'enfance. Au lieu de nos villages où nous voyons d'un côté des châteaux et des maisons de plaisir, et de l'autre de misérables chaumières, figurons-nous ces grandes fermes que les Romains appelaient *villas*, qui comprenaient le logement du maître, la basse-cour, les granges, les étables,

les cases des esclaves ; tout cela en symétrie, bien bâti, bien entretenu, et bien propre. On en peut voir des descriptions dans Varron et dans Columelle. Ces esclaves étaient la plupart plus heureux que nos paysans, bien nourris, bien vêtus, sans aucun souci pour l'avenir de leurs enfants. Les maîtres, tout ménagers qu'ils étaient, vivaient plus à l'aise que nos gentilshommes. Vous voyez dans Xénophon un citoyen d'Athènes qui, se promenant le matin par ses terres, et visitant ses ouvriers, travaillait en même temps pour sa santé par l'exercice du corps, et pour l'accroissement de son bien par son assiduité à le faire profiter ; en sorte qu'il était assez riche pour donner à sa religion, au service de l'Etat et à ses amis. Cicéron parle de plusieurs laboureurs de Sicile si riches et si magnifiques, que leurs maisons étaient ornées de statues d'un grand prix, et qu'ils se servaient de vases d'or et d'argent ciselés.

Enfin il faut reconnaître que tant que les plus nobles et les plus riches de chaque pays n'ont point dédaigné cette profession, la plus ancienne de toutes, leur vie a été plus heureuse, parce qu'elle a été plus naturelle. Ils vivaient plus longtemps et en meilleure santé ; leur corps était plus propre aux fatigues de la guerre et des voyages, leur esprit plus sérieux et plus solide. Etant moins oisifs, ils s'ennuyaient moins, et ne cherchaient point à raffiner sur leurs plaisirs : le travail leur rendait sensibles les moindres divertissements. Ils pensaient moins au mal, et avaient moins d'intérêt de mal faire ; car leur vie simple et frugale ne donnait pas occasion à de grandes dépenses ni à de grandes dettes : par conséquent il y avait moins de procès, de ventes de biens, de renversements de famille ; moins de fraudes, de violence, et de tous les crimes que la pauvreté vraie ou imaginaire fait commettre, faute de vouloir ou de pouvoir travailler. Le pis est que l'exemple des riches et des puissants entraîne tous les autres, et fait que quiconque se croit tant soit peu au-dessus de la lie du peuple a honte de travailler, surtout à la terre. De là viennent tant d'efforts pour subsister d'industrie, tant de nouveaux artifices que l'on invente tous les jours pour faire passer l'argent d'une bourse à l'autre. Dieu sait combien sont innocents tous ces moyens de vivre si forcés ; du moins sont-ils bien fragiles pour la plupart ; au lieu que la terre nourrira toujours ceux qui la cultiveront, si d'autres ne leur ôtent ce qu'elle leur donne.

Loin donc que la vie champêtre et laborieuse des Israé-

lites doive les rendre méprisables, c'est une preuve de leur sagesse, de leur bonne éducation, et de leur fermeté à garder les maximes de leurs pères. Ils savaient que l'homme avait été mis dans le paradis terrestre pour y travailler, et qu'après son péché il avait été condamné à un travail bien plus pénible et plus ingrat. Ils étaient persuadés de ces vérités solides tant de fois répétées dans les livres de Salomon : que l'indigence est la suite de la paresse; que celui qui dort en été au lieu de faire sa moisson, ou qui ne laboure point l'hiver de peur du froid, mérite de mendier et de ne pas trouver du pain; que l'abondance est l'effet naturel de la force du travail; que les biens acquis trop promptement n'attirent pas de bénédictions; que la pauvreté frugale, avec la joie et la simplicité, est bien préférable à une abondance tumultueuse et à une richesse insolente. Salomon fait voir les inconvénients des deux extrémités de la misère et de l'opulence, et enseigne que les désirs du sage sont bornés aux nécessités de la vie. Il entre même dans le détail des préceptes d'économie : *Préparez,* dit-il, *vos ouvrages au dehors, et labourez soigneusement votre terre, afin que vous puissiez ensuite bâtir votre maison.* A quoi revient cette maxime de Caton : qu'il ne faut point délibérer pour planter, mais qu'il faut délibérer pour bâtir.

Or, dans ce livre des Proverbes et dans toute l'Ecriture, ce qui s'appelle travail, affaires, biens, se rapporte toujours à la vie de la campagne; ce sont toujours des terres, des vignes, des prés, des bœufs, des moutons. Ils en tirent même la plupart des expressions figurées. Les rois et les autres chefs sont des pasteurs, les peuples des troupeaux : les conduire, c'est les faire paître. Aussi les Israélites ne cherchaient-ils leur subsistance que dans les biens les plus naturels, c'est-à-dire les terres et les bestiaux; d'où il faut, par nécessité, que se tire tout ce qui fait la richesse des hommes, par les manufactures, la marchandise, les rentes ou le commerce d'argent.

CHAPITRE VII

Qualité de la terre sainte et sa fertilité.

Les Israélites habitaient cette terre promise aux patriarches, dont l'Ecriture dit souvent que le lait et le miel en découlent, pour marquer sa grande fécondité. Ce pays, qui est si chaud en le comparant au nôtre, est bien avant

dans la zone tempérée, entre les trente-un et trente-troisième degrés de latitude. Il est borné au midi par de grandes montagnes qui arrêtent l'air brûlant des déserts de l'Arabie, et qui continuent bien avant à l'orient, comme ces déserts. La mer Méditerranée, qui le borde au couchant en tirant au nord, y envoie des vents rafraîchissants; et le mont Liban semble avoir été placé plus au nord pour arrêter les plus froids. C'est la mer Méditerranée que l'Ecriture appelle d'ordinaire la grande mer; car les Hébreux connaissaient peu l'Océan, et ils donnaient aussi le nom de mer aux lacs et à toutes les grandes pièces d'eau. Le dedans du pays est diversifié par quantité de montagnes et de collines avantageuses pour les vignes, pour les arbres fruitiers et pour le menu bétail. Les vallons fréquents donnent lieu à quantité de torrents, très-nécessaires pour arroser le pays, qui n'a point d'autre fleuve que le Jourdain. Les pluies y sont rares, mais réglées. Il en vient au printemps et en automne; et c'est ce que l'Ecriture appelle la pluie du matin et celle du soir, regardant l'année comme un jour. En été les rosées abondantes suppléent à la rareté des pluies. Il y a des plaines propres au labour et aux pâturages, particulièrement la grande plaine de Galilée; et cette variété de terrain en un petit espace fait des paysages très-agréables à la vue, surtout quand un pays est bien habité et bien cultivé.

Car il ne faut point juger de la Terre-Sainte par l'état où on la voit aujourd'hui. Depuis le temps des croisades elle a été ravagée par des guerres continuelles, jusqu'à ce qu'elle soit tombée sous la puissance des Turcs. Ainsi elle est presque déserte; on n'y voit que de misérables villages, des ruines, des terres en friche et abandonnées, mais pleines de grandes herbes, qui montrent leur fertilité naturelle. Les Turcs la négligent comme ils négligent toutes leurs provinces, et plusieurs familles d'Arabes bédouins sont en possession d'y camper et d'y piller impunément. Il faut donc, pour savoir ce qu'elle était autrefois, consulter les anciens auteurs, Josèphe, et surtout l'Ecriture sainte. Voyez le rapport que firent les espions de Moïse et la prodigieuse grappe qu'ils apportèrent; et, pour ne pas vous en étonner, comparez nos raisins de France avec ceux de l'Italie, qui est un pays froid à proportion de la Palestine. Il en est de même de la plupart de nos fruits. Leurs noms montrent encore qu'ils nous viennent d'Asie et d'Afrique; mais ils n'ont pas conservé avec leurs noms leur grosseur et leur saveur naturelles.

Les Israélites recueillaient quantité de blé et d'orge, et le pur froment est compté comme la principale marchandise qu'ils portaient à Tyr. Ils avaient l'huile et le miel en abondance. Les montagnes de Juda et d'Ephraïm étaient de grands vignobles : aux environs de Jéricho il y avait des palmiers de grand revenu, et c'était le seul endroit du monde où se trouvait le vrai baume.

Cette fertilité du pays, et le soin qu'ils avaient de le cultiver, font comprendre comment, étant si petit, il pouvait nourrir un si grand nombre d'hommes ; car il faut d'abord de la foi pour croire tout ce que l'Ecriture en dit. Quand le peuple entra dans cette terre la première fois, il y avait plus de six cent mille hommes portant les armes, depuis vingt ans jusqu'à soixante. Dans la guerre de Gabaa, la seule tribu de Benjamin, la moindre de toutes, avait une armée de vingt-cinq mille hommes ; le reste du peuple en avait quatre cent mille. Saül mena deux cent dix mille hommes contre les Amalécites quand il les extermina. David entretenait continuellement douze corps de vingt-quatre mille hommes chacun, qui servaient par mois ; c'était en tout deux cent quatre-vingt-huit mille hommes ; et dans le dénombrement du peuple, qui lui attira la colère de Dieu, il se trouva treize cent mille combattants. Josaphat alla plus loin à proportion ; car, quoiqu'il n'eût guère que le tiers du royaume de David, il avait plusieurs corps de bonnes troupes, qui tous ensemble faisaient onze cent soixante mille hommes sous sa main, sans compter les garnisons de ses places.

Il n'y a rien d'incroyable à tout cela : on voit des exemples semblables dans les histoires profanes. La grande Thebes d'Egypte fournissait de ses habitants seuls sept cent mille combattants. A Rome, au premier cens de Servius Tullius, l'an 188 de sa fondation, on comptait quatre-vingt mille citoyens capables de porter les armes. Cependant ils ne pouvaient subsister que des terres qui sont aux environs de Rome, et dont la plupart sont aujourd'hui stériles et inhabitées ; car leur domination ne s'étendait pas plus loin que huit à dix lieues.

C'était le principal fondement de la politique des anciens. *La multitude du peuple,* dit le Sage, *est la gloire du roi, et le petit nombre des sujets est la honte du prince.* Ils s'appuyaient beaucoup moins sur la finesse que sur la force active. Au lieu de s'appliquer à entretenir des intelligences chez leurs voisins, à y fomenter la division, et à se donner

de la réputation par de faux bruits, ils travaillaient à peupler et à cultiver leur pays, à le faire valoir autant qu'il était possible, soit qu'il fût petit, soit qu'il fût grand. Ils s'étudiaient à rendre les mariages faciles et la vie aisée, à procurer la santé et l'abondance, à tirer de leur terre tout ce qu'elle pouvait produire. Ils exerçaient leurs citoyens au travail, leur inspiraient l'amour du pays, l'union entre eux, la soumission aux lois. Voilà ce qu'ils appelaient politique. Ces maximes sont belles, dira quelqu'un; mais revenons au fait particulier: montrez-nous comment il est possible qu'un pays aussi petit que la Palestine nourrisse un si grand nombre d'hommes. Pour le voir il faut se donner la patience de calculer, et ne pas dédaigner d'entrer dans le détail, sans quoi il n'y a point de preuve solide.

Josèphe nous a conservé un fragment précieux d'Hécatée d'Abdère, qui vivait du temps d'Alexandre le Grand, et s'attacha au premier Ptolémée, et qui, après avoir dit plusieurs particularités remarquables touchant les mœurs des Juifs, ajoute que le pays qu'ils habitent contient environ trois millions d'arures de terre très-bonne et très-fertile. L'arure, selon Eusthatius, était de cent coudées, c'est-à-dire de cent cinquante pieds, qui, multipliés en carré, en font vingt-deux mille cinq cents. Or notre arpent de cent perches contient quarante mille pieds carrés, à ne compter la perche que de vingt pieds; ainsi neuf de nos arpents font seizes arures.

Je me suis informé de ce que rapportent nos meilleures terres; et j'ai appris qu'elles peuvent rendre par arpent jusqu'à un muid de blé, mesure de Paris. J'ai cherché encore ce qu'il faut pour la nourriture d'un homme, et j'ai trouvé qu'à lui donner par jour deux livres six onces de pain, il consomme un minot de blé par mois, c'est-à-dire trois setiers par an. Mais ce ne serait pas assez pour nos Israélites: il faut leur donner au moins le double, et j'en trouve la preuve dans l'Ecriture. Quand Dieu leur envoya la manne dans le désert, il ordonna que chacun en prît tous les jours un gomor par tête, ni plus ni moins: et il est dit plusieurs fois que c'était ce qu'un homme pouvait manger. Or le gomor, rapporté à nos mesures, fait trois litrons et demi, et le poids de plus de cinq livres et demie. Ce sont donc environ sept setiers par an: par conséquent chaque arpent ne pourrait nourrir au plus que deux hommes; et les trois millions d'arures faisant un million six cent quatre-vingt-sept mille cinq cents arpents,

nourriraient trois millions trois cent soixante-quinze mille hommes.

Je sais bien que ce nombre ne suffirait pas pour faire les douze cent mille combattants de Josaphat ; il ne commandait pas la moitié du pays ; et, quoique tous les Israélites portassent les armes sans distinction de conditions, il y avait toujours beaucoup de gens inutiles pour la guerre. Il faut compter à peu près autant de femmes que d'hommes. Il faut compter plusieurs vieillards, et encore plus d'enfants : et quoique à proportion il leur faille moins de nourriture, il en faut toujours beaucoup pour un si grand nombre. De plus il était nécessaire, suivant la loi, de laisser reposer la terre tous les sept ans.

Mais il faut remarquer que le passage d'Hécatée ne regarde que les terres labourables des Juifs, et encore les meilleures, car qui prendrait toute l'étendue de la terre d'Israël, il y en aurait près de quatorze fois autant ; on ne peut lui donner moins, suivant nos cartes, que la valeur de cinq degrés en carré. Or un degré fait deux millions neuf cent trente mille deux cent cinquante-neuf arpents carrés, et les cinq degrés, quatorze millions six cent cinquante-un mille deux cent quatre-vingt-quinze arpents. Il est donc évident qu'Hécatée n'en a compté qu'une petite partie. Il a laissé ce que les Samaritains occupaient de son temps, les lacs, les déserts, les terres stériles, les vignobles, les plants d'arbres, les pâturages; car il en fallait beaucoup pour leurs grands troupeaux, et toutefois ils tiraient encore du bétail du dehors. Le roi de Moab payait à Achab, roi d'Israël, un tribut de cent mille agneaux, et d'autant de béliers ; d'autres Arabes amenaient à Josaphat sept mille cent béliers, et autant de boucs.

Tout ce bétail était d'un grand secours pour la subsistance, non-seulement par les chairs, mais par les laitages : joint que les Israélites vivaient simplement, et que tout ce qu'il y avait de bonnes terres était soigneusement cultivé, car il y avait peu de bois : ils n'avaient ni parcs pour la chasse, ni avenues, ni parterres. On voit par le cantique de Salomon que les jardins étaient pleins d'arbres fruitiers, ou de plantes aromatiques. Il faut encore moins être en peine du logement que de la nourriture, puisque, non-seulement un demi-arpent de terre, mais un quartier, est plus que suffisant pour loger au large, non pas un homme, mais une famille entière.

CHAPITRE VIII

Les biens des Israélites.

Chaque Israélite avait donc son champ à cultiver, et le même qui avait été donné en partage à ses ancêtres du temps de Josué (1600 ans avant J.-C.). Il ne pouvait changer de place, ni se ruiner, ni s'enrichir excessivement : la loi du Jubilé y avait pourvu, révoquant tous les cinquante ans toutes les aliénations, et défendant d'exiger les dettes, non-seulement cette quarante-neuvième année, mais toutes les années sabbatiques (1); car, comme on ne recueillait rien des terres en ces années, il était juste d'avoir au moins une surséance. Or cette difficulté de se faire payer rendait les emprunts plus difficiles, et par conséquent diminuait les occasions de s'appauvrir, ce qui était le but de la loi. D'ailleurs l'impossibilité de faire des acquisitions durables retranchait l'ambition et l'inquiétude ; chacun se bornait au partage de ses ancêtres, et s'affectionnait à le faire valoir, sachant que jamais il ne sortirait de sa famille. Cet attachement était même un devoir de religion, étant fondé sur la loi de Dieu, et de là venait la généreuse résistance de Naboth, lorsque le roi Achab lui voulait persuader de vendre l'héritage de ses pères. Ainsi la loi dit qu'ils n'étaient que les usufruitiers de leurs terres, ou plutôt les fermiers de Dieu, qui en était le véritable propriétaire. Elles n'étaient chargées d'aucune autre redevance que des dîmes et des prémices qu'il avait ordonnées, et Samuel compte les impositions sur les blés et sur les vignes entre les entreprises des rois dont il menaça le peuple. Tous les Israélites étaient donc à peu près égaux en biens comme en noblesse, et si la multiplication d'une famille obligeait d'y partager les terres en plus de portions, il fallait y suppléer par l'industrie et par le travail, cultivant les terres avec plus de soin, et nourrissant plus de bestiaux dans les déserts et les communs.

Ainsi c'étaient les bestiaux et les autres meubles qui faisaient principalement l'inégalité des biens. Ils nourrissaient les mêmes espèces d'animaux que les patriarches, et toujours beaucoup plus de femelles que de mâles. Ils n'avaient pas de chevaux, aussi ne sont-ils pas de grand usage dans les montagnes : leurs rois en firent venir

(1) Chaque septième année.

d'Egypte quand ils voulurent s'en servir. Les ânes étaient la monture ordinaire, même des riches. Pour donner une grande idée de Jaïr, l'un des juges qui gouvernèrent le peuple, l'Ecriture dit qu'il avait trente fils montés sur trente ânes, et chefs de trente villes. Il est dit d'Abdon, un autre des juges, qu'il avait quarante fils et trente petits-fils, montés sur soixante-dix ânes ; et dans le cantique de Débora, les chefs d'Israël sont décrits montés sur des ânes polis et luisants.

Il ne paraît pas qu'ils eussent grande quantité d'esclaves : aussi n'en avaient-ils pas besoin, étant si laborieux et en si grand nombre dans un si petit pays. Ils aimaient mieux faire travailler leurs enfants, qu'il fallait toujours nourrir, et ils en étaient mieux servis. Les Romains se trouvèrent fort mal à la fin de la multitude infinie d'esclaves de toutes nations, que le luxe et la mollesse attirèrent chez eux : ce fut une des principales causes de la ruine de l'empire.

L'argent comptant ne devait pas être fort commun chez les Israélites : il n'est pas de grand usage dans un pays où l'on ne pouvait guère aliéner d'immeubles, ni contracter de dettes, et où il y avait peu de trafic. L'usure était défendue entre les Israélites, et permise entre les étrangers; mais il n'était pas facile, suivant la loi, d'avoir commerce avec ceux du dehors : ainsi leurs biens, comme j'ai dit, consistaient principalement en terres et en bestiaux.

Aussi Dieu ne leur promet que ces sortes de biens, les plus naturels et les plus solides. Il ne leur parle ni d'or, ni d'argent, ni de pierreries, ni de meubles précieux, encore moins des autres richesses plus dépendantes de l'artifice et de l'industrie des hommes : mais il dit qu'il enverra les pluies en leur saison, que la terre produira des grains en abondance, que les arbres seront chargés de fruits, que la moisson, la vendange, les semailles se suivront sans interruption. Il leur promet une nourriture suffisante, un sommeil tranquille, la sûreté, la paix, et même la victoire sur leurs ennemis. Il ajoute que son regard favorable les fera croître et multiplier : et ailleurs, que sa bénédiction rendra leurs familles nombreuses, qu'il bénira leurs troupeaux, leurs bergeries, leurs greniers, leurs celliers et les ouvrages de leurs mains. Voilà les biens temporels que Dieu permet aux hommes d'attendre de lui.

CHAPITRE IX

Arts et métiers.

Je ne connais pas de peuple qui se soit plus entièrement adonné à l'agriculture que les Israélites. Les Egyptiens et les Syriens y joignirent les manufactures, la navigation et le commerce, surtout les Phéniciens, qui, se trouvant trop serrés sur la côte depuis que les Israélites les eurent chassés de leurs terres, furent obligés de vivre d'industrie, et d'être comme les courtiers et les facteurs de toutes les autres nations. Les Grecs les imitèrent, et ils réussirent principalement dans les arts; au contraire, les Romains méprisèrent les métiers, et s'adonnèrent au commerce. Pour les Israélites, leur terre suffisait pour les nourrir, et les côtes de la mer étaient occupées, pour la plupart, par les Philistins et les Chananéens, qui sont les Phéniciens. Il n'y avait que la tribu de Zabulon, dont le partage, étant sur la mer, l'invita au trafic : ce qui semble être marqué dans les bénédictions de Jacob et de Moïse.

Je ne vois pas non plus qu'ils s'appliquassent aux manufactures. Ce n'est pas que les arts ne fussent inventés, la plupart sont plus anciens que le déluge; et il paraît que les Israélites ne manquaient pas d'excellents ouvriers, au moins du temps de Moïse; Béséléel et Ooliab, qui firent le tabernacle et tout ce qui était nécessaire pour le service de Dieu, en sont un illustre exemple. Il est étonnant combien ils avaient d'arts très-différents et très-difficiles. Ils savaient fondre et travailler les métaux; ils savaient tailler et graver les pierres précieuses; ils étaient menuisiers, tapissiers, brodeurs et parfumeurs.

Entre ces arts, il y en a deux que j'admire principalement : la taille des pierres et la fonte des figures telles qu'étaient les chérubins de l'arche, et le veau d'or qui fut fait dans ce même temps. Ceux qui ont tant soit peu de connaissance des arts savent combien il faut de talent et de machines pour ces ouvrages. Si dès lors on les avait trouvées, on avait déjà bien raffiné, même dans les arts qui ne servent qu'à l'ornement, et si on en avait quelque secret pour faire les mêmes choses plus facilement et avec moins d'appareil, c'était une plus grande perfection. Ce qui, soit dit en passant, peut montrer que cette antiquité si éloignée n'était pas grossière et ignorante, comme plu-

sieurs s'imaginent; aussi le monde avait déjà plus de deux mille cinq cents ans du temps de Moïse.

Mais, soit que les deux fameux ouvriers dont nous avons parlé eussent été instruits par les Egyptiens, ou que leur science fût miraculeuse et inspirée de Dieu, comme l'Ecriture semble le dire, il ne paraît pas qu'ils aient eu des successeurs, ni que jusqu'au temps des rois il y ait eu des Israélites artisans de profession, qui travaillassent pour le public. Au commencement du règne de Saül, il est marqué qu'il n'y avait aucun ouvrier qui sût forger le fer dans tous les pays des Israélites, et qu'ils étaient réduits à aller chez les Philistins, même pour aiguiser les outils qui servent au labourage. Il est vrai que c'était un effet de l'oppression des Philistins, pour les empêcher de fabriquer des armes. Mais plusieurs années après, David fut obligé dans sa fuite de prendre l'épée de Goliath, qui devait être un peu pesante pour lui, et de la tirer du tabernacle de Dieu, où elle était suspendue comme un monument éternel de sa victoire. Cela me fait croire que l'on ne trouvait point d'armes à acheter.

Il y a apparence aussi que l'on ne vendait pas de pain, puisque dans la même occasion le prêtre Abimélech fut réduit à donner à David des pains de proposition : ce qui montre encore que l'on ne gardait guère de pain dans les maisons, peut-être à cause de la chaleur du pays : aussi la magicienne à qui Saül s'adressa lui fit du pain tout exprès, quand elle lui donna à manger pour le remettre de sa faiblesse. Chacun avait son four dans sa maison, puisque la loi menace comme d'un grand malheur de réduire le peuple à une telle famine, que dix femmes cuiront leur pain à un même four. A Rome il n'y eut des boulangers que l'an 580 de sa fondation.

Si l'on entrait dans le détail des métiers, on trouverait que la plupart étaient inutiles aux Israélites. Leur vie simple et la douceur de leur climat les exemptaient de ce grand attirail d'objets dont nous ne croyons pas pouvoir nous passer, et dont notre mollesse et notre vanité nous embarrassent, plutôt qu'un besoin effectif ; et quant aux choses véritablement nécessaires, il y en avait peu qu'ils ne sussent faire eux-mêmes. Tout ce qui sert à la nourriture se faisait dans les maisons. Les femmes faisaient le pain et préparaient à manger : elles filaient la laine, fabriquaient les étoffes et faisaient les habits; les hommes faisaient le reste.

Homère décrit le bonhomme Eumée se faisant lui-même

des souliers, et dit qu'il avait bâti les étables magnifiques des troupeaux qu'il nourrissait. Ulysse lui-même avait bâti sa maison, et dressé avec beaucoup d'art ce lit dont la structure servit à le faire connaître de sa femme. Quand il partit de chez Calypso, ce fut lui seul qui bâtit et équipa son vaisseau. On voit par là l'esprit de cette antiquité. C'était un honneur de savoir faire soi-même toutes les choses si utiles à la vie, et de ne dépendre de personne ; c'est ce qu'Homère appelle le plus souvent science et sagesse. Or l'autorité d'Homère (car il faut le dire une fois) me paraît très-grande en tout ceci. Il vivait du temps du prophète Elie (900 ans avant J.-C.), vers la côte de l'Asie Mineure; et tout ce qu'il décrit des mœurs des Grecs et des Troyens a un rapport merveilleux avec ce que l'Ecriture nous apprend des mœurs des Hébreux et des autres Orientaux, sinon que les Grecs, comme moins anciens, étaient moins polis.

Mais, quoi qu'il en soit des temps précédents, il est certain que David laissa dans son royaume un grand nombre d'artisans de toutes sortes, entre autres des maçons, des charpentiers, des forgerons, des orfévres, c'est-à-dire de tous les ouvriers qui travaillent sur le bois, la pierre et les métaux. Et, afin que l'on ne croie pas que ce fussent des étrangers, il est dit que Salomon choisit de tout Israël trente mille ouvriers, et qu'il avait quatre-vingt mille carriers dans les montagnes. Il est vrai qu'il emprunta des ouvriers au roi de Tyr, avouant que ses sujets ne savaient pas si bien couper le bois que les Sidoniens, et qu'il fit venir un excellent fondeur, nommé Hiram, pour faire les vaisseaux sacrés.

Depuis la division des royaumes, le luxe étant augmenté, il est à croire qu'il y eut toujours beaucoup d'artisans. Je vois dans la généalogie de la tribu de Juda un lieu nommé la Vallée des artisans, parce que, dit l'Ecriture, il y en avait. J'y vois une famille d'ouvriers de fin lin, et une autre de potiers, qui travaillaient pour le roi et demeuraient dans ses jardins. Tout cela montre l'honneur que l'on rendait aux arts, et le soin que l'on avait de conserver la mémoire de ceux qui s'y appliquaient. Le prophète Isaïe, entre ses menaces contre Jérusalem, prédit que Dieu lui ôtera les gens savants dans les arts; et quand elle fut prise, il est dit plusieurs fois qu'on enleva jusqu'aux artisans. Mais une preuve qu'ils n'eurent jamais de grandes manufactures, c'est que le prophète Ezéchiel, décrivant l'affluence des marchandises qui venaient de Tyr, n'y fait

apporter de la terre de Juda et d'Israël que du pur froment, de l'huile, de la résine et du baume, toutes marchandises que la terre même produisait.

Voilà quelles étaient les occupations des Israélites, et comment ils subsistaient. Venons encore à quelque chose de particulier, et décrivons, autant qu'il sera possible, leurs habits, leurs logements, leurs meubles, leur nourriture; et toute leur manière de vivre. Ils se levaient matin, comme il est marqué dans l'Ecriture en une infinité de lieux, c'est-à-dire toutes les fois qu'il est parlé de quelque action tant soit peu importante. De là vient que, dans leur style, se lever matin signifie en général faire une chose avec soin et avec affection; et c'est ainsi qu'il est dit si souvent que Dieu s'est levé matin pour envoyer à son peuple des prophètes et l'exhorter à la pénitence. C'est une suite du travail de la campagne; aussi les Grecs et les Romains suivaient-ils la même coutume. Ils se levaient de grand matin, et travaillaient jusqu'au soir; ils se baignaient, soupaient ensuite, et se couchaient de bonne heure.

CHAPITRE X

Leurs habits.

Quant aux habits de Israélites, on ne peut en savoir la forme exactement. Ils ne faisaient point de figures pour représenter des hommes, et on ne s'instruit bien de ces sortes de choses que par les yeux; mais on les peut deviner par les images qui nous restent des Grecs et des autres anciens. Pour les peintures modernes, la plupart ne servent qu'à nous en donner de fausses idées. Je ne parle pas seulement de ces peintures où tous les personnages, de quelque temps et de quelque pays qu'ils soient, sont habillés comme ceux que le peintre avait accoutumé de voir, c'est-à-dire comme les Français ou les Allemands étaient il y a deux à trois cents ans: je parle des ouvrages des plus grands peintres, excepté Raphaël, Poussin et quelque peu d'autres qui ont bien étudié l'antiquité et les mœurs de chaque temps, ou, comme ils disent, le costume. Tout le reste des peintres n'y ont point entendu d'autre finesse que de peindre les Levantins tels qu'ils les voyaient à Venise et autres ports d'Italie, et, pour les histoires du Nouveau Testament, les Juifs, comme ceux de leur pays. Cependant, comme la plupart des figures de l'histoire sainte sont copiées sur ces sortes d'originaux, nous en avons

pris les impressions dès l'enfance ; et nous sommes accoutumés à nous représenter les patriarches avec des turbans et des barbes jusqu'à la ceinture, et les pharisiens de l'Evangile avec des chaperons et des gibecières. Il n'y a pas grand mal à se tromper à tout cela ; mais il vaut encore mieux ne s'y point tromper s'il est possible.

Les anciens étaient d'ordinaire vêtus de long, comme sont encore la plupart des peuples du monde, et comme nous étions nous-mêmes en France il n'y a que deux cents ans. C'est bien plus tôt fait de se couvrir tout d'un coup, que de vêtir chaque partie du corps l'une après l'autre : et les grandes draperies ont plus de dignité et de vraie beauté. Dans les pays chauds, on a toujours porté des habits larges ; et on s'est peu mis en peine de couvrir les bras ou les jambes, ni de porter d'autres chaussures que des semelles diversement attachées. Ainsi les habits n'avaient presque point de façon ; ce n'étaient que des pièces d'étoffes que l'on faisait de la grandeur et de la figure que devait avoir l'habit ; il n'y avait rien à tailler et peu à coudre ; ils avaient même l'art de faire sur le métier des robes à manches tout d'une pièce sans couture, comme était la tunique de Jésus-Christ.

Les modes ne changeaient point, comme elles ne changent point encore dans tout le Levant. En effet, puisque les habits sont faits pour couvrir le corps, et que tous les corps humains sont semblables en tous les temps, il n'y a point de raison à cette prodigieuse variété d'habits, et à ces changements si fréquents auxquels nous sommes accoutumés. Il est raisonnable d'y chercher ce qui est le plus commode, afin que le corps soit suffisamment couvert pour les injures de l'air, suivant le pays et la saison, et qu'il ait une liberté entière de tous ses mouvements. On doit avoir égard à la bienséance selon l'âge, le sexe et la profession. On peut même penser à la beauté des habits, pourvu que sous ce prétexte on ne se charge pas d'ornements incommodes, et que l'on se contente, comme les anciens, des couleurs agréables et des draperies naturelles. Mais quand on a une fois trouvé le commode et le beau, on ne devrait jamais changer.

Aussi ne sont-ce pas les gens les plus sages qui inventent les modes nouvelles : ce sont les femmes et les jeunes gens, aidés par des marchands et des ouvriers ignorants qui n'ont d'autre vue que leur intérêt. Cependant ces bagatelles ont des conséquenses très-sérieuses ; la dépense que causent

les ornements superflus et les changements de modes est très-grande pour la plupart des gens de condition médiocre. C'est une source de querelles entre les personnes âgées et les jeunes gens : le respect pour les temps passés en est fort diminué. Les jeunes gens en qui l'imagination domine, voyant les portraits de leurs grands-pères avec des habillements dont tout le ridicule paraît parce que les yeux n'y sont pas accoutumés, ont peine à se figurer qu'ils fussent bien sages, et que leurs maximes soient bonnes à suivre. Enfin ceux qui se piquent de propreté sont obligés de se faire de leurs habits une occupation considérable, et une étude qui ne sert pas assurément à leur élever l'esprit, ni à les rendre capables de grandes choses.

Comme les anciens ne changeaient point de modes, les riches avaient toujours grande quantité d'habits en réserve, et n'étaient jamais exposés à attendre un habit neuf, ou à le faire faire à la hâte. Il se trouva dans la garde-robe de Lucullus cinq mille chlamydes, qui étaient une espèce de manteau de guerre ; on peut juger par là du reste. Il était ordinaire de faire des présents d'habits : et alors on en donnait deux paires, afin qu'il y eût de quoi changer, et que l'un pût être porté pendant qu'on laverait l'autre ; c'était comme nos chemises.

Les étoffes étaient la plupart de laine. En Egypte et en Syrie on en portait aussi de fin lin, de coton et de bysse, plus fin que tout le reste. Ce bysse, dont il est tant parlé dans l'Ecriture, est une espèce de soie d'un jaune doré, fournie par de grandes coquilles. Pour notre soie produite par les vers à soie, elle était encore inconnue du temps des Israélites, et l'usage n'en est devenu fréquent au delà des Indes que plus de cinq cents ans après Jésus-Christ. La beauté des habits consistait dans la finesse des étoffes ou dans la couleur. Les plus estimées étaient le blanc, la pourpre rouge ou violette ; et il semble que le blanc fût la couleur la plus ordinaire chez les Israélites, aussi bien que chez les Grecs et les Romains, puisque Salomon dit : Que nos habits soient toujours blancs, pour dire : Soyez toujours propres. En effet, rien n'est plus simple que de se servir de la laine et du lin tels que la nature les produit, et sans teinture. Les jeunes garçons et les filles portaient des habits bigarrés de diverses couleurs. Telle était la robe de Joseph dont ses frères le dépouillèrent quand ils le vendirent, et telles étaient du temps de David les robes des filles des rois.

Les ornements des habits étaient des franges ou des bor-

dures de pourpre et de broderies, et quelques agrafes d'or ou de pierreries aux endroits où elles étaient nécessaires. La magnificence consistait à changer souvent d'habits, et à n'en porter que de bien nets et de bien entiers. Au reste, on ne doutera point que les Israélites ne fussent vêtus bien simplement, si l'on considère combien les habits des Grecs et des Romains étaient simples, même dans les temps de leur plus grand luxe. On peut voir les statues antiques, la colonne Trajane et les autres bas-reliefs.

Les habits dont l'Ecriture parle d'ordinaire sont la tunique et le manteau ; l'habit grec et l'habit romain ne consistaient aussi que dans ces deux pièces. La tunique était large pour laisser la liberté de tous les mouvements dans le travail ; ils la laissaient lâche quand ils étaient en repos ; mais quand ils voulaient agir ou marcher, ils la serraient d'une ceinture. De là vient cette phrase si fréquente dans l'Ecriture : Lève-toi, ceins tes reins, et fais cela. Il était commandé aux Israélites de porter aux coins de leurs manteaux des houppes violettes, pour se rendre continuellement attentifs à la loi de Dieu. Ils avaient la tête couverte d'une espèce de tiare, comme celle des Perses et des Chaldéens, puisque c'était une marque de deuil d'aller tête nue, et ils portaient des cheveux, puisque se raser la tête était une marque de deuil. Pour la barbe, il est bien certain qu'ils la portaient longue, par l'exemple des ambassadeurs que David envoya au roi des Ammonites, et que ce roi mal conseillé fit raser à moitié, pour leur faire affront : en sorte qu'ils furent obligés de demeurer quelque temps à Jéricho pour laisser recroître leur barbe avant d'oser se montrer. Il leur fit aussi couper leurs habits à moitié, ce qui fait voir qu'ils les portaient assez longs.

Ils se baignaient souvent, comme on le fait encore dans les pays chauds ; ils se lavaient encore plus souvent les pieds, parce que, ne portant que des sandales, ils ne pouvaient marcher sans amasser de la poussière. De là vient que l'Ecriture parle tant de laver les pieds, en rentrant dans la maison, en se mettant à table et en se couchant. Or, comme l'eau dessèche la peau et le poil, ils s'oignaient d'huile simple ou mêlée de drogues aromatiques : c'est ce qu'ils appelaient ordinairement onguent. On en use encore dans les Indes.

On voit en plusieurs endroits de l'Ecriture comment les femmes s'habillaient et se paraient. Dieu, reprochant à Jérusalem ses infidélités sous la figure d'un époux qui a tiré

sa femme de la dernière misère pour la combler de biens, dit par le prophète Ezéchiel : qu'il lui a donné des étoffes très-fines et de divers couleurs, une ceinture de soie, des souliers violets, des pendants d'oreilles et une couronne, ou plutôt une mitre, comme les femmes syriennes en portaient encore longtemps après, qu'il l'a ornée d'or, d'argent et des étoffes les plus précieuses. Quand Judith se para pour aller trouver Holopherne, il est dit qu'elle se lava et s'oignit, qu'elle arrangea ses cheveux et mit une mitre sur sa tête ; qu'elle prit ses habits de joie, chaussa ses sandales, et s'orna de bracelets, de pendants d'oreilles et de bagues. Enfin on ne peut désirer un plus grand détail de ces ornements de femme que celui que nous lisons dans Isaïe lorsqu'il reproche aux filles de Sion leur luxe et leur vanité : aussi la corruption était-elle montée à son plus haut point.

CHAPITRE XI

Leurs meubles et leurs maisons.

Il faut beaucoup moins de meubles dans les pays chauds que dans les nôtres ; et la simplicité des Israélites dans tout le reste donne sujet de croire qu'ils en avaient peu. La loi parle souvent de vaisseaux de bois et de terre ; et la vaisselle de terre était fort commune chez les Grecs et chez les Romains, avant que le luxe les eût gagnés. Il en est parlé dans le dénombrement des rafraîchissements qui furent amenés à David pendant la guerre d'Absalon. On voit les meubles qui étaient estimés les plus nécessaires dans ces paroles de la Sunamite qui logea le prophète Elisée : Faisons, disait-elle à son mari, une petite chambre pour cet homme de Dieu, et y mettons un lit, une table, un siége et un chandelier. Leurs lits n'étaient que des couchettes, sans courtines et sans rideaux, si ce n'est de ces pavillons légers que les Grecs nommaient conopées, parce qu'ils servaient a garantir des cousins. Les plus magnifiques étaient des lits d'ivoire, comme le prophète Amos reproche aux riches de son temps ; et les plus délicats en faisaient l'enfonçure bien molle, les garnissaient d'étoffes précieuses, et les arrosaient d'eau de senteur. On rangeait les lits contre la muraille, puisqu'il est dit que le roi Ezéchias, ayant ouï la menace de sa mort prochaine, se tourna vers la muraille pour pleurer.

Le chandelier dont il est parlé dans les meubles d'Eli-

sée était apparemment un de ces grands chandeliers qui se posaient à terre pour porter une ou plusieurs lampes. Jusqu'alors et longtemps depuis, c'est-à-dire même du temps des Romains, on ne brûlait que de l'huile pour éclairer. De là vient qu'il est si d'ordinaire dans l'Ecriture de nommer lampe tout ce qui éclaire le corps ou l'esprit, ce qui dirige, ce qui réjouit. Il n'y a pas d'apparence qu'ils eussent de tapisseries dans leurs maisons: on n'en use point dans les pays chauds, parce que les murailles nues sont plus fraîches: on s'y sert seulement de tapis de pied, pour s'asseoir et se coucher: il en est parlé dans Ezéchiel à l'occasion des marchandises que les Arabes apportaient à Tyr. Il est aussi parlé de tapis à propos des rafraîchissements que l'on apporta à David; ce qui peut faire croire que les Israélites s'en servaient en campagne, car dans les maisons ils avaient des siéges.

Leurs maisons étaient différentes des nôtres en tout ce que l'on voit encore dans les pays chauds. Les toits y sont en terrasses, les fenêtres ne se ferment qu'avec des jalousies ou des rideaux: il n'y a point de cheminées; on loge par le bas, et de plain-pied tant qu'on le peut.

Que les toits fussent plats dans la terre d'Israël et aux environs, il y en a bien des preuves dans l'Ecriture. Rahab cacha les espions de Josué sur le toit de sa maison. Quand Samuel déclara à Saül que Dieu l'avait choisi pour roi, il le fit coucher la nuit sur le toit; ce qui est encore ordinaire dans les pays chauds. David se promenait sur le toit de son palais quand il vit Bethsabée qui se lavait. Absalon fit dresser une tente sur le toit du même palais quand il insulta si audacieusement son père: cette action était comme une prise de possession du royaume, et il fallait la rendre publique pour montrer que sa révolte était sans retour. On montait sur les toits dans les grandes alarmes, comme on voit par deux passages d'Isaïe. Tout cela fait voir la raison de la loi, qui ordonnait de faire tout autour des toits un mur d'appui, de peur que quelqu'un ne se tuât en tombant, et fait comprendre cette expression de l'Evangile: Ce qui vous a été dit à l'oreille, publiez-le sur les toits. Chaque maison était un échafaud dressé pour quiconque voulait se faire entendre de loin.

Les treillis des fenêtres sont marqués dans les Proverbes, dans les Cantiques de Salomon, et dans l'histoire de la mort d'Ochosias, roi d'Israël. Quand le roi Joachim brûla le livre que Jérémie avait écrit par ordre de Dieu, il était dans son

appartement l'hiver, assis devant un brasier de charbon allumé. On peut juger de là qu'ils n'avaient point de cheminées, qui sont, en effet, des inventions des pays froids; dans les pays chauds on se contente d'avoir des fourneaux pour la cuisine. Ils se servaient beaucoup de pierre pour bâtir, principalement à Jérusalem, où elle était très-commune, et ils savaient la tailler en fort grandes pièces. Il est parlé, dans les édifices de Salomon, de pierres de huit à dix coudées, qui sont douze à quinze pieds; par pierres précieuses on entend sans doute divers marbres.

La beauté de leurs bâtiments consistait moins en des ornements placés à quelques endroits que dans la forme entière, dans la taille et la liaison des pierres; ils avaient grand soin que tout fût bien uni et bien dressé au plomb, à l'équerre et au niveau. C'est ainsi qu'Homère parle des bâtiments qu'il loue; et on admire encore cette espèce de beauté aux bâtiments des anciens Egyptiens. Les Israélites employaient des bois odoriférants, comme le cèdre et le cyprès, pour revêtir en dedans les bâtiments les plus riches, en faire des lambris et des colonnes. On le voit par le temple et par les palais de Salomon. David dit qu'il habite une maison de cèdre, pour dire qu'il est logé magnifiquement.

CHAPITRE XII

Leur nourriture.

Pour ce qui regarde la table, les Israélites mangeaient assis, comme les Grecs du temps d'Homère; et il est nécessaire de l'observer, pour distinguer le temps; car dans la suite, c'est-à-dire depuis le règne des Perses, ils mangeaient couchés sur des lits, comme les Perses et les autres Orientaux, de qui les Grecs et les Romains en prirent aussi la coutume. Les gens reglés mangeaient après avoir travaillé, et assez tard. C'est pourquoi manger et boire le matin signifient dans l'Ecriture le désordre et la débauche. Leur nourriture était simple; pour l'ordinaire ils ne parlaient que de manger du pain et boire de l'eau : d'où vient que le mot de pain se prend communément dans l'Ecriture pour toutes sortes de viandes. Ils ne faisaient que rompre le pain sans le couper, parce qu'ils ne se servaient que de petits pains longs et minces, comme on fait encore en plusieurs pays. La première faveur que Booz accorda à Ruth fut de boire de la même eau dont buvaient ses gens, de venir manger avec eux, de tremper son pain dans du vinaigre; et

l'on voit, par les compliments qu'elle lui fit, que cette faveur n'était pas petite.

On peut juger de leurs vivres les plus ordinaires par les rafraîchissements que David reçut en diverses rencontres d'Abigaïl, de Siba et de Berzellaï, et par les provisions qu'apportèrent ceux qui le vinrent trouver à Hébron. Les choses qui y sont marquées sont du pain et du vin, du blé et de l'orge, de la farine de l'un et de l'autre, des fèves et des lentilles, des pois chiches, des raisins secs, des figues sèches, du miel, du beurre, de l'huile, des moutons, des bœufs et des veaux gras. Il y a dans ce dénombrement beaucoup de grains et de légumes; c'était aussi la nourriture la plus ordinaire des anciens Egyptiens; c'était celle des Romains dans les meilleurs temps, et lorsqu'ils s'adonnaient le plus à l'agriculture. On sait d'où viennent les noms illustres de Fabius, de Pison, de Cicéron, de Lentulus. On voit l'usage que les Israélites faisaient du lait par ce conseil du Sage : Que le lait de tes chèvres te suffise pour ta nourriture et pour les besoins de ta maison.

Quoiqu'il leur fût permis de manger du poisson, je ne vois point qu'il en soit parlé que dans les derniers temps. On croit que les anciens le méprisaient comme une nourriture trop délicate et trop légère pour des hommes robustes ; aussi n'en est-il point question dans Homère, ni dans ce que les Grecs ont écrit des temps héroïques. On ne voit point non plus chez les Hébreux de sauces ni de ragoûts. Leurs festins étaient composés de viandes solides et grasses, et ils comptaient pour les plus grandes délices le lait et le miel. En effet, avant que le sucre eût été apporté des Indes, on ne connaissait rien de plus agréable au goût que le miel; on y confisait les fruits, et on en mêlait aux pâtisseries les plus friandes : au lieu de lait on nomme souvent le beurre, c'est-à-dire la crème, qui en est le plus délicat. Les offrandes ordonnées par la loi montrent que dès le temps de Moïse ils avaient diverses sortes de pâtisseries, les unes pétries à l'huile, les autres frites dans l'huile.

C'est ici le lieu de parler de la distinction des viandes permises ou défendues par la loi. Il n'était pas particulier aux Hébreux de s'abstenir de certains animaux par principe de religion; les peuples voisins en usaient de même. Les Syriens et les Egyptiens ne mangeaient pas de poisson, et quelques-uns ont cru que c'était par superstition que les anciens Grecs s'en abstenaient. Les Egyptiens de Thèbes ne mangeaient point de mouton, parce qu'ils ado-

raient Ammon sous la figure d'un bélier; mais ils tuaient des chèvres; ailleurs ils s'abstenaient de chèvres, et immolaient des moutons. Les sacrificateurs égyptiens s'abstenaient de toutes les viandes et de toutes les boissons apportées du dehors, et quant à ce qui croissait dans le pays, outre le poisson, ils s'abstenaient des bêtes qui ont le pied rond ou partagé en plusieurs doigts, ou qui n'ont point de cornes, et des oiseaux carnassiers; plusieurs ne mangeaient de rien qui eût eu vie; et dans leur temps de purification, ils s'abstenaient même des œufs, et de toutes les herbes et légumes. Tous les Egyptiens, en général, ne mangeaient point de fèves. Ils tenaient le pourceau pour immonde; quiconque en avait touché un, même en passant, allait se laver avec ses habits. Platon, dans sa République, met la nourriture des pourceaux au rang des choses superflues que le luxe a introduites; en effet, ils ne rendent aucun service, et ne sont d'usage que pour la table. Tout le monde sait qu'encore aujourd'hui les bramines des Indes ne mangent et ne tuent aucune espèce d'animaux. Il est certain qu'ils vivent ainsi depuis plus de deux mille ans.

La loi de Moïse n'avait donc rien de nouveau ni d'extraordinaire en ce point; mais elle était nécessaire pour retenir le peuple dans des bornes raisonnables, l'empêchant d'imiter les superstitions de ses voisins, sans lui donner toutefois une liberté entière dont il aurait pu abuser. Car cette abstinence de certaines viandes était utile et pour la santé et pour les mœurs; ce n'était pas seulement pour dompter leur esprit indocile que Dieu leur imposait ce joug, c'était encore pour les détourner des choses nuisibles. Il leur était défendu de manger du sang et de la graisse : l'un et l'autre est difficile à digérer; et, quoique des gens robustes et laborieux comme nos Israélites en dussent être moins incommodés que d'autres, il valait mieux, ayant à choisir, leur donner la meilleure nourriture. La chair de porc est aussi fort pesante à l'estomac. Il en est de même des poissons qui n'ont point d'écaille; leur chair est huileuse et grasse, soit qu'elle soit délicate comme celle des anguilles; soit qu'elle soit dure comme celle des thons, des baleines et des autres cétacés. L'on peut ainsi rendre des raisons naturelles de la plupart de ces défenses, comme saint Clément Alexandrin a remarqué.

Quant aux raisons morales, les spirituels ont toujours compté la gourmandise pour le vice qu'il fallait combattre



le premier, comme étant la source de la plupart des autres. Les philosophes socratiques ont fort recommandé la sobriété, jusque-là que Platon ne croyait pas qu'il y eût rien à faire en Sicile pour la correction des mœurs, tant qu'on y ferait tous les jours deux grands repas. On croit que le but de l'abstinence de Pythagore était de rendre les hommes justes et désintéressés, en les accoutumant à vivre de peu. Or une des branches principales de la gourmandise est le désir de la variété des viandes. La trop grande quantité dégoûte bientôt; mais comme la diversité est infinie, le désir en est insatiable. Tertullien a renfermé toutes ces raisons dans ce passage : *Si la loi retranche quelques viandes, et déclare immondes des animaux qui ont été bénis autrefois, comprenez le dessein d'exercer ces hommes à la tempérance, et reconnaissez le frein que l'on impose à cette gourmandise qui regrettait les concombres et les melons d'Egypte en mangeant le pain des anges. Reconnaissez que l'on prévient en même temps les compagnes de la gourmandise, qui sont le luxe et l'impureté. C'est encore afin d'éteindre en partie l'amour de l'argent, lui ôtant le prétexte de la nécessité de la subsistance. Enfin c'est pour dresser l'homme plus aisément à jeûner pour Dieu, en l'accoutumant à peu de viandes, et à des viandes peu recherchées.*

CHAPITRE XIII

Purifications.

Les purifications ordonnées par la loi avaient les mêmes fondements que la distinction des viandes. Les peuples voisins en pratiquaient de semblables, entre autres les Egyptiens, chez qui les sacrificateurs se rasaient tous les trois jours, et se lavaient tout le corps deux fois la nuit, et deux ou trois fois le jour. Les purifications légales des Israélites étaient utiles pour la santé et pour les mœurs. La netteté du corps est un symbole de la pureté de l'âme, et de là vient que quelques saints, par esprit de pénitence, ont affecté d'être malpropres pour se rendre plus méprisables, et faire mieux paraître au dehors l'horreur qu'ils avaient de leurs péchés. De là vient encore que la purification extérieure est appelée, dans l'Ecriture, sanctification, parce qu'elle rend sensible la pureté intérieure avec laquelle on doit s'approcher des choses saintes. On peut même dire que la propreté est un effet naturel de la vertu, puisque la saleté ne vient, pour l'ordinaire, que de paresse et de bassesse de cœur.

La netteté, d'ailleurs, est nécessaire pour entretenir la santé et prévenir les maladies, surtout dans les pays chauds; aussi les hommes y sont naturellement plus propres : la chaleur invite à se dépouiller, à se baigner, et à changer souvent d'habits, au lieu que dans les pays froids on craint l'eau et l'air, on est plus engourdi et plus paresseux. Il est certain que la saleté où vivent parmi nous la plupart des petites gens, surtout les plus pauvres, et dans les villes, cause ou entretient plusieurs maladies; que serait-ce dans les pays chauds, où l'air se corrompt plus aisément et où les eaux sont plus rares! De plus, les anciens se servaient peu de linge, et la laine n'est pas si facile à nettoyer.

Admirons ici la sagesse et la bonté de Dieu, qui avait donné à son peuple des lois utiles en tant de manières, puisqu'elles servaient tout ensemble à l'accoutumer à l'obéissance, à l'éloigner de la superstition, à régler ses mœurs, et à conserver sa santé. C'est ainsi que dans la structure des animaux et des plantes nous voyons tant de parties qui servent à plusieurs usages. Or il était important que les préceptes de propreté fissent partie de la religion, parce que, regardant le dedans des maisons et les actions les plus secrètes de la vie, il n'y avait que la crainte de Dieu qui pût les faire observer. Cependant, par ces choses sensibles, Dieu formait la conscience et accoutumait à reconnaître que rien ne lui est caché, et qu'il ne suffit pas d'être pur aux yeux des hommes. Tertullien prend ainsi ces sortes de lois quand il dit : *Même dans le commerce de la vie et de la conduite des hommes, au dedans et au dehors, il a tout déterminé, jusqu'à prendre soin de leur vaisselle; afin que, rencontrant partout ces préceptes de la loi, ils ne pussent être un moment sans regarder Dieu.* Et ensuite : *Pour aider cette loi, plutôt favorable que pesante, la même bonté de Dieu a aussi envoyé des prophètes qui enseignaient ces maximes dignes de lui : Otez la malice de vos âmes,* etc.; de sorte que le peuple était suffisamment instruit de la fin et de toute la signification de ces cérémonies et de ces pratiques sensibles.

Voilà le fondement des lois qui ordonnent de se baigner et de laver ses habits après avoir touché un corps mort ou un animal immonde, et en plusieurs autres rencontres. De là vient la purification des vases par l'eau ou par le feu, des maisons où il paraissait quelque corruption, des femmes après leurs couches, et la séparation des lépreux, quoique

la lèpre blanche, qui est la seule dont parle l'Ecriture, soit plutôt une difformité qu'une maladie.

C'étaient les prêtres qui séparaient les lépreux, qui jugeaient les autres impuretés légales, et prescrivaient les diverses purifications. Ainsi ils faisaient une partie de la médecine; et, quoiqu'il soit quelquefois parlé de médecins dans l'Ecriture, on peut croire que c'étaient des chirurgiens, car chez les anciens ces professions n'étaient point distinguées. Il en est parlé dans la loi, quand elle condamne celui qui a blessé un homme à payer les salaires des médecins; et ailleurs il est fait mention de bandages, d'emplâtres, d'onguents; mais non, que je sache, de purgations et de diète. Le roi Asa ayant la goutte, est blâmé d'avoir eu trop de confiance en l'art des médecins. Peut-être les Israélites suivaient-ils encore les mêmes maximes que les Grecs des temps héroïques, dont les médecins, au rapport de Platon, ne s'appliquaient qu'à panser les plaies par des remèdes topiques, sans prescrire de régime, supposant que les autres maux seraient aisément prévenus ou guéris par la bonne constitution et la conduite raisonnable des malades; pour les blessures, il est difficile qu'il n'en arrive par divers accidents, ne fût-ce que dans le travail.

Les Israélites fuyaient le commerce des étrangers, et c'était une suite de ces lois pour les purifications et le choix des viandes; car, quoique la plupart des peuples voisins eussent des coutumes approchantes, elles n'étaient pas les mêmes. Ainsi un Israélite avait toujours droit de présumer que l'étranger qu'il rencontrait avait mangé du porc ou des victimes offertes aux idoles, ou touché quelque bête immonde. De là vient qu'il n'était permis ni de manger avec eux, ni d'entrer dans leurs maisons. Et cette séparation était encore utile pour les mœurs, servant comme de barrière contre la trop grande fréquentation avec les étrangers, qui est toujours pernicieuse au commun des hommes, et qui l'était encore plus alors, à cause de l'idolâtrie. Les Egyptiens étaient fort attachés à cette maxime; l'Ecriture marque qu'ils ne mangeaient point avec les Hébreux, et Hérodote témoigne qu'ils ne voulaient ni baiser un Grec, ni se servir de son couteau ou de sa vaisselle. Encore aujourd'hui les mahométans ont plusieurs pratiques semblables; mais ceux qui en ont le plus, et qui y sont attachés avec le plus de superstition, sont les Indiens.

Les Israélites ne s'éloignaient pas toutefois également de toutes sortes d'étrangers, quoiqu'ils les comprissent tous

sous le nom de Goïm ou de Gentils. Ils abhorraient tous les idolâtres, particulièrement les incirconcis, car ils n'étaient pas les seuls qui pratiquassent la circoncision; elle était en usage chez tous les descendants d'Abraham, comme les Ismaélites, les Madianites et les Iduméens, chez les Ammonites et les Moabites, descendus de Lot. Les Egyptiens mêmes, quoique leur origine n'eût rien de commun avec les Hébreux, regardaient la circoncision comme une purification nécessaire, et tenaient les incirconcis pour immondes. Quant aux Israélites, ils souffrirent les incirconcis qui adoraient le vrai Dieu, jusqu'à leur permettre d'habiter dans la terre sainte, pourvu qu'ils observassent la *loi de* la nature et l'abstinence du sang; mais s'ils se faisaient circoncire, ils étaient réputés enfants d'Abraham, et par conséquent obligés à observer toute la loi de Moïse. Les rabbins nomment ces derniers prosélytes de justice, et ils nomment prosélytes d'habitation les fidèles incirconcis, qu'ils appellent autrement Noachides, comme n'étant obligés qu'aux préceptes que Dieu donna à Noé au sortir de l'arche. Du temps de Salomon, il se trouva plus de cent cinquante mille prosélytes dans la terre d'Israël.

De tous les étrangers, ceux que les Israélites devaient plus fuir étaient les nations maudites descendues de Chanaan, que Dieu leur avait commandé d'exterminer. Je ne vois que ceux-là, comme j'ai déjà dit, avec qui il leur fût défendu de contracter des mariages. Moïse épousa une Madianite. Booz est loué d'avoir épousé Ruth, Moabite. La mère d'Absalon était fille du roi de Gessur. Amasa était fils d'un Ismaélite et d'Abigaïl, sœur de David. Salomon épousa la fille du roi d'Egypte dès le commencement de son règne, dans le temps où il était le plus agréable à Dieu : ainsi ce que l'Ecriture dit ensuite pour blâmer ses mariages avec les étrangères, se doit entendre des Chananéennes, et de ce qu'au lieu de convertir les autres, il avait eu pour elles des complaisances criminelles, jusqu'à adorer leurs idoles.

A plus forte raison les mariages étaient libres entre tous les Iraélites, et il n'était point nécessaire de se marier chacun dans sa tribu, comme l'ont cru plusieurs, même des Pères de l'Eglise. Cette loi était particulière aux filles qui étaient héritières, pour ne pas confondre les partages. Au reste, David épousa Michol, fille de Saül, de la tribu de Benjamin; et il eut aussi pour femme Achinoam de Jezraël, de la tribu d'Ephraïm.

CHAPITRE XIV

Mariages.— Femmes.

De la manière dont vivaient les Israélites, le mariage n'était pas un embarras pour eux, c'était plutôt un soulagement, suivant son institution. Dans l'antiquité, les femmes étaient laborieuses comme les hommes, et travaillaient dans les maisons, tandis que les maris étaient occupés aux champs. C'étaient les femmes qui préparaient les viandes et qui servaient à manger. On le voit dans Homère et dans plusieurs endroits de l'Ecriture. Quand Samuel représente au peuple les mœurs des rois : *Votre roi*, dit-il, *prendra vos filles et en fera ses parfumeuses, ses cuisinières, ses boulangères*. Le prétexte dont se servit Amnon, fils de David, pour attirer chez lui Thamar, fut de prendre de sa main des bouillons, qu'elle prépara en effet elle-même, toute fille de roi qu'elle était.

C'étaient les femmes qui faisaient les habits; et leur occupation la plus ordinaire était de fabriquer les étoffes sur le métier, comme aujourd'hui de travailler en linge et en tapisserie. On voit dans Homère les exemples de Pénélope, de Calypso, de Circé : on en voit dans Théocrite, dans Térence, dans tous les auteurs; et ce qui me paraît plus remarquable, c'est que cette coutume durait encore à Rome chez les plus grandes dames dans un temps fort corrompu, puisque Auguste portait d'ordinaire des habits faits par sa femme, sa sœur et ses filles. Si l'on veut des preuves tirées de l'Ecriture, il est dit que la mère de Samuel lui faisait une petite tunique, qu'elle lui apportait aux jours solennels; et on voit la femme forte de Salomon employer avec industrie le lin et la laine, tourner elle-même le fuseau, et donner deux paires d'habits à tous ses domestiques.

Tous ces ouvrages se font à couvert, dans les maisons, et ne demandent pas une grande force de corps; c'est pourquoi les anciens ne les trouvaient pas dignes d'occuper les hommes, et les laissaient aux femmes, naturellement plus sédentaires, plus propres et plus attachées aux petites choses. C'est apparemment pour la même raison que les femmes étaient les portières et les concierges, même chez les rois. Il n'y avait qu'une servante à la porte du roi Isboseth; encore s'occupait-elle à nettoyer du blé; et David, fuyant devant Absalon, laissa dix femmes pour garder son palais. Les femmes vivaient ainsi séparées des hommes, fort

retirées, principalement les veuves. Judith demeurait ren fermée avec ses femmes dans un appartement haut, comm la Pénélope d'Homère.

Les Israélites accompagnaient leurs mariages de festin et de grandes réjouissances. Ils étaient si parés, que, pou exprimer la beauté du soleil, David n'a point trouvé d plus digne comparaison que celle d'un époux. La fête durait sept jours : on le voit dès le temps des patriarches, où, comme Jacob se plaignait qu'on lui avait donné Lia pour Rachel, Laban lui dit : Achevez la semaine de ce mariage. Samson, ayant épousé une Philistine, faisait des festins pendant sept jours, et le septième jour terminait la fête. Comme Tobie le jeune voulait s'en aller, son beau-père le conjura de demeurer deux semaines, doublant le temps ordinaire, parce qu'ils ne se devaient plus jamais voir. C'est la tradition constante des Juifs, et leur pratique s'y accorde. Si l'on étudie bien le cantique de Salomon, on y trouvera sept journées bien marquées pour représenter la première semaine de ses noces.

On voit dans le même Cantique les amis de l'époux et les compagnes de l'épouse, ce qui était encore de la fête. L'époux avait des jeunes hommes qui se réjouissaient avec lui ; l'épouse des jeunes filles. On donna ainsi trente compagnons à Samson. Dans l'Evangile il est parlé de l'époux, et des filles qui viennent au-devant de l'époux et de l'épouse. L'époux portait une couronne en signe de joie, et la tradition des Juifs en donne aussi à l'épouse. On les conduisait avec des instruments de musique, et les assistants tenaient à leur main des branches de myrte et des palmes.

Au reste, je ne vois point que leurs mariages fussent revêtus d'aucune cérémonie de religion, si ce n'est des prières du père de famille et des assistants, pour attirer la bénédiction de Dieu. Nous en avons des exemples dans le mariage de Rebecca avec Isaac, de Ruth avec Booz, de Sara avec Tobie. Je ne vois point que l'on offrît de sacrifice pour ce sujet, et que l'on allât au temple, ou que l'on fît venir les prêtres : tout se passait entre les parents et les amis, aussi ce n'était encore qu'un contrat civil.

Pour la circoncision des enfants, c'était à la vérité un acte de religion et très-nécessaire alors à quiconque devait entrer dans l'alliance d'Abraham ; mais elle se faisait aussi dans les maisons particulières, sans ministère de prêtres ni de lévites.

Loin de craindre la multitude des enfants, les Israélites

la souhaitaient. Outre l'inclination naturelle, la loi leur en donnait de grands motifs ; ils savaient que Dieu, en créant le monde, et en le réparant après le déluge, avait dit aux hommes : Croissez et multipliez, et remplissez la terre. Ils savaient qu'il avait promis à Abraham une postérité innombrable ; enfin, que d'entre eux devait naître le Sauveur du monde : et ils n'étaient point pressés de ces intérêts sordides qui font aujourd'hui regarder comme un malheur cette bénédiction des mariages. Leur vie frugale faisait que tant que leurs enfants étaient petits, ils leur coûtaient peu à nourrir, et moins encore à vêtir ; et quand ils étaient grands, ils les aidaient dans leur travail et leur épargnaient des esclaves ou des serviteurs à gages : aussi avaient-ils peu d'esclaves à proportion. Siba, serviteur de Saül, cultivait le patrimoine de Miphiboseth avec ses quinze fils et vingt esclaves. Ils n'étaient point en peine de pourvoir leurs enfants, puisqu'il n'y avait point chez eux de fortune à faire, et que toute leur ambition était de laisser à leurs descendants l'héritage qu'ils avaient reçu de leurs ancêtres, mieux cultivé, s'il se pouvait, et avec quelques troupeaux de plus. Pour les filles, comme elles ne succédaient qu'au défaut des mâles, on les mariait plus pour l'alliance que pour les biens.

C'était donc un avantage d'avoir beaucoup d'enfants, c'était aussi un honneur ; on regardait comme heureux celui qui se voyait père d'une grande famille, et qui était environné d'un grand nombre d'enfants et de petits-enfants, toujours prêts à recevoir ses instructions et à exécuter ses ordres ; et on ne craignait point que son nom fût oublié tant que sa postérité subsisterait. *La couronne des vieillards,* dit l'Écriture, *sont les enfants de leurs enfants ;* et quand elle remarque le nombre des enfants, c'est d'ordinaire pour louer leurs pères, comme ces deux juges d'Israël dont l'un avait trente fils, l'autre quarante, avec trente petits-fils ; comme David, dont on nomma dix-neuf fils ; Roboam, qui eut vingt-huit fils et soixante filles ; et Abia, qui eut vingt-deux fils et seize filles. C'est ainsi que les poëtes ont vanté les cinquante enfants de Priam ; car les Grecs n'estimaient pas moins la fécondité. La virginité, considérée comme une vertu, était encore peu connue ; on n'y craignait que la stérilité ; et l'on estimait malheureuses les filles qui mouraient sans être mariées. Electre s'en plaint expressément dans Sophocle ; et ce fut le sujet des regrets de la fille de Jephté ; de là vient que c'était un op-

probre à une femme mariée de n'avoir pas d'enfants, comm on le voit en la mère de Samuel et en tant d'autres : o regardait ce malheur comme une malédiction de Dieu.

Ce soin de la postérité était le fondement de la loi qu ordonnait au frère d'épouser la veuve de son frère quan il était mort sans enfants. Droit établi dès le temps des patriarches, comme il paraît par l'histoire de Thamar, et regardé comme un devoir de piété, afin que le nom du défunt ne tombât pas dans l'oubli; aussi les enfants lui étaient attribués par une espèce d'adoption. De là viennent les deux généalogies de Jésus-Christ, selon saint Matthieu et saint Luc; car il se trouvait ainsi que saint Joseph avait deux pères, l'un par la naissance, et l'autre par cette adoption de la loi.

Les Israélites pouvaient avoir plusieurs femmes : et nous ne devons pas trouver étrange que Dieu tolérât la polygamie, qui s'était introduite dès avant le déluge, quoiqu'elle fût contraire à la première institution du mariage ; car, quand il fut institué dans le paradis terrestre, il n'y avait pas encore de concupiscence; et depuis que par la loi nouvelle il a été élevé à la dignité de sacrement, il est accompagné de grâces très-fortes; mais dans l'intervalle, lorsque la grâce était beaucoup moindre, et que le péché régnait, il était digne de la bonté de Dieu d'user d'une plus grande indulgence. La polygamie était comme le divorce, que Jésus-Christ dit aux Juifs ne leur avoir été souffert que pour la dureté de leurs cœurs.

Au reste, bien loin que cette licence rendît le mariage plus commode, le joug en était bien plus pesant. Un mari ne pouvait partager également son cœur entre plusieurs femmes. Il était réduit à les gouverner avec une autorité absolue, comme font encore les Levantins; ainsi il n'y avait plus dans le mariage d'égalité, d'amitié et de société. Il était encore plus difficile que les rivales pussent s'accorder entre elles : c'étaient continuellement des divisions, des cabales et des guerres domestiques. Tous les enfants d'une femme avaient autant de marâtres que leur père avait d'autres femmes; chacun épousait les intérêts de sa mère, et regardait les enfants des autres femmes comme des étrangers ou des ennemis. De là vient cette manière de parler si fréquente dans l'Ecriture : C'est mon frère, et le fils de ma mère. On voit des exemples de ces divisions dans la famille de David, et encore de bien pires dans celle d'Hérode.

La liberté de se quitter par le divorce avait aussi de fâ-

:heuses suites. On s'engageait plus légèrement, on se con-
,raignait moins l'un pour l'autre : et la multitude des ma-
:iages pouvait aller à toutes sortes d'excès. On sait quel désordre c'était à Rome depuis la chute de la république, au lieu que tant que les bonnes mœurs y subsistèrent, c'est-à-dire jusqu'en l'an 523, il n'y eut point de divorce, quoiqu'il fût permis par les lois. Les enfants en souffraient aussi beaucoup. Ils demeuraient orphelins du vivant de leur père et de leur mère, et il était bien difficile qu'ils ne fussent odieux à l'un des deux, et qu'ils ne prissent le parti de l'un ou de l'autre.

CHAPITRE XV

Éducation des enfants. — Exercices. — Études.

L'éducation des enfants semble avoir été à peu près la même chez les Israélites que chez les Egyptiens et les Grecs les plus anciens. Ils leur formaient le corps par le travail et les exercices, et l'esprit par les lettres et la musique. Ils faisaient grand cas de la force du corps, et c'est la louange la plus ordinaire que l'Ecriture donne aux gens de guerre, comme aux braves de David. La course à pied devait être un de leurs principaux exercices, puisque l'on reconnaissait les gens à les voir courir de loin, comme ceux qui portèrent la nouvelle de la défaite d'Absalon : il fallait les avoir vus souvent courir. Il est dit aussi d'Asaël, frère de Joab, qu'il courait comme un chevreuil. Le prophète Zacharie parle d'une pierre pesante, que saint Jérôme prend pour une de ces pierres qui servaient à éprouver la force des hommes en essayant à qui les lèverait le plus haut : ainsi on peut croire qu'ils avaient cette espèce d'exercice. L'exemple de Jonathas fait voir qu'ils s'exerçaient à tirer de l'arc.

Mais ils ne se firent jamais des exercices du corps une occupation importante, comme les Grecs, qui la réduisirent en art et y cherchèrent les derniers raffinements. Ils nommèrent cet art gymnastique, et gymnases les lieux où ils s'exerçaient, qui étaient spacieux, magnifiques, dressés et bâtis à grands frais. Là, des maîtres choisis, et sous eux un grand nombre d'aides, formaient les corps des jeunes gens par un régime très-exact et des exercices fort mesurés. Quelques-uns y prenaient tant de plaisir, qu'ils s'y occupaient toute leur vie, et demeuraient athlètes de profession. Ils acquéraient des forces immenses, et se faisaient

des corps tels que ceux qui ont servi de modèles aux plu
belles statues ; mais au reste ils devenaient grossiers et in
capables de toute application d'esprit ; ils n'étaient mêm
propres ni à la guerre, ni à aucune action qui leur pût ôte
de la nourriture et du repos, et déranger leur vie réglée
Les Hébreux étaient trop sérieux pour donner dans ce
curiosités ; et ce fut une nouveauté odieuse, quand, sou
Antiochus l'Illustre, on bâtit un gymnase à la grecque dans
Jérusalem. Ils se contentaient du travail de la campagne et
de quelques exercices militaires, comme firent les Romains.

Ils n'avaient pas besoin non plus de grandes études pour se former l'esprit, si par les études on entend la connaissance de plusieurs langues, et la lecture de beaucoup de livres, comme nous l'entendons d'ordinaire ; car ils méprisaient l'étude des langues étrangères, comme étant plutôt à l'usage des esclaves que des hommes libres. Leur langue naturelle leur suffisait, et c'était la langue hébraïque, telle que nous la voyons dans l'Ecriture. Elle est du caractère de leurs mœurs. Les mots en sont simples, tous dérivés de peu de racines, sans aucune composition. Elle a une richesse merveilleuse dans ses verbes, dont la plupart expriment des phrases entières. Etre grand, faire grand, être fait grand, sont des mots tout simples, que les traductions ne peuvent exprimer parfaitement. La plupart des prépositions et des pronoms ne sont que des lettres ajoutées au commencement ou à la fin des mots. C'est la langue la plus courte que nous connaissions, et par conséquent la plus approchante du langage des esprits, qui n'ont point besoin de paroles pour se faire entendre. Les expressions sont nettes et solides, donnant des idées distinctes et sensibles, sans verbiage ni obscurité.

Le génie de cette langue est de faire suivre les propositions les unes aux autres, sans suspendre le sens, ni s'embarrasser dans de grandes périodes ; ce qui rend le style extrêmement clair. De là vient que dans les narrations, ils font toujours parler directement leurs personnages, et ne craignent point de répéter : surtout ils sont exacts à dire toujours les mêmes choses en mêmes mots. Et voilà ce qui nous fait trouver d'abord peu attrayant le style de l'Ecriture ; mais c'est en effet une marque du bon sens, de la solidité et de la netteté de l'esprit de ceux qui parlaient ainsi. Quoique les styles des livres sacrés soient fort différents, nous ne voyons point que la langue ait changé depuis Moïse jusqu'à la captivité de Babylone.

Toute leur grammaire consistait donc, comme celle des anciens Grecs, à bien parler leur langue, lire et écrire correctement, avec cette différence qu'il ne paraît pas qu'ils l'eussent réduite en art, et qu'ils l'apprissent par règles. Leurs lettres étaient celles que l'on nomme aujourd'hui samaritaines, parce que les Samaritains les ont conservées ; et comme elles ne sont ni coulantes ni faciles à former, on pourrait douter qu'il fût fort commun parmi les Israélites de savoir écrire, d'autant plus que les savants sont nommés dans l'Ecriture *sopherim*, c'est-à-dire scribes, suivant les anciennes traditions. Aussi des laboureurs ont bien moins besoin d'écriture que des marchands et des gens d'affaires; mais il est à croire que la plupart savaient lire, puisqu'il était recommandé à tous d'apprendre la loi de Dieu et de la méditer jour et nuit, et que cette étude était leur unique occupation le jour du sabbat.

Ce seul livre suffisait pour les instruire parfaitement: ils y voyaient l'histoire du monde jusqu'à l'établissement dans la terre promise; l'origine de toutes les nations qui leur étaient connues, et plus particulièrement de celles qu'il leur importait le plus de connaître, des descendants de Loth, d'Abraham, d'Ismaël et d'Esaü. Ils y voyaient toute la religion, les dogmes, les cérémonies, les préceptes de morale; ils y trouvaient leurs lois civiles. Ainsi, ce livre seul, qui est le Pentateuque, ou les cinq livres de Moïse, renfermait tout ce qu'ils devaient savoir.

Ce n'est pas qu'ils n'eussent beaucoup d'autres livres; car, sans parler des livres de Josué, des Juges, de Samuel, et des autres livres sacrés qui furent écrits ensuite, dès le temps de Moïse il est parlé d'un livre des guerres du Seigneur, et ailleurs il est fait mention d'un livre des justes. Les livres des Rois renvoient souvent à des chroniques des rois de Juda et d'Israël. Salomon avait écrit trois mille paraboles et mille cinq cantiques : il avait fait des traités de toutes les plantes et de tous les animaux, et il se plaint lui-même que l'on fait des livres sans fin. Tous ces livres, et peut-être beaucoup d'autres que nous ne connaissons pas, se sont perdus, comme ceux des Egyptiens, des Syriens et des autres Orientaux; les seuls livres qui restent de cette antiquité sont ceux que Dieu a dictés à ses prophètes, et qu'il a conservés par une providence particulière.

Il n'y a pas d'apparence que les Israélites étudiassent les livres des étrangers, dont ils avaient tant de soin de se séparer; et cette étude leur eût été dangereuse, puisqu'ils

y eussent appris les fables impies et extravagantes qui faisaient la théologie des idolâtres; or ils en avaient une telle horreur, au moins les gens de bien, qu'ils ne voulaient pas même prononcer les noms des faux dieux, et que, s'ils se trouvaient mêlés à quelques noms propres, ils les changeaient. Ainsi ils disaient Isboseth et Miphiboseth pour Esbaal et Méribbaal, Béthaven pour Béthel, Belzébuth pour Béelzémen. Ces fables, qui contenaient toute la doctrine des fausses religions, étaient un amas de mensonges accumulés par une longue tradition, sur quelques fondements des anciennes vérités, et ornés par les inventions des poëtes. Les mères et les nourrices les apprenaient aux enfants dès le berceau, et on les chantait dans les cérémonies et les festins. Les plus sages d'entre les païens voyaient bien que ces fables ne tendaient qu'au mépris de la Divinité et à la corruption des mœurs ; mais le mal était sans remède.

Les Israélites étaient les seuls chez qui on ne racontait aux enfants que des vérités propres à leur inspirer la crainte et l'amour de Dieu, et à les exciter à la vertu ; toutes leurs traditions étaient nobles et utiles. Ce n'est pas qu'outre les simples narrations ils n'employassent aussi des paraboles et des énigmes pour enseigner des vérités importantes, particulièrement de morale. C'était un exercice entre les gens d'esprit de proposer des énigmes, comme nous voyons par les exemples de Samson et de la reine de Saba. Les Grecs nous racontent la même chose de leurs premiers sages. Ils usaient aussi de ces fables à la manière d'Esope : nous en avons deux dans l'Ecriture, celle de Joathan fils de Gédéon, et celle de Joas roi d'Israël. Mais le principal usage des allégories et du discours figuré était de renfermer les maximes de morale sous des images agréables et en peu de paroles, afin que les enfants les retinssent plus aisément : telles sont les paraboles ou proverbes dont les livres de la Sagesse sont des recueils.

Ces paraboles étaient d'ordinaire exprimées en vers, et les vers étaient faits pour être chantés : ainsi je crois que les Israélites apprenaient aussi la musique. J'en juge par les Grecs, qui avaient pris des Orientaux toutes leurs études et toute leur politesse. Or il est certain que les Grecs faisaient apprendre à tous leurs enfants à chanter et à jouer des instruments. Cette étude est la plus ancienne de toutes. Avant l'usage des lettres ou mémoires historiques, le souvenir des grandes choses se conservait par des chants. Les

Gaulois et les Germains en usaient encore ainsi du temps des Romains, et la même coutume s'est conservée jusqu'à présent chez les peuples d'Amérique.

Quoique les Hébreux eussent ces sortes de mémoires, ils savaient que l'on retient toujours mieux les paroles mesurées et mises en musique; et de là vient le grand soin qu'ils avaient de composer des cantiques sur ce qui leur arrivait de considérable. Tels sont les deux que fit Moïse, l'un au passage de la mer Rouge, et l'autre en mourant, pour recommander l'observance de la loi. Tel est le cantique de Débora, celui de la mère de Samuel, et tant d'autres, et surtout les psaumes de David. Ces poésies sont d'une merveilleuse instruction; elles sont pleines des louanges de Dieu, de la mémoire de ses bienfaits, de préceptes de morale, et de tous les sentiments que doit avoir un homme de bien dans les différents états de sa vie. Ainsi les vérités les plus importantes et les sentiments les plus droits entraient agréablement dans les esprits des enfants avec les paroles et les airs.

C'était là l'usage légitime de la poésie et de la musique. Dieu, qui a fait les bons esprits et les belles voix, a voulu sans doute que l'on s'en servît pour faire goûter les bonnes choses, et non pas pour fomenter les passions criminelles. Les Grecs eux-mêmes ont reconnu que la plus ancienne et la meilleure espèce de poésie était la poésie lyrique, c'est-à-dire celle qui consiste en odes et hymnes, pour louer la Divinité et inspirer la vertu. La poésie dramatique, qui ne consiste qu'en imitation et ne tend qu'à divertir en remuant les passions, était une invention plus nouvelle. Aussi n'en voyons-nous point chez les Hébreux; et quoique Salomon, dans son Cantique, fasse toujours parler divers personnages, c'est plutôt pour exprimer vivement leurs sentiments que pour représenter une action, comme dans les pièces de théâtre.

Il ne nous reste rien de la musique des Hébreux ni de la structure de leurs vers; mais si l'on juge de la beauté des chants par celle des paroles, ils devaient être excellents, graves et solides, mais touchants et variés. Si l'on en juge par les effets, l'Ecriture semble leur en attribuer de surnaturels. On voit que leur musique charmait les esprits malins, par l'exemple de Saül, qui se trouvait mieux quand David jouait de la harpe. On voit que le son des instruments aidait l'esprit de Dieu, qui agitait les prophètes, par l'exemple de ceux que Saül rencontra, suivant la prédiction de Samuel,

et avec lesquels il entra lui-même en de saints transports de joie; et par l'exemple d'Elisée, qui demandait un joueur d'instruments, afin de prophétiser. C'est-à-dire que cette musique apaisait le mouvement des esprits que le démon avait troublés dans ceux que Dieu lui permettait d'agiter; et qu'au contraire, rendant les cœurs purs et tranquilles, elle les élevait à Dieu et les échauffait, les disposant ainsi à mieux recevoir les puissantes impressions de son esprit. Les Grecs nous racontent aussi des effets merveilleux de leur musique pour exciter ou pour calmer les passions : il faut démentir toutes les histoires, ou avouer que la musique des anciens était autrement puissante que la nôtre.

Ce n'est pas qu'elle fût rare chez eux ; ils étaient presque tous musiciens, et, pour me renfermer dans les Hébreux et ne parler que de ceux qui étaient musiciens de profession, il y avait du temps de David quatre mille lévites destinés à ce seul emploi, sous la conduite de deux cent quatre-vingt-huit maîtres, dont les chefs étaient Asaph, Héman et Idithun, si souvent nommés dans les inscriptions des psaumes, David lui-même était grand poëte et grand musicien, et l'on sait combien l'inclination des rois sert à l'avancement des arts. Ils avaient une grande diversité d'instruments à vent, comme des trompettes et des flûtes de diverses sortes; des tambours et des instruments à cordes, dont les deux qui se trouvent le plus souvent sont cinnor et nebel, dont les Grecs ont fait cynira et naba; ainsi, quand nous donnons une harpe à David, ce n'est que par conjecture. Ils avaient des instruments à huit et à dix cordes.

Leurs chants étaient accompagnés de danses ; car c'est ce que veut dire le mot de chœur que les Latins ont pris des Grecs, et qui signifiait chez eux une troupe de danseurs, vêtus et ornés de même manière. Ils chantaient ensemble, et dansaient une espèce de branle, étant assortis, selon l'âge et le sexe, des jeunes garçons, des filles, des femmes, des vieillards, sans se mêler les uns avec les autres. Or il n'est pas à croire que les danses des Hébreux fussent moins modestes. Il est parlé de chœurs à la procession que fit David pour transférer l'arche en Sion, et en plusieurs occasions de victoires, où il est dit que les filles sortaient des villes en chantant et en dansant.

Je ne vois point que les Israélites eussent des écoles publiques, ni que les jeunes gens sortissent de chez leurs parents pour aller étudier. Leur vie laborieuse ne le comportait pas. Leurs pères en avaient besoin pour les aider

dans leur travail, et les y dressaient dès l'enfance; aussi le nom d'école signifie en grec loisir, comme étant le lieu où s'assemblent ceux qui n'ont point d'affaire pressée, cherchant à se divertir honnêtement; et le mot latin *ludus,* qui signifie jeu, revient à la même idée. J'estime donc que la plus grande partie des études se faisait sans lecture et sans leçons réglées, par les entretiens des pères et des vieillards.

Les pères étaient obligés d'instruire leurs enfants des grandes choses que Dieu avait faites pour eux et pour leurs pères, et c'est pour cela que la loi leur commandait si souvent d'expliquer à leurs enfants les raisons des fêtes et des autres cérémonies de la religion : ainsi ces instructions, attachées à des objets sensibles, étant recommencées souvent, ne pouvaient manquer d'être solides. Ils leur apprenaient encore tout ce qui regarde l'agriculture, joignant à leurs leçons une pratique continuelle; et on ne doutera pas qu'ils n'y fussent fort savants, si l'on considère que durant tant de siècles ils en firent leur unique occupation. Or, quoique cet art soit exercé parmi nous par des gens dépourvus d'instruction, il ne laisse pas d'enfermer une grande étendue de connaissances, beaucoup plus utiles au genre humain que celles de la plupart des spéculatifs que l'on estime savants; et, quand nous ne compterions pour sciences que ce qui est écrit dans les livres, les anciens et les modernes ont assez écrit de celle-ci pour nous en donner bonne opinion.

Donc, un Israélite qui, par la tradition de ses pères, par sa propre expérience et quelque lecture, était instruit de sa religion, des lois qui devaient régler sa vie et de l'histoire de sa nation; qui savait se procurer lui-même toutes les choses nécessaires; qui connaissait parfaitement la qualité différente des terres et des plantes qui y sont propres, quelles façons il y faut faire et en quelle saison, quelles précautions on doit prendre contre les divers accidents qui font périr les fruits de la terre, comment on doit les cueillir et les conserver; qui savait la nature des bestiaux, leur nourriture, leurs maladies, leurs remèdes et tant d'autres choses semblables qui sont ignorées parmi nous de la plupart de ceux qui s'appellent gens instruits ou gens de lettres; ce bon Israélite valait bien, ce me semble, un homme nourri dans nos affaires de justice ou de finance, ou dans les disputes de nos écoles; car, il faut l'avouer, on a trop séparé dans les derniers temps les études sérieuses de celles qui sont vraiment utiles; le soin de l'esprit et des mœurs, de

celui des affaires et de la santé. La plupart de ceux qui cultivent leur esprit et leur mémoire négligent trop leurs corps, et deviennent incapables des actions de vigueur et des travaux pénibles. Plusieurs même se laissent tellement amollir par la musique, la poésie et les autres frivolités, qu'avec une grande opinion de leur bel esprit et de leur prétendu mérite, ils mènent une vie languissante et méprisable en effet.

Il y avait toutefois quelques Israélites qui s'appliquaient particulièrement à l'étude, et que l'on peut appeler savants, même suivant nos idées. Il est dit que, du temps de David, il y avait dans la tribu d'Issachar des hommes savants qui connaissaient chaque temps pour enseigner aux Israélites ce qu'ils devaient faire; et les interprètes entendent qu'ils observaient les astres pour régler les fêtes et tout l'ordre de l'année. Le prophète Malachie dit des prêtres en général, que leurs lèvres gardent la science, et que l'on cherche l'instruction dans leur bouche. Une de leurs principales fonctions était donc d'enseigner la loi de Dieu dans les assemblées qui se tenaient en chaque ville le jour du sabbat, et que les Grecs nommèrent *Synagogue* ou *Eglise;* car l'un et l'autre signifient à peu près le même. On y faisait aussi parler d'autres hommes doctes, particulièrement ceux qui étaient reconnus pour prophètes inspirés de Dieu. C'étaient là les écoles publiques des Israélites, où l'on enseignait, non pas des choses frivoles, mais la religion et les bonnes mœurs, et où l'on instruisait non pas les enfants, ou quelques particuliers oisifs, mais tout le peuple.

Les prêtres et les prophètes étaient les seuls qui se mêlaient de composer, surtout les histoires. Il en était de même chez les Egyptiens : leurs prêtres renonçaient à toutes les affaires humaines. Ils menaient une vie fort sérieuse et dans une grande retraite : toute leur occupation était le service des dieux et l'étude de la sagesse. Ils employaient le jour aux fonctions de la religion, et la nuit aux méditations des mathématiques; car c'est ce qu'ils appelaient les choses célestes; il n'y avait qu'eux qui écrivissent l'histoire : ainsi les plus anciennes histoires des Romains étaient les annales de leurs pontifes.

Nous voyons dans les histoires de l'Ecriture sainte le caractère de leurs auteurs. Il paraît que c'étaient des hommes fort sérieux et fort sages, des vieillards de grande expérience, des gens de bien, instruits des affaires. On n'y voit ni vanité, ni flatterie, ni affectation de montrer de l'esprit :

au lieu que l'on voit tous ces défauts chez les Grecs, où chaque particulier avait la liberté d'écrire, et où la plupart ne cherchaient que leur propre gloire ou celle de leur nation. Les historiens hébreux ne mettent point leurs noms, et ne dissimulent rien de ce qui leur est désavantageux, ou aux princes et aux princesses. Ceux qui ont écrit l'histoire de David ont autant circonstancié son crime qu'aucune autre de ses actions.

Ils ne font ni préface ni transition ; ce ne sont que des faits racontés le plus clairement qu'il est possible, sans aucun mélange de raisonnement ni de réflexion. Mais quand on examine bien, on trouve qu'ils ont choisi avec un jugement merveilleux les faits qui servent à leur dessein, ce qui fait que les histoires sont très-courtes, quoique aux endroits importants ils entrent dans les derniers détails, et mettent l'action devant les yeux du lecteur par une narration très-vive. On voit qu'ils retranchent exprès les réflexions et les exagérations, en ce qu'ils savent bien les employer dans les discours où ils veulent émouvoir. Ainsi Moïse relève et amplifie dans le Deutéronome, avec toutes les figures les plus fortes et les plus grandes, ce qu'il avait raconté très-simplement dans les livres précédents. Ainsi le prophète Isaïe raconte nûment la défaite de Sennachérib, après l'avoir exagérée, en la prédisant d'un style qui va jusqu'au sublime.

Les Hébreux n'écrivaient pas moins bien dans tous les autres genres. Les lois étaient écrites avec clarté et brièveté; les maximes de morale sont renfermées en des sentences courtes, ornées de figures agréables, et exprimées d'un style mesuré ; car tout cela sert à les faire retenir. Enfin la poésie est sublime ; les peintures y sont vives, les métaphores hardies, les expressions nobles, et les figures merveilleusement diversifiées ; mais il faudrait des traités entiers de leur éloquence et de leur poésie pour en parler dignement.

Quoiqu'ils aient écrit par inspiration divine, je ne crois pas qu'il soit nécessaire de lui attribuer toute leur éloquence. Ils ont été inspirés pour ne rien dire que de vrai, et n'employer aucune parole qui ne fût propre, suivant les profonds desseins de Dieu. Mais, au reste, le Saint-Esprit s'est servi de leur expression naturelle : on le voit par la différence des styles des prophètes entre eux, et encore plus par la conformité qu'ils ont tous avec les auteurs profanes les plus anciens. Homère, Hérodote, Hippocrate, racontent de la même manière ; Hésiode instruit à peu près de même. Les élégies de Théognis et de Solon ont du rapport avec les

exhortations de Moïse et des prophètes. On voit dans Pindare et dans les chœurs de tragédies, la hardiesse et variété des cantiques; plus les auteurs grecs sont anciens plus ils ressemblent aux Hébreux, soit dans la distinction des styles, suivant la nature des ouvrages, soit dans la brièveté et la propriété de l'expression.

On croira si l'on veut que les Hébreux écrivaient ainsi par la seule force de leur génie, et que la droiture de leur jugement leur faisait rejeter tout ce qui n'était pas du dessein de chaque ouvrage, et employer ce qui était le plus propre pour instruire et pour émouvoir. Pour moi, voyant qu'ils observent si constamment la différence des styles, et qu'ils emploient si à propos tous les ornements de la véritable élégance, j'aime mieux croire qu'ils avaient déjà quelques règles tirées des expériences de leurs pères, soit qu'elles fussent écrites, soit que ce ne fût qu'une tradition entre les savants. Ne croyons pas que les Grecs aient inventé l'éloquence et la poésie; ils ont tout au plus inventé les noms des figures et tout ce langage de l'art qui faisait la science des grammairiens et des rhéteurs, et qui n'a jamais fait ni orateurs ni poëtes. Le fond de l'art était trouvé avant eux; aussi le monde était-il déjà bien vieux. Il avait duré trois mille ans avant Salomon, et il s'en faut environ deux cents ans qu'il ait autant duré depuis. Jusqu'alors la vie des hommes avait été longue; et il n'y avait point eu encore d'inondation de barbares dans les pays où les arts et les sciences avaient commencé.

CHAPITRE XVI

Politesse des Israélites.

Pour revenir au commun des Hébreux, étant si bien instruits, et nés dans un pays où les hommes ont naturellement de l'esprit, ils ne pouvaient manquer de politesse; car il ne faut pas s'imaginer qu'elle soit incompatible avec la vie champêtre et avec le travail du corps : l'exemple des Grecs prouve trop bien le contraire. Je prends ici la politesse, en général, pour tout ce qui nous distingue des nations barbares : d'un côté l'humanité et la civilité, les démonstrations d'amitié et de respect dans le commerce de la vie, et d'ailleurs la prudence dans les affaires, la finesse et la délicatesse de la conduite, tout ce que nous appelons politique.

Quant à la civilité, les Grecs, vivant la plupart en répu-

blique, étaient si jaloux de leur liberté, qu'ils se traitaient tous d'égaux; et leurs compliments n'allaient qu'à témoigner de l'estime et de l'amitié, en quoi les Romains les imitèrent. Les civilités des Orientaux revenaient plus aux nôtres, et marquaient plus de respect. Ils traitaient de seigneurs ceux à qui ils voulaient faire honneur, ils leur faisaient des protestations de service, ils s'inclinaient devant eux jusqu'à se prosterner contre terre, ce que l'Ecriture appelle *adorer*.

Les Hébreux en usaient ainsi, même avant qu'ils eussent des rois, et dès le temps des patriarches ; ce qui venait apparemment des mœurs des peuples voisins, dès longtemps assujettis à des maîtres. Ce n'était point une incivilité de se tutoyer, toute l'antiquité parlait ainsi, comme font encore la plupart des nations du monde. Ce ne fut que vers la décadence de l'empire romain que l'on commença à se servir du pluriel en parlant à un seul. Il était ordinaire de baiser en saluant. Au lieu que nous nous découvrons par respect, ils se déchaussaient pour entrer dans les lieux saints, comme font encore plusieux Orientaux : au contraire, c'était une marque de deuil que de se découvrir la tête.

On voit des exemples de leurs compliments dans ceux de Ruth, d'Abigaïl, de cette femme de Thécué que Joab employa pour faire rappeler Absalon, et de Judith. Tous ces exemples sont de femmes, ordinairement plus flatteuses que les hommes. Ils usaient volontiers dans leurs discours d'allégories et d'énigmes ingénieuses. Leur langage était modeste et conforme à la pudeur, mais d'une manière différente du nôtre. Ils ont aussi des expressions que notre langage n'admettrait pas, quand ils parlent de différentes choses que nous enveloppons de circonlocutions éloignées.

Toutes ces différences ne viennent que de la distance des temps et des lieux. La plupart des mots qui sont déshonnêtes suivant l'usage présent de notre langue étaient honnêtes autrefois, parce qu'ils donnaient d'autres idées ; et encore aujourd'hui, les Levantins, surtout les mahométans, ont des délicatesses ridicules pour certains détails qui ne font rien aux mœurs, tandis qu'ils se donnent toute liberté sous d'autres rapports. Les livres de l'Ecriture parlent plus librement que nous ne ferions, parce qu'il n'y avait personne parmi les Israélites qui en fût choqué, et que ceux qui écrivaient étaient des hommes graves et des vieillards pour l'ordinaire.

Quant à la prudence, à la politique bonne ou mauvaise,

à l'adresse, etc., l'histoire de Saül et celle de David nous en fournissent autant d'exemples à proportion qu'aucune autre que je connaisse.

CHAPITRE XVII

Plaisirs.

La vie aisée et tranquille des Israélites, jointe à la beauté du pays, les portait au plaisir; mais leurs plaisirs étaient simples et faciles : ils n'en avaient guère d'autres que les festins et la musique. Les festins étaient, comme j'ai dit, de viandes non recherchées qu'ils prenaient chez eux ; et la musique leur coûtait encore moins, puisque la plupart savaient chanter et jouer des instruments. Le vieillard Berzellaï ne comptait que ces deux plaisirs, quand il disait qu'il était trop vieux pour goûter la vie; et l'Ecclésiastique compare cet assortiment à une émeraude enchâssée dans de l'or. De même Ulysse chez les Phéaciens avouait franchement qu'il ne connaissait point d'autre félicité qu'un festin accompagné de musique. On voit les mêmes plaisirs dans les reproches que font les prophètes à ceux qui en abusaient; mais ceux-là y ajoutaient l'excès du vin, les couronnes de fleurs et les parfums, comme nous voyons qu'en usaient les Grecs et les Romains.

On voit le dénombrement des parfums dont se servaient les Hébreux, et dans le Cantique et en plusieurs endroits de l'Ecriture, mais principalement dans la loi, quand elle prescrit la composition de ces deux sortes de parfums qui devaient être offerts à Dieu, l'un sec, et l'autre liquide. Les drogues qui y sont marquées sont les plus odoriférantes que l'on connût avant que l'on eût trouvé le musc et l'ambre.

Ils mangeaient volontiers dans les jardins, sous des arbres et des treilles; car il est naturel dans les pays chauds de chercher l'air et le frais. Aussi, quand l'Ecriture veut marquer un temps de prospérité, elle dit que chacun buvait et mangeait sous sa vigne et sous son figuier, qui sont les arbres fruitiers dont les feuilles sont les plus larges.

L'occupation au travail de la campagne ne permettait pas de faire tous les jours des festins, et d'être continuellement dans le plaisir, comme le fait aujourd'hui un si grand nombre; mais elle servait à les leur faire mieux goûter. Ils avaient donc des temps de réjouissance : les jours de sabbat et toutes les autres fêtes marquées par la loi, les mariages, le partage du butin après une victoire; les tondailles de

eurs moutons, la moisson et les vendanges en chaque ter-
oir particulier, où les voisins s'assemblaient pour s'aider
es uns les autres. On sait que les fêtes de Bacchus et de
Cérès avaient commencé chez les Grecs par ces sortes de ré-
ouissances; et on en voit encore des traces parmi les peu-
ples de la campagne. Les Israélites n'avaient point de spec-
tacles profanes; ils se contentaient des cérémonies de la
religion et de l'appareil des sacrifices; mais il devait être
fort magnifique, puisque le temple était le plus superbe
bâtiment qu'il y eût dans tout le pays, et qu'il y avait
trente-deux mille lévites destinés à y servir.

Je ne vois chez eux ni le jeu ni la chasse, que l'on compte parmi nous entre les plus grands divertissements. Pour le jeu, il semble qu'ils l'ignoraient absolument, puisque le nom ne s'en trouve pas une seule fois dans toute l'Ecriture. Ce n'est pas que les Lydiens n'eussent déjà inventé les jeux, si ce que l'on en dit est véritable; mais encore aujourd'hui les Arabes et les autres Orientaux ne jouent point aux jeux de hasard, du moins quand ils observent leurs lois. Pour la chasse, soit des bêtes, soit des oiseaux, elle n'était pas inconnue aux Israélites. Mais il semble qu'ils s'y appliquaient moins pour le plaisir que pour l'utilité de fournir leurs tables et de conserver leurs blés et leurs vignes; car ils parlent souvent de filets et de piéges, et on ne voit ni chiens ni équipages, même aux rois. Ils se seraient sans doute rendus odieux, s'ils avaient voulu courir sur les terres labourées, ou nourrir des bêtes qui eussent fait du dégât. Les grandes chasses se sont établies dans les vastes forêts et les terres incultes des pays froids.

CHAPITRE XVIII

Deuil.

Après les réjouissances, parlons du deuil et des marques d'affliction. Les anciens ne prenaient pas seulement le deuil à la mort de leurs parents, mais toutes les fois qu'il leur arrivait quelque malheur, et leur deuil ne consistait pas seulement à changer d'habit. Les causes de deuil étaient ou des calamités publiques, comme une mortalité, une stérilité générale, une incursion d'ennemis, ou des malheurs particuliers, la mort d'un parent ou d'un ami; s'il était dangereusement malade ou en captivité; si l'on était accusé d'un crime.

Les marques de deuil chez les Israélites étaient de d
chirer ses habits sitôt que l'on apprenait une mauvai
nouvelle ou que l'on se trouvait présent à quelque gra
mal, comme un blasphème ou un autre crime contre Die
se battre la poitrine, mettre ses mains sur la tête, se
découvrir en ôtant la coiffure, et y jeter de la poussiè
ou de la cendre, au lieu de parfums qu'ils y mettaient da
la joie, se raser la barbe et les cheveux. Les Romains, a
contraire, qui avaient accoutumé de se raser, laissaie
croître la barbe dans le deuil.

Tant que le deuil durait, il ne fallait ni s'oindre, ni s
laver, mais porter des habits sales et déchirés, ou des sac
c'est-à-dire des habits étroits et sans plis, et par conséquen
désagréables. Ils les nommaient aussi cilices, parce qu'il
étaient de gros camelot, ou de quelque étoffe sem-
blable, rude et grossière. Ils avaient les pieds nus auss
bien que la tête, mais le visage couvert; quelquefois il
s'enveloppaient d'un manteau pour ne point voir le jou
et cacher leurs larmes. Le deuil était accompagné de jeûne,
c'est-à-dire que, tant qu'il durait, ou ils ne mangeaient
point du tout, ou ils ne mangeaient qu'après le soleil
couché, et des mets fort communs, comme du pain ou
quelques légumes, et ne buvaient que de l'eau.

Ils demeuraient enfermés, assis à terre ou couchés sur la cendre, gardant un profond silence, et ne parlant que pour se plaindre ou pour chanter des cantiques lugubres. Le deuil pour un mari était d'ordinaire de sept jours; quelquefois on le continuait pendant un mois, comme pour Aaron et pour Moïse: et quelquefois il allait jusqu'à soixante-dix jours, comme pour le patriarche Jacob. Mais il y avait des veuves qui continuaient leur deuil toute leur vie, comme Judith et Anne la prophétesse.

Ainsi leur deuil n'était pas une simple cérémonie; il renfermait toutes les suites naturelles d'une douleur affective. Car une personne bien affligée ne prend aucun soin de se parer, ni de se tenir propre; elle peut à peine se résoudre à manger; elle ne parle point, ou seulement pour se plaindre; elle ne se montre point; et fuit tous les divertissements. Nous voyons cette manière de deuil non-seulement chez les Israélites, mais chez les autres Orientaux, chez les Grecs et les Romains, et longtemps après, puisque saint Chrysostome nous le décrit encore de son temps à peu près de même. Je crois bien qu'il y en avait qui jouaient la comédie, et qui faisaient toutes ces façons sans être fort

affligés, mais du moins ceux qui l'étaient pouvaient se satisfaire librement.

Or, en général, les Israélites et tous les anciens étaient plus naturels que nous, et se contraignaient moins sur les démonstrations extérieures des passions. Ils chantaient et dansaient dans la joie, dans la tristesse ils pleuraient et gémissaient à haute voix : quand ils avaient peur, ils l'avouaient franchement : quand ils étaient en colère, ils se disaient des injures. Homère et les poëtes tragiques nous en donnent partout des exemples. Voyez les regrets d'Achille à la mort de Patrocle, et, dans Sophocle, les expressions de douleur d'Œdipe et de Philoctète. La saine philosophie et le christianisme ensuite ont corrigé cet extérieur en ceux qui ont de l'éducation et de la politesse ; ils sont exercés de jeunesse à parler en héros ou en saints, mais il en est qui n'en valent pas mieux dans le fond, et se contentent de dissimuler leurs passions sans les vaincre, ou sans même les combattre.

CHAPITRE XIX

Funérailles.

Tous les anciens avaient un très-grand soin des funérailles, et regardaient comme une malédiction terrible que leurs corps ou ceux des personnes qu'ils avaient chéries demeurassent exposés à être déchirés par les bêtes et par les oiseaux, ou à se corrompre à découvert et à infecter les vivants. C'était une consolation de reposer dans les sépulcres de ses pères. Au lieu que les Grecs brûlaient les corps pour garder les cendres, les Hébreux enterraient les gens du commun, et embaumaient les personnes considérables pour les mettre dans des sépulcres. Ils brûlaient aussi quelquefois des parfums sur le corps. Aux funérailles d'Asa, roi de Juda, il est dit qu'il fut mis sur un lit rempli de parfums composés avec grand art, et que l'on y fit du feu ; et il paraît que c'était une coutume par d'autres passages. Ils embaumaient à peu près comme les Egyptiens, entourant le corps d'une grande quantité de drogues desséchantes ; puis ils le mettaient dans les sépulcres, qui étaient de petits caveaux ou des cabinets taillés dans des roches avec un tel artifice, que quelques-uns avaient des portes fermantes, tournant sur leurs gonds, taillées de la même pièce ; on en voit encore plusieurs. Chacun avait une table de la même pierre, sur laquelle on posait le corps.

Ceux qui suivaient le convoi étaient en deuil, et se lamentaient à haute voix, comme il paraît à l'enterrement d'Abner. Il y avait des femmes qui faisaient le métier de pleurer en ces occasions, et on joignait aux voix des flûtes, dont le son est triste. Enfin on composait des cantiques pour servir comme d'oraison funèbre aux personnes illustres dont la mort avait été malheureuse. Tel fut celui que fit David pour Saül, et celui du prophète Jérémie pour Josias.

Quoique les funérailles fussent un devoir de piété, il n'y avait pourtant aucune cérémonie de religion ; au contraire, c'était une action profane, et elle rendait immondes toutes les personnes qui y avaient eu part, jusqu'à ce qu'elles fussent purifiées, parce que les corps morts sont ou dans la corruption, ou dans une disposition prochaine de se corrompre. Ainsi, loin que les prêtres fussent nécessaires aux funérailles, il leur était défendu d'y assister, si ce n'était à celles de leurs proches. Quand Josias voulut abolir l'idolâtrie, il fit brûler les os des faux prêtres sur les autels des idoles, afin d'en donner plus d'horreur. On offrait des sacrifices pour les morts, c'est-à-dire pour la rémission de leurs péchés, comme fit Judas Machabée ; et le baptême pour les morts dont parle saint Paul était quelque cérémonie de bains et de purifications que l'on croyait leur être utiles aussi bien que les prières.

CHAPITRE XX

Religion.

Après avoir parlé de la vie privée des Israélites, venons maintenant à la religion et à l'état politique. Quant à la religion, je ne m'étendrai pas à expliquer leur croyance : nous la devons savoir, puisqu'elle est comprise dans la nôtre. Je remarquerai seulement que certaines vérités leur étaient révélées clairement, tandis que d'autres étaient encore obscures, quoiqu'elles fussent déjà relevées.

Ce qu'ils connaissaient distinctement était qu'il n'y a qu'un seul Dieu ; qu'il a créé le ciel et la terre ; qu'il gouverne tout par sa providence, qu'il ne faut avoir de confiance qu'en lui, ni espérer aucun bien que de lui seul ; qu'il voit tout, jusqu'au secret des cœurs ; qu'il meut intérieurement les volontés et les tourne comme il lui plaît ; que tous les hommes naissent en péché, et sont naturellement enclins au mal, que toutefois ils peuvent bien faire

avec le secours de Dieu; qu'ils sont libres et ont choix de faire bien ou mal; que Dieu est juste, et punit ou récompense selon le mérite, qu'il est plein de miséricorde, et pardonne à ceux qui ont un regret sincère de leurs péchés; qu'il juge toutes les actions des hommes après leur mort: d'où il suit que l'âme est immortelle, et qu'il y a une autre vie.

Ils savaient encore que Dieu par sa pure bonté les avait choisis entre tous les hommes pour être son peuple fidèle; que d'entre eux, de la tribu de Juda, et de la race de David, devait naître un Sauveur qui les délivrerait de tous leurs maux, et attirerait toutes les nations à la connaissance du vrai Dieu. Voilà ce qu'ils connaissaient distinctement et qui était la matière la plus ordinaire de leurs réflexions et de leurs prières; voilà cette haute sagesse qui les distinguait de tous les peuples de la terre. Car, au lieu que chez les autres il n'y avait que les sages qui connussent quelques-unes de ces grandes vérités, encore imparfaitement et avec une grande diversité d'opinions, tous les Israélites étaient instruits de cette doctrine; jusqu'aux femmes et aux esclaves, tous étaient dans les mêmes sentiments.

Les vérités qui leur étaient enseignées plus obscurément étaient: qu'en Dieu il y a trois personnes, le Père, le Fils, et le Saint-Esprit: que le Sauveur qu'ils attendaient serait Dieu et Fils de Dieu; qu'il serait Dieu et homme tout ensemble; que Dieu ne donnerait aux hommes sa grâce et le secours nécessaire pour accomplir sa loi que par le Sauveur et en vue de ses mérites; qu'il souffrirait la mort pour expier les péchés des hommes; que son règne serait tout spirituel; que tous les hommes ressusciteront; que dans l'autre vie sera la véritable récompense des bons, et la véritable punition des méchants. Tout cela est enseigné dans les Ecritures de l'Ancien Testament, mais non pas si clairement que tout le peuple le connût: il n'était pas encore capable de porter des vérités si relevées.

Mais, suivant mon dessein, je dois seulement expliquer ce que leurs pratiques extérieures de religion avaient de plus différent de nos mœurs. Ils n'avaient qu'un seul temple et qu'un seul autel où il fût permis d'offrir des sacrifices. C'était une marque sensible de l'unité de Dieu; et, pour représenter aussi sa majesté souveraine, ce bâtiment était le plus magnifique de tout le pays. Ce n'était pas un seul vaisseau, comme la plupart de nos églises, mais une grande enceinte comprenant, outre le corps du temple, des cours environnées de galeries, et diverses

pièces pour les différents offices des prêtres et des lévites. Les temples des autres peuples, comme des Egyptiens et des Chaldéens, étaient aussi accompagnés de grands édifices, et occupaient beaucoup d'espace; mais ils y plantaient toujours des arbres; au lieu que les Israélites n'en souffraient point dans toute l'enceinte du temple, pour s'éloigner entièrement de la superstition des bois que les païens estimaient sacrés.

Le corps du temple avait dix toises de long (1) sur cinq de large, sans compter le sanctuaire qui suivait de plain-pied et avait cinq toises en tous sens; le reste du temple était haut de sept toises et demie. A l'entrée, il y avait un vestibule qui portait une grande tour de trente toises de haut sur cinq de large. Je laisse aux savants à juger de ces proportions; mais pour ceux à qui le temple paraîtra petit, je les prie de considérer que le peuple n'y entrait jamais: il n'y avait que les sacrificateurs, et encore ceux qui étaient de service, aux heures réglées le soir et le matin, pour allumer les lampes, offrir les pains et les parfums. Le pontife était le seul qui entrât dans le sanctuaire où reposait l'arche d'alliance; encore n'y entrait-il qu'une fois l'année.

Tout le temple, le sanctuaire compris, était revêtu de cèdre, orné de sculptures et tout couvert de lames d'or. En dehors il était environné de deux planchers de cèdre, qui faisaient trois étages de chambres à divers usages. Devant le temple, dans une grande cour, était l'autel des holocaustes, c'est-à-dire une plate-forme carrée de cinq toises de chaque côté et de quinze pieds de haut. Les sacrificateurs y montaient par une rampe sans degrés, pour arranger le bois et les victimes. Dans la même cour étaient dix grands bassins d'airain, posés sur des bases roulantes, et celui qui était porté sur douze bœufs, et que l'Ecriture nomme la mer d'airain.

Cette cour était la place des sacrificateurs, particulièrement l'espace compris entre l'autel et le vestibule; car les laïques pouvaient s'avancer jusqu'à l'autel, quand ils offraient des sacrifices, pour présenter leurs victimes et les égorger. Sur les degrés du vestibule qui faisaient face au devant du temple, étaient des lévites, qui chantaient et jouaient des instruments. La cour des Prêtres était renfermée de galeries, et environnée d'une première cour beaucoup plus grande, qui était la place ordinaire du peuple.

(1) Environ vingt mètres.

Les femmes y étaient séparées des hommes, et les gentils ne pouvaient s'avancer que sous les galeries qui faisaient l'enceinte de cette première cour. A ces galeries de l'une et de l'autre enceinte étaient joints plusieurs salles, chambres et magasins à divers usages.

Il y avait des trésors pour les vases sacrés d'or et d'argent, dont le nombre était si grand, qu'au retour de la captivité on en rapporta jusqu'à cinq mille quatre cents; des vestiaires pour les habits sacrés des prêtres; des magasins où l'on mettait en réserve les offrandes destinées à la subsistance des sacrificateurs et des lévites, des veuves et des orphelins, et les dépôts des particuliers; car c'était l'usage chez les anciens de faire des dépôts publics dans les temples. En d'autres lieux on gardait le vin et l'huile pour les libations; le sel dont toutes les offrandes devaient être assaisonnées; les agneaux choisis pour être offerts au sacrifice perpétuel du soir ou du matin. Ailleurs on faisait les pains de proposition, et les autres pâtisseries pour les sacrifices. Il y avait des cuisines pour les chairs des victimes; des salles à manger pour les sacrificateurs; des corps de garde pour les lévites portiers qui gardaient le temple jour et nuit; des chambres pour les lévites musiciens; une où les Nazaréens se faisaient raser après leur vœu; une où l'on examinait les lépreux; une salle où se tenait le conseil souverain de soixante-dix sénateurs, et d'autres pièces semblables que nous ne connaissons pas distinctement. Tant de beaux bâtiments, bien arrangés, donnaient sans doute une haute idée du grand Roi que l'on servait en ce sacré palais.

On offrait tous les jours quatre agneaux en holocauste, deux le matin et deux le soir; et c'est ce qu'on appelait le sacrifice perpétuel. Les jours de sabbat et des fêtes on multipliait les sacrifices à proportion de la solennité, sans compter les offrandes des particuliers, qui étaient toujours en grand nombre.

Nous sommes choqués de ces sacrifices sanglants dans le temple; mais il en était de même chez les autres nations, et les Israélites avaient pris toutes sortes de précautions pour faire ces sacrifices avec toute la propreté et la bienséance possibles. La situation du temple y aidait; car, comme il était sur une montagne, on avait creusé par-dessous des conduits pour faire écouler le sang et les immondices. Les fonctions propres des sacrificateurs n'étaient que de répandre le sang, allumer le feu et mettre

dessus les parties qui devaient être offertes. C'étaient l particuliers qui tuaient les victimes, qui les préparaien les mettaient en pièces et les faisaient cuire; on le voit da la loi et dans l'histoire des enfants d'Héli. Les sacrificateu ne faisaient ces fonctions qu'aux sacrifices publics, qui s'o fraient pour tout le peuple.

Après cela, nous ne devons pas trouver étrange la com paraison d'une marmite, que nous lisons dans Jérémie e dans Ezéchiel, pour représenter Jérusalem. Ces deux pro phètes étaient sacrificateurs, et accoutumés à voir cuir les viandes sanctifiées; or ils estimaient grand et noble tout ce qui servait au culte de Dieu et à l'exécution de la loi: et d'ailleurs il était ordinaire aux plus honnêtes gens de travailler de leurs mains et de faire eux-mêmes, comme j'ai dit, les choses nécessaires pour la vie. Ainsi, dans Homère, le grand roi Agamemnon égorgeait de sa main les agneaux dont le sang était le sceau du traité qu'il faisait avec les Troyens; ainsi, le roi Nestor sacrifiant à Minerve, ce sont ses fils qui tuent la victime, la mettent en pièces et la grillent. Homère est tout plein de ces exemples non-seulement dans les actions de religion, mais dans les autres rencontres, comme quand Achille reçut les députés que les autres chefs des Grecs lui envoyaient.

Au reste, tout ce qui est prescrit dans la loi touchant la qualité des victimes et la forme des sacrifices, tendait plus à détourner les Israélites de la superstition, les réduisant à peu de cérémonies, qu'à en introduire de nouvelles. Les idolâtres sacrifiaient avec plus de cérémonies, plus de sortes d'animaux, et en bien plus de lieux, puisqu'ils avaient partout des temples et des autels, et que chaque famille avait ses dieux domestiques et ses superstitions particulières. Dieu préparait ainsi son peuple de loin à l'abolition des sacrifices sanglants, lui faisant dire souvent en même temps, par ses prophètes, qu'il n'en avait pas besoin, qu'ils n'étaient point essentiels à la religion, et que le culte qui lui était le plus agréable consistait dans les louanges et la conversion du cœur.

Il était nécessaire que les sacrificateurs fussent mariés, puisque le sacerdoce était attaché à la famille d'Aaron; mais ils étaient séparés de leurs femmes pendant le temps de leur service, et ne buvaient ni vin ni autre liqueur qui pût enivrer. On voyait des abstinences semblables chez les idolâtres, particulièrement chez les Egyptiens; et leurs sacrificateurs, pour ne rien porter qui vînt des animaux et

ui tendît à corruption, n'étaient vêtus que de lin et chaussés de souliers faits de la plante d'où vient le nom de papier.

Les sacrificateurs des Israélites servaient nu-pieds, mais ussi vêtus de lin. Il leur était défendu de porter de la laine, t ils quittaient ces habits sacrés sitôt qu'ils sortaient de eur enceinte pour entrer dans la cour du peuple. Les sacriicateurs et tous les lévites menaient la vie pastorale, si hérie des patriarches, n'ayant point d'autres biens que des troupeaux; car ils ne furent point compris dans le partage des terres, pour les détacher davantage des soins temporels, et leur donner plus de loisir de vaquer aux choses de la religion. Ils ne laissaient pas d'être riches, quand le peuple leur payait fidèlement ce que la loi avait ordonné; car, quoique leur tribu fût la moins nombreuse de toutes, ils avaient la dîme de tous les fruits que recueillaient les douze autres tribus; et par conséquent leur portion était la plus forte. Ils avaient de plus les prémices de tous les animaux, sans compter les bestiaux qu'ils avaient en propre, et les offrandes journalières dont les prêtres subsistaient quand ils servaient à l'autel.

Je ne vois aucune fonction de la vie civile qui leur fût interdite. Ils portaient les armes comme les autres, et les sacrificateurs sonnaient de la trompette à l'armée et partout ailleurs; car ils se servaient de trompettes d'argent pour marquer les fêtes et appeler le peuple aux prières publiques; et le nom de Jubilé vient d'une corne de bélier dont on sonnait pour en marquer l'ouverture. Les anciens moines d'Egypte gardaient cette coutume de sonner de la trompette pour marquer les heures de la prière. L'usage des cloches est beaucoup plus nouveau.

Les fêtes des Israélites étaient le sabbat de chaque semaine, le premier jour de chaque mois, nommé dans nos versions Calendes ou Néoménie; les trois fêtes solennelles, la Pâque, la Pentecôte et la fête des Tabernacles, instituées en mémoire des trois plus grandes grâces qu'ils avaient reçues de Dieu: la sortie d'Égypte, la publication de la loi, l'établissement dans la terre promise après le voyage dans le désert, où ils avaient si longtemps logé sous des tentes. Les grandes solennités duraient sept jours, apparemment en mémoire de la création.

L'année était de douze mois de trente jours chacun, à peu près semblable à la nôtre. On la trouve ainsi réglée du temps de Noé, comme il paraît par les dates du déluge; mais on croit qu'elle commençait à l'équinoxe d'automne.

Il fut ordonné à Moïse de la commencer au printemps, au mois Abib, qui fut celui de la Pâque : et c'est par rapport à ce premier mois que sont comptés les autres, qui ne sont nommés que par leur nombre. Ils se rapportent à peu près à nos mois romains, dont les noms viennent de l'ancienne année, qui commençait au mois de mars; ainsi le huitième mois était octobre, du moins une partie; le neuvième se trouvait dans novembre, et ainsi des autres. Ils comptaient leurs mois par la lune, au moins dans les derniers temps, non pas astronomiquement, mais sensiblement, du jour que les hommes députés pour cette fonction avaient annoncé la nouvelle lune, qui était le lendemain de l'apparition.

Les fêtes des Israélites étaient de vraies fêtes, c'est-à-dire des réjouissances effectives. Tous les hommes étaient obligés de se trouver à Jérusalem aux trois grandes solennités, de Pâque, de la Pentecôte et des Tabernacles, et il était permis aux femmes d'y venir. L'assemblée était donc très-nombreuse; chacun s'habillait et se parait de tout ce qu'il avait de meilleur. On avait la joie de revoir ses parents et ses amis, on assistait aux prières et aux sacrifices, toujours accompagnés de musique, dans ce temple si magnifique; suivaient les festins, où l'on mangeait les victimes pacifiques; la loi même commandait de se réjouir et de joindre la joie sensible avec la spirituelle.

Il ne faut donc pas s'étonner si c'était une agréable nouvelle d'apprendre que la fête approchait, et que l'on irait bientôt à la maison du Seigneur, si l'on estimait heureux ceux qui y passaient leur vie; si, pour y aller, on marchait à grandes troupes, en chantant et en jouant des instruments; et si, au contraire, on se croyait malheureux de n'avoir pas la liberté d'y aller, comme David s'en plaint si souvent dans son exil.

CHAPITRE XXI

Jeûnes. — Vœux.

Les jours de jeûne étaient tout le contraire des jours de fête; on y faisait tout ce que j'ai marqué en parlant du deuil, car le jeûne et le deuil étaient la même chose. Il ne consistait donc pas à manger plus tard, mais à s'affliger en toute manière. On passait le jour entier sans boire ni manger jusqu'à la nuit : et c'est ainsi que le pratiquent encore non-seulement les Juifs, mais les mahométans, qui l'ont imité d'eux et des anciens chrétiens. Ils demeuraient

en silence dans la cendre et le cilice, et donnaient toutes les autres marques d'affliction. Les jeûnes publics étaient annoncés au son de la trompette, comme les fêtes. Tout le peuple s'assemblait à Jérusalem dans la place publique. On faisait des lectures de la loi, et les vieillards les plus vénérables exhortaient le peuple à reconnaître ses péchés et à en faire pénitence. On ne faisait point de noces ce jour-là, et les maris mêmes se séparaient de leurs femmes.

La loi n'avait ordonné qu'un seul jour de jeûne, le dixième du septième mois, qui était la fête des Expiations; mais dès le temps du prophète Zacharie, on en comptait deux autres, un dans le cinquième mois, et un dans le dixième. Il y en avait d'extraordinaires, les uns dans les calamités publiques, comme fut la stérilité dont parle Joël; les autres dans les afflictions particulières, comme les jeûnes de David pour la maladie de l'enfant qui était né de son crime; pour la mort d'Abner, et en tant d'autres occasions qu'il marque dans les Psaumes. Enfin il y avait des jeûnes qui se faisaient par simple dévotion, pour s'acquitter de quelque vœu.

Car les Israélites étaient fort ingénieux à observer leurs vœux et leurs serments. Pour les vœux, l'exemple de Jephté n'est que trop fort. Pour les serments, Josué garda la promesse qu'il avait faite aux Gabaonites, quoiqu'elle fût fondée sur une tromperie manifeste, parce qu'il leur avait juré au nom du Seigneur. Saül voulut faire mourir son fils Jonathas pour avoir violé la défense qu'il avait faite avec serment, quoique Jonathas n'eût péché que par ignorance: on en voit encore d'autres exemples. Ils prenaient très-sérieusement ces promesses si solennelles, et ne donnaient aucune liberté de les interpréter. C'était un acte de religion que de jurer au nom de Dieu, puisque ce serment distinguait les Israélites de ceux qui juraient au nom des faux dieux; ce qu'il faut entendre des serments légitimes et nécessaires, comme ceux qui se font en justice.

Les vœux consistaient d'ordinaire à offrir à Dieu quelque partie de leurs biens, soit pour servir aux sacrifices, soit pour être mis en réserve. De là venaient ces grands trésors du temple de Salomon, qui comprenaient, outre les offrandes de David, celles de Samuel, de Saül, d'Abner et de Joab; c'était principalement du butin pris sur les ennemis. Les païens faisaient de pareilles offrandes aux temples de leurs faux dieux, soit après des victoires, soit en d'autres occasions; je n'en veux point d'autre exemple

que le temple de Delphes, et les richesses que Crésus y envoya pour avoir des oracles favorables.

Le vœu le plus considérable était celui des Nazaréens, qui s'obligeaient pour un certain temps à ne point boire de vin ni de tout ce qui enivre ; à ne point couper leurs cheveux, et à se garder avec grand soin de toutes les impuretés légales, particulièrement de l'approche des corps morts. La règle des récabites semble avoir eu pour fondements ces sortes de vœux. L'auteur de cette règle fut Jonadab, fils de Récab, qui vivait du temps de Jéhu, roi d'Israël, et du prophète Elisée. Il défendit à ses enfants de boire du vin, de bâtir des maisons, de semer, d'avoir des terres ni des vignes. Ils demeuraient donc sous des tentes, s'occupant apparemment, comme les lévites, à la nourriture du bétail, et imitant parfaitement la vie pastorale des patriarches : ils étaient mariés, et conservèrent inviolablement cette règle dans leur famille, au moins pendant cent quatre-vingts ans ; car on ne voit pas ce qu'ils devinrent après la captivité.

CHAPITRE XXII

Prophètes.

Une autre espèce de religieux bien plus considérable étaient les prophètes. Il y en avait un grand nombre dès le temps de Samuel, témoin cette troupe que Saül rencontra, qui prophétisait au son des instruments, transportée de l'esprit de Dieu ; et cette autre troupe qui prophetisait en présence de Samuel, et qui semble avoir été de ses disciples ; mais il ne paraît point qu'il y en ait jamais eu tant que depuis Elie et Elisée jusqu'à la captivité de Babylone. Ils vivaient séparés du monde, distingués par leur habit et par leur manière de vivre ; ils demeuraient sur des montagnes, comme Elie et Elisée sur le mont Carmel en Galgala. La femme riche qui logeait Elisée quand il passait à Sunam lui fit, comme j'ai dit, bâtir et meubler une chambre, où il vivait si retiré, qu'il ne parlait pas même à son hôtesse, mais il lui faisait parler par son serviteur Giezi ; et quand cette femme vint le prier de ressusciter son fils, Giezi voulait l'empêcher de toucher les pieds du prophète. Quand Naaman, général des armées de Syrie, le vint trouver pour être guéri de sa lèpre, il lui envoya ses ordres sans se montrer.

Deux autres miracles de ce prophète montrent que ses

disciples vivaient en communauté : celui du potage d'herbes dont il ôta l'amertume, et celui du pain d'orge qu'il multiplia : et l'on y voit aussi la frugalité de leur nourriture. Il y avait jusqu'à cent prophètes qui vivaient ensemble dans cette communauté. Ils travaillaient de leurs mains ; car, se trouvant trop étroitement logés, ils allèrent eux-mêmes couper du bois pour bâtir; et ils étaient si pauvres, que l'un d'eux emprunta une cognée. L'exemple d'Habacuc, qui fut enlevé par un ange pour porter à Daniel le dîner qu'il avait préparé aux moissonneurs, montre encore la vie sainte et laborieuse des prophètes.

Leur habit était le sac ou le cilice, c'est-à-dire l'habit de deuil, pour montrer qu'ils faisaient continuellement pénitence pour les péchés de tout le peuple. Ainsi, pour décrire Elie, on dit un homme vêtu de poil avec une ceinture de cuir ; ainsi, quand Dieu commande à Isaïe de se dépouiller, il lui ordonne d'ôter son sac d'autour de ses reins. Les deux grands prophètes dont parle l'Apocalypse paraissent revêtus de sacs.

Les prophètes, au moins quelques-uns, ne laissaient pas d'être mariés; et cette veuve dont Elisée multiplia l'huile était la veuve d'un prophète : il semble même que leurs enfants suivaient la même profession, car les prophètes sont souvent nommés enfants des prophètes. C'est ce qui faisait dire à Amos : *Je ne suis pas prophète ni fils de prophète, mais un simple pâtre*, pour montrer qu'il ne prophétisait point par profession, mais par vocation extraordinaire; car, bien que Dieu se servît plus souvent de ceux qui menaient la vie prophétique pour faire connaître ses volontés, il ne s'était point imposé de ne pas faire de révélation à d'autres.

Cependant on ne comptait d'ordinaire pour prophètes que ceux qui en menaient la vie; d'où vient que les livres de David, de Salomon et de Daniel ne sont point mis au rang des livres prophétiques, parce que les deux premiers étaient des rois, vivant dans les délices et la splendeur, et le dernier était un satrape, vivant aussi à la cour et dans le grand monde.

Ce furent les prophètes qui conservèrent, après les patriarches, la tradition la plus pure de la véritable religion. Ils s'occupaient à méditer la loi de Dieu, à le prier plusieurs fois le jour et la nuit, et pour eux et pour les autres, et s'exerçaient à la pratique de toutes les vertus. Ils instruisaient leurs disciples, leur découvraient l'esprit de la

loi, et leur expliquaient les sens relevés qui regardaien l'Etat de l'Eglise après la venue du Messie, ou sur la terr ou dans le ciel, cachés sous des allégories de choses sen sibles et basses en apparence. Ils instruisaient aussi l peuple qui venait les trouver aux jours de sabbat et au autres fêtes. Ils lui reprochaient ses péchés et l'exhortaien à en faire pénitence ; souvent ils lui prédisaient, de la par de Dieu, ce qui lui devait arriver. Cette liberté de dire le vérités les plus fâcheuses, même aux rois, les rendait odieux, et il en coûta la vie à plusieurs.

Cependant il y avait beaucoup d'imposteurs qui *contre*faisaient l'extérieur des vrais prophètes, portaient des sacs comme eux, parlaient le même langage, et se disaient aussi inspirés de Dieu ; mais ils prenaient bien garde à ne faire que des prédictions agréables au peuple et aux princes. Les faux dieux avaient aussi leurs prophètes, comme les huit cent cinquante dont Elie fit faire justice. Tels étaient chez eux les devins, qu'ils nommaient *Manteis*, comme, dans les temps héroïques, Calchas et Tirésias ; tels étaient encore ceux qui prononçaient des oracles, ou qui les débitaient, et les poëtes qui se disaient inspirés des dieux ; car ils ne le disaient pas pour parler poétiquement, mais pour le faire croire ; et, en effet, ces faux prophètes, soit par *opération* du démon, soit par artifice, entraient en fureur, et parlaient d'un style extraordinaire, pour imiter les effets sensibles que l'Esprit de Dieu faisait dans les prophètes véritables. Or la tentation était grande aux Israélites, faibles dans la vertu, de consulter ces devins et ces faux oracles, et c'était une des branches de l'idolâtrie à laquelle ils furent fort sujets pendant tout le temps dont nous parlons.

CHAPITRE XXIII

Idolâtrie.

Cette pente à l'idolâtrie nous paraît fort étrange et fort absurde dans les mœurs des Israélites : c'est ce qui persuade le plus qu'ils avaient des inclinations basses et grossières. Nous ne voyons plus d'idolâtres, nous entendons seulement dire qu'il en reste dans les Indes et dans d'autres pays éloignés ; mais tous les peuples qui nous environnent, Juifs, mahométans, hérétiques, ne prêchent que l'unité d'un Dieu tout-puissant : les moindres femmes, les païens les plus ignorants, connaissent distinctement cette vérité ; ainsi on conclut que ceux qui croyaient plusieurs dieux, et

qui adoraient des morceaux de bois et de pierre, devaient être au rang des hommes les plus ignorants et les plus barbares. Toutefois nous ne pouvons traiter de barbares et d'ignorants les Romains, les Grecs, les Egyptiens, les Syriens et les autres peuples de l'antiquité, dont tous les arts, toutes les sciences humaines et toute la politesse nous sont venues ; et nous ne pouvons nier que l'idolâtrie n'ait régné chez eux avec un empire absolu, dans le même temps où pour tout le reste ils étaient les plus habiles et les plus polis. Il faut donc un peu s'arrêter ici, et pénétrer jusqu'à la source de ce mal.

L'esprit de l'homme est tellement obscurci depuis le péché, que, s'il demeure dans l'état de la nature corrompue, il ne s'applique à aucune idée spirituelle ; il ne pense qu'au corps et à la matière, il ne compte pour rien tout ce qui ne tombe pas sous les sens ; nous ne le voyons que trop dans les enfants et dans les hommes qui suivent leurs passions, ils ne font cas que de ce qui est visible et sensible ; tout le reste leur paraît des discours en l'air. Cependant ces hommes sont élevés dans la véritable religion, dans la connaissance d'un Dieu, de l'âme immortelle, de la vie future. Que pouvaient penser les anciens Gentils qui n'en avaient jamais entendu parler, et à qui les plus sages ne présentaient que des objets sensibles et matériels? Qu'on lise tant qu'on voudra Homère, le grand théologien et le grand prophète des Grecs, on n'y trouvera pas le moindre mot pour conjecturer qu'il pensât à quelque chose de spirituel et d'incorporel.

Aussi toute leur sagesse s'appliquait à ce qui regarde le corps et les sens. Les exercices du corps et tout ce régime gymnastique dont ils se firent une grande affaire avaient pour but de conserver et d'augmenter la santé, la force, l'adresse et la beauté, et ils menèrent cet art à la dernière perfection. La peinture, la sculpture et l'architecture regardent le plaisir des yeux ; ils y avaient si bien réussi, que leurs maisons, leurs villes et tout le pays étaient pleins d'objets agréables : on le voit par les descriptions de Pausanias. Ils excellaient aussi dans la musique ; et quoique la poésie semble aller plus loin que les sens, elle ne va qu'à l'imagination, qui a les mêmes objets et fait les mêmes effets. Leurs lois et leurs règles de morale les plus anciennes reviennent toutes au sensible : que les terres fussent bien cultivées ; que chaque particulier eût de quoi vivre commodément ; que les enfants devinssent vigoureux de corps,

principalement pour la guerre ; que chacun fût en sûreté et à l'égard des étrangers et à l'égard des mauvais citoyens

Ils songeaient si peu au bien de l'âme, qu'ils lui nuisaient pour perfectionner le corps. Il était manifestement contre la pudeur que de jeunes hommes parussent tout nus en public, pour s'exercer aux yeux de tout le monde : on comptait cela pour rien ; et à Lacédémone, les filles mêmes s'exerçaient ainsi. Il était dangereux d'exposer partout des statues et des peintures immodestes, et le danger était grand, surtout pour les peintres et les sculpteurs qui y travaillaient ; n'importe, il fallait contenter le plaisir des yeux. Aussi on sait à quel point de dissolution les Grecs arrivèrent par ces moyens. La musique et la poésie, outre qu'elles fomentaient les vices, excitaient encore et entretenaient des jalousies et des haines mortelles entre les poëtes, les acteurs et les spectateurs ; et souvent les particuliers y étaient déchirés par des médisances et des railleries cruelles. On ne s'en souciait point, pourvu qu'il y eût de beaux chants et de beaux spectacles.

Il en était de même de leur religion. Elle ne consistait qu'en cérémonies sensibles : elle nuisait aux bonnes mœurs, au lieu d'y servir ; et l'origine de tous ces maux, c'est que l'homme s'était oublié soi-même, et sa nature spirituelle. Il s'était conservé parmi tous les peuples une tradition constante qu'il y avait une nature plus excellente que l'homme, capable de lui faire du bien et du mal. Ne connaissant que des corps, ils voulaient que cette nature, c'est-à-dire la Divinité, fût aussi corporelle, et par conséquent qu'il y eût plusieurs dieux, afin qu'il y en eût en chaque partie de la nature ; que chaque nation, chaque ville, chaque famille eût les siens. Ils les imaginaient comme des hommes immortels ; et, afin de les faire heureux, ils leur attribuaient tous les plaisirs sans lesquels ils n'imaginaient pas de bonheur, et jusqu'aux débauches les plus honteuses ; ce qui leur servait ensuite à autoriser leurs passions par l'exemple de leurs dieux. Ce n'était pas assez de les imaginer ou dans le ciel ou sur la terre, il fallait les voir et les toucher ; c'est pourquoi ils honoraient les idoles comme les dieux mêmes, se persuadant qu'ils y étaient attachés et incorporés, et ils honoraient d'autant plus ces statues, qu'elles étaient plus belles et plus antiques, ou qu'elles avaient quelque autre singularité qui les rendait plus recommandables.

Le culte était conforme à la créance ; il roulait tout sur

leux passions, l'amour du plaisir et la crainte du mal sensible. Leurs sacrifices étaient toujours suivis de festins et accompagnés de musique et de danse. La comédie et la tragédie commencèrent par les réjouissances des vendanges en l'honneur de Bacchus; les jeux olympiques et les autres combats si fameux se faisaient pour honorer les dieux; enfin tous les spectacles de la Grèce étaient des actes de religion, et c'était une dévotion à leur mode d'assister aux comédies d'Aristophane les plus infâmes. Aussi leur plus grande affaire en temps de paix était le soin des combats sacrés et des pièces de théâtre; et souvent, en temps de guerre, ils s'y appliquaient plus et y faisaient plus de dépenses que pour la guerre même.

Leur religion n'était donc pas une doctrine de morale, comme la véritable religion. On appelait saint celui qui n'était ni meurtrier, ni traître, ni parjure, qui fuyait le commerce de ceux qui avaient commis ces sortes de crimes, qui gardait les droits de l'hospitalité et des asiles, qui acquittait fidèlement ses vœux, et faisait des dépenses pour les sacrifices et les spectacles. La religion était regardée comme un trafic: on donnait aux dieux des offrandes pour obtenir ce qu'on leur demandait par les prières. Au reste, la débauche n'y nuisait point. Apulée, après toutes les infamies dont il a rempli sa Métamorphose, conclut par la description de ses dévotions, c'est-à-dire de l'empressement qu'il avait de se faire initier à toutes sortes de mystères, et de son exactitude à en observer scrupuleusement toutes les cérémonies. La débauche, bien loin d'être condamnée par la religion, était quelquefois commandée. Il fallait s'enivrer pour bien célébrer les bacchanales, et les femmes aussi bien que les hommes n'hésitaient pas à se livrer à tous les désordres, pour honorer, disait-on, Vénus, Cérès, Cybèle, etc.

Tel était le culte qu'ils rendaient aux dieux réputés favorables et bienfaisants; mais pour les dieux infernaux, Hécate, les Euménides, les Parques, et les autres dont les fables leur faisaient peur, il fallait les apaiser par des sacrifices nocturnes et des cérémonies affreuses et inhumaines. Il y en avait qui enterraient des hommes vivants, d'autres immolaient des enfants, et quelquefois les leurs propres, comme ces adorateurs de Moloch, tant détestés dans l'Ecriture, qui continuaient en Afrique cette abomination du temps de Tertullien.

C'est à cette crainte et à cette horreur qu'il faut rapporter

toutes les superstitions cruelles ou incommodes, comme d
se tirer du sang avec des lancettes, ou de se déchirer av
des couteaux, ainsi que faisaient les faux prophètes de Ba
et les prêtres de Cybèle; de jeûner, de se baigner dans l'ea
froide, et d'autres semblables. Ils croyaient détourner pa
là les maux particuliers ou les calamités publiques dont i
étaient menacés par les oracles, par les songes ou par le
prodiges, suivant l'explication de leurs devins. C'étaien
des remèdes, à ce qu'ils s'imaginaient, contre la peste, l
grêle et les stérilités. Or en ces matières on aime toujour
mieux faire des choses inutiles que d'omettre celles qu'o
croit utiles. Toute leur lustration ou expiation des crime
était de ce genre de superstitions pénibles : elle consista
à se purifier le corps par l'eau ou par le feu, et à fair
certains sacrifices, mais il ne se parlait ni de repentir, n
de conversion.

On s'étonnera peut-être que des gens aussi éclairés que les Grecs donnassent dans des superstitions si grossières, et se laissassent amuser si facilement par des astrologues, des augures, des aruspices, et tant d'autres sortes de devins. Mais il faut considérer que, jusqu'au temps d'Alexandre, et au règne des Macédoniens, ils n'avaient pas fait grand progrès dans les sciences qui peuvent guérir de la superstition. Ils excellaient dans les arts; leurs lois étaient sages : en un mot, ils avaient perfectionné tout ce qui rend la vie commode et agréable; mais ils ne s'étaient guère appliqués aux sciences spéculatives, comme la géométrie, l'astronomie, la physique. L'anatomie des animaux et des plantes, la recherche des minéraux et des météores, la figure de la terre, le cours des astres et le système du monde étaient encore des mystères cachés pour eux. Les Chaldéens et les Egyptiens, qui en savaient déjà quelque chose, en faisaient un grand secret, n'en parlaient que par énigmes, et y mêlaient une infinité de superstitions et de fables.

Comme ces sciences dépendent principalement des expériences, la suite des siècles y ajoute toujours : et elles sont à présent dans la plus grande perfection où elles aient jamais été. On les enseigne à découvert à quiconque s'y veut appliquer; et elles s'accordent parfaitement avec notre sainte religion, qui condamne toute superstition, toute divination, toute magie. Cependant on ne trouve que trop de gens qui écoutent les astrologues et toutes ces sortes d'imposteurs : et je ne dis pas seulement des paysans et des idiots de la lie du peuple, je dis des femmes qui se

piquent de bel esprit, de politesse et de science; des hommes nourris dans la lumière du plus grand monde, qui font d'ailleurs les esprits forts, et ne cèdent pas à l'autorité de la véritable religion.

Qu'était-ce donc quand toutes ces sottises faisaient partie de la religion; quand les devins passaient effectivement pour des hommes divins; quand l'astrologie, la pyromancie, la nécromancie et tout le reste, étaient des sciences divines? Comment pouvait-on résister à l'autorité des sacrificateurs et des faux prophètes qui racontaient sérieusement une infinité d'expériences en confirmation de leur doctrine, et qui étaient suivis aveuglément par des nations entières? Il fallait bien les croire, quand on ne savait pas comment les choses se pouvaient faire naturellement; et quand même on l'aurait su, il fallait être bien hardi pour les contredire.

L'inclination à l'idolâtrie n'était donc point particulière aux Israélites, c'était un mal général : la dureté de cœur que l'Écriture leur reproche si souvent n'est pas d'être plus attachés aux choses sensibles que les autres peuples; c'est de l'être autant qu'eux après avoir reçu de Dieu des grâces particulières, et avoir vu de grands miracles. Il est vrai qu'il fallait de la force pour résister aux mauvais exemples de toutes les autres nations. Quand un Israélite se trouvait hors de son pays parmi les infidèles, ne lui voyant point faire de sacrifices, ni adorer d'idoles, ils l'accusaient de n'avoir point de religion; et quand il leur parlait de son Dieu créateur du ciel et de la terre, ils s'en moquaient et demandaient où il était. Ces reproches étaient difficiles à supporter; David lui-même témoigne que pendant son exil il se nourrissait jour et nuit de ses larmes, parce qu'on lui demandait tous les jours où était son Dieu. Des âmes faibles étaient ébranlées par ces attaques, et souvent n'y résistaient pas.

La pente que nous avons tous au plaisir augmentait la tentation; car les fêtes des païens étaient magnifiques, et ils en faisaient souvent. La curiosité portait aisément les jeunes gens, et surtout les filles, à aller voir les pompes des processions, l'ordre et la parure des victimes, les danses, les chœurs de musique et les ornements des temples. Il se trouvait quelque étranger officieux qui les engageait à prendre place au festin et à manger des viandes offertes aux idoles, ou à venir loger en sa maison. On faisait des connaissances qui se terminaient ou à des désordres grossiers, ou à quelque mariage contre la loi; ainsi

s'insinuait l'idolâtrie, dont les appâts les plus ordinaires étaient la bonne chère et la débauche. Dès le temps de Moïse, les filles madianites engagèrent les Israélites aux mystères infâmes de Béelphégor. Ce furent les femmes étrangères qui pervertirent Salomon.

D'ailleurs la loi de Dieu pouvait leur paraître trop sévère. Il ne leur était permis de sacrifier qu'en un seul lieu, par les mains des sacrificateurs de la race d'Aaron, et suivant certaines règles fort étroites; il n'y avait que trois grandes fêtes en toute l'année, la Pâque, la Pentecôte et la fête des Tabernacles. C'était peu pour un peuple qui vivait dans l'abondance, en un climat qui inspire le plaisir. Cependant, demeurant à la campagne, occupés à leur ménage, ils ne pouvaient s'assembler commodément qu'à des fêtes: il fallait donc emprunter celles des étrangers, ou en inventer de nouvelles. Nous-mêmes, qui croyons être si spirituels, et qui le devrions être sans doute si nous étions véritablement chrétiens, ne préférons-nous pas souvent la possession des biens sensibles à l'espérance des biens éternels? Ne tâchons-nous pas d'accorder avec l'Evangile plusieurs divertissements que toute l'antiquité a jugés incompatibles, et contre lesquels ceux qui nous instruisent ne cessent de déclamer? Il est vrai que nous détestons l'idolâtrie, mais aussi nous n'en voyons plus, et il y a plus de mille ans qu'elle est entièrement décriée. Il ne faut donc pas croire que les Israélites fussent plus stupides que les autres peuples, parce que les grâces fréquentes qu'ils recevaient de Dieu ne les guérissaient pas de l'idolâtrie; mais il faut reconnaître que la plaie du péché originel était bien profonde, puisque de si saintes instructions et de si grandes merveilles ne suffisaient pas pour élever les hommes au-dessus des choses sensibles. Aussi voyons-nous que d'autres peuples, d'ailleurs les plus éclairés, comme les Egyptiens et les Grecs, étaient encore sans comparaison plus aveugles.

CHAPITRE XXIV

État politique. — Liberté. — Puissance domestique.

Après la religion, il faut dire un mot de l'état politique des Israélites. Ils étaient parfaitement libres, principalement avant qu'ils eussent des rois. Il n'y avait chez eux ni hommages, ni censives, ni droits, ni contraintes pour la chasse ou pour la pêche, ni toutes ces espèces de sujétions qui dans la suite des siècles sont devenues si ordinaires,

et qui se retrouvent sous des formes diverses chez tous les peuples. Ils jouissaient donc de cette liberté si chérie des Grecs et des Romains, et il ne tint qu'à eux d'en jouir toujours. C'était l'intention de Dieu, comme il paraît par les reproches que Samuel leur fit de sa part quand ils demandaient un roi ; et Gédéon en était bien instruit, puisque, lorsqu'ils voulurent le faire roi, et assurer le royaume à sa postérité, il répondit généreusement : *Je ne serai point votre seigneur, c'est Dieu qui le doit être.*

Leur état n'était ni monarchie, ni aristocratie, ni démocratie ; mais, comme Josèphe le nomme, théocratie, c'est-à-dire que Dieu même le gouvernait immédiatement, par la loi qu'il leur avait donnée. Tant qu'ils étaient fidèles à l'observer, ils vivaient en sûreté et en liberté ; sitôt qu'ils la violaient pour faire leur volonté particulière, ils tombaient dans l'anarchie et la confusion. Cette anarchie les divisait, les affaiblissait, et les donnait en proie à leurs ennemis, jusqu'à ce que, rentrant en eux-mêmes, ils recourussent à Dieu, qui leur envoyait des libérateurs. C'est ainsi qu'ils vécurent sous les juges, retombant de temps en temps dans l'idolâtrie et la désobéissance à la loi de Dieu et par là dans la confusion et la servitude, puis se relevant de temps en temps. Enfin ils aimèrent mieux se faire un maître que de demeurer en liberté en observant fidèlement la loi de Dieu.

Leur liberté réduite à ses justes bornes consistait à pouvoir faire tout ce que la loi de Dieu ne défendait pas, et à n'être obligés qu'à faire ce qu'elle commandait, sans être sujets à la volonté d'aucun homme particulier. Mais la puissance domestique des pères de famille était grande sur leurs esclaves et sur leurs enfants. Il y avait des Hébreux esclaves de leurs frères, et la loi marque deux causes qui pouvaient les mettre en cet état : la pauvreté qui les contraignait de se vendre, ou le délit du larron qui n'avait pas de quoi payer. Il semble que cette dernière cause s'étendait aux autres dettes, par l'exemple de la veuve dont Elisée multiplia l'huile afin qu'elle eût de quoi payer ses créanciers, et garantir ses enfants de l'esclavage. Il est vrai que ces esclaves hébreux pouvaient devenir libres après six ans, c'est-à-dire à l'année sabbatique ; et s'ils ne voulaient pas user de ce privilége, ils avaient celui du Jubilé pour être libres du moins après cinquante ans, et conserver à leurs enfants la liberté. Il était recommandé de les traiter doucement et de se servir plutôt d'esclaves étrangers. On voit combien leurs esclaves leur étaient soumis, par ces pa-

roles du psaume : *Les yeux du serviteur sont sur les main de son maître, ainsi nos yeux sont au Seigneur :* c'est-à-dire qu'ils commandaient souvent par signes, et que les serviteurs devaient être attentifs à leurs moindres gestes.

Les Israélites avaient droit de vie et de mort sur leurs esclaves, et ce droit était alors commun à toutes les nations : car l'esclavage était venu du droit de la guerre, lorsqu'au lieu de tuer les ennemis on avait mieux aimé leur donner la vie pour s'en servir. Ainsi l'on supposait que le vainqueur conservait toujours le droit de leur ôter la vie, s'ils s'en rendaient indignes, qu'il acquérait le même droit sur leurs enfants, puisqu'ils ne seraient pas nés s'il n'eût conservé le père, et qu'il transmettait ce droit en aliénant son esclave. Voilà le fondement de la puissance absolue des maîtres ; il était rare qu'ils en abusassent ; car leur intérêt les obligeait à conserver leurs esclaves, qui faisaient partie de leur bien. C'est la raison de la loi de Dieu pour ne point punir celui qui avait frappé son esclave de telle sorte qu'il en était mort quelques jours après. *C'est son argent,* dit la loi, pour montrer que sa perte le punit assez ; et l'on pouvait présumer en ce cas que le maître avait eu seulement intention de le corriger. Mais si l'esclave mourait sous les coups, on pouvait croire que le maître l'avait effectivement voulu tuer, et la loi le déclarait coupable ; en quoi elle était plus humaine que les lois des autres peuples, qui ne faisaient point cette distinction. Les Romains eurent pendant plus de cinq cents ans le droit de faire mourir leurs esclaves, de mettre aux fers leurs débiteurs faute de paiement, et de vendre leurs propres enfants jusqu'à trois fois, avant qu'ils sortissent de leur puissance : tout cela en vertu de ces lois des Douze Tables qu'ils apportèrent de Grèce dans le temps que les Juifs se rétablissaient au retour de la captivité, c'est-à-dire environ mille ans après Moïse.

Quant à la puissance paternelle des Hébreux, la loi leur permettait de vendre leurs filles ; mais cette vente était une espèce de mariage, comme il y en eut chez les Romains. Nous voyons toutefois, par un passage d'Isaïe, que les pères vendaient leurs enfants à leurs créanciers, et, du temps de Néhémias (450 ans avant Jésus-Christ), les pauvres proposaient de vendre leurs enfants pour avoir de quoi vivre ; et d'autres se plaignaient de n'avoir pas de quoi racheter leurs enfants déjà réduits en servitude. Ils avaient droit de vie et de mort sur leurs enfants, puisque le Sage dit : *Corrigez votre fils sans perdre l'espérance, mais ne vous lais-*

sez pas emporter jusqu'à le faire mourir. Il est vrai qu'ils n'avaient pas la liberté, comme les Romains, d'exercer ce droit si rigoureux de leur autorité privée, sans la participation du magistrat. La loi de Dieu permettait seulement au père et à la mère, après avoir essayé toutes les corrections domestiques, de dénoncer au sénat de la ville leur fils désobéissant et débauché, et sur leur plainte il était condamné à mort et lapidé. Cette même loi fut pratiquée à Athènes, et elle était fondée sur ce que les enfants tiennent la vie de leurs pères, et que l'on supposait qu'il ne s'en trouverait point d'assez dénaturés pour faire périr leurs enfants, s'ils ne commettaient des crimes horribles. Cependant cette crainte était très-utile pour tenir les enfants dans une entière soumission.

Nous ne voyons que trop les maux qui sont venus pour avoir laissé affaiblir ou plutôt anéantir la puissance paternelle. Quelque jeune que soit un fils, sitôt qu'il est marié, ou qu'il a le moyen de subsister sans son père, il prétend ne lui devoir plus qu'un peu de respect. De là vient la multiplication infinie des petites familles et des gens qui vivent seuls ou dans des maisons publiques, dans lesquelles tous sont également maîtres. Ces jeunes gens indépendants, s'ils sont riches, se plongent dans la débauche, se ruinent; s'ils sont pauvres, ils deviennent des vagabonds et des gens sans aveu, capables de toutes sortes de crimes. Outre la corruption des mœurs, cette indépendance peut aussi causer de grands maux dans l'État; car il est bien plus difficile de gouverner une multitude d'hommes séparés et indociles, qu'un petit nombre de chefs de famille dont chacun répondait d'un grand nombre d'hommes, et était d'ordinaire un vieillard instruit des lois.

CHAPITRE XXV

Autorité des vieillards.

Non-seulement les pères, mais tous les vieillards avaient une grande autorité chez les Israélites et chez tous les peuples de l'antiquité. Partout on a d'abord choisi les juges des affaires particulières et les conseillers du public entre les hommes les plus âgés. De là vinrent à Rome les noms de Sénat et de Pères, et ce grand respect pour la vieillesse, qu'ils avaient pris des Lacédémoniens. Rien n'est plus con-

forme à la nature. La jeunesse n'est propre qu'au mouvement et à l'action ; la vieillesse sait instruire, conseiller et commander. *La gloire des jeunes gens est leur force,* dit le Sage, *et la dignité des vieillards est leurs cheveux blancs.* Il est difficile qu'en un jeune homme l'étude ou la bonté de l'esprit supplée à l'expérience ; et un vieillard, pourvu qu'il ait un bon sens naturel, est savant par l'expérience seule. Toutes les histoires font foi que les Etats les mieux gouvernés ont été ceux où les vieillards ont eu la principale autorité, et que les règnes des princes trop jeunes ont été les plus malheureux. C'est ce que dit le Sage : *Malheur à la terre dont le roi est un enfant !* et c'est ce malheur dont Dieu menace les Juifs quand il leur fait dire par Isaïe qu'il leur donnera des enfants pour princes. En effet, la jeunesse n'a ni patience ni prévoyance, elle est ennemie de la règle, et ne cherche que le plaisir et le changement.

Dès que les Hébreux commencèrent à former un peuple, ils furent gouvernés par des vieillards. Quand Moïse vint en Egypte leur promettre la liberté de la part de Dieu, il assembla les anciens et fit en leur présence des miracles qui étaient les preuves de sa mission. Tous les anciens d'Israël vinrent au festin qu'il fit à son beau-père Jéthro. Quand Dieu voulut lui donner un conseil pour le soulager dans la conduite de ce grand peuple : *Choisissez,* lui dit-il, *soixante-dix hommes que vous connaissez, pour être les anciens et les intendants du peuple.* Ils étaient donc déjà en autorité avant que la loi fût donnée et que l'Etat eût pris sa forme. Dans toute la suite des assemblées et des affaires publiques, les anciens sont toujours mis au premier rang, et quelquefois ils sont nommés seuls.

De là vient l'expression du psaume qui exhorte à louer Dieu dans l'assemblée du peuple et dans la séance des vieillards, c'est-à-dire le conseil public. Ce sont les deux parties qui composaient toutes les anciennes républiques : l'assemblée que les Grecs nommaient *ecclesia*, et les Latins *concio,* et le sénat. Les noms d'anciens ont passé par la suite en titre de dignité : du mot grec est venu le nom de prêtre, et du mot latin le nom de seigneur. On peut juger de l'âge que demandaient les Hébreux pour compter un homme entre les vieillards, par le titre de jeunes gens donné à ceux dont Roboam suivit le conseil ; car il est dit qu'ils avaient été élevés avec lui : d'où l'on peut conclure qu'ils étaient environ de son âge, et il avait alors quarante ans.

CHAPITRE XXVI

Administration de la justice. — Porte.

La justice était administrée par toutes sortes d'officiers, Sopherim et Soterim, établis en chaque ville par l'ordre que Moïse en avait donné de la part de Dieu. Il est certain que le mot Sopherim signifie des juges : pour Soterim, il est diversement traduit dans la Vulgate; mais la tradition des Juifs l'explique des ministres de justice, comme les huissiers, les sergents, les archers et les autres exécuteurs. Ces charges étaient données à des lévites, et il y en avait jusqu'à six mille du temps de David. Ce furent ces juges que Josaphat (904 ans avant Jésus-Christ) rétablit dans chaque ville, et à qui il donna de si belles instructions. L'Ecriture ajoute qu'il établit à Jérusalem une compagnie de lévites, des prêtres et des chefs de famille, pour juger les grandes causes. C'est le conseil des soixante-dix anciens, érigé dès le temps de Moïse, où présidait le souverain pontife, et où l'on portait toutes les questions qui étaient trop difficiles pour être terminées par les juges des moindres villes. La tradition des Juifs est que ces juges des villes particulières étaient au nombre de vingt-trois; qu'ils devaient tous être assemblés pour les jugements de mort, et que trois suffisaient pour les causes pécuniaires et les affaires de moindre conséquence : le principal juge était le roi, suivant cette parole du peuple à Samuel : *Donnez-nous un roi pour nous juger*.

Le lieu où ces juges tenaient leur audience était la porte de la ville : car, comme les Israélites étaient tous des laboureurs qui sortaient le matin pour aller à leur travail, et ne rentraient que le soir, la porte de la ville était le lieu où ils se rencontraient le plus; et il ne faut pas s'étonner qu'ils travaillassent aux champs et demeurassent dans les villes. Ce n'étaient pas des villes comme nos capitales des provinces, qui peuvent à peine subsister de ce que leur fournissent vingt à trente lieues de pays tout alentour. C'étaient des habitations d'autant de laboureurs qu'il en fallait pour cultiver les terres les plus proches : de là vient que, le pays étant fort peuplé, elles étaient en très-grand nombre. La seule tribu de Juda en comptait cent quinze dans son partage lorsqu'elle entra en possession, sans ce qui fut bâti depuis; et chacune avait des villages dans sa dépendance. Il fallait donc qu'elles fussent petites et fort

voisines, comme de grands villages murés et bien bâtis, ayant au reste tout ce que l'on voit à la campagne.

Par une raison semblable, chez les Grecs et les Romains, le rendez-vous pour toutes les affaires était le marché ou la place, parce qu'ils étaient tous marchands. Chez nos ancêtres, les vassaux de chaque seigneur s'assemblaient dans la cour de son château, et de là sont venues les cours des princes. Au Levant, comme les princes sont plus enfermés, les affaires se font à la porte de leur sérail; et cette coutume de faire sa cour à la porte du palais était en usage dès le temps des anciens rois de Perse, comme on le voit en plusieurs endroits du livre d'Esther.

La porte de la ville était le lieu où se traitaient toutes les affaires publiques et particulières dès le temps des patriarches. Abraham fit l'acquisition de son sépulcre en présence de tous ceux qui entraient par la porte de la ville d'Hébron. Quand Hémor et son fils Sichem, qui avait enlevé Dina, proposèrent de faire alliance avec les Israélites, ce fut à la porte de la ville qu'ils en parlèrent au peuple. Nous voyons la forme de ces actes publics bien circonstanciée dans l'histoire de Ruth. Booz, voulant l'épouser, se la fit céder par celui qui y avait droit comme plus proche parent. Pour cet effet il s'assit à la porte de Bethléem; et comme il vit passer ce parent, il l'arrêta. Puis il prit dix anciens de la ville, et, après qu'ils furent tous assis, il exprima sa prétention, et tira de son parent la déclaration qu'il demandait avec la formalité marquée par la loi, qui était de se déchausser. Il en prit à témoin non-seulement les anciens, mais tout le peuple, ce qui marque qu'il s'était assemblé grand nombre de spectateurs : aussi il est assez vraisemblable que la curiosité arrêtait tous les habitants du pays. Ils n'avaient pas d'ordinaire des affaires fort pressées : ils se connaissaient tous, et étaient tous parents, ainsi ils devaient prendre intérêt aux affaires les uns des autres.

Peut-être rédigeait-on ces actes par écrit; mais l'Écriture n'en parle que dans Tobie et dans Jérémie, peu avant la ruine de Jérusalem. Dans Tobie il est parlé d'une promesse pour argent prêté, d'un contrat de mariage et d'une donation en faveur du mariage; dans Jérémie, c'est un contrat d'acquisition. La loi de Moïse n'ordonne l'écriture que pour l'acte du divorce; mais quand ils n'auraient pas écrit dans les premiers temps, leurs contrats n'auraient pas laissé d'être fort sûrs, étant faits si publiquement. Si le parent de Booz eût voulu contester la cession qu'il avait faite, tous les habi-

tants de Béthléem l'eussent convaincu de mauvaise foi; les uns y avaient été présents, les autres l'avaient apprise aussitôt.

Les Romains ont été longtemps sans écrire les traités entre particuliers, comme il paraît par l'obligation de parole qu'ils appelaient stipulation. Ils ne craignaient point qu'un acte manquât de preuve, lorsqu'ils avaient prononcé certains mots solennels dans la place publique, au milieu de tout le peuple, et qu'ils en avaient pris à témoin quelques citoyens en particulier qui fussent d'une condition honnête et d'une réputation intacte. Ces actes étaient bien aussi publics que ceux qui se passent aujourd'hui en des maisons particulières devant un notaire qui souvent ne connaît point les parties, ou devant un tabellion de village avec deux témoins apostés.

On peut dire que la porte chez les Hébreux était la même chose que la place ou le marché chez les Romains. Le marché des denrées se tenait à la porte de la ville. Elisée prédit que les vivres seraient à vil prix le lendemain à la porte de Samarie. Cette porte avait une place qui devait être grande, puisque le roi Achab y rassembla quatre cents faux prophètes. Je crois qu'il en était de même dans les autres villes, et que ces portes avaient quelque bâtiment où étaient les siéges des juges et des anciens; car il est dit que Booz monta à la porte, et s'y assit; et quand David eut appris la mort d'Absalon, il monta à la chambre de la porte pour y pleurer. Cette chambre pouvait être le lieu des délibérations secrètes. Dans le temple même de Jérusalem, les jugements se rendaient à une des portes, et les juges y tenaient leurs séances. Après tous ces exemples, on ne doit pas s'étonner que l'Ecriture dise souvent la porte, pour dire le jugement ou le conseil public de chaque ville, ou la ville même, ou l'Etat, et que, dans l'Evangile, les portes de l'enfer signifient le royaume ou la puissance du démon.

Au reste, quelque simple que nous paraisse la manière dont les Israélites traitaient leurs affaires, il ne faut pas croire qu'il n'y eût parmi eux des fraudes et des chicanes, des procès injustes et des calomnies. Ce sont des maux inséparables de la condition du genre humain, et plus les hommes ont naturellement d'esprit et de vigueur, plus ils y sont sujets; mais ce sont particulièrement les maux des grandes villes. David fuyant de Jérusalem à la révolte d'Absalon représente la fureur et la discorde qui se promènent jour et nuit sur ses murailles; au milieu d'elle les soucis et l'injustice,

et dans ses rues l'usure et la tromperie. Les prophètes sont pleins de pareils reproches. Seulement on peut croire que ces maux étaient moins fréquents que chez nous, parce qu'il y avait moins de gens occupés de procès et d'affaires.

Comme la loi de Dieu réglait les affaires temporelles aussi bien que la religion, il n'y avait point de distinction de tribunaux; les mêmes juges décidaient les cas des consciences, et terminaient les procès civils et criminels. Ainsi il fallait peu de charges différentes et peu d'officiers en comparaison de ce que nous en voyons aujourd'hui; car il est honteux parmi nous d'être simple particulier, et de n'avoir d'autre emploi que de faire valoir son bien et gouverner sa famille. Tout le monde veut être personne publique, avoir des honneurs, des prérogatives et des priviléges; et les charges sont considérées ou comme des métiers qui font vivre les hommes, ou comme des titres qui les distinguent. Mais si l'on voulait n'y regarder que ce qu'elles ont d'essentiel, c'est-à-dire les fonctions publiques réelles et nécessaires, on verrait qu'elles peuvent être exercées par un petit nombre de personnes, leur laissant encore du temps pour vaquer à leurs affaires particulières.

C'est ainsi qu'en usaient tous les peuples de l'antiquité, et principalement les Hébreux. Sous Josué, je ne vois que quatre noms de fonctions publiques: Zekenim, les sénateurs; Rasim, les chefs; Sopherim, les juges; Soterim, les exécuteurs. Du temps de David, lorsque le royaume était le plus florissant, voici les officiers dont il est parlé: les six mille lévites, juges et exécuteurs; les chefs des tribus, les chefs de famille qui sont plutôt des noms de dignités que d'offices; les chefs des douze corps de vingt-quatre mille hommes et de cent hommes; les chefs de ceux qui faisaient valoir les domaines du roi, c'est-à-dire ses terres et ses bestiaux. Je nomme ici chefs ceux que l'Hébreu nomme Rasim, et le latin *principes*. Mais il le faut dire une fois, il est impossible d'exprimer en une autre langue les titres des charges et des dignités. Ainsi les versions grecques et latines ne nous donnent point d'idées justes des dignités chaldéennes marquées dans Daniel, dans Ezéchiel et ailleurs.

Entre les officiers de David, on compte encore ses eunuques ou officiers domestiques; car, par toute l'Ecriture, le nom d'eunuque se prend souvent pour un valet de chambre, ou, en général, pour tout officier servant auprès de la personne d'un prince, sans marquer autre chose. Il est encore parlé ailleurs des chefs de cinquante hommes; mais pour

dizainiers, je n'en vois rien que dans la loi. La plupart de ces charges sont militaires, et le reste est peu de chose, si l'on considère la grande multitude du peuple et l'étendue du royaume de David.

CHAPITRE XXVII

Guerre.

Après l'administration de la justice, il faut parler de la guerre. Il n'y avait point d'Israélite qui ne portât les armes, jusqu'aux lévites et aux prêtres. Le prêtre Banaïas, fils de Joïada, était l'un des plus illustres d'entre les braves de David, et fut le général des troupes de Salomon à la place de Joab. On comptait pour gens de guerre tous ceux qui étaient en âge de servir, et cet âge était fixé depuis vingt ans et au-dessus; c'était comme les milices de certains pays, toujours prêtes à s'assembler au premier ordre. La différence est que parmi nous l'usage des armes est défendu à tous ceux qui sont consacrés à Dieu, et que nous avons de plus un peuple infini de gens inutiles pour la guerre, praticiens, financiers, bourgeois, marchands, artisans, au lieu que c'étaient tous des laboureurs ou des pâtres accoutumés de jeunesse à la fatigue et au travail. Il y a même apparence qu'on les exerçait à manier les armes, au moins depuis le temps de David et de Salomon. Ainsi à Rome, tous les citoyens d'un certain âge étaient obligés de faire un nombre de campagnes, quand ils étaient commandés : d'où vient que l'on ne disait pas lever des troupes, mais les choisir, parce qu'il y en avait toujours beaucoup de reste. Il n'était pas difficile aux Israélites de faire subsister leurs armées; le pays était si petit, et les ennemis si proches, que souvent ils revenaient loger chez eux, ou n'avaient qu'une journée ou deux de marche.

Les armes étaient à peu près les mêmes que celles des Grecs et des Romains : des épées, des arcs et des flèches, des dards et des lances, c'est-à-dire des demi-piques; car il ne faut pas se figurer chez les anciens des lances à poignée, comme celles de notre vieille chevalerie. Leurs épées étaient des glaives larges et courts, qui leur pendaient sur la cuisse. Ils se servaient aussi de frondes, témoin les habitants de Gabaa en Benjamin, qui auraient atteint un cheveu ; et ces mêmes Gabaonites combattaient également des deux mains. Saül tenait d'ordinaire une lance à la main, comme Homère en donne à ses héros, et comme les Romains en donnaient à Quirinus et à leurs autres dieux. Au reste, ils ne portaient point d'armes hors l'occasion, pas même l'épée. Quand Da-

vid commanda à ses gens de marcher contre Nabal, il leur dit d'abord de prendre leurs épées, quoiqu'ils fussent en état d'alarmes continuelles. La coutume de porter toujours l'épée au côté était particulière aux Gaulois et aux Germains.

Pour les armes défensives, ils portaient des écus, des boucliers, des casques, des cuirasses, et quelquefois des grèves pour couvrir les jambes. On voit l'exemple d'une armure complète en celle de Goliath, qui était toute d'airain, comme celle des Grecs dans Homère : mais il semble que ces armes étaient rares ches les Israélites dans ce même temps, puisque le roi Saül voulut prêter les siennes à David. Elles devinrent communes depuis, et Ozias en avait pour armer toutes ses troupes, qui étaient de trois cent mille hommes. Ce même roi mit sur les tours de Jérusalem des machines pour jeter des traits et de grosses pierres ; il fortifia plusieurs villes comme la plupart des autres rois. Ainsi la guerre se faisait dès lors à peu près comme elle s'est faite jusqu'aux derniers temps avant l'invention des armes à feu.

Les Israélites n'avaient que de l'infanterie dans les premiers temps ; et ce fut aussi la principale force des Grecs et des Romains. Les chevaux ne sont pas nécessaires dans les pays chauds, où l'on marche toujours à pied sec ; ils sont même inutiles dans les montagnes ; mais ils sont d'un grand secours dans les pays froids, pour se retirer des mauvais chemins, et pour faire de grandes marches dans des plaines stériles ou peu habitées, comme en Pologne et en Tartarie.

Les Israélites eurent de la cavalerie sous les rois. La première marque de la révolte d'Absalon fut de mettre sur pied des chevaux et des chariots ; et toutefois, ayant perdu la bataille où il périt, il monta sur un mulet pour s'enfuir. Salomon, pouvant fournir à de grandes dépenses, fit venir d'Egypte grand nombre de chevaux, et en entretint jusqu'à quarante mille avec douze mille chariots. Ces chariots de guerre étaient apparemment semblables à ceux des Grecs, c'est-à-dire petits, à deux roues, portant un homme ou deux debout et appuyés sur le devant. Les rois suivants ne purent soutenir cette grande dépense de Salomon ; mais de temps en temps ils envoyaient quérir du secours en Egypte, et dans ces occasions il est toujours parlé de chevaux. Il fallait que les Juifs n'eussent point de cavalerie du temps d'Ezéchias, puisque Rabsacès leur disait insolemment : *Passez au service de mon maître le roi d'Assyrie, et je vous donnerai deux mille chevaux : voyez si vous avez gens capables de les monter.*

L'Écriture ne m'apprend rien de particulier touchant les évolutions, la forme des bataillons ni l'ordre général des batailles, quoiqu'elle parle souvent en général des troupes rangées; mais pour l'art de camper et de marcher en bon ordre, le voyage du désert sous Moïse en est un illustre exemple. On savait le nombre de cette prodigieuse armée par des rôles exacts. Chacun était rangé dans sa tribu, chaque tribu dans son quartier, sous l'une des quatre principales, suivant l'ordre de la naissance des patriarches, et la qualité de leurs mères. On marchait au son des trompettes, toujours suivant le même ordre: on se logeait toujours en même situation autour du tabernacle d'alliance, qui était le centre du camp. On avait pourvu à la netteté des logements, si nécessaire dans un pays chaud, si difficile dans une grande multitude. Enfin on voit que l'ordre des campements des Grecs et des Romains, que nous admirons avec tant de raison, était pris comme tout le reste, sur ces anciens modèles des Orientaux. Les Hébreux faisaient grand cas des dépouilles et du butin, comme tous les anciens: c'étaient des marques d'honneur.

Depuis Josué jusqu'aux rois, le commandement des armées appartint à ceux que le peuple choisissait, ou que Dieu suscitait extraordinairement, comme Othoniel, Barac, Gédéon; mais ils n'étaient obéis que par la partie du peuple qui les avait choisis, ou à qui Dieu les avait donnés pour libérateurs. Le reste du peuple abusant de sa liberté, s'exposait souvent aux insultes de ses ennemis; c'est ce qui leur fit demander un roi non-seulement pour leur rendre justice, mais encore pour avoir la conduite générale de leurs affaires, faire la guerre pour eux: aussi depuis ce temps ils furent bien plus en sûreté. Le roi assemblait le peuple quand il le jugeait à propos, et tenait toujours sur pied un certain nombre de troupes. Il est marqué au commencement de Saül, qu'il entretenait trois mille hommes. David avait douze corps, de vingt-quatre mille homme chacun, qui servaient par mois tour à tour. Josaphat n'avait que le tiers du royaume de David, et toutefois il avait jusqu'à onze cent soixante mille hommes de fort bonnes troupes sous sa main, sans compter les garnisons de ses places.

CHAPITRE XXVIII

Rois.

Le roi avait droit de vie et de mort, et pouvait fair

mourir les criminels sans formalité de justice. David us de ce droit contre celui qui se vantait d'avoir tué Saül, e contre ceux qui avaient assassiné Isboseth : les empereur romains eurent aussi ce pouvoir. Les rois des Israélite levaient des tributs, et sur les Israélites mêmes, puisqu Saül en promettait l'exemption pour toute la famille d celui qui combattrait Goliath; et il paraît que Salomon er levait d'excessifs, par les plaintes qui en furent faites à Roboam. La puissance des rois était d'ailleurs fort bornée; ils étaient obligés d'observer la loi comme les particuliers; ils ne pouvaient y déroger, ni y ajouter, et il n'y a point d'exemple qu'aucun d'eux eût fait une loi nouvelle. Leur vie domestique était assez simple : on le voit par la description que fait Samuel des mœurs des rois pour en dégoûter le peuple : il ne leur donne que des femmes pour les services du dedans. Ils ne laissaient pas d'être bien accompagnés quand ils paraissaient en public. Entre les marques de la révolte d'Absalon, l'Ecriture compte cinquante hommes pour marcher devant lui, et la même chose est dite de son frère Adonias.

Ces rois vivaient de ménage comme les particuliers : la différence est qu'ils avaient plus de terres et plus de troupeaux. Dans le dénombrement des richesses de David, on compte véritablement des trésors d'or et d'argent; mais on compte aussi des terres en labour et des vignes, des magasins de vin et d'huile, des plants d'oliviers et de figuiers, des troupeaux de bœufs, de chameaux, d'ânes et de moutons. C'est ainsi qu'Homère décrit la richesse d'Ulysse : il lui donne en terre ferme douze grands troupeaux de chaque espèce de bétail, sans ce qu'il avait dans son île. Ils tiraient de ces grands approvisionnements tout ce qui était nécessaire pour la subsistance de leur maison. Il y avait du temps de Salomon douze intendants distribués dans toute la terre d'Israël, qui envoyaient tour à tour, chacun pendant leur mois, les provisions de bouche, montant par jour à trente-trois muids de farine, trente bœufs et cent moutons, qui est de quoi nourrir au moins cinq mille personnes. Comme les fournitures se faisaient en espèces qui se tiraient du pays même, il ne fallait rien acheter; et il n'était besoin ni de pourvoyeurs, ni de trésoriers, ni de contrôleurs, ni de ce grand nombre d'officiers qui épuisent les grands seigneurs, de sorte que l'or et l'argent demeuraient en réserve, ou servaient à leur usage le plus naturel, pour la vaisselle et les ornements.

De là vient la grande richesse de David et de Salomon : David prépara tout ce qui était nécessaire pour le bâtiment du temple, dont la dépense monta à cent huit mille talents d'or, et un million dix mille talents d'argent, ce qui fait de notre monnaie un milliard six cent soixante-neuf millions six cent soixante-huit mille livres et quelque peu de plus. D'ailleurs, il fit enfermer de grands trésors dans son sépulcre. Salomon fit bâtir plusieurs palais, fortifia plusieurs villes, et fit quantité d'ouvrages publics. Toute sa vaisselle et les meubles de sa maison du Liban étaient de pur or, sans compter deux cents pavois d'or dont chacun valait près de treize mille livres, et trois cents boucliers de plus de six mille livres chacun.

Aussi ses revenus étaient grands. Le commerce seul lui apportait tous les ans six cent soixante-six talents d'or, qui font plus de quarante-trois millions. Il faisait payer tribut aux Israélites et à tous les étrangers qui lui obéissaient, aux Ethéens, aux Amorrhéens, aux autres anciens habitants de la terre d'Israël, aux Iduméens, à une grande partie de l'Arabie et à toute la Syrie ; car son empire s'étendait depuis l'entrée de l'Egypte jusqu'à l'Euphrate ; et de tous ces pays si riches, on lui envoyait tous les ans des vases d'or et d'argent, des étoffes, des armes, des parfums, des chevaux et des mulets. Ces mêmes réflexions peuvent faire comprendre d'où venait la richesse de Crésus, dans un Etat à peu près de même étendue que celui de Salomon. L'or et l'argent ne s'étaient pas encore tant répandus dans le monde. Il y en avait peu en Grèce, point en Italie, ni dans le reste de l'Europe, hors l'Espagne, où il y avait des mines.

Arrêtons-nous un peu à considérer cette prospérité de Salomon ; aussi bien le spectacle en est agréable. Qu'on lise toutes les histoires, on ne trouvera point d'exemple d'un assemblage si parfait de tous les biens que l'on peut goûter sur la terre. Un jeune prince dans la fleur de son âge, bien fait de sa personne, d'un grand esprit, très-savant et très-habile, avec une telle réputation, que tous les rois de la terre envoyaient pour l'écouter, comme un prodige de sagesse, et qu'une reine y vint en personne de bien loin. Il était maître d'un grand Etat dans une profonde paix, habitant le plus beau pays du monde, logé magnifiquement, bien servi, comblé de richesses, nageant dans les plaisirs, ne se refusant rien, comme il l'avoue lui-même, et appliquant tout ce grand esprit à contenter ses

désirs. Voilà ce que nous appellerions un homme heureux suivant nos idées naturelles. Cependant il est certain qu'il ne l'était pas, puisqu'il n'était pas content. C'est lui-même qui le dit: *J'ai trouvé que le plaisir et la joie n'étaient qu'illusion: et j'ai vu que tous mes travaux n'étaient que vanité et affliction de cœur.*

Par cette prospérité de Salomon et de son peuple, Dieu a donné en même temps au genre humain deux instructions importantes: premièrement il a montré sa fidélité à accomplir ses promesses, donnant si libéralement aux Israélites tous les biens qu'il avait promis à leurs pères dans la possession de cette terre, afin que personne ne doutât à l'avenir qu'il sait bien récompenser ceux qui s'attachent à lui et qui observent ses commandements. Les hommes, entièrement appliqués aux choses sensibles, avaient besoin de ce gage pour croire un jour les biens invisibles et les récompenses de l'autre vie. Mais d'ailleurs, en accordant aux Israélites la possession de ces biens sensibles, et en les comblant avec profusion de ce qui peut faire la félicité de cette vie, Dieu a donné à tous les hommes le moyen de s'en désabuser et de concevoir des espérances plus hautes; car qui peut prétendre d'être heureux sous le soleil, si Salomon ne l'a pas été? Qui peut douter que tout ce qui s'y passe ne soit vanité, après l'aveu qu'il en fait? Cet exemple ne nous fait-il pas assez voir que les biens temporels ne sont pas seulement vains, mais dangereux, non-seulement incapables de remplir le cœur humain, mais propres à le corrompre? Quelle raison avons-nous de nous flatter que nous en userons mieux que ce peuple si chéri de Dieu et si bien instruit, qui semblait avoir plus de droit à ces sortes de biens, puisqu'ils lui étaient proposés pour récompense? Quelle témérité serait-ce de nous croire plus forts contre les plaisirs que le sage Salomon? Il s'abandonna tellement à ses passions, qu'elles le portèrent jusqu'à l'idolâtrie. Ses sujets suivirent son mauvais exemple, et depuis son règne les mœurs des Israélites allèrent toujours en se corrompant de plus en plus.

La division des deux royaumes d'Israël et de Juda augmenta encore le mal. La corruption fut bien plus grande en Israël, où régna toujours l'idolâtrie, source de toutes sortes de crimes: les révoltes et les trahisons y furent fréquentes. En Juda, la couronne ne sortit point de la famille de David; il y eut plusieurs rois pieux: les prêtres et les lévites s'y retirèrent tous, y conservèrent la pratique de la

›i bien plus pure, avec la tradition de la véritable religion.
Dans les derniers temps, la loi étant méprisée, le commerce devint fréquent avec les étrangers, principalement our avoir du secours dans les guerres ; et c'est le fondenent de tant de reproches que leur font les prophètes du ›eu de confiance qu'ils avaient en Dieu. Les étrangers [u'ils recherchaient le plus étaient les Assyriens et les Égyptiens, les deux plus puissantes nations qui fussent ılors ; pour leur plaire ils imitaient leurs mœurs et leur dolâtrie ; et la ruine des Israélites suivit la fortune de ces nations, lorsque l'Egypte tomba et que l'Assyrie prit le dessus.

TROISIÈME PARTIE

CHAPITRE XXIX

Juifs. — Captivité.

Voilà ce qui m'a paru le plus remarquable dans les mœurs des Israélites, tant qu'ils vécurent en pleine liberté dans leur pays, sans être mêlés avec les étrangers, ni sujets des infidèles. Voyons maintenant leur dernier état depuis la captivité de Babylone (600 ans avant Jésus-Christ) jusqu'à leur entière dispersion. Quoique ce fût encore le même peuple et les mêmes mœurs au fond, il ne laisse pas d'y avoir des différences considérables.

Premièrement, on ne les nomme plus que les Juifs dans ces derniers temps, parce qu'en effet il n'y avait plus que le royaume de Juda qui subsistait. Quand Jérusalem fut ruiné, il y avait déjà plus d'un siècle que Samarie l'avait été, et que Salmanazar avait enlevé les dix tribus à qui on donnait le nom d'Israël. Et, quoique le royaume de Juda comprît aussi les tribus entières de Benjamin et de Lévi, avec plusieurs particuliers de toutes les autres que le zèle de la religion y avait attirés depuis le schisme de Jéroboam, tout se confondait sous le nom de Judée et de Juifs, et l'on était accoutumé à ce nom dès avant la captivité.

Depuis la mort de Josias, comme ce royaume tendait manifestement à sa ruine, grand nombre de Juifs se dis-

persèrent de tous côtés, et se retirèrent chez les Ammonite les Moabites, les Iduméens, et les autres peuples voisin De ceux qui étaient demeurés à Jérusalem lors de sa pris les Chaldéens emmenèrent captifs les plus considérable et ne laissèrent que les plus pauvres pour cultiver les terre encore ce reste passa-t-il en Egypte peu de temps après.

Quant à ceux qui furent emmenés à Babylone, ils furent esclaves du roi et de ses enfants, comme dit l'Ecriture; ca telle était alors la loi de la guerre. Tous ceux qui étaien pris les armes à la main, tous les habitants d'une ville for-cée ou rendue à discrétion, et du plat pays qui en dépen-dait, étaient esclaves du vainqueur. Ils appartenaient a public et au particulier qui les avait pris, suivant les lo établies en chaque pays pour l'acquisition et le partage d butin. Ainsi, à la prise de Troie, tout ce qui resta en vi fut fait esclave, jusqu'à la reine Hécube et aux princesse ses filles.

L'histoire grecque et l'histoire romaine sont pleine d'exemples semblables. Les Romains mettaient aux fers le rois qui leur avaient résisté opiniâtrément, et les faisaien mourir après les avoir fait paraître en triomphe; ils ven-daient le peuple à l'encan, et distribuaient les terres à leur citoyens qu'ils envoyaient y établir des colonies. C'était san doute le moyen d'assurer leurs conquêtes. Les Juifs et les Israélites ne furent pas traités si durement par les Assy-riens. Quelques-uns avaient une grande liberté, comme Tobie sous le roi Salmanazar; il y en avait de riches, comme Tobie même, son parent Raguel et son ami Gabélus, et, à Babylone, Joachim, mari de Susanne. Il paraît encore par cette histoire de Susanne que les Juifs, tout captifs qu'ils étaient, avaient l'exercice de leur loi, jusqu'à établir des juges qui condamnaient à mort.

Toutefois il était impossible que ce mélange avec les étran-gers n'apportât un grand changement dans leurs mœurs, puisqu'une de leurs principales maximes était de se séparer de toutes les nations. Plusieurs se laissèrent aller à adorer les idoles, à manger des viandes défendues, à épouser des femmes étrangères; et tous se conformaient à leurs maîtres dans les choses indifférentes comme est la langue. Aussi, pendant les soixante et dix ans que la captivité dura, ils oublièrent l'hébreu, et depuis il n'y eut plus que les sa-vants qui l'entendissent, comme parmi nous le latin. Leur langue vulgaire fut le syriaque ou chaldaïque, telle qu'elle est dans Daniel et dans les paraphrases de l'Ecriture que

l'on fit ensuite afin que le peuple pût l'entendre. Ils changèrent aussi leurs lettres ; au lieu des anciennes qu'ont gardées les Samaritains, ils prirent celles des Chaldéens, que nous appelons hébraïques.

CHAPITRE XXX

Retour des Juifs; leur état sous les Perses.

Quand Cyrus leur eut donné la liberté avec la permission de retourner en Judée et de rebâtir le temple, ils ne revinrent pas tous, ni tous à la fois : il y en eut toujours un grand nombre qui demeurèrent à Babylone et dans tous les lieux où ils se trouvaient établis. Ceux qui retournèrent n'étaient pas tous Juifs, il s'y en joignit quelque peu des dix tribus, et toutefois ils faisaient un petit nombre tous ensemble. Les premiers que Zorobabel conduisit (336 ans avant Jésus-Christ) ne montaient pas à cinquante mille, les esclaves compris; et l'on peut voir leur pauvreté par le petit nombre de leurs esclaves et de leurs bestiaux. Quelle comparaison de cinquante mille âmes avec ce qu'il en fallait du temps de Josaphat pour faire douze cent mille combattants ! Il en revint encore avec Esdras environ quinze cents, et on peut juger qu'il y eut diverses autres troupes.

Ils firent ce qu'ils purent pour reconnaître leurs anciens héritages et conserver les partages de famille. C'est pour cela qu'Esdras recueillit toutes les généalogies qui sont au commencement des Paralipomènes, où il s'étend principalement sur les trois tribus de Juda, de Lévi et de Benjamin, et marque avec soin leurs habitations. Pour peupler Jérusalem, on y reçut tous ceux qui voulurent bien y habiter, ce qui troubla sans doute l'ordre des partages, outre qu'il était juste que les présents occupassent les terres de ceux qui n'avaient pas voulu retourner, ou qui ne se trouvaient plus. Ainsi, dans les derniers temps, saint Joseph demeurait à Nazareth en Galilée, quoique sa famille fût originaire de Bethléem; Anne la prophétesse, quoique de la tribu d'Azer, demeurait à Jérusalen ; mais ils savaient encore de quelle tribu ils étaient ; et ils avaient conservé leurs généalogies, comme on voit par celle de saint Joseph, qui n'était qu'un pauvre artisan. Ils distinguaient soigneusement les vrais Israélites des Israélites agrégés, qu'ils nommaient Giores en leur langue, et en grec *Prosélytes*.

Aussi un de leurs premiers soins après le rétablissement fut de se séparer des étrangers et de faire observer les

défenses de la loi touchant les mariages avec les infidèles. Ils étendirent même ces défenses à des nations que la loi n'y avait point comprises ; aux Azotiens, qui étaient une partie des Philistins ; aux Egyptiens, aux Ammonites et aux Moabites. L'expérience du mal que les Israélites avaient reçue de ces alliances depuis le mauvais exemple de Salomon porta les sages à interpréter ainsi la loi, et à l'étendre au delà de ce que portaient les paroles, pour en mieux remplir l'intention. Les prêtres furent les plus exacts à observer ces défenses ; ils n'épousaient que les femmes de leur tribu, et l'historien Josèphe nous a marqué les précautions qu'ils y apportaient encore de son temps. En général, jamais les Juifs ne furent si fidèles à Dieu ; et, depuis le retour de la captivité, on n'a plus entendu parler d'idolâtrie parmi eux, tant ils avaient été frappés de ce rude châtiment et de l'accomplissement des prophéties qui les en avait menacés. Il est vrai que les apostats avaient toute liberté de demeurer avec les infidèles : ainsi il ne paraissait de Juifs que ceux qui l'étaient en effet.

Sous les premiers rois de Perse ils demeurèrent dans une grande faiblesse, enviés par les étrangers leurs voisins, surtout par les Samaritains, exposés à leurs insultes et à leurs calomnies, et près d'être égorgés par leurs ennemis au moindre ordre du grand roi, comme on voit par ce cruel édit qu'Aman obtint contre eux, et dont Esther les sauva. Ils ne purent achever le bâtiment du temple que vingt ans après leur premier retour ; et il leur fallut encore soixante ans pour achever de relever les murailles de Jérusalem, qui fut ainsi quatre-vingts ans à se rétablir. Il fallait que le pays fût bien pauvre, puisque Hérodote, qui vivait en ce même temps, comprend la Syrie, la Phénicie, la Palestine et l'île de Chypre sous un seul gouvernement, qui ne payait à Darius que trois cent cinquante talents (1) de tribut, comme l'une des moindres provinces ; au lieu que celle de Babylone en payait mille toute seule. Ce revenu doubla du temps des Romains pour la Palestine seule ; elle rapportait à Hérode et à ses enfants sept cent soixante talents, qui font plus de quinze cent mille livres, à ne compter que les moindres talents.

Peu à peu les Juifs se rétablirent ; et sous le reste du règne des Perses ils vécurent selon leurs lois en manière

(1) La valeur du talent variait selon les divers pays où cette monnaie était en usage.

de république, gouvernés par le grand sacrificateur et le conseil des soixante-onze anciens. Le pays se repeupla, les villes furent rebâties, et les terres mieux cultivées que jamais. L'abondance y revint; la paix et la tranquillité y furent si grandes, que pendant près de trois cents ans il n'y arriva aucun mouvement ni rien de ce qui fait la matière ordinaire des histoires : de là vient ce vide que nous trouvons entre Néhémias et les Machabées (1). Le temple de Dieu était honoré, même par les étrangers, qui le visitaient et y apportaient des offrandes. Enfin la prospérité des Juifs fut telle après leur retour, que les prophètes, en la prédisant, nous ont laissé les figures les plus magnifiques du règne du Messie.

Les Grecs commencèrent alors à connaître les Juifs en Egypte et en Syrie, où ils voyageaient souvent; et ils profitèrent beaucoup de ce commerce, si l'on en croit les plus anciens auteurs chrétiens, comme saint Justin et saint Clément Alexandrin; car ils assurent que les poëtes, les législateurs et les philosophes grecs avaient appris des Juifs ce qu'ils avaient enseigné de meilleur. En effet, Solon voyagea en Egypte, et les lois qu'il donna aux Athéniens avaient beaucoup de rapport avec celles de Moïse. Pythagore avait été longtemps en Egypte, et alla à Babylone du temps de Cambyse; il avait donc vu les Juifs, et avait pu les entretenir. Platon étudia plusieurs années en Egypte, et il fait dire à Socrate tant de belles choses fondées sur les principes qu'enseigne Moïse, qu'on peut le soupçonner d'en avoir eu connaissance.

Les Juifs pratiquaient effectivement ce que Platon propose de meilleur dans sa république et dans ses lois : de vivre chacun de son travail, sans luxe, sans ambition, sans pouvoir se ruiner ni trop s'enrichir, comptant la justice pour les plus grands de tous les biens, fuyant toute nouveauté et tout changement. On reconnaît en la personne de Moïse, en David et en Salomon, des exemples de ce sage qu'il souhaitait pour gouverner un Etat et le rendre heureux, et qu'il osait à peine espérer dans toute la suite des siècles. Il raconte en plusieurs endroits, sans les appuyer d'aucune preuve, certaines traditions dont il respecte l'antiquité, et qui sont manifestement des parcelles de la véritable doctrine touchant le jugement des hommes après leur mort et l'état de l'autre vie. Si Platon et les autres

(1) De l'an 450 avant Jésus-Christ à l'an 150 environ.

Grecs n'avaient pas appris ces grandes vérités immédiatement des Juifs, ils les avaient apprises au moins des autres Orientaux, qui, étant plus près de la source du genre humain, et ayant des écrits beaucoup plus anciens que les Grecs, avaient bien plus conservé les traditions des premiers hommes, quoique enveloppées de plusieurs fables.

CHAPITRE XXXI

État des Juifs sous les Macédoniens.

La conquête d'Alexandre rendit les Juifs bien plus connus aux Grecs, dont ils devinrent sujets. Josèphe en rapporte des preuves par le témoignage de Cléarque, disciple d'Aristote, et d'Hécatée, natif d'Abdère. Ils continuèrent de vivre suivant les lois, sous la protection des princes macédoniens, ainsi qu'ils avaient fait sous les Perses ; mais, comme ils étaient entre les rois de Syrie et les rois d'Egypte, ils obéissaient tantôt aux uns, et tantôt aux autres, selon que ces rois étaient les plus forts ; et ils en étaient bien ou mal traités, selon l'humeur ou l'intérêt des rois et le crédit de leurs ennemis. Alexandre le Grand, persuadé de leur affection et de leur fidélité, leur donna la province de Samarie en l'exemptant de tribut ; et en bâtissant Alexandrie, il y établit des Juifs avec les mêmes priviléges que les autres citoyens, jusque-là qu'ils portaient aussi le nom de Macédoniens. Il est vrai que le premier des Ptolémées, ayant pris Jérusalem par surprise, emmena un grand nombre de Juifs captifs en Egypte, et les répandit jusque dans la Cyrénaïque ; mais ensuite, connaissant combien ils étaient religieux et fidèles à leurs serments, il les mit dans ses garnisons, et les traita si bien, qu'il en attira plusieurs autres. Son fils, Philadelphe, racheta tous les Juifs qui étaient esclaves dans ses Etats, et envoya de grands présents à Jérusalem, en faveur de la traduction qu'il fit faire de la loi.

Ils furent aussi favorisés par plusieurs rois de Syrie. Séleucus Nicanor leur donna droit de cité aux villes qu'il bâtit dans l'Asie Mineure et dans la basse Syrie, même à Antioche, sa capitale, avec des priviléges qui duraient encore sous les Romains. Antiochus le Grand, ayant reçu de grands services des Juifs, accorda à la ville de Jérusalem des immunités et des grâces considérables, et, pour s'assurer la Lydie et la Phrygie, qui n'étaient pas assez fermes dans son obéissance, il y établit des colonies de Juifs, leur donnant des places à bâtir et des terres à cultiver.

Le premier privilége que les Juifs demandaient toujours en ces occasions était la liberté d'exercer leur religion et d'observer leur loi. Mais au reste ils ne pouvaient s'exempter de prendre beaucoup des mœurs des Grecs, comme ils en avaient pris des Chaldéens et des autres : surtout ils étaient obligés de parler la langue grecque, qui se rendit alors commune par tout l'Orient, et y est toujours demeurée tant que l'empire romain y a subsisté. De là vient que plusieurs prirent des noms grecs, comme Aristobule, Philon, André, Philippe, ou déguisèrent à la grecque les noms hébreux, comme Jason pour Jésus, Simon pour Siméon, Hiérosolyma pour Jérusalem.

Ce fut apparemment en ce temps que les Juifs passèrent la mer, et s'établirent en Europe; car ceux qui savaient le grec, et qui étaient déjà accoutumés à vivre avec les Grecs en Asie, en Syrie et en Egypte, pouvaient habiter aisément dans tous les pays de l'empire grec, même dans la Macédoine et dans l'Achaïe, selon qu'ils y trouvaient plus de commodité et de liberté : aussi voyons-nous que saint Paul en trouva un grand nombre dans toutes les villes de Grèce, quand il y alla prêcher l'évangile, environ deux cent cinquante ans après le temps d'Antiochus le Grand. C'étaient ces Juifs demi-Grecs que les Juifs orientaux appelaient *Hellénistes*, et ils appliquaient aux Gentils le nom d'Hellènes, qui signifie proprement les Grecs, d'où vient que, dans saint Paul, Grec et Gentil sont la même chose.

Les Juifs ne pouvaient être ainsi mêlés avec les Grecs sans que les Grecs, curieux comme ils étaient alors, prissent une grande connaissance de leur religion et de leurs lois, principalement depuis la traduction des livres saints. Les sages et les vrais philosophes les estimaient : on en peut juger par ce qu'en a écrit Strabon encore longtemps après. Tous étaient frappés de la magnificence du temple et du bel ordre des cérémonies. Agrippa même, le gendre d'Auguste, l'admirait; mais la plupart des Grecs de ce temps-là, je veux dire du règne des Macédoniens, n'étaient pas capables de goûter les mœurs ni les maximes des Juifs. Elles étaient trop sérieuses pour eux, que le luxe des Asiatiques avait amollis, et qui ne s'occupaient plus que de bagatelles. Ils avaient à la vérité grand nombre de philosophes; mais la plupart se contentaient de discourir de la vertu et de s'échauffer dans les disputes. Tout le reste des Grecs était possédé de la curiosité et de l'amour des beaux-arts; l'un s'appliquait à la rhétorique, l'autre

à la poésie, l'autre à la musique; les peintres, les sculpteurs, les architectes étaient fort considérés. D'autres se donnaient tout entiers à la gymnastique, pour se former le corps et devenir bons athlètes; d'autres s'appliquaient à la géométrie, à l'astronomie, à la physique : ce n'étaient que savants, que beaux esprits, que curieux et fainéants de toutes sortes.

Les mœurs des Romains étaient alors bien plus solides. Ils ne s'appliquaient qu'à l'agriculture, à la jurisprudence et à la guerre, et laissaient volontiers aux Grecs la gloire de réussir dans les beaux-arts et dans les sciences curieuses, pour s'attacher à faire des conquêtes et à gouverner des peuples, faisant, comme dit Virgile, leur capital de la politique. Le sérieux des Juifs allait encore bien au delà, puisqu'ils faisaient leur étude principale de la morale et du service de Dieu. Nous en avons un bel exemple dans le livre de l'Ecclésiastique, écrit en ce même temps (environ 200 ans avant Jésus-Christ). Cependant c'était pour cela même que les Grecs les traitaient d'ignorants, voyant qu'ils ne voulaient rien savoir de leurs lois. Ils les nommaient barbares, noms qu'ils donnaient à tous ceux qui n'étaient pas Grecs, et les méprisaient plus que les autres étrangers, à cause de leur religion, qui leur paraissait triste et absurde. Ils voyaient les Juifs s'abstenir de la débauche, non par économie et par politique, mais par principe de conscience; cela leur paraissait trop sévère, et ils étaient surtout choqués du repos du sabbat, des jeûnes et de la distinction des viandes.

On les regardait comme les ennemis de tout le genre humain. Ils vivaient séparés de tous les autres, disait un philosophe grec, n'ayant rien de commun avec nous, ni la table, ni les libations, ni les prières, ni les sacrifices. Ils sont plus éloignés de nous que les Susiens, les Bactriens et les Indiens.

Ajoutez à cela que l'horreur de l'idolâtrie faisait rejeter aux Juifs la sculpture et la peinture, ces arts si chéris des Grecs. Ils méprisaient les statues comme des ouvrages inutiles qui ne pouvaient être que l'effet d'une grande oisiveté, et de là vient que les idoles sont nommées si souvent dans l'Ecriture *vanité*, pour marquer que ce sont des choses vaines, ou qui n'ont qu'une apparence trompeuse, et ne servent à aucun usage. Elles sont aussi nommées *abomination*, parce qu'elles ne peuvent être assez détestées, quand on considère l'aveuglement qui leur attribue

le nom incommunicable de Dieu. Par la même raison, les Juifs ne pouvaient ouïr sans horreur les fables impies dont les poëtes grecs étaient remplis ; ainsi ils s'attiraient la haine des grammairiens, qui faisaient profession de les expliquer ; des rapsodes, dont le métier était de chanter publiquement des poëmes héroïques ; des acteurs de tragédies et de comédies, et de tous les auteurs, dont la subsistance et la réputation étaient fondées sur la poésie et la fausse théologie.

Les Juifs, à la vérité, tenaient pour maxime de ne se point moquer des autres nations, et de ne point dire de mal de leurs dieux ; mais il était bien difficile qu'il ne leur échappât quelque parole de mépris. Or quelle devait être l'indignation d'un grammairien grec, s'il entendait dire à un Juif quelques passages des prophètes contre les idoles ; s'il voyait traiter Homère de faux prophète et d'imposteur, relever les absurdités des généalogies des dieux, de leurs amours et de leurs crimes ! Comment pouvait-on leur souffrir de détester les infamies du théâtre et les abominables cérémonies de Bacchus et de Cérès, enfin de soutenir que leur Dieu fût le seul vrai Dieu, et qu'eux seuls entre les peuples de la terre connussent la vérité sur la religion et la conduite des mœurs ? On les écoutait d'autant moins qu'ils ne savaient faire ni de belles harangues, ni des arguments en forme, et que pour preuves de ces grandes vérités ils alléguaient principalement des faits, c'est-à-dire les grands miracles que Dieu avait faits à la vue de leurs pères. Or le commun des Grecs ne distinguait pas ces miracles des prodiges qu'ils racontaient aussi dans leurs fables, et les philosophes les croyaient impossibles, parce qu'ils ne raisonnaient que sur les règles de la nature, et les tenaient nécessaires d'une nécessité absolue.

Les Grecs, ainsi disposés, écoutèrent volontiers les calomnies des Phéniciens, des Egyptiens, et des autres ennemis des Juifs ; et de là vinrent ces fables impertinentes que Tacite débite si sérieusement quand il veut expliquer l'origine des Juifs et faire le savant historien, et que l'on voit aussi dans Justin, qui avait puisé aux mêmes sources. Strabon, quoiqu'il en parle plus sagement, n'en paraît pas mieux instruit.

Mais, outre ces mensonges, que l'on pouvait aisément mépriser, les Grecs en vinrent aux violences et aux persécutions. Ainsi Ptolémée Philopator, après avoir perdu la

bataille de Raphia, déchargea sa colère sur eux ; et son fils Epiphane, irrité de ce qu'on l'avait empêché d'entrer dans le sanctuaire, voulut les faire exposer aux éléphants, comme le rapporte le troisième livre des Machabées. Sous Séleucus Philopator, roi de Syrie, Héliodore vint pour piller les trésors sacrés, et n'en fut empêché que par un miracle. Enfin, sous Antiochus Epiphane commença la plus grande persécution qu'ils aient jamais soufferte, et qui ne cède point à celles que souffrirent depuis les Chrétiens : aussi l'Eglise compte entre ses martyrs ceux qui moururent alors pour la loi de Dieu.

Ce sont les premiers que nous connaissons qui soient morts pour cette bonne cause. Les trois compagnons de Daniel, lorsqu'ils furent jetés dans la fournaise, et lui-même quand il fut exposé aux lions, eurent tous le mérite du martyre : mais Dieu fit des miracles pour les conserver. Eléazar, les sept frères, et les autres dont l'histoire des Machabées fait mention, donnèrent effectivement leur vie pour Dieu et pour la loi de leurs pères ; et c'est le premier exemple que je sache, dans toute l'histoire du monde, de ce genre de vertu. Nous ne voyons avant ce temps aucun infidèle, pas même des philosophes, qui ait mieux aimé souffrir la mort et les supplices les plus cruels que de violer leur religion et les lois de leur pays.

Josèphe le reproche hardiment aux païens. Plusieurs, dit-il, des captifs de notre nation ont souffert toutes sortes de tourments et de morts dans les théâtres en diverses occasions, plutôt que de proférer la moindre parole contre la loi et les autres Ecritures. Et qui est le Grec qui ne laisserait pas brûler tous ses livres plutôt que de souffrir le moindre mal ?

Il est vrai qu'il y avait des Juifs qui cédaient à la persécution; mais ceux-là renonçaient entièrement à leur religion et à leurs lois, jusqu'à employer l'artifice pour déguiser leur circoncision; aussi ils n'étaient plus comptés pour Juifs; et ceux qui demeuraient fidèles étaient tellement zélés pour leur loi et leur liberté, qu'enfin ils prirent les armes pour la défendre contre les rois de Syrie. Ces princes violaient ouvertement tous les priviléges qui avaient été accordés aux Juifs par les rois de Perse, et confirmés par Alexandre et par les autres rois macédoniens, et ils voulurent abolir la véritable religion, qui était encore alors attachée à un certain peuple et à un certain pays.

CHAPITRE XXXII

Règne des Assamonéens, ou descendants de Mathathias.

Nous voici donc au temple des Machabées, où la nation juive se releva et prit un nouvel éclat. Ce ne furent plus ces pauvres gens qui ne songeaient qu'à vivre en paix sous la conduite de leurs vieillards et de leurs pontifes, bien heureux d'avoir la liberté de cultiver leurs terres et de servir à leur mode le Dieu du ciel. Ce fut un Etat entièrement indépendant, qui se soutenait par de bonnes troupes, des places fortes, et des alliances non-seulement avec les princes voisins, mais avec les Etats éloignés, avec Rome même. Les rois d'Egypte et de Syrie, qui les avaient si maltraités, furent obligés dans la suite de rechercher leur amitié.

Les Juifs firent même des conquêtes. Jean Hyrcan prit Sichem et Garizim (120 ans avant Jésus-Christ), et ruina le temple des Samaritains, tant il était absolu dans toute la terre d'Israël. Il s'étendit au dehors, en Syrie, où il conquit plusieurs villes après la mort d'Antiochus Sidétès; et en Idumée, qu'il subjugua tout entière, jusqu'à obliger les Iduméens à se circoncire et à observer la loi mosaïque, comme étant incorporés à la nation des Juifs. Son fils Aristobule ajouta les marques de la royauté à la puissance effective, prenant le diadème de roi; et Alexandre Jannée fit encore plusieurs conquêtes.

Mais cette gloire des Juifs fut de courte durée; au lieu que l'affaiblissement des royaumes d'Egypte et de Syrie avait servi à leur élévation, la ruine entière de ces deux royaumes attira la leur par l'accroissement immense de la puissance romaine. Il est vrai que leur perte commença par leurs divisions domestiques, et par la mésintelligence continuelle des deux fils d'Alexandre Jannée, Hyrcan et Aristobule. Enfin ils ne furent que quatre-vingts ans en liberté, depuis que Simon eut été déclaré chef de la nation, après avoir secoué le joug des Grecs, jusqu'à ce que Pompée, appelé par Hyrcan, prit Jérusalem, entra dans le temple, et rendit les Juifs tributaires.

Ils furent ensuite plus de vingt ans dans un misérable état, divisés par les partis des deux frères, et pillés par les Romains, qui en tirèrent plus de quarante millions à diverses fois. Après la défaite de Brutus et de Cassius, les Parthes, prenant avantage de la faiblesse de Marc-Antoine, qui gouvernait l'Orient, se rendirent maîtres de la Syrie

et de la Palestine, et emmenèrent Hyrcan captif. Dans tout ce temps des guerres civiles des Romains, et des avantages que les Parthes eurent sur eux, la Palestine fut exposée à de grands ravages par le passage de tant d'armées de différentes nations, et par les incursions des peuples voisins, particulièrement des Arabes.

Il est vrai qu'elle se rétablit un peu sous Hérode. Il y ramena la paix et l'abondance : il fut puissant, il fut riche et magnifique ; mais on ne peut pas dire que les Juifs fussent libres de son temps. Il ne l'était pas lui-même, et dépendait entièrement des empereurs romains. Il était étranger, Iduméen d'origine, il n'avait point de religion, et n'en conservait l'extérieur que comme un instrument de sa politique. Il ruina la succession des pontifes, faisant venir de Babylone un certain Hananéel, homme méprisable, quoique de la race sacerdotale, depuis lequel il n'y eut de pontifes que ceux que les rois voulaient, et autant qu'ils voulaient.

Après la mort d'Hérode, il ne faut plus compter de puissance en Judée : ses enfants ne conservèrent que des parties de son royaume, et ne les conservèrent pas longtemps ; et la Judée eut des gouverneurs romains dépendants du proconsul de Syrie ; enfin les Juifs en furent bannis et réduits en l'état où ils sont encore. Ce sont donc ici les derniers temps où il faut les considérer, depuis leur liberté sous Simon et les Assamonéens, jusqu'à leur ruine sous Vespasien. C'est un espace de deux cents ans, qui comprend la plus grande partie de l'histoire des Machabées, et toute celle du Nouveau Testament ; et les mœurs des Juifs y sont assez différentes des temps précédents.

CHAPITRE XXXIII

Mœurs des Juifs des derniers temps.

Ces derniers Juifs étaient mêlés de plusieurs nations. Il y en avait d'établis dans tous les pays qui sont sous le ciel, comme parle l'Ecriture. Plusieurs venaient habiter dans la Judée, ou du moins y faisaient quelque voyage de dévotion, pour sacrifier dans le seul temple où il était permis de le faire. De plus, il y avait encore de temps en temps quelques gentils qui se convertissaient, et qui se faisaient prosélytes. Ainsi les Juifs n'étaient plus, à proprement parler, un seul peuple, usant de la même langue, ayant les mêmes mœurs ; mais plusieurs commençaient à se ras-

sembler sous une même religion. Ceux mêmes qui habitaient la terre sainte étaient mêlés de diverses nations, d'Iduméens et d'autres Arabes, d'Egyptiens, de Phéniciens, de Syriens, de Grecs.

Tous les Juifs ne laissaient pas de se regarder comme frères, et de se secourir les uns les autres, en quelque partie du monde qu'ils fussent dispersés. Ils exerçaient l'hospitalité envers tous les pauvres de toutes les provinces, mais principalement de Judée. Comme ceux qui étaient éloignés ne pouvaient payer en espèces les dîmes et les prémices, ni venir au temple faire leurs offrandes à toutes les fêtes, ils convertissaient en argent tout ce qu'ils devaient à Dieu, et ces contributions rassemblées faisaient un tribut considérable que chaque province envoyait tous les ans à Jérusalem pour les frais des sacrifices, l'entretien des prêtres et des pauvres. C'est l'or des Juifs dont parle Cicéron dans son discours pour Flaccus, qui s'était emparé de ces offrandes.

Ces collectes continuèrent plusieurs siècles après la ruine du temple. Le chef de la nation, qu'ils appelaient patriarche, envoyait en certain temps des sénateurs qui résidaient d'ordinaire auprès de lui, et que l'on nommait apôtres, c'est-à-dire envoyés. Ils allaient par les provinces visiter les synagogues, avaient autorité sur ceux qui y présidaient, et sur les anciens et les ministres, et en même temps rapportaient le tribut au patriarche; mais les empereurs chrétiens en défendirent la continuation. Les patriarches arrivaient à cette dignité par succession, en sorte que souvent c'étaient des enfants. Pour revenir au temps où Jérusalem subsistait, les Juifs avaient dans les provinces des chefs de leur nation, nommés en grec ethnarques, qui les jugeaient selon leur loi. Ceux d'Egypte sont fameux entre les autres.

Dans la Judée, les Juifs étaient gouvernés, comme auparavant, par le conseil des soixante et onze vieillards, qu'ils nommaient Sanhédrin, d'un mot grec corrompu; et ce sont ces anciens du peuple dont il est parlé dans l'Evangile. En chaque synagogue il y avait un chef ou archisynagogue, comme on voit dans les Evangiles. Il y avait des prêtres ou anciens, et des diacres ou serviteurs nommés Hazannin, pour garder la synagogue, et présenter le livre au docteur qui instruisait. Il y avait aussi en chaque ville vingt-trois juges, ainsi qu'il a été dit, car c'est à ce temps principalement qu'il faut rapporter tout ce que dit le Thal-

mud de la forme des jugements et exécutions de justice (1).

Les Juifs de Judée s'appliquèrent toujours au labourage, à la nourriture du bétail, et à tout le ménage de la campagne. Il reste quelques médailles du temps des Machabées, où l'on voit des épis de blé et des mesures, pour montrer la fertilité du pays et l'honneur qu'ils mettaient à le cultiver. C'est ainsi que l'Ecriture nous peint la prospérité du gouvernement de Simon : *Chacun cultivait son champ paisiblement : la terre de Juda était fertile, et les arbres de la campagne portaient leurs fruits. Les vieillards, assis dans les places, consultaient pour le bien du pays; les jeunes gens se paraient de vêtements magnifiques... La paix régnait dans tout le pays : Israël était en grande joie; chacun était assis sous sa vigne et sous son figuier, et personne ne les inquiétait.* L'auteur de l'Ecclésiastique, qui vivait vers le même temps, n'a pas manqué de marquer ce devoir. *N'ayez point d'aversion*, dit-il, *pour le travail pénible et le labourage, institué par le Très-Haut.*

Le fond des mœurs ne change point en chaque nation : il y avait encore alors des laboureurs de bonne maison en Sicile et en Italie; il y aura toujours des chasseurs chez les peuples germaniques.

La plupart des paraboles de l'Evangile sont tirées de la vie champêtre. Un semeur de bon grain, de l'ivraie, une vigne, le bon arbre, l'arbre inutile, la brebis égarée, le bon pasteur, et tout cela souvent en parlant dans des villes, et dans Jérusalem même. Il est vrai que plusieurs paraboles nous font voir que le trafic d'argent était commun chez les Juifs, qu'il y avait des banquiers et des usuriers de profession. Plusieurs Juifs se faisaient publicains, c'est-à-dire fermiers des tributs et des impositions, quoique cet emploi leur attirât la haine publique. Un exemple fameux est Joseph fils de Tobie, qui, sous Ptolémée Epiphane, se rendit adjudicataire des tributs de toute la Syrie et de la Phénicie, et s'y enrichit extraordinairement.

S'il y avait des banquiers et des financiers entre les Juifs, à plus forte raison devait-il y avoir des marchands en gros et en détail : aussi ces deux espèces sont marquées dans l'Ecclésiastique, lorsqu'il dit qu'elles lui paraissent dangereuses, qu'il est difficile que le marchand évite l'injustice, et que le revendeur ne pèche, du moins par la langue. Il remonte à la source du mal, et ajoute que le plaisir des ri-

(1) On appelle Thalmud le livre qui contient les traditions des Juifs.

chesses aveugle les hommes et les fait tomber dans le crime, que le péché se trouve engagé et comme cimenté dans la plupart des marchés. C'est ainsi que Dieu rappelait son peuple aux mœurs anciennes, leur faisant voir les puissantes raisons qu'avaient eues leurs pères de mépriser le négoce.

Mais ils profitèrent peu de ces instructions, et depuis leur entière réprobation ils ont toujours été s'éloignant de plus en plus de la manière simple et naturelle dont les Israélites subsistaient. Depuis longtemps les Juifs n'ont plus de terres, et ne s'appliquent plus à l'agriculture. Ils ne vivent que de trafic, et encore de l'espèce la plus sordide : ils sont revendeurs, courtiers, usuriers ; tous leurs biens ne sont que de l'argent et des meubles ; à peine sont-ils propriétaires de quelques maisons dans les villes.

Plusieurs s'appliquaient à la médecine, et ils s'y adonnaient dès le temps dont je parle ici. L'Ecclésiastique le montre encore, recommandant l'utilité de cet art, et de la composition des remèdes. Il est parlé dans l'Evangile d'une femme qui avait beaucoup souffert de plusieurs médecins, et consumé tout son bien en médicaments. Ce que l'Ecclésiastique dit ensuite du grand loisir que demande l'étude de la sagesse, semble montrer que les scribes ou docteurs en faisaient leur unique occupation ; mais il fait voir en même temps la nécessité des arts : aussi y avait-il alors chez les Juifs beaucoup d'artisans. Les apôtres, saint Joseph et Jésus-Christ même en sont d'illustres exemples ; et ce qui est plus remarquable, c'est que saint Paul, quoique élevé dans les lettres, savait aussi un métier. Les Juifs racontent la même chose de leurs plus fameux rabbins.

CHAPITRE XXXIV

Sectes et superstitions.

Alors commença la différence des sectes. Sous Jonathas, fils de Mathathias, il y avait déjà des pharisiens, des sadducéens et des esséniens. Les pharisiens joignaient au texte de la loi les traditions des pères qui s'étaient conservées sans écritures ; et, soutenant au fond la bonne doctrine, y mêlaient quantité de superstitions. Ils croyaient la destinée tempérée par le libre arbitre, ou plutôt la Providence qui le conduit. Les sadducéens donnaient tout au libre arbitre, ils prenaient l'Ecriture à la lettre, et prétendaient qu'elle ne les obligeait à croire ni la résurrection, ni l'immortalité de l'âme, ni qu'il y eût des anges

ou des esprits; ainsi ils ne servaient Dieu que pour les r compenses temporelles, et donnaient beaucoup aux pl sirs des sens. Ils avaient peu d'union entre eux, et peu d'a torité sur le peuple; leur nombre n'était pas grand, m c'étaient les premiers de la nation, et même plusieu d'entre les sacrificateurs. Le petit peuple était plus fav rable aux pharisiens, qui avaient un grand extérieur d piété; et la reine Alexandra (veuve d'Alexandre Janné soixante-dix ans avant Jésus-Christ) leur donna un trè grand pouvoir pendant la minorité de ses enfants.

La secte des esséniens était la plus singulière : ils fuyaien les grandes villes, leurs biens étaient en commun, leu nourriture fort simple. Ils donnaient beaucoup de temps à la prière et à la méditation de la loi. Leur manière de vie avait grand rapport à celle des prophètes et des réchabites: il y en avait même qui gardaient la continence, et menaient une vie entièrement contemplative, et si parfaite, que plusieurs des Pères les ont pris pour des Chrétiens.

Les pharisiens vivaient au milieu du monde, fort unis entre eux, menant une vie simple et sévère au dehors, mais la plupart attachés à leurs intérêts, ambitieux et avares. Ils se piquaient d'une extrême exactitude dans la pratique extérieure de la loi. Ils donnaient la dîme nonseulement des gros fruits, mais des moindres herbes : du cumin, de la menthe, du millet. Ils avaient un très-grand soin de se laver et de purifier leurs coupes, leur vaisselle et tous leurs meubles. Ils observaient le sabbat avec un tel scrupule, qu'ils faisaient un crime à Jésus-Christ d'avoir détrempé un peu de terre avec son doigt, et à ses disciples d'avoir arraché en passant quelques épis pour en manger le blé. Ils jeûnaient souvent : deux fois la semaine, le lundi et le jeudi. Ils affectaient de porter les totaphoth et les zizith bien plus grands que le commun. Les totaphoth ou tephilim sont des écriteaux contenant quelques passages de la loi, attachés sur le front et au bras gauche, suivant le précepte d'avoir toujours la loi de Dieu devant les yeux ou entre les mains. Les zizith sont des houppes de diverses couleurs, qu'il leur avait été ordonné de porter aux coins de leurs manteaux, pour être un autre avertissement sensible des commandements de Dieu. Les Juifs portent encore aujourd'hui ces marques extérieures de la religion quand ils vont à la synagogue, mais les jours ouvrables seulement. Les jours de sabbat et de fête, ils prétendent n'avoir pas besoin de ces avertissements.

Les pharisiens donnaient l'aumône en public; ils se jaunissaient le visage pour paraître plus grands jeûneurs. C'eût été leur faire une grande injure que de les toucher étant impurs, et ils tenaient pour tels non-seulement les gentils et les pécheurs publics, mais tous ceux qui exerçaient des professions odieuses; enfin la plupart ne montraient de la dévotion que par intérêt. Ils séduisaient par leurs beaux discours le peuple ignorant et les femmes, qui se privaient de leurs biens pour les enrichir; et, sous prétexte qu'ils étaient le peuple de Dieu et les dépositaires de sa loi, ils méprisaient les Grecs et les Romains, et toutes les nations de la terre.

Nous voyons encore dans les livres des Juifs ces traditions dont les pharisiens faisaient dès lors un si grand mystère, et qui furent écrits environ cent ans après la résurrection de Jésus-Christ. Il n'est pas possible à ceux qui ont été élevés dans d'autres maximes de s'imaginer les questions frivoles dont ces livres sont remplis : S'il est permis le jour du sabbat de monter sur un âne pour le mener boire, ou s'il faut le tenir par le licou. Si l'on peut marcher dans une terre fraîchement ensemensée, puisque l'on court hasard d'enlever avec les pieds quelques grains, et par conséquent de les semer. S'il est permis ce même jour d'écrire assez de lettres pour former un sens. S'il est permis de manger un œuf pondu ce jour-là même. Sur la purification du vieux levain avant la Pâque, s'il faut recommencer à purifier une maison lorsqu'on y voit passer une souris avec quelques miettes de pain. S'il est permis de garder du papier collé, ou quelque emplâtre où il entre de la farine. Si, après que l'on a brûlé le vieux levain, il est permis de manger ce qui a été cuit avec des charbons qui en sont restés. Et un million d'autres cas de conscience de cette sorte, dont est rempli le Thalmud avec ses commentaires.

Ainsi les Juifs oubliaient la grandeur et la noblesse de la loi de Dieu, pour s'attacher à des choses basses et petites, et se trouvaient grossiers et ignorants en comparaison des Grecs, qui traitaient dans leurs écoles des questions plus utiles et plus élevées, soit de physique, soit de morale, et qui avaient du moins de la politesse et de l'agrément, s'ils n'avaient de la vertu.

Ce n'est pas qu'il n'y eût toujours quelques Juifs plus curieux que les autres, qui s'appliquaient à bien parler grec, qui lisaient les livres de Grecs, s'adonnaient à leurs études, comme à la grammaire, à la rhétorique et à la phi-

losophie. Tel fut Aristobule, philosophe péripatéticien, précepteur de Ptolémée Philométor; tels furent Eupolème, Démétrius, les deux Philon. Il y en eut aussi qui écrivirent des histoires en grec, à la manière grecque, comme Jason le Cyrénéen, et l'auteur du second livre des Machabées, qui l'a réduit en abrégé, et comme Josèphe le fameux historien.

Ce fut à Alexandrie qu'il y eut le plus de ces Juifs qui s'appliquèrent aux lettres grecques. Les autres Juifs se contentaient de parler grec pour se faire entendre, c'est-à-dire grossièrement, et gardant toujours le tour de leur langue naturelle, et c'est en ce grec vulgaire que sont écrites les traditions de l'Ancien Testament, et l'original du Nouveau. Les Apôtres et les Evangélistes se sont contentés de la clarté et de la briéveté du style, méprisant tous les ornements du langage, et se servant de celui qui était le plus propre pour être entendu du commun de leur nation, en sorte que, pour bien entendre leur grec, il faut savoir l'hébreu et le syriaque.

Les Juifs de ces derniers temps étaient fort exercés dans la lecture de la loi et de toute l'Ecriture sainte. Ils ne se contentaient pas de l'expliquer à la lettre, ils y trouvaient plusieurs sens figurés par les allégories et par diverses appropriations. On les voit non-seulement par le Nouveau Testament, et par les écrits des plus anciens Pères qui ont discuté contre eux, mais par les livres de Philón, par le Thalmud et les plus anciens commentaires hébreux sur la loi, qu'ils appellent la grande Genèse, le grand Exode, et ainsi des autres. Ils tenaient ces sens figurés suivant la tradition de leurs pères.

Mais, à tout prendre, les mœurs de ces Juifs des derniers temps étaient excessivement corrompues; ils étaient fortement orgueilleux d'être de la race d'Abraham, et enflés des promesses d'un règne du Messie, qu'ils savaient être proche, et qu'ils se figuraient plein de victoires et de prospérités temporelles. Ils étaient intéressés, avares et sordides, surtout les pharisiens, la plupart grands hypocrites. Ils étaient infidèles et légers, toujours prêts à la sédition et à la révolte, sous prétexte de secouer le joug des gentils. Enfin ils étaient violents et cruels, comme on voit par ce qu'ils firent souffrir à Jésus-Christ et aux apôtres, et par les maux inouïs qu'ils se firent les uns aux autres durant toute la guerre civile et pendant le dernier siége de Jérusalem.

CHAPITRE XXXV

Vrais Israélites.

Ce fut toutefois parmi ce peuple que se conserva la tradition de la vertu, aussi bien que celle de la doctrine et de la religion. Dans ce dernier temps ils eurent encore des exemples rares de sainteté : saint Zacharie et sainte Elisabeth son épouse, saint Joseph et le saint vieillard Siméon, Anne la prophétesse, Nathanaël, le saint docteur Gamaliel, et tant d'autres marqués dans l'histoire du Nouveau Testament. Tous ces saints personnages, et généralement tous les Juifs spirituels, circoncis de cœur aussi bien que de corps, étaient enfants d'Abraham bien plus par l'imitation de sa foi que par leur naissance. Ils croyaient d'une foi très-ferme aux prophéties et aux promesses de Dieu. Ils attendaient en patience la rédemption d'Israël et le règne du Messie, après lequel ils soupiraient ; mais ils voyaient bien qu'il ne fallait pas borner leur espérance à cette vie ; ils croyaient la résurrection et le royaume des cieux. Ainsi, la grâce de l'Evangile venant sur de si saintes dispositions, il fut aisé de faire des chrétiens parfaits de ces vrais Israélites.

FIN DES MOEURS DES ISRAÉLITES.

MŒURS

DES

CHRÉTIENS

CHAPITRE I

Division de ce Traité.

Je diviserai ce discours en quatre parties. La première représentera les mœurs des chrétiens de Jérusalem jusqu'à sa ruine. Ce premier état du christianisme fut si parfait que, bien qu'il ait peu duré, il mérite d'être considéré séparément. La seconde partie comprendra le temps des persécutions, c'est-à-dire les trois premiers siècles; et ceux qui voudront en voir les preuves les trouveront dans les deux premiers volumes de mon Histoire ecclésiastique. Dans la troisième partie, je décrirai l'état de l'Eglise en liberté depuis Constantin; et dans la quatrième, je chercherai les causes des changements qui sont arrivés depuis.

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE II

Vie de Jésus-Christ.

Comme la religion chrétienne n'est pas une invention des hommes, mais un ouvrage de Dieu, elle a eu d'abord sa perfection, aussi bien que l'univers. Il faudrait avoir perdu la raison, dit Tertullien, pour s'imaginer que les apôtres aient ignoré quelque vérité utile au salut, et que dans la suite des siècles on ait trouvé quelque chose touchant les mœurs et la conduite de la vie de plus sage, de plus sublime que ce que Jésus-Christ leur a enseigné. Mais cette

doctrine si excellente a produit différents effets, suivant la différente disposition des hommes qui l'ont reçue, et les différentes mesures de grâces dont Dieu l'a accompagnée. Les vrais Israélites, déjà instruits par la tradition de leurs pères, par la lecture des Ecritures saintes, élevés dès le berceau dans la connaissance du vrai Dieu et l'observation de sa loi, se trouvèrent disposés à la pratiquer dans sa perfection, sitôt que cette perfection leur eut été découverte, et qu'ils eurent compris quel salut le Messie leur devait procurer, quel devait être son royaume. Il était bien plus difficile d'amener à la perfection les gentils, qui avaient vécu jusque-là sans Dieu et sans loi, accoutumés à se laisser mener comme des bêtes devant des idoles insensibles, et à se plonger dans toutes sortes de crimes. C'est donc chez les chrétiens de la première Eglise de Jérusalem qu'il faut chercher l'exemple de la vie la plus parfaite, et, par conséquent, la plus heureuse qui puisse être sur la terre.

Il faudrait commencer par la vie de Jésus-Christ même : il est le modèle comme la source de toute perfection. Il nous a donné l'exemple, afin que nous fissions comme il a fait; et c'est un des plus grands biens de l'Incarnation, que le Verbe s'est rendu sensible pour être non-seulement l'objet de notre admiration, mais la règle sur laquelle il faut redresser nos mœurs. Je sais bien que cette vie si divine n'a pu être écrite dignement que par ceux qui avaient vu de leurs yeux le Verbe de vie, qui l'avaient ouï de leurs oreilles et touché de leurs mains, et qui étaient animés de son esprit; mais du moins chacun peut-il remarquer, selon sa portée, ce qu'il lui semble plus propre à être imité par les hommes, laissant aux autres à y en découvrir infiniment davantage, selon qu'ils sont plus avancés dans l'oraison et la pratique des vertus chrétiennes.

D'abord nous voyons en Jésus-Christ les vertus de l'enfance. Il était docile et soumis à ses parents, il se rendait aimable à tout le monde; car il est dit qu'à mesure qu'il croissait en âge, il croissait aussi en sagesse et en grâce devant Dieu et devant les hommes. De tout le reste de sa jeunesse jusqu'à l'âge de trente ans, nous n'en savons autre chose, sinon qu'il demeura dans la petite ville de Nazareth, passant pour le fils d'un charpentier, et charpentier lui-même. Ce silence de l'histoire exprime mieux qu'aucun discours l'état de retraite et l'obscurité où Jésus-Christ a voulu passer la plus grande partie de sa vie, lui qui n'était venu que pour être la lumière du monde. Il a donné trente

ans à la vie privée, et seulement trois à quatre ans à la pr
dication et au ministère public, pour montrer que le dev
général de tous les hommes est de travailler en *silence*,
qu'il n'y en a qu'un petit nombre qui doivent se donner a
fonctions publiques, seulement pour autant de temps q
l'ordre de Dieu et la charité du prochain les y *obligent*.

Le métier qu'il choisit est digne de réflexion. Vivre
travail de ses mains est un état plus pauvre *que d'a*r
des terres à cultiver, ou des bestiaux à nourrir. Soit q
travaillât pour les bâtiments, soit qu'il fît des *charrues*
d'autres instruments de labourage, comme porte une a
cienne tradition, toujours est-il constant que son mét
était rude et pénible, mais utile et même nécessaire à la s
ciété, et par conséquent plus honnête que ceux qui serve
pour le luxe et pour le plaisir. Il passa ainsi toute *sa je*
nesse attaché à sa famille et au lieu où il avait été élev
menant une vie libre et honnête, mais sérieuse et occupé
portant la peine imposée à tous les hommes en la person
d'Adam, et donnant continuellement des exemples des de
vertus qu'il a le plus recommandées, la douceur et l'*humilité*

Avant de commencer l'ouvrage de sa mission, il s'y pr
pare par le baptême, la prière et le jeûne ; il n'avait *pas*
besoin de ces préparations: c'était, comme il le dit lui-même,
pour accomplir toute justice et nous en donner l'exemple.
Son jeûne de quarante jours et quarante nuits sans man-
ger est ordinairement regardé comme un miracle, aussi
bien que ceux de Moïse et d'Elie ; mais je ne sais si *nous*
connaissons bien les forces de la nature. Saint Augustin dit
avoir appris de personnes dignes de foi que quelqu'un était
arrivé à quarante jours sans prendre aucune nourriture,
et Théodoret témoigne que saint Siméon Stylite avait déjà
passé vingt-huit carêmes de la sorte, après être arrivé *par*
degrés à cette prodigieuse abstinence. On voit encore au-
jourd'hui des Indiens idôlâtres être des vingt jours et plus
sans prendre de nourriture.

Pendant ce jeûne, et dans cette affreuse solitude, à quoi
s'occupait Jésus-Christ, sinon à prier ? Mais qui *oserait*
parler de son oraison ? Méditons humblement ce que l'Ecri-
ture nous en rapporte, entre autres cette admirable prière
que nous voyons dans saint Jean (chapitre 17), et ne per-
dons rien de tout ce qui nous est dit de sa manière de
prier. Il priait la nuit, et quelquefois des nuits entières ;
il priait à découvert, dans un jardin, sur les montagnes,
dans les déserts, seul à l'écart ; il levait les yeux et les

au ciel; il se mettait à genoux, il se prosternait contre marquant en tout son profond respect à son Père. ouffre d'être tenté pour nous animer par son exemple battre contre le démon; et il ne se défend contre ses es que par des passages de l'Ecriture, pour nous ndre, entre autres choses, à la méditer sans cesse, chercher les règles de notre conduite, pour nous dé- ner en toutes les occasions.

commence ensuite à paraître, et à mener une vie qui modèle de celle des prêtres, des évêques et de toutes ersonnes publiques. Son occupation principale est d'in- re et de convertir. Il est venu, comme il le dit lui-même, cher et sauver tout ce qui était perdu. Il attire les yeux es cœurs de tout le monde par les guérisons des ma- s, et les autres miracles, qui d'ailleurs étaient néces- es pour établir sa mission. C'est ce que les saints évêques imité, même sans avoir le don des miracles, en s'atti- t le respect et l'amour des peuples par de grandes au- nes, par la protection des personnes opprimées, par cord des différends, et les autres bienfaits sensibles. is les miracles mêmes ont donné à Jésus-Christ la matière bien des vertus imitables, de simplicité, d'humilité et patience. Il faisait ses miracles sans empressement, ıs faste, sans ostentation, sans se faire prier que rare- ent, pour exercer et faire paraître la foi de ceux qui les mandaient. Il cachait ses miracles avec autant de soin ie les autres hommes cachent ce qui n'est point à leur hon- eur. Il semble attribuer les guérisons plutôt à la foi des ıalades qu'à sa puissance. Aussi fit-il très-peu de miracles Nazareth, à cause de l'incrédulité du peuple. Il en rend oute la gloire à son Père : *Je ne puis rien faire*, dit-il; *mon Père, qui demeure en moi, est celui qui fait les œuvres.*

Quelle patience ne fallait-il point pour supporter cette multitude incroyable de malades, pauvres et misérables pour la plupart, qui le suivaient continuellement, qui s'empressaient de le toucher, et qui se jetaient sur lui! On le voit lorsqu'il guérit la femme affligée d'une perte de sang et lorsqu'il dit à ses disciples de se servir d'une barque, de peur qu'il ne fût accablé de la foule. S'il était dans une maison, toute la ville s'amassait à la porte : on l'y assiégeait, on ne lui donnait pas le temps de manger. Il fut réduit à ne pouvoir entrer dans les villes qu'en ca- chette, et à demeurer le plus souvent dehors dans les dé- serts, où toutefois le peuple ne laissait pas de s'assembler

autour de lui en grandes troupes, comme il paraît par le cinq mille hommes qu'il y nourrit. De là vient qu'il se retirait sur les montagnes pour prier, qu'il y employait les nuits, qu'il dormait en passant lorsqu'il le pouvait, comme dans la barque, pendant la tempête.

Sa vie était alors plus pénible que quand il travaillait de ses mains ; car il n'en avait pas le loisir, puisqu'il souffrait que les femmes le suivissent pour le servir de leurs biens, et il gardait quelque argent dont Judas était le dépositaire, tant Jésus estimait peu l'argent. Du peu qu'il en avait il donnait l'aumône ; mais il en manquait lorsqu'il fut obligé de faire trouver à saint Pierre, par miracle, de quoi payer le tribut des premiers-nés, qui n'était qu'un demi-sicle, c'est-à-dire environ seize sous de notre monnaie.

En effet, il vécut toujours dans une grande pauvreté. Il dit lui-même qu'il n'avait pas où reposer sa tête, c'est-à-dire qu'il ne logeait que par emprunt chez ceux qui voulaient bien le retirer. A sa mort on ne voit pas qu'il eût d'autres biens que ses habits. Il dit qu'il n'est pas venu pour être servi, mais pour servir. Il voyageait à pied ; et quand il monta sur un âne pour entrer à Jérusalem, on voit bien que ce fut une action extraordinaire. Il marchait par le chaud du jour. Quand il rencontra la Samaritaine, il est dit qu'il était environ midi, et qu'il se reposait sur le puits, étant fatigué du chemin ; car, bien qu'il fût maître de la nature, on ne voit point qu'il ait fait de miracle pour sa commodité particulière, ni pour s'épargner de la peine. Il est dit une seule fois que les anges vinrent le servir, pour montrer ce qui lui était dû, s'il eût voulu en user.

En cette même rencontre de la Samaritaine, on voit son extrême modestie, puisqu'il est dit que ses disciples s'étonnaient qu'il parlât à une femme ; aussi ses ennemis n'ont jamais osé inventer aucune calomnie qui attaquât sa pureté. Ce n'était point, au reste, une modestie contrainte ; rien n'était feint ni affecté dans Celui qui était l'ennemi déclaré de l'hypocrisie, et la vérité même. Ses manières étaient simples, aisées, naturelles, vives. Il regardait les gens en face, comme ce jeune homme qu'il prit en affection pour la bonne volonté qu'il témoignait. Il est dit souvent qu'il étendit la main, ou qu'il fit quelque autre geste marqué. Quelquefois par ses regards et par ses paroles il faisait paraître de l'étonnement, de l'indignation, de la colère, de la peine à souffrir l'incrédulité des hommes. D'autres fois il montrait de la tendresse, comme quand il

faisait approcher des enfants, leur imposait les mains et les embrassait, pour recommander l'innocence et l'humilité.

Son extérieur n'avait rien de singulier, rien qui le distinguât en apparence des autres Juifs, des simples particuliers et des hommes du commun, comme il se nomme lui-même; car c'est ce que veut dire *le Fils de l'homme.* Sa vie était dure et laborieuse, mais sans aucune austérité particulière. Il mangeait comme les autres, il buvait du vin, et ne faisait point de difficulté de se trouver à de grands repas, comme aux noces de Cana et au festin de saint Matthieu. Cependant il était si peu touché de la nourriture, que ses disciples l'invitant à manger dans une occasion où manifestement il en avait besoin, il leur répondit : *J'ai une autre viande que vous ne connaissez pas ; ma nourriture est de faire la volonté de mon Père.*

Avec cet extérieur si simple, Jésus-Christ conservait une merveilleuse dignité ; il était très-sérieux. On le voit pleurer en deux occasions, mais il n'est point dit qu'il ait ri, non pas même qu'il ait souri doucement, comme remarque saint Chrysostome. Il ne demandait rien à personne, puisqu'il aima mieux faire un miracle que d'emprunter une pièce d'argent qu'il voulait payer : toutefois, quand il envoie querir l'âne pour son entrée, et retenir le Cénacle pour faire la Pâque, il parle comme sachant bien qu'on ne pouvait rien lui refuser. Il agissait suivant sa maxime, que *c'est un plus grand bonheur de donner que de recevoir*, puisque, répandant continuellement tant de bienfaits, il recevait si peu de chose. Tout le monde le cherchait et courait après lui, il ne cherchait personne en particulier ; mais allant de ville en ville, il exhortait tout le monde à la pénitence. Il était de facile accès aux malades et aux pécheurs qui voulaient se convertir. Il se rendait condescendant pour ceux-ci jusqu'à manger avec eux et loger chez eux, jusqu'à souffrir qu'une femme le touchât et lui parfumât les pieds, ce qui semble une délicatesse fort opposée à sa vie pauvre et mortifiée.

Comme il était venu instruire tout le genre humain, il enseignait continuellement en public et en particulier. Il avait accoutumé les jours de sabbat d'expliquer l'Ecriture sainte dans la synagogue, comme faisaient les docteurs des Juifs ; d'où vient qu'on lui donnait le même nom, l'appelant Maître ou Rabbi. Mais il avait une autorité qui le distinguait bien d'eux. *Il parlait comme ayant puissance, et on admirait les paroles de grâce qui sortaient de sa bouche.*

Son discours était simple et clair, sans autres ornements que des figures vives et naturelles, qui ne manquent jamais à celui qui est bien persuadé, et qui sont les plus efficaces pour persuader les autres. *Ses discours,* dit saint Justin, *étaient courts et succincts, parce que ce n'était point un sophiste, mais la vertu et le Verbe de Dieu.* Quelquefois il répond plus par les actions que par les paroles, comme quand il dit aux disciples de saint Jean-Baptiste : *Allez dire à Jean ce que vous avez ouï et ce que vous avez vu.* Il établit de grands principes, sans se mettre en peine de les prouver, ni d'en tirer des conséquences. Ces principes ont par eux-mêmes une lumière de vérité à laquelle on ne peut résister que par un aveuglement volontaire, et c'est pour punir cette mauvaise disposition du cœur qu'il parle quelquefois par parabole et par énigme. S'il emploie des preuves, ce sont des raisonnements sensibles et des comparaisons familières. Ses miracles et ses vertus étaient des preuves plus fortes et plus proportionnées à toutes sortes d'esprits que tous les syllogismes des philosophes ; les savants, comme Nicodème, et les ignorants, comme l'aveugle-né, étaient également frappés de ces preuves. Il y joint souvent les autorités de la loi et des prophètes, montrant que sa doctrine vient de la même sagesse, et ses miracles de la même puissance, que l'Ancien et le Nouveau Testament sont fondés sur la même autorité divine. C'est pour cela qu'il emploie souvent les anciennes Ecritures, soit par des citations expresses, soit par des allusions fréquentes, que découvrent ceux qui sont versés dans la lecture des livres sacrés.

Il forme ses disciples dans cet esprit de soumission à l'autorité divine. Bien éloigné de l'esprit de dispute et de contention dans lequel les philosophes nourrissaient leurs sectateurs sous prétexte de chercher avec eux la vérité, Jésus-Christ ne cherche point, il ne doute point comme Socrate ; il parle sûrement ; et possédant pleinement la vérité, il la découvre comme il lui plaît. Afin que ses disciples profitassent de tous ses exemples, il vivait avec eux en commun, ne faisant qu'une famille ; ils le suivaient partout ; ils mangeaient et logeaient avec lui, et avaient lieu de l'étudier continuellement. Il leur faisait imiter sa pauvreté, les envoyant sans argent et sans aucune provision ; et même étant avec lui, la faim les réduisait quelquefois à prendre ce qu'ils trouvaient dans la campagne, comme les épis qu'ils arrachèrent le jour du sabbat.

Il prenait grand soin de les instruire. Ce qu'ils n'avaient

as compris dans ses discours publics, il le leur expliquait n particulier, les traitant comme ses amis, et leur disant out ce qu'il avait appris de son Père, autant qu'ils étaient apables de le porter. Toutefois il ne donne rien à la curioité. Tantôt il l'arrête expressément, comme quand ils lui emandent le temps de la fin du monde, avant et après sa ésurrection, et quand saint Pierre veut savoir ce que saint ean deviendra. D'autres fois il se contente de ne rien réondre à leurs questions, comme quand saint Jude lui demande pourquoi il ne se manifestera point au monde. Il souffrait avec une extrême patience leur grossièreté, leur ignorance, leur vanité et tous leurs défauts, et travaillait sans cesse à les corriger.

Par ses disciples j'entends ici les douze qu'il avait choisis pour être avec lui; mais l'Ecriture nomme aussi disciples tous ceux qui suivaient sa doctrine et qui avaient reçu son baptême. Ils étaient en grand nombre, puisqu'il y en avait six vingt enfermés avec les apôtres à l'élection de saint Mathias, et qu'il y en eut plus de cinq cents qui suivirent Jésus Christ tous ensemble après sa résurrection. L'Eglise était donc dès lors composée de deux parties: du peuple fidèle, que l'on nommait simplement les disciples ou les frères, et de ceux que Jesus-Christ avait choisis pour le ministère public, savoir: les douze apôtres et les soixante-douze disciples qu'il envoyait deux à deux devant lui dans les lieux où il devait arriver.

On voit dans ces distinctions divers degrés de charité bien dignes de réflexion. Jésus-Christ nous apprend que tout homme est ce prochain que nous devons aimer comme nous-même; et en effet, il a donné sa vie pour tous les hommes. Mais il aimait particulièrement ses disciples, et ses apôtres entre les autres, et entre eux saint Pierre et les deux fils de Zebédée, et surtout saint Jean. Je n'examine point les raisons que nous pouvons reconnaître de ces distinctions, et les differentes marques d'affection qu'il a données à saint Pierre et à saint Jean. Il suffit d'observer que par son exemple il a autorise et sanctifié les affections naturelles et les liaisons particulières d'inclination et d'amitié qui se peuvent former entre les hommes, sans préjudice de la charité générale. Il avait encore d'autres amis que ses apôtres. Il aimait Lazare et ses deux sœurs; il le nomme lui-même son ami, et il témoigne assez sa tendresse en le pleurant mort lorsqu'il allait le ressusciter.

Qui peut douter qu'il n'aimât tendrement sa sainte mère,

vu principalement le soin qu'il en prit en mourant? et t
tefois il sembla lui parler rudement quand elle le tro
au milieu des docteurs et quand elle l'avertit que le
manquait aux noces. Il reprend la femme qui la louait s
plement comme sa mère, et témoigne ne connaître p
mère ni pour parents que ceux qui font la volonté de
Père. C'est qu'il savait comment il fallait traiter cette f
forte, et il voulait montrer que la chair et le sang n'ava
aucune part dans ses affections.

Sa charité s'étendait sur tout le monde. *Venez à m* disait-il, *vous tous qui souffrez et qui êtes chargés, et vous soulagerai*. Il avait pitié des troupes qui le suivaie les voyant affligées et délaissées comme des brebis sa pasteur. Ce fut la compassion qui l'obligea par deux fo à multiplier les pains ; ce fut la compassion qui l'obligea ressusciter le fils de la veuve de Naïm. Il aimait sa *patri* le peuple d'Israël et la ville de Jérusalem, comme bo citoyen. Il pleura sur elle au milieu de son triomphe, *pré* voyant les malheurs qu'elle s'attirerait par ses crimes. Il en seignait l'obéissance envers le prince, et le respect pou les prêtres et les docteurs de la loi quels qu'ils fussent, et lui-même observait exactement les lois, les cérémonies de la religion, quoiqu'il vînt abolir ces cérémonies, et qu'il fût maître du sabbat et de toutes les lois. Jamais il ne voulut prendre aucune autorité touchant les choses temporelles, non pas même pour être arbitre entre deux frères. Etant interrogé juridiquement, il répondit à ses juges suivant ce qui était de leur compétence : au pontife sur sa qualité de Christ et de Fils de Dieu ; à Pilate sur celle de roi. Il déclara que son royaume n'était pas de ce monde, et par conséquent que sa doctrine ne changeait rien à l'ordre des choses humaines. Ce serait une trop grande témérité de prétendre remarquer toutes ses vertus ; la considération en est infinie, et les saintes âmes qui méditent attentivement l'Evangile y découvrent toujours plus de merveilles. Ajoutons seulement un mot de sa passion, où il donna les plus grands exemples et les plus utiles, puisqu'il n'y a rien de si ordinaire dans la vie que les souffrances.

L'état pitoyable où Jésus-Christ fut réduit au jardin des Oliviers montre bien qu'il était sensible comme les autres hommes à la crainte et à la tristesse, et par conséquent que ce fut par un effort de vertu qu'il souffrit ensuite de si grands maux. Comme il nous était semblable en tout hors le péché, il a éprouvé toutes les incommodités de la vie, la

im, la soif, la lassitude, la douleur; il est vrai que nous
ɔ voyons point qu'il ait été malade; peut-être parce que
maladie est ordinairement l'effet de quelque excès; et
en ne pouvait être déréglé dans un corps conduit par la
agesse même. Dans sa passion il souffre avec une constance
ıvincible, sans se défendre, sans résister, sans rien refu-
er à ceux qui le tourmentent. Il demeure comme un rocher
ıébranlable aux coups et aux outrages. Son silence surtout
tait admirable; il n'ouvre pas la bouche, lui qui d'une
arole pouvait confondre les accusateurs, les faux témoins
t les juges mêmes, parce qu'il savait qu'ils n'étaient ca-
pables de rien entendre pour sa justification. Enfin, sur la
croix et dans les horreurs du supplice, il conserve la liberté
d'esprit tout entière, et même la tranquillité. Il prie pour
ses bourreaux, il récompense la foi du bon larron, il pour-
voit à la consolation de sa mère, il achève d'accomplir les
prophéties, il recommande son esprit à Dieu.

Les apôtres, ayant reçu le Saint-Esprit, furent comme des images vivantes de Jésus-Christ sur lesquelles tous les fidèles devaient se former. Ils n'hésitent point de dire: *Soyez mes imitateurs, comme je le suis de Jésus Christ.* Et ailleurs: *Soyez mes imitateurs, et observez ceux qui se conduisent suivant la forme de vie que je vous ai donnée.* (Saint Paul aux Corinthiens et aux Philippiens.)

Aussi, quelque appliqués qu'ils fussent à enseigner, ils le faisaient plus par leurs exemples que par leurs discours. Entre les fidèles ils choisissaient des disciples qu'ils instruisaient plus particulièrement, comme Jésus-Christ les avait instruits eux-mêmes. Ceux-là étaient attachés à leurs personnes, et vivaient avec eux en famille, mangeant en la même salle, couchant en la même chambre: au moins c'est ainsi que l'auteur des Récognitions nous décrit saint Pierre vivant avec ses disciples; et cet ouvrage est ancien, quoiqu'il ne soit pas authentique. Ces disciples suivaient les apôtres dans leurs voyages, et demeuraient pour gouverner les Eglises à mesure qu'elles se formaient.

Ainsi nous voyons auprès de saint Pierre saint Marc, qu'il nomme son fils; saint Clément, si fameux par toute l'Eglise; saint Evode, qui lui succéda à Antioche; saint Lin et saint Clet, qui lui succédèrent à Rome. Auprès de saint Paul nous voyons saint Luc, saint Tite, saint Timothée et le même saint Clément. Auprès de l'apôtre saint Jean nous voyons saint Polycarpe et saint Papias. Ces saints s'appliquaient à retenir la doctrine des apôtres dans leur mé-

moire plutôt que dans des écrits, et l'enseignaient p
par la pratique que par des discours. C'est ainsi qu'en i
tant leurs maîtres ils se rendaient eux-mêmes, com
dit saint Paul, les exemples des fidèles par la parole et
bonnes œuvres, la foi, la charité, la chasteté, la gra
et toute leur manière de vivre. Ils faisaient plus, ils f
maient eux-mêmes des disciples capables d'en instruire
d'en former d'autres. C'est ce que saint Paul recomma
à Timothée : *Ce que vous avez ouï dire devant plusie
témoins, confiez-le à des hommes fidèles qui soient cap
bles de l'enseigner à d'autres.* Et voilà la tradition, pl
propre à perpétuer une doctrine que l'Ecriture, de l'av
même des philosophes qui ont tant écrit.

CHAPITRE III

Eglise de Jérusalem.

Mais revenons à ceux qui furent instruits et gouverné
immédiatement par les apôtres, et particulièrement à cett
Eglise de Jérusalem que Jésus-Christ avait commencé d'é-
difier de ses propres mains sur le fondement de la Syna-
gogue, et qui a été non-seulement le modèle, mais la tig
et la source de toutes les autres églises. Voyons comment
l'Ecriture nous dépeint ces premiers fidèles.

*Ils persévéraient dans la doctrine des apôtres, dans la
communion de la fraction du pain et dans les prières.* Et
ensuite : *Ceux qui croyaient étaient tous unis ensemble,
et tout ce qu'ils avaient était commun. Ils vendaient leurs
possessions et leurs biens, et ils les distribuaient à tous,
selon le besoin de chacun. Ils continuaient d'aller tous les
jours, avec union d'esprit, dans le temple, et, rompant le
pain par les maisons, ils prenaient leur nourriture avec
joie et simplicité de cœur, louant Dieu, et étant aimés de
tout le peuple.* Et ailleurs : *Toute la multitude de ceux qui
croyaient n'étaient qu'un cœur et qu'une âme, et aucun
d'eux ne s'appropriait rien de tout ce qu'il posssédait ; mais
ils mettaient tout en commun. Il n'y avait point de pauvres
parmi eux, parce que tous ceux qui avaient des terres ou
des maisons les vendaient et en apportaient le prix. Ils le
mettaient aux pieds des apôtres, et on le distribuait à cha-
cun selon son besoin.* Et encore ailleurs : *Il se faisait beau-
coup de miracles et de prodiges parmi le peuple par les
mains des apôtres, et ils étaient tous d'un même esprit dans
la galerie de Salomon. Aucun des autres n'osait se joindre*

eux : mais le peuple leur donnait de grandes louanges : t le nombre de ceux qui croyaient au Seigneur, tant des ommes que des femmes, s'augmentait de plus en plus.

Le sommaire de cette description est l'instruction, la rière, la communion, l'union des cœurs, la communiation des biens temporels, la joie en eux-mêmes ; et au lehors, le respect, l'estime, l'amour les uns des autres. Cette Église était composée de gens de tout sexe, de tout âge et le toute condition, et fut très-nombreuse en peu de temps. Il se convertit trois mille personnes à la première prédication de saint Pierre, et cinq mille à la seconde. Il est dit plus d'une fois que le nombre des fidèles croissait de jour en jour ; et saint Jacques parlant à saint Paul, vers l'an 38, fait entendre, selon le grec, qu'ils étaient plusieurs fois dix mille. La plupart étaient mariés, car la continence parfaite avait été rare jusqu'alors : et ils logeaient séparément, puisqu'il est dit que l'on allait par les maisons rompre le pain, c'est-à-dire consacrer et distribuer la sainte eucharistie. Toutefois, ils vivaient en commun, réduisant tous leurs biens en argent, que les apôtres et ensuite les sept diacres distribuaient à chacun selon son besoin, avec tant de fidélité et de prudence, qu'il n'y avait point de pauvres.

Voilà donc un exemple sensible et réel de cette égalité de biens et de cette vie commune que les législateurs et les philosophes de l'antiquité avaient regardée comme le moyen le plus propre à rendre les hommes heureux, mais sans y pouvoir atteindre. C'était pour y parvenir que Minos, dès les premiers temps de la Grèce, avait établi en Crète des tables communes, et que Lycurgue avait pris tant de précautions pour bannir de Lacédémone le luxe et la richesse. Les disciples de Pythagore mettaient leurs biens en commun, et contractaient une société inséparable, nommée en grec *coinobion*, d'où sont venus les cénobites. Enfin Platon avait poussé cette idée de communauté jusqu'à l'excès, voulant ôter même la distinction des familles. Ils voyaient bien que, pour faire une société parfaite, il fallait ôter le tien et le mien, et tous les intérêts particuliers ; mais ils n'avaient que des peines pour contraindre les hommes, ou des raisonnements pour les persuader. Il n'y avait que la grâce de Jésus-Christ qui pût changer les cœurs et guérir la corruption de la nature.

Les Juifs, comme mieux instruits de la loi de Dieu, avaient chez eux des exemples plus parfaits de la vie commune : c'étaient les esséniens et les thérapeutes. Il n'y

avait des esséniens qu'en Palestine, et au nombre de quatre mille ou environ. Ils demeuraient à la campagne, s'occupant au labourage et aux métiers innocents, vivant en commun et pauvrement. La plupart renonçaient au mariage : ils s'appliquaient à la prière et à l'étude de la loi, principalement le jour du sabbat ; mais ils croyaient au destin et à la divination, et étaient les plus superstitieux de tous les Juifs. Les thérapeutes étaient répandus en divers lieux, mais la plupart vivaient en Egypte vers Alexandrie. Ils étaient plus solitaires et plus contemplatifs que les esséniens, ne s'occupant que de la prière, de la lecture et de la méditation de la loi. Ordinairement ils ne mangeaient que du pain le soir. Ils s'assemblaient le jour du sabbat et de la Pentecôte pour prier et manger ensemble. On peut voir dans Philon et dans Josèphe un plus grand détail de vie des uns et des autres. Que si l'on pouvait vivre ainsi sous l'état de la loi, qui n'amenait rien à la perfection, il ne faut pas s'étonner que l'on ait pratiqué les mêmes vertus, et encore plus purement, sous l'état de la grâce ; et c'est ce que nous voyons dans cette Eglise de Jérusalem, ensuite par toutes les Eglises, dans les monastères et les autres communautés religieuses.

La source de cette communication de biens entre les Chrétiens de Jérusalem était la charité, qui les rendait tous frères, et les unissait comme en une seule famille, où tous les enfants sont nourris des mêmes biens par les soins du même père, qui, les aimant tous également, ne les laisse manquer de rien. Ils avaient toujours devant les yeux le commandement de nous aimer les uns les autres, que Jésus-Christ avait répété tant de fois, particulièrement la veille de sa passion, jusqu'à dire que l'on reconnaîtrait ses disciples à cette marque. Mais ce qui les obligeait à vendre leurs héritages et à réduire tout en argent comptant, était la recommandation du Sauveur de renoncer à tout ce que l'on possède. Ils voulaient le pratiquer non-seulement dans la disposition du cœur, à quoi se réduit l'obligation de ce précepte, mais encore dans l'exécution réelle, suivant ce conseil : *Si tu veux être parfait, va, vends tout ce que tu as, et viens me suivre ;* car on est plus assuré de n'être point attaché à ce que l'on a quitté effectivement qu'à ce que l'on garde encore. De plus, ils savaient que le Sauveur avait prédit la ruine de Jérusalem, et qu'il en avait marqué le temps avant que cette génération fût passée ; ainsi ils ne voulaient rien avoir qui les attachât à

cette malheureuse ville, ni à cette terre qui devait être désolée.

La vie commune entre tous les fidèles était donc une pratique singulière de cette première Eglise de Jérusalem, convenable aux personnes et aux temps, car il semble difficile, parlant humainement, qu'une Eglise si nombreuse eût pu subsister longtemps sans revenus assurés; et nous voyons par les Actes et par les Epîtres de saint Paul qu'elle avait besoin du secours des autres Eglises, et que de toutes les provinces on envoyait des sommes considérables pour les saints de Jérusalem. Toutefois saint Chrysostome, si longtemps après, n'hésite point de proposer encore cette manière de vie comme un exemple imitable, et comme un moyen de convertir tous les infidèles. Il est à croire que ces saints de Jérusalem travaillaient de leurs mains, à l'exemple de Jésus-Christ et des apôtres; car nous ne saurions leur attribuer rien de trop parfait, et c'était encore un moyen considérable de suppléer au défaut des revenus.

Il est dit qu'ils persévéraient dans la doctrine des apôtres, et ils sont souvent nommés disciples, c'est-à-dire qu'ils s'appliquaient à étudier la doctrine du salut, soit en écoutant les apôtres, qui leur parlaient souvent en public et en particulier, et leur enseignaient tout ce qu'ils avaient appris du Seigneur, soit en lisant les saintes Ecritures, et en conférant les uns avec les autres. Il est dit qu'ils persévéraient dans la prière, et qu'ils allaient tous les jours au temple s'assembler dans la galerie de Salomon, et y prier d'un même esprit. L'exemple de saint Pierre et de saint Jean, qui allèrent au temple à l'heure de la prière de none, fait croire qu'ils observaient dès lors les mêmes heures que l'Eglise a toujours gardées depuis. Ils vivaient à l'extérieur comme les autres Juifs, pratiquant toutes les cérémonies de la loi, et offrant même les sacrifices, ce qu'ils continuèrent tant que le temple subsista, et ce que les Pères ont appelé enterrer la Synagogue avec honneur.

Après la prière, l'Ecriture marque la fraction du pain, qui signifie l'Eucharistie, comme en plusieurs autres passages du Nouveau Testament. On célébrait ce mystère, non pas dans le temple, où l'on n'avait pas assez de liberté, parce que les Chrétiens y étaient mêlés avec les Juifs, mais dans les maisons particulières, entre les seuls fidèles; et il était suivi, comme les sacrifices pacifiques, d'un repas dont l'usage continua longtemps entre les Chrétiens sous le nom d'Agapes, qui signifie charité. Il est dit que ces

repas étaient accompagnés d'allégresse et de simplicité de cœur. En effet, tous ces fidèles étaient des enfants par l'humilité, la pureté et le désintéressement. En renonçant aux biens et aux espérances du siècle, ils avaient retranché la matière des passions et des chagrins de la vie, et ils n'étaient occupés que de l'espérance du ciel et du règne de Jésus-Christ, qu'ils regardaient comme proche. Que si nous ne pouvons lire sans admiration le peu que l'Écriture nous dit de cette première Eglise, il ne faut pas nous étonner qu'elle fût si aimée et si révérée de ceux qui en étaient les spectateurs. Elle subsista à Jérusalem pendant près de quarante ans sous la conduite des apôtres, et particulièrement de saint Jacques son évêque, jusqu'à ce que les fidèles voyant approcher la punition de cette malheureuse ville, suivant les prédictions du Sauveur, se séparèrent des Juifs infidèles, et se retirèrent dans la petite ville de Pella, où ils se conservèrent pendant le siége.

On peut même pousser plus loin cette sainte tradition, c'est-à-dire jusqu'à la dernière ruine de Jérusalem, sous l'empereur Adrien (an de Jésus-Christ 136), puisque nous voyons jusque-là que cette Eglise, la mère de toutes les autres, eut des évêques circoncis et Juifs d'origine : par où l'on peut juger que la plupart du peuple l'était encore, et gardait les observances légales. Mais depuis ce temps, nous n'y voyons plus de distinction, parce qu'il ne fut plus permis aux Juifs d'habiter dans la nouvelle ville d'Elia, qu'Adrien bâtit à la place.

Cependant il se formait partout d'autres Eglises composées de Juifs et de gentils, qui, bien qu'ils fussent au-dessous de cette nouvelle perfection, ne laissaient pas d'être des prodiges de vertu et de sainteté, vu l'état où se trouvaient les gentils avant leur conversion.

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE IV

Etat des gentils avant leur conversion.

Ceux qui ne savent point d'histoire supposent que les hommes qui vivaient il y a dix-sept cents ans étaient plus

simples, plus innocents et plus dociles que ceux d'aujourd'hui, parce qu'ils ont ouï dire que le monde va toujours se corrompant, et qu'ils voient encore des marques de la franchise et de la bonne foi de nos pères : mais ceux qui ont lu avec réflexion les livres qui nous restent des Grecs et des Romains, voient clairement le contraire. La prédication de l'Evangile commença sous l'empire de Claude et de Néron (an de Jésus-Christ 45-55). On voit dans Tacite quelle était la cour de ces empereurs, et quels vices y régnaient. On voit les mœurs de ce même siècle dans Horace, dans Juvénal, dans Martial et dans Pétrone. Les infamies dont ces auteurs sont remplis se disaient et s'écrivaient publiquement, parce qu'on ne se cachait pas pour les commettre ; et il semble que la Providence ait conservé tous ces livres pour nous montrer de quel abîme de corruption Jésus-Christ a retiré le genre humain. On voit les mêmes abominations dans Suétone, dans les auteurs de l'histoire d'Auguste, qui décrivent les deux siècles suivants : dans Lucien, dans Apulée, dans Athénée, en un mot, dans tous les auteurs qui entrent dans quelques détails de mœurs. Les Pères mêmes de l'Eglise ont été obligés d'en parler assez ouvertement ; entre autres saint Augustin, Tertullien, saint Clément Alexandrin : après quoi on ne doit pas s'étonner du dénombrement affreux des vices du temps, que saint Paul fait au commencement de l'Epître aux Romains.

La corruption des mœurs vint à Rome par la Grèce, l'Egypte et l'Orient. Il ne faut que jeter les yeux sur Aristophane pour voir jusqu'où allait de son temps la dissolution des Grecs. Il n'est que trop certain qu'ils n'étaient pas devenus plus sages, et que, depuis la conquête d'Alexandre, le luxe et la mollesse avaient fait chez eux de grands progrès. L'histoire des rois macédoniens, d'Egypte et de Syrie, fournit des exemples fréquents de toutes sortes de vices et des débauches les plus monstrueuses. On sait en quelle réputation étaient Alexandrie, Antioche et Corinthe ; on sait combien était fameuses pour leurs délices et leur mollesse les villes de l'Ionie et de l'Asie Mineure. Ce fut toutefois au milieu de cette corruption que le christianisme prit naissance ; ce fut dans ces mêmes villes que se formèrent les Eglises les plus illustres. La dissolution n'était pas seulement universelle dans tout l'empire romain ; elle était publique, découverte, autorisée et consacrée par la religion. Les savants connaissent ce que c'était que les céré-

monies de Bacchus et celles de Cybèle : on voyait partout Vénus, Adonis, Ganimède, et tous les déguisements de Jupiter. Il n'y avait point de jardin qui n'eût l'idole du dieu ridicule qui y présidait. Les femmes ne chantaient rien plus commodément que les amours des dieux, comme l'on voit dans Virgile et dans Ovide, et la plupart des spectacles étaient infâmes ou cruels.

Les divertissements ordinaires du peuple romain étaient de voir les hommes s'entre-tuer ou être déchirés par des bêtes. Tous les jours on mettait à la question des esclaves pour des causes très-légères, et on leur faisait souffrir des tourments horribles. Les gouverneurs des provinces exerçaient souvent de grandes cruautés sur ceux qui n'étaient pas Romains. Les empereurs faisaient mourir qui il leur plaisait sans forme de procès ; d'où vient que les méchants princes répandirent tant de sang, même des Romains les plus nobles. Enfin l'avarice n'était pas moindre que la cruauté ; tout était plein de fraudes, de parjures, de faussetés, de calomnies, de violences, d'oppressions. Les seules oraisons de Cicéron en sont une preuve suffisante. Si Verrès, du temps de la république, commit tant de crimes en trois ans, dans une seule province, que devaient faire sous Caligula et sous Néron des gouverneurs qui ne craignaient plus d'être accusés, et que l'exemple du prince autorisait ! Et que ne firent point, en effet, Albin et Florus en Judée, et Flaccus à Alexandrie ! mais je crains de m'arrêter sur une chose trop claire.

Tels étaient donc ceux dont on faisait les chrétiens que je tâcherai de décrire. Quand ils étaient une fois lavés et sanctifiés, on ne s'apercevait plus de ce qu'ils avaient été. Mais il ne faut pas dissimuler les bonnes dispositions de plusieurs d'entre les Grecs et les Romains.

Premièrement ils étaient fort polis, et la politesse enferme nécessairement plusieurs bonnes qualités que l'on peut appeler des vertus superficielles : la gravité, la patience et la douceur dans la conversation, la complaisance, la gaieté, les expressions vives de respect ou d'affection, le goût de la bienséance en toutes choses, qui était exquis chez les Grecs. On peut avoir tout cela sans vertu solide, et on peut en manquer sans être ni méchant ni vicieux ; mais la vertu n'est point parfaite sans cet état extérieur, qui la rend plus aimable et plus insinuante. Il y avait encore parmi les Grecs plusieurs véritables philosophes, c'est-à-dire des hommes qui cherchaient de bonne foi et par tout l'effort de leur

raison ce qui pourrait les rendre heureux, et qui s'appliquaient sérieusement à connaître la vérité et à pratiquer la vertu, renonçant pour cette étude à toutes sortes d'affaires et de prétentions, et ne craignant ni la dépense, ni le travail, ni les voyages. Les Romains n'étaient pas si généralement corrompus qu'il ne leur restât de la magnanimité, de la fermeté, et de ces vertus qui avaient tant éclaté dans leurs ancêtres.

La grâce de l'Evangile, venant sur ces belles dispositions naturelles, ne pouvait manquer de grands effets. Saint Corneille, le premier des Gentils qui reçut cette grâce, était un capitaine romain. On voit la générosité romaine dans plusieurs illustres martyrs, comme saint Laurent, saint Vincent, saint Sébastien; dans plusieurs grands évêques, comme saint Cyprien, saint Ambroise, saint Léon. Pour la gravité des philosophes grecs, on peut la voir dans les Actes de saint Polycarpe, dans ceux de saint Pionius, prêtre de Smyrne, dans les écrits de saint Justin et de saint Clément Alexandrin; dans ces mêmes écrits on voit une érudition profonde et une extrême politesse. L'humilité chrétienne, ayant corrigé la fierté des Romains et l'orgueil des philosophes, en fit de véritables sages : ayant une fois compris par la foi le but où ils devaient tendre, ils ne visaient plus à autre chose. Ces hommes si habiles et si fins, étant devenus chastes et désintéressés, devinrent aussi tranquilles et simples de cette noble simplicité qui méprise l'artifice.

Aussi la religion chrétienne s'établit au milieu de l'empire romain et au milieu de Rome même, lorsqu'elle était le plus florissante, dans le siècle le plus éclairé qui fut jamais, et en même temps le plus corrompu. La divinité de l'Evangile ne pouvait mieux éclater qu'en triomphant des dispositions humaines qui lui étaient le plus opposées. La science et l'élévation d'esprit résistaient à la simplicité de la doctrine chrétienne et à l'humilité de la foi; la dépravation du cœur et la corruption des mœurs répugnaient à la pureté et à la sévérité de sa morale. Il est nécessaire d'appuyer sur cette réflexion, afin que personne ne s'imagine que les apôtres n'ont eu affaire qu'à des gens grossiers et faciles à persuader. Tertullien a bien su le faire remarquer aux païens. *Jésus-Christ,* dit-il, *n'a pas fait comme Numa, qui apprivoisait des hommes durs et farouches, les embarrassant par la multitude des divinités qu'il leur proposait à se rendre propices; mais trouvant des hommes déjà*

instruits et séduits par leur propre politesse, il leur a ouvert les yeux pour connaître la vérité.

CHAPITRE V

Instruction. — Baptême.

La méthode de prêcher l'Evangile était différente suivant la disposition des sujets. On convainquait les Juifs par les prophéties, par les autres preuves tirées de l'Ecriture et de leurs traditions. On persuadait les Gentils par des raisonnements plus simples ou plus subtils, selon leur capacité, et par l'autorité de leurs poëtes et de leurs philosophes. Les miracles excitaient l'attention des uns et des autres. Les Actes des apôtres nous fournissent des exemples de toutes ces différentes manières d'instruire. On ne parlait des choses de Dieu qu'à ceux qui les écoutaient sérieusement et tranquillement. Sitôt que les infidèles commençaient à se fâcher ou à rire, comme il arrivait souvent, le Chrétien se taisait, pour éviter de profaner les choses saintes et d'exciter les blasphèmes. Avec le temps on publia quelques écrits pour montrer aux païens le peu de fondement de leur religion, et les désabuser de leurs préjugés. Tels sont l'Avis aux Gentils de Clément Alexandrin, les trois livres de Théophile à Autolycus, le traité de Tatien contre les Grecs. Mais ce qui en attirait le plus étaient les miracles encore fréquents, la sainte vie des Chrétiens et leur constance dans le martyre.

Quand quelqu'un demandait à être chrétien, on le menait à l'évêque ou à quelqu'un des prêtres, qui d'abord examinait si sa vocation était solide et sincère ; car on craignait de profaner les mystères en les confiant à des personnes indignes, et de charger l'Eglise de gens faibles et légers, capables de la déshonorer par leur chute à la première persécution. On examinait donc celui qui se présentait, sur les causes de sa conversion ; sur son état, s'il était libre, esclave ou affranchi ; sur ses mœurs et sur sa vie passée. Ceux qui étaient engagés dans une profession criminelle ou quelque autre peché d'habitude n'étaient point reçus qu'ils n'y eussent effectivement renoncé. Ainsi on rejetait les personnes d'une vie déréglée et scandaleuse, les gens de théâtre, les gladiateurs, ceux qui couraient dans le cirque, qui dansaient ou chantaient devant le peuple, en un mot, tous ceux qui servaient aux spectacles et ceux qui y étaient adonnés ; les charlatans, les enchanteurs et les

devins; ceux qui donnaient des caractères pour guérir ou préserver de certains maux, et qui faisaient métier de quelque autre espèce de superstition. On ne recevait point toutes ces sortes de gens qu'ils n'eussent auparavant quitté leur mauvaise habitude, et on ne s'y fiait qu'après les avoir éprouvés quelque temps. Le zèle de la conversion des âmes ne rendait pas les Chrétiens plus faciles à ceux qui voulaient se joindre à eux.

Celui qui était jugé capable de devenir chrétien était fait catéchumène par l'imposition des mains de l'évêque ou du prêtre commis de sa part, qui le marquait au front du signe de la croix en priant Dieu qu'il profitât des instructions qu'il recevait, et qu'il se rendît digne de parvenir au saint baptême. Il assistait aux sermons publics, où les infidèles mêmes étaient admis; mais de plus il y avait des catéchistes qui veillaient sur la conduite des catéchumènes et leur enseignaient en particulier les éléments de la foi, sans leur expliquer à fond les mystères dont ils n'étaient pas encore capables. On les instruisait principalement des règles de la morale, afin qu'ils sussent comment ils devaient vivre après leur baptême. Cette instruction de morale est le sujet du Pédagogue de Clément, qui avait succédé au philosophe Panténus dans l'école d'Alexandrie, c'est-à-dire dans la charge d'instruire ceux qui voulaient être chrétiens. Origène lui succéda, et se fit ensuite soulager par saint Héraclas, lui donnant d'abord le soin des premières instructions.

Le temps du catéchuménat était ordinairement deux ans; mais on l'allongeait ou on l'abrégeait suivant les progrès du catéchumène. On ne regardait pas seulement s'il apprenait la doctrine, mais s'il corrigeait ses mœurs, et on le laissait en cet état jusqu'à ce qu'il fût entièrement converti. De là vient que plusieurs différaient leur baptême jusqu'à la mort, car on ne le donnait jamais qu'à ceux qui le demandaient, quoique l'on exhortât souvent les autres à le demander. Ceux qui demandaient le baptême, et qui en étaient jugés dignes, donnaient leurs noms au commencement du carême, pour être inscrits sur la liste des compétents ou illuminés. Ainsi il y avait deux ordres de catéchumènes : les auditeurs et les compétents. Ceux-ci jeûnaient le carême comme les fidèles, et joignaient au jeûne des prières fréquentes, des génuflexions, des veilles et la confession de leurs péchés. Cependant on les instruisait plus à fond, leur expliquant le Symbole, et particulièrement les mystères de la Trinité et de l'Incarnation; on les faisait

venir plusieurs fois à l'église pour les examiner, et faire sur eux des exorcismes et des prières en présence des fidèles. C'est ce que l'on appelait les scrutins, que l'on a continué d'observer pendant plusieurs siècles, même pour les petits enfants; et il en est encore des vestiges dans l'office de l'Eglise, particulièrement dans la messe du mercredi de la quatrième semaine du carême, où l'on dit l'évangile de l'aveugle-né.

A la fin du carême on leur enseignait l'Oraison dominicale, et on les instruisait succinctement des sacrements qu'ils allaient recevoir, et que l'on devait leur expliquer plus au long ensuite. Cet ordre d'instruction se voit clairement par les Catéchèses de saint Cyrille de Jérusalem, et par la lettre du diacre Ferrand à saint Fulgence, touchant le baptême de l'Ethiopien. Ceux que par toutes ces épreuves on trouvait dignes du baptême étaient nommés élus, et on les baptisait solennellement la veille de Pâques, afin qu'ils ressuscitassent avec Jésus-Christ, ou la veille de la Pentecôte, afin qu'ils reçussent le Saint-Esprit avec les apôtres, car on leur donnait en même temps la confirmation. Régulièrement on ne baptisait solennellement qu'à ces deux fêtes. Le pape saint Léon condamne la pratique des évêques de Sicile, qui baptisaient à l'Epiphanie; cette règle durait encore au xe siècle; mais on baptisait en tout temps ceux qui se trouvaient en péril, comme lorsque la persécution était ouverte.

Le jour du baptême étant venu, on amenait le catéchumène au baptistère; on le faisait renoncer au démon et à ses pompes : on l'interrogeait sur la foi, et il répondait en récitant le Symbole des Apôtres. Le baptême se faisait ordinairement par immersion : on plongeait trois fois les baptisés, et à chaque fois on nommait une des personnes divines. Toutefois le baptême par aspersion était jugé suffisant en cas de nécessité, comme pour les malades : mais le peuple nommait Cliniques ceux qui avaient été ainsi baptisés dans le lit. On baptisait les enfants des fidèles sitôt qu'ils les présentaient, sans même attendre qu'ils eussent huit jours, et les parrains répondaient pour eux; mais tous les nouveaux baptisés étaient nommés enfants, quelque âge qu'ils eussent. Au baptême on joignait l'onction de l'huile sanctifiée sur l'autel. Les baptisés étaient présentés à l'évêque, et, par sa prière et l'imposition de ses mains, ils recevaient le Saint-Esprit, c'est-à-dire la confirmation; mais ceux qui mouraient sans ce sacrement ne laissaient pas d'être tenus pour

vrais fidèles. On faisait manger aux nouveaux baptisés du miel pour marquer l'entrée de la vraie terre promise, et l'enfance spirituelle : car c'était la première nourriture des enfants sevrés. Pendant la première semaine, les néophytes portaient la robe blanche qu'ils avaient reçue au sortir des fonts, pour marque de l'innocence qu'ils devaient garder jusqu'à la mort; et pendant cette même semaine ils s'abstenaient du pain ordinaire que l'on prenait tous les jours dans les pays chauds. Il ne paraît pas que les adultes changeassent de noms, puisque nous voyons plusieurs saints dont les noms venaient des faux dieux, comme Denys, Martin; Démétrius; mais pour les enfants, on leur donnait volontiers le nom des apôtres ou quelques noms pieux tirés des vertus et de la créance, comme en grec Eusèbe, Eustache, Hesychius, Grégoire, Athanase; en latin, Pius, Virgilius, Fidus, Speratius, et les autres qui devinrent si fréquents depuis l'établissement du christianisme. Les nouveaux baptisés étaient aidés par ceux qui les avaient présentés au baptême, et par des prêtres qui les observaient encore longtemps pour les dresser à la vie chrétienne.

CHAPITRE VI

Occupation des nouveaux convertis.

La première et la principale occupation des nouveaux convertis était la prière, qui est aussi celle que saint Paul recommande en premier lieu; et, comme il exhorte à prier sans cesse, suivant le précepte de Jésus-Christ, ils employaient toutes sortes de moyens pour n'interrompre que le moins qu'il était possible l'application de leur esprit à Dieu et aux choses célestes. Ils priaient en commun le plus qu'ils pouvaient, persuadés que plus il y a de personnes s'unissant ensemble pour demander à Dieu les mêmes grâces, plus elles ont de force pour les obtenir, suivant la parole du Sauveur : *Si deux de vous s'accordent ensemble sur la terre, quoi qu'ils demandent, il leur sera donné par mon Père, qui est dans les cieux ; car où il y a deux ou trois personnes assemblées en mon nom, je suis au milieu d'elles.* Saint Ignace recommande à saint Polycarpe que les assemblées soient fréquentes, et l'exhorte à y chercher chacun des fidèles par son nom. De plus, la présence des pasteurs donne plus d'autorité à ces prières, et on s'excite par les exemples réciproques de ferveur et de modestie.

Les prières publiques où l'on assistait le plus étaient celles

du matin et du soir, que nous appelons aujourd'hui laudes et vêpres. On exhortait les fidèles à consacrer ainsi le commencement et la fin de la journée, et à ne point s'en excuser pour les occupations temporelles, qui ne doivent être que l'accessoire des spirituelles. Les matines et les laudes, que nous appelons ainsi à cause des psaumes de louange que nous y chantons, semblent avoir succédé au sacrifice du matin de l'ancienne loi. C'est encore une des parties les plus solennelles de l'office, comme il paraît par les commémorations, le luminaire et l'encens. Les vêpres tiennent la place du sacrifice du soir, et sont instituées pour sanctifier le commencement de la nuit. On les nommait quelquefois *lucernarium*, la prière des lampes, parce que c'était l'heure où l'on commençait à les allumer, et nous y chantons les hymnes qui font mention de la lumière, et du souper qui suivait cette prière. Il était ordinaire de se donner le baiser de paix après la prière publique. Ceux qui ne pouvaient s'y trouver, les malades, les prisonniers, les voyageurs, s'assemblaient en particulier le plus qu'il était possible; et, s'ils étaient seuls, ils ne laissaient pas de prier aux heures marquées.

Outre les matines et les vêpres, on priait encore à tierce, à sexte, à none et pendant la nuit. Clément Alexandrin, Tertullien et saint Cyprien marquent expressément toutes ces prières, et ils les établissent par les exemples de l'Ancien Testament, et en rendent des raisons mystérieuses. Origène veut que l'on prie au moins quatre fois le jour, le matin, à midi, le soir et la nuit. On se tournait à l'orient pour prier; la posture ordinaire était de lever la tête et les mains au ciel. Les heures de la prière se comptaient suivant l'usage des Romains, qui divisaient tout le jour, depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, en douze heures égales en chaque jour, mais inégales suivant que les jours étaient plus longs ou plus courts. La nuit était aussi divisée en douze heures, et en quatre parties, que l'on nommait veilles ou stations, parce qu'à la guerre on ne relevait les gardes que quatre fois. Ainsi, en prenant pour exemple les jours de l'équinoxe, on comptait prime ou la première heure, depuis six heures du matin jusqu'à sept; tierce, à neuf heures, sexte, à midi; none, à trois heures; la douzième heure, ou les vêpres, à six heures du soir; de sorte que l'on priait pendant le jour de trois heures en trois heures.

On se relevait même pour prier au milieu de la nuit, suivant l'autorité du psaume et l'exemple de saint Paul

lorsqu'il était en prison, après avoir été fouetté avec Silas. Clément Alexandrin, Tertullien et Origène font mention de cette prière de la nuit. Saint Cyprien la recommande, et cette coutume de veiller en prières est louée par tous les Pères, comme très-utile pour mortifier le corps et pour élever l'esprit à Dieu dans le temps le plus tranquille. On exhortait même de profiter des intervalles du sommeil pour méditer les Psaumes et l'Oraison dominicale. On recommandait de réciter le Symbole tous les matins et à toutes les occasions de péril.

Enfin, pour renouveler plus souvent l'attention à Dieu, et approcher le plus qu'ils pouvaient de l'oraison continuelle, ils faisaient des prières particulières à chacune de leurs actions, suivant ce précepte de saint Paul : *Que toutes vos actions se fassent au nom de Notre-Seigneur Jesus-Christ. rendant grâces par lui à Dieu le Père.* Ainsi, tous les travaux, comme le labour, les semailles, la moisson et la récolte des fruits commençaient et finissaient par des prières. On priait en commençant à bâtir une maison ou à l'habiter, à faire une pièce d'étoffe ou un habit, ou à s'en servir, et ainsi de toutes les autres choses les plus communes. Nous voyons des exemples de ces prières en plusieurs bénédictions qui sont encore dans les rituels. La salutation au commencement d'une lettre et dans les autres rencontres n'était pas seulement un témoignage d'amitié, mais une prière. Pour les moindres actions ils se servaient du signe de la croix, comme d'une bénédiction plus abrégée. Ils le marquaient sur le front, et l'employaient presque à tout moment, c'est-à-dire toutes les fois qu'il fallait entrer, sortir, marcher, s'asseoir, se lever, se coucher, s'habiller, se chausser, boire, manger, et ainsi du reste. Dans les occasions de tentation, ils y ajoutaient le souffle pour chasser le démon.

CHAPITRE VII

Étude de l'Écriture sainte.

Le corps des prières a toujours été les psaumes, qui, étant prononcés gravement et distinctement, étaient d'une grande instruction, puisqu'ils renferment en abrégé tout ce que contiennent les autres livres sacrés, et donnent des modèles des sentiments qu'un homme de bien doit avoir dans tous les différents états de la vie. On y joignait toujours quelque lecture des autres livres saints : d'où sont venus les petits chapitres des heures. Comme les prières nocturnes

étaient les plus longues, elles étaient accompagnées de plus de lectures, et comme la messe est la partie la plus solennelle de tout l'office, c'est aussi celle où il y avait le plus d'instruction. On ne lisait comme Ecritures divines que celles qui étaient dans le canon, c'est-à-dire celles que la tradition constante des Eglises autorisait, et l'on nommait apocryphes, c'est-à-dire cachées et obscures, celles que quelques particuliers y voulaient ajouter. De peur que les livres ecclésiastiques ne fussent altérés par la témérité des copistes, on y mettait quelquefois une protestation où l'on conjurait par le jugement de Dieu celui qui transcrivait de le faire fidèlement. Saint Irénée l'a fait à la fin de son épître à Florin; et telle est la menace que nous voyons à la fin de l'Apocalypse.

L'église n'était pas seulement la maison de prière, mais l'école du salut. L'évêque expliquait l'Evangile et les autres livres sacrés avec l'assiduité d'un professeur, quoique avec plus d'autorité; d'où vient que, dans le style des anciens, le nom de docteur ne s'applique guère qu'aux évêques. Ils instruisaient, et publiquement dans l'assemblée des fidèles, et par les maisons, comme dit saint Paul; et ils accommodaient leurs instructions à chaque genre de personnes, comme il est marqué dans les Epîtres à Tite et à Timothée. Ils faisaient profession de ne rien dire d'eux-mêmes, de n'être point curieux, de ne rien rechercher après l'Evangile, mais de rapporter fidèlement ce qu'ils avaient appris de leurs pères, c'est-à-dire des prêtres et des évêques plus anciens, par une tradition qui remontait sans interruption jusqu'aux apôtres. Ils imprimaient dans l'esprit des fidèles une grande horreur de toutes sortes de nouveautés, principalement dans la doctrine; en sorte que, si les particuliers entendaient quelques discours contraires à leur foi, ils ne s'amusaient pas à les contredire, laissant ce soin à leurs pasteurs, mais ils bouchaient leurs oreilles et s'enfuyaient. De là vient que tant d'hérésies qui s'élevèrent dans les premiers siècles furent condamnées la plupart sans conciles et sans jugements en forme dont nous ayons connaissance. Les pasteurs catholiques étaient tous d'accord sur la tradition, et les peuples inviolablement attachés à leur doctrine.

Les fidèles étudiaient encore la loi de Dieu chacun en son particulier, et la méditaient jour et nuit. Ils relisaient dans leurs maisons ce qu'ils avaient ouï lire à l'église, et s'imprimaient dans la mémoire les explications du pasteur, s'en entretenant les uns avec les autres; surtout les pères

avaient soin de faire ces répétitions dans leurs familles : car chacun dans la sienne était comme un pasteur particulier, qui présidait aux prières et aux lectures domestiques, instruisait sa femme, ses enfants et ses serviteurs, les exhortait familièrement, et les entretenait dans l'union de l'Eglise par la soumission parfaite qu'il avait à son pasteur. Ce que je dis des pères doit aussi s'entendre des mères. Saint Basile et saint Grégoire de Nysse, son frère, se faisaient gloire d'avoir conservé la foi qu'ils avaient apprise de leur aïeule sainte *Macrine*, instruite par saint Grégoire Thaumaturge ; et là semble se rapporter l'éloge que saint Paul donne à la foi de la mère et de l'aïeule de saint Timothée. Une marque du grand soin qu'avaient les pères et les mères de bien instruire leurs familles est que l'on ne voit dans toute l'antiquité aucun vestige de catéchisme pour les enfants, ni aucune instruction publique pour ceux qui avaient été baptisés avant l'âge de raison. Les maisons particulières étaient alors des églises, dit saint Chrysostome.

Plusieurs chrétiens, même entre les laïques, savaient l'Ecriture sainte par cœur, tant ils la lisaient assidûment ; ils la portaient d'ordinaire sur eux, et on a trouvé plusieurs saints enterrés avec l'Evangile sur la poitrine. Saint Chrysostome témoigne qu'encore de son temps plusieurs femmes le portaient pendu à leur cou, que l'on se lavait les mains pour prendre les livres sacrés, que chacun composait son extérieur, que les hommes se tenaient tête nue, et que les femmes se couvraient par respect, car elles ne lisaient pas moins l'Ecriture que les hommes. On voit de saintes martyres qui, dans la persécution de Dioclétien, ayant été obligées de tout abandonner et de se retirer dans des cavernes, ne regrettaient que les livres sacrés, qu'elles n'avaient plus la consolation d'étudier jour et nuit comme auparavant.

Les chrétiens lisaient encore les écrits des évêques et des auteurs ecclésiastiques ; car il y en eut un grand nombre de célèbres dès ces premiers siècles. Eusèbe nous en nomme environ quarante, sans ceux qui n'avaient pas mis leurs noms à leurs ouvrages, ou dont il ne parle qu'en général. Il est vrai que nous en avons perdu la plus grande partie. Ce n'est pas que la plupart des évêques ne fussent détournés de faire des livres par leur humilité, par la crainte de divulguer les mystères, par leurs occupations et par les persécutions qui ne les laissaient pas même vivre longtemps : mais il fallait toujours écrire des lettres pour diverses affaires, et défendre la religion contre les hérétiques et les païens.

D'ailleurs il y avait tant de philosophes et d'orateurs par tout l'empire, principalement en Grèce et en Orient, qu'il se trouvait toujours parmi les chrétiens un grand nombre de bons écrivains.

On recommandait aux fidèles de s'abstenir des livres des païens, comme étant capables de renverser la foi des faibles, et d'ailleurs inutiles. *Car que vous manque-t-il dans la loi de Dieu?* disait un ancien auteur. *Si vous voulez de l'histoire, vous avez les livres des Rois. Si vous voulez de la philosophie et de la poésie, vous avez les prophètes, Job, les Proverbes, où vous trouverez plus d'esprit que dans tous les poëtes et les philosophes, parce que ce sont les paroles de Dieu, qui est le seul sage. Si vous aimez les cantiques, vous avez les Psaumes. Si vous cherchez les antiquités, vous avez la Genèse. Enfin la loi du Seigneur vous fournit des préceptes et des avis salutaires* Les évêques et les prêtres ne laissaient pas de lire des livres profanes, et de les employer utilement pour combattre les gentils par l'autorité de leurs poëtes et de leurs philosophes. Ils faisaient profession d'embrasser toutes les vérités, quelque part qu'elles se trouvassent écrites, comme leur appartenant, puisqu'ils étaient disciples de Jésus-Christ, qui est le Verbe, *Logos,* c'est-à-dire la souveraine raison. Origène se servait utilement de toutes les sciences humaines pour attirer les gens d'esprit à la religion.

CHAPITRE VIII

Travail. — Profession.

C'était particulièrement aux riches que l'on recommandait de lire assidûment l'Écriture, pour éviter l'oisiveté et la curiosité. Les autres faisaient divers métiers pour gagner de quoi vivre, payer leurs dettes et faire l'aumône ; mais ils choisissaient les métiers les plus innocents et qui s'accommodaient le mieux avec la retraite et l'humilité. Plusieurs même d'entre les riches se réduisaient à la pauvreté volontaire, en distribuant leurs biens aux pauvres, principalement dans le temps des persécutions, pour se préparer au martyre. Les premiers disciples des apôtres, qui travaillèrent après eux à la propagation de l'Evangile, en usaient de même par un motif encore plus relevé. Ils vendaient leurs biens, et en donnaient le prix aux pauvres, afin d'aller avec plus de liberté prêcher la foi de tous côtés, dans les pays les plus éloignés. Plusieurs Chrétiens travaillaient de leurs mains, simplement pour éviter l'oisiveté ; car il était fort

recommandé de fuir ce vice entre les autres, et ceux qui en sont les plus inséparables, savoir : l'inquiétude, la curiosité, la médisance, les visites inutiles, les promenades, l'examen de la conduite d'autrui. Au contraire, on exhortait chacun à demeurer en repos et en silence, occupé à quelque travail utile, principalement aux œuvres de charité envers les malades, envers les pauvres et tous les autres qui avaient besoin de secours.

La vie chrétienne était donc une suite continuelle de prière, de lecture et de travail, qui se succédaient selon les heures, et n'étaient interrompus que le moins qu'il se pouvait par les nécessités de la vie. Mais quelque occupation qu'ils eussent, ils la regardaient toujours comme l'accessoire de la religion, qu'ils comptaient pour le principal et pour l'unique affaire qui les devait occuper toute leur vie. Leur profession était d'être Chrétiens purement et simplement ; ils ne prenaient point d'autre qualité : et quand les juges les interrogeaient sur leurs noms, leurs pays, leur condition, ils disaient pour toute réponse : *Je suis chrétien.*

Ils n'aimaient pas les professions qui occupent ou dissipent trop, le trafic, la poursuite des affaires, les charges publiques ; et toutefois ils demeuraient dans les emplois où ils étaient avant leur baptême, quand ils n'avaient rien d'incompatible avec la piété. Ainsi on n'obligeait point les gens de guerre à quitter le service quand ils se faisaient chrétiens ; on leur faisait seulement observer la règle qui leur est donnée dans l'Evangile, de se contenter de leur paie, et de ne point faire de concussions ni de fraudes. Il y avait grand nombre de soldats chrétiens, témoin la légion Fulminante du temps de Marc-Aurèle, et la Thébéenne, qui souffrit le martyre tout entière, avec saint Maurice son tribun, sous Maximien-Herculius. La discipline militaire des Romains, qui se maintenait encore, consistait principalement dans la frugalité, dans le travail, dans l'obéissance et la patience, toutes vertus fort à l'usage des Chrétiens. Ils évitaient pourtant quelquefois de s'enrôler, ou même quittaient le service pour ne point prendre part aux superstitions des païens, de manger des viandes immolées, d'adorer des enseignes où il y avait des idoles, de jurer par le génie de l'empereur, de se couronner de fleurs aux pompes profanes.

CHAPITRE IX

Jeûnes des Chrétiens.

Les Chrétiens jeûnaient plus souvent que les Juifs ; mais

plus froids, et cela plus de mille ans après les apôtres; car l'ancienne règle du jeûne a duré jusqu'au temps de saint Bernard, comme nous le verrons dans la suite.

Les Chrétiens, aussi bien que les Juifs, regardaient le jeûne comme un état d'affliction: il est vrai que les Juifs s'appliquaient souvent à satisfaire la tristesse naturelle causée par la perte d'une personne chère, ou par quelque autre malheur purement temporel : les autres nations en usaient de même; et nous voyons de semblables marques de deuil chez les Grecs et chez les Romains. Mais les Chrétiens appliquant tout aux choses spirituelles, employaient ces marques extérieures d'affliction pour exciter la tristesse qui opère le salut, c'est-à-dire la componction des péchés. Saint Cyprien veut qu'un pécheur pleure la mort de son âme au moins comme la perte d'une personne chère, et saint Chrysostome se sert de la même comparaison. Ils regardaient encore le jeûne comme utile à prévenir les tentations, en affaiblissant le corps, en le soumettant à l'esprit. C'était donc une suite du jeûne de s'éloigner de toutes sortes de plaisirs, même permis; on observait plus de retraite et de silence, on était plus assidu à l'Eglise, on priait et on lisait beaucoup plus.

CHAPITRE X

Repas.

Mais, le jeûne à part, les repas des Chrétiens étaient toujours accompagnés de frugalité et de modestie; on leur recommandait de ne pas vivre pour manger, mais de manger pour vivre. C'est saint Clément Alexandrin qui dit de ne prendre de nourriture que ce qu'il faut pour la santé et la force nécessaire au travail; de renoncer à toutes les viandes exquises, à l'appareil des grands repas, et à tout ce qui a besoin de l'art des cuisiniers. Ils prenaient à la lettre, et comme une règle générale, cette parole de saint Paul : *Il est bon de ne point manger de chair et de ne point boire de vin.* C'était principalement aux femmes et aux jeunes gens que l'on recommandait l'abstinence du vin; et ceux qui en buvaient y mettaient toujours beaucoup d'eau. S'ils mangeaient de la chair de quelques animaux, c'était plutôt du poisson et de la volaille que de la grosse viande des bêtes à quatre pieds, qu'ils estimaient trop succulente et trop nourrissante; mais toujours ils s'abstenaient du sang et des viandes suffoquées, suivant la décision du concile des apôtres, qui s'est observée pendant

plusieurs siècles. Plusieurs donc ne vivaient que de laitage, de fruits ou de légumes; encore trouvaient-ils les légumes, comme les pois, les fèves, les lentilles, trop nourrissants pour ceux qui voulaient dompter leur chair; ils les réduisaient aux simples herbes avec le pain et l'eau, prenant encore à la lettre ce passage de saint Paul : *Que celui qui est faible mange des herbes.* On remarque de l'apôtre saint Matthieu qu'il ne vivait que d'herbes, de bourgeons et de graines.

Il est vrai que cette abstinence n'était pas si extraordinaire alors qu'elle le serait aujourd'hui. Quoique le luxe des tables fût excessif, comme l'on voit dans les auteurs grecs et latins de ce temps-là, particulièrement dans Athénée, il n'était pas venu au point où il est arrivé aujourd'hui parmi nous. Les Egyptiens et plusieurs autres Orientaux gardaient encore leurs abstinences superstitieuses. L'abstinence des pythagoriciens était fort estimée, comme il paraît par l'exemple d'Apollonius de Thyane et par les écrits de Porphyre. Horace, tout épicurien qu'il était, compte pour son ordinaire des légumes et des herbes, et ne promet autre chose à son ami qu'il prie à souper. L'empereur Auguste vivait le plus souvent de pain bis, de fromages, de figues, de dattes, de petits poissons. On trouvera une infinité d'exemples semblables. Il était ordinaire de ne faire par jour qu'un grand repas, le soir après que les affaires étaient expédiées, et que chacun était retiré chez soi : c'était le souper ou la cène. Pour ce qu'ils appelaient *prandium*, c'était plutôt un déjeuner qu'un dîner à notre manière, puisque ce n'était qu'un repas léger, pour se soutenir le long de la journée; et plusieurs n'en faisaient point. On compte entre les excès de Vitellius, qu'il faisait souvent quatre repas, et toujours trois.

Les Chrétiens vivaient au moins comme les païens les plus sages, et par conséquent n'usaient que de viandes fort simples, plutôt de ce qui se mange sans feu et sans apprêt que ce qu'il faut cuire, et ne faisaient au plus que deux repas, condamnant absolument, suivant la doctrine des apôtres, ces collations après souper, appelées comessations, qui faisaient passer les nuits en débauches. Le repas, quelque simple et quelque léger qu'il fût, était précédé et suivi de grandes prières dont nous avons encore une formule entre les prières ecclésiastiques ; et Prudence a fait deux hymnes sur ce sujet où l'esprit de ces premiers siècles est bien marqué.

Il était ordinaire en ce temps-là de faire lire pendant le repas. Pline n'y manquait jamais : Juvénal, invitant un de ses amis à souper, promet de faire lire Homère et Virgile. Les Chrétiens faisaient lire l'Ecriture sainte, et chantaient des cantiques spirituels et des airs graves, au lieu des chansons profanes et des bouffonneries dont les païens accompagnaient leurs festins ; car ils ne condamnaient ni la musique, ni la joie, pourvu quelle fût sainte, et qu'elle eût Dieu pour objet. Ils ne mangeaient point avec les hérétiques et les autres excommuniés, ni même avec les catéchumènes ; mais ils mangeaient quelquefois avec les infidèles, pour ne point rompre avec eux toute société.

CHAPITRE XI

Modestie et sérieux des Chrétiens.

Tout le reste de la vie des Chrétiens était du même air de modestie. Ils ne faisaient cas que de la grandeur et de la noblesse intérieure ; ils n'estimaient que les richesses spirituelles. Ils condamnaient tout ce que le luxe avait introduit dans cette richesse prodigieuse de l'empire romain, comme la dépense en grands bâtiments ou en meubles précieux, les tables d'ivoire, les lits d'argent garnis d'étoffes de pourpre et d'or, la vaisselle d'or et d'argent ciselée et ornée de pierreries. Voici les meubles que les persécuteurs trouvèrent dans la chambre où sainte Domne, vierge fort riche de Nicomédie, vivait renfermée : une croix, les Actes des apôtres, deux nattes sur le plancher, un encensoir de terre, une lampe, un petit coffret de bois, où elle gardait le saint Sacrement pour se communier.

Les Chrétiens rejetaient les habits de couleur trop éclatante ; mais saint Clément d'Alexandrie recommandait le blanc comme le symbole de la pureté ; et c'était la couleur ordinaire chez les Grecs et les Romains. Les Chrétiens rejetaient aussi les étoffes trop fines, surtout la soie, alors encore si rare, qu'elle se vendait au poids de l'or ; les bagues, les joyaux, la frisure des cheveux, les parfums, l'usage trop fréquent des bains, la trop grande propreté, en un mot, tout ce qui peut exciter la volupté. Prudence compte pour la première marque de la conversion de saint Cyprien, le changement de l'extérieur et le mépris de la parure. Apollonius, ancien auteur ecclésiastique, fait ce reproche aux montanistes, en parlant d'un de leurs prétendus prophètes : *Dites-moi : un prophète se teint-il la barbe ? aime-t-il les*

ornements? Joue-t-il aux dés? prête-t-il à usure? Qu'ils disent si cela est permis ou non, je montrerai qu'ils le font. Un martyr, pour convaincre d'imposture un faux chrétien, représentait aux juges que ce trompeur était frisé, et qu'il aimait les barbiers; qu'il mangeait beaucoup, et sentait le vin. Tout l'extérieur des Chrétiens était sévère et négligé, au moins simple et sérieux. Quelques-uns quittaient l'habit ordinaire pour prendre celui de philosophe, comme Tertullien et saint Héréclas, disciple d'Origène.

Il y avait peu de divertissements à leur usage. Ils fuyaient tous les spectacles publics, soit du théâtre, soit de l'amphithéâtre, soit du cirque. Au théâtre se jouaient les tragédies et les comédies; à l'amphithéâtre se faisaient les combats de gladiateurs ou de bêtes; le cirque était pour les courses de chariots. Tous ces spectacles faisaient partie du culte des faux dieux et des pompes du démon: c'était assez pour en banir les Chrétiens; mais ils les regardaient encore comme une grande source de corruption pour les mœrus. On ne doit point aimer, dit Tertullien, les images de ce que l'on ne doit point faire. Le théâtre était une école d'impudicité, l'amphithéâtre, de cruauté. Les Chrétiens en étaient si éloignés, qu'ils ne voulaient pas même voir les exécutions de justice. Tous ces jeux fomentaient toutes sortes de passions. Ceux mêmes du cirque, qui paraissaient les plus innocents, sont détestés par les Pères, à cause des factions qui y régnaient, et qui produisaient tous les jours des querelles et des animosités furieuses, souvent même des combats sanglants. Enfin ils blâmaient la grande dépense de ces spectacles, l'oisiveté qu'ils fomentaient, la rencontre des hommes et des femmes qui s'y trouvaient mêlés et disposés à se regarder avec trop de liberté et de curiosité.

Les Chrétiens condamnaient aussi les dés et les autres jeux sédentaires, dont le moindre mal est d'entretenir la fainéantise. Ils blâmaient les grands éclats de rire, et tout ce qui les excite: les actions et les discours ridicules, les contes plaisants, les bouffonneries; et à plus forte raison ils rejetaient toutes sortes de gestes et de discours déshonnêtes. Ils ne voulaient pas même qu'il y eût rien dans la vie des Chrétiens d'inconvenant, de bas, d'indigne d'honnêtes gens; point de ces discours fades, et de babil inutile, si ordinaire au petit peuple, et surtout aux femmes, mais condamné par saint Paul, lorsqu'il dit que nos discours doivent toujours être assaisonnés du sel de

la grâce. C'est pour retrancher tous ces mots que l'on recommande si fort le silence.

Cette discipline paraîtra sans doute aujourd'hui bien sévère; mais on s'en étonnera moins, si l'on considère que les railleurs sont souvent blâmés et maudits dans les saintes Ecritures, que la vie de Jésus-Christ et des disciples a été très-sérieuse, et que saint Paul condamne nommément ce que les Grecs nommaient eutrapélie, et dont Aristote avait voulu faire une vertu. C'est ce que l'interprète latin a rendu par le mot de scurrilité, qui l'a fait méconnaître aux docteurs modernes. En effet, la vie chrétienne consiste à expier par la pénitence les péchés passés, et à se prémunir contre les péchés futurs par la mortification des passions. Le pénitent, pour se punir d'avoir abusé des plaisirs, doit commencer par se priver de ceux mêmes qui sont permis, et, pour éteindre la concupiscence, ou du moins l'affaiblir, il ne faut lui accorder que le moins qu'il est possible. Ainsi un véritable chrétien ne doit jamais chercher le plaisir sensible, mais seulement prendre en passant celui qui se trouve attaché aux fonctions nécessaires de la vie, comme de manger et de dormir. S'il prend quelque divertissement, ce doit être un divertissement véritable, c'est-à-dire un relâchement, un repos pour satisfaire à la faiblesse de la nature, qui succomberait si le corps travaillait toujours et si l'esprit était continuellement appliqué. Mais de chercher le plaisir sensible pour le plaisir, et d'en faire sa fin, rien n'est plus contraire à l'obligation de renoncer à nous-mêmes, qui est l'âme des vertus chrétiennes. Le travail du corps, ou l'exercice modéré, relâche l'esprit : le simple repos, la nourriture et le sommeil suffisent pour remettre le corps ; les jeux ne sont presque jamais nécessaires. On le voit par l'exemple des pauvres, et de tout le peuple qui travaille continuellement. Ce sont les riches et les gens de loisir qui cherchent les divertissements, pour diminuer l'ennui de leur oisiveté.

Cette disposition sérieuse et mortifiée des vrais Chrétiens se voit par le génie des hérésies de ces premiers temps, qui ne venaient la plupart que d'un excès de sévérité et de haine du corps. Les marcionites, et ensuite les manichéens, soutenaient que la chair était mauvaise, comme étant l'ouvrage du mauvais principe; d'où ils concluaient qu'il n'était pas permis d'en manger, ni d'espérer qu'elle ressuscitât. Ce mépris du corps, cette abstinence, cette continence, avaient quelque chose de fort spécieux. Les monta-

nistes ajoutaient plusieurs jeûnes d'obligation à ceux de l'Eglise, condamnaient les secondes noces, et ne voulaient point de pénitence, ne croyant pas que l'Eglise eût le pouvoir de relever ceux qui tombaient dans de grands crimes après leur baptême. Qui voudrait aujourd'hui soutenir des erreurs semblables ne trouverait guère de sectateurs.

Mais quelque sevère que nous paraisse la vie des Chrétiens, il ne faut pas nous imaginer qu'elle fût triste. Saint Paul ne leur demandait pas l'impossible, quand il les invitait à se réjouir. S'ils se privaient des plaisirs violents que cherchent la plupart des hommes, aussi étaient-ils exempts des chagrins et des autres passions qui les tourmentent, puisqu'ils vivaient sans ambition et sans avarice. N'étant point attachés aux biens de la vie présente, ils étaient peu touchés de ses calamités : ils avaient la paix de la bonne conscience, la joie des actions vertueuses par lesquelles ils s'efforçaient de plaire à Dieu, et surtout l'espérance de l'autre vie, qu'ils regardaient comme proche, car ils savaient que tout ce monde visible passe promptement, et les persécutions leur paraissaient les préliminaires du jugement universel.

Ainsi le soin de la postérité ne les inquiétait pas. Ils souhaitaient à leurs enfants le même bonheur qu'à eux-mêmes, de sortir promptement du monde. S'ils les laissaient orphelins, comme il arrivait souvent aux martyrs, ils savaient que l'Eglise serait leur mère, et qu'ils ne manqueraient de rien. Ils vivaient donc la plupart au jour la journée, du travail de leurs mains ou de leur revenu, qu'ils partageaient avec les pauvres, sans inquiétude, sans affaires, éloignés non-seulement de tout gain sordide, ou tant soit peu suspect d'injustice, mais encore de tout désir d'amasser et de s'enrichir. Les désordres dont les prélats se plaignaient le plus dans l'intervalle des persécutions, était que les Chrétiens acquéraient des immeubles, et cherchaient des établissements sur la terre. Des hommes si détachés de toutes choses temporelles n'avaient pas grand goût pour les plaisirs des sens ; et nous ne sommes pas bien chrétiens, si nous n'avons au moins un désir sincère de leur ressembler. *Quel plaisir plus grand*, dit Tertullien, *que le mépris du monde, la vraie liberté, la pureté de conscience, se contenter de peu, ne point craindre la mort ? Vous foulez aux pieds les dieux des gentils, vous chassez les démons, vous guérissez les maladies, vous vivez à Dieu. Voilà les plaisirs, voilà les spectacles des Chrétiens.*

CHAPITRE XII

Mariages.

La plupart des Chrétiens étaient mariés. Le célibat des païens était odieux, n'étant fondé que sur le désordre et la débauche : aussi, parmi eux, les lois civiles avaient voulu le réprimer par diverses peines, et par des récompenses pour ceux qui, étant unis légitimement, avaient de nombreuses familles.

Ceux qui se trouvaient chargés d'enfants ne faisaient point difficulté de les exposer incontinent après leur naissance. Les Chrétiens détestaient cette inhumanité. *Nous ne nous marions,* disait saint Justin, *que pour élever des enfants; en renonçant au mariage, nous gardons la continence parfaite.* Et saint Clément Alexandrin : *Il faut se marier, ou vivre entièrement dans la continence.* Ils connaissaient donc ces deux états, et préféraient le dernier, dont ils connaissaient l'excellence par l'autorité divine. Plusieurs s'engageaient à la continence aussitôt après leur baptême : et entre ceux qui étaient chrétiens dès l'enfance, on trouvait plusieurs personnes de l'un et de l'autre sexe qui vivaient ainsi jusqu'à l'âge de soixante et soixante et dix ans.

Les hérétiques sévères outrèrent cette matière. Les uns condamnaient les secondes noces, les autres le mariage en général, et regardaient toute union comme un crime. C'est à ces derniers que saint Clément Alexandrin applique la prédiction de saint Paul touchant ceux qui viendraient dans les derniers temps défendre de se marier. C'est ce qui a obligé ce Père et les autres à relever la sainteté du mariage, et à s'appuyer sur les exemples des apôtres saint Pierre et saint Philippe, qui étaient mariés et avaient des enfants. Les Pères regardaient le mariage noblement, comme ayant des fins excellentes, en associant l'homme à la paternité divine. Mais ils ne veulent pas qu'on se propose, en y entrant, des vues basses, terrestres, indignes de ce saint état.

On sait quels sont les préceptes relatifs à l'éducation des enfants et à la bonne direction de leur conduite dès le plus jeune âge, pour leur assurer une vie sainte en ce monde, et le bonheur éternel dans l'autre. On exhortait ceux qui avaient la charité de nourrir des orphelins, à pourvoir à leur établissement. On consultait l'évêque sur les mariages, comme sur les autres affaires importantes, afin, dit saint

Ignace, qu'ils se fissent selon Dieu, et non selon la concupiscence. Quand les parties étaient d'accord, on célébrait le mariage publiquement et solennellement dans l'église ; il était consacré par la bénédiction du pasteur, et confirmé par l'oblation du saint sacrifice. Les époux se donnaient la main, et la femme recevait du mari un anneau gravé d'une croix ou de la figure symbolique de quelque vertu : une colombe, un ange, un poisson ; car tels étaient les cachets des Chrétiens ; or chez les anciens les anneaux servaient de cachets.

On ne célébrait point de mariages en certain temps de l'année et lorsqu'il fallait vaquer plus librement à la prière. Saint Clément Alexandrin dit que le chrétien parfait, quand il aura des enfants, regardera sa femme comme sa sœur, puisqu'elle la doit être un jour, lorsqu'ils auront quitté leurs corps ; et Tertullien représente ainsi le bonheur d'un mariage chrétien : *Deux fidèles portent ensemble le même joug, ils ne font qu'une chair et un esprit. Ils prient ensemble, ils se prosternent ensemble, ils jeûnent ensemble, ils s'instruisent et s'exhortent l'un l'autre, et sont ensemble à l'église et à la table de Dieu dans les persécutions et dans le soulagement. Ils ne se cachent rien et ne s'incommodent point. On visite librement les malades, on fait l'aumône sans contrainte, on assiste aux sacrifices sans inquiétude. Ils chantent ensemble les psaumes et les hymnes, ils s'excitent à louer Dieu.* On ne permettait pas aux fidèles de se marier avec les infidèles, mais bien de demeurer ensemble s'ils étaient mariés auparavant. Les secondes noces, quoique permises, étaient regardées comme une faiblesse, et en quelques Eglises on soumettait à la pénitence ceux qui se remariaient.

CHAPITRE XIII

Union des Chrétiens.

Tel était à peu près la vie des Chrétiens. Voyons maintenant quelles étaient leurs assemblées. Le nom d'église, qui ne signifie qu'assemblée, se prenait dans les villes grecques pour l'assemblée du peuple, qui se faisait d'ordinaire dans le théâtre pour traiter des affaires publiques. Nous avons dans les Actes des apôtres un exemple de cette église profane d'Ephèse ; et pour en distinguer l'assemblée des fidèles, on appelait celle-ci l'Eglise de Dieu. Origène répondant à Celse fait la comparaison de ces deux sortes d'églises, et soutient comme un fait constant que les moins

zélés des Chrétiens, qui étaient fort peu en comparaison des autres, étaient tellement au-dessus des autres hommes, que les églises chrétiennes étaient comme les astres dans le monde. Les Chrétiens de chaque ville faisaient donc un corps, et c'était un des principaux prétextes de persécutions ; car on traitait leurs assemblées d'illicites, parce qu'elles n'étaient point autorisées par les lois de l'Etat. On leur faisait aussi un crime de l'union que la charité formait entre eux, et on la faisait passer pour une conjuration.

En effet, les Chrétiens d'un même lieu se connaissaient tous, quand ce n'eût été que par les assemblées qu'ils tenaient pour les prières et les autres exercices de la religion, et où ils se rencontraient presque tous les jours. Ils étaient souvent ensemble, et se conformaient les uns aux autres, même pour les choses indifférentes. Leurs joies et leurs afflictions étaient communes. Si quelqu'un avait reçu de Dieu quelque grâce particulière, tous y prenaient part ; si quelqu'un était en pénitence, tous demandaient miséricorde. Ils vivaient ensemble comme parents, s'appelaient toujours pères, enfants, frères et sœurs, selon l'âge et le sexe.

Cette union se maintenait par l'autorité de chaque père de famille, et par la soumission aux prêtres et à l'évêque, tant recommandée dans les lettres du martyr saint Ignace. Les évêques surtout étaient fort unis entre eux, ils ne faisaient rien d'important que d'un commun consentement. Ceux de chaque province s'assemblaient souvent en concile quand ils en avaient la liberté. Les plus éloignés se connaissaient au moins de nom et de réputation, et entretenaient un commerce fréquent de lettres, ce qui était facile dans l'étendue de l'empire romain, que Dieu semblait avoir formé exprès, comme dit Origène, pour faciliter la prédication de l Evangile. Ces lettres avaient une forme particulière, pour éviter les fausssetés et pour conserver le secret si nécessaire dans les matières de cette importance, surtout en temps de persécution. Pour plus grande sûreté, on n'envoyait ces lettres que par des clercs, et, quand on en manquait, on en ordonnait plutôt exprès pour cette fonction. Mais, comme l'Eglise s'étendait bien au delà de l'empire, partout aux environs, l'uniformité de créance et de mœurs qui se trouvait entre tous les Chrétiens était encore plus admirable dans cette grande diversité de peuples, où l'on voyait que la vraie religion avait corrigé en ses sectateurs toutes les coutumes barbares et déraisonnables. Enfin l'Eglise universelle était véritablement un seul corps,

dont les membres étaient unis non-seulement par une même foi, mais encore par une charité sincère.

CHAPITRE XIV

Assemblées. — Liturgie.

Chaque église particulière s'assemblait le dimanche, que les païens nommaient le jour du soleil, et que les Chrétiens ont toujours honoré en mémoire de la création et de la résurrection de Jésus-Christ. On s'assemblait aussi le vendredi, que les Chrétiens nommaient *parascève* (préparation). Le lieu de l'assemblée était une maison particulière, où l'on choisissait une des salles à manger, que les Latins nommaient cénacles, et qui étaient au haut des maisons. Tel était le cénacle d'où tomba le jeune Eutychius, que saint Paul ressuscita. (*Actes des apôtres*, chap. xx.) Il était à un troisième étage, éclairé de plusieurs lampes, et les fidèles s'y étaient assemblés la nuit du dimanche pour la fraction du pain, c'est-à-dire pour la célébration des mystères, qui était suivie d'un repas. Souvent la persécution obligeait de se cacher dans les cryptes ou caves souterraines hors les villes, comme les catacombes que l'on voit encore à Rome, et dont on a la description sous le titre de *Rome souterraine*. Quand on avait plus de liberté, on s'assemblait dans les lieux publics, connus de tout le monde pour être l'église des Chrétiens. On en voit des exemples sous l'empereur Alexandre et sous Gordien. L'empereur Gallien (an de J.-C. 260), faisant cesser la persécution, ordonna que l'on restituât aux Chrétiens leurs cimetières, qui d'ordinaire avaient des églises jointes; et quand Paul de Samosate fut déposé, l'empereur Aurélien commanda que la maison de l'église fût rendue à ceux qui étaient en la communion de l'évêque de Rome. Quelques-unes de ces églises publiques avaient été des maisons particulières, comme on dit de celle du sénateur saint Prudens, père de saint Nova et de saint Timothée prêtre, et des vierges sainte Pudentienne et sainte Praxède. Souvent aussi c'étaient de nouveaux bâtiments faits exprès. Un peu avant la persécution de Dioclétien (an de J.-C. 303) on avait établi des églises par toutes les villes, tant la multitude des fidèles était augmentée, et la persécution commença par la ruine de ces bâtiments.

Dans ces assemblées on faisait les prières que j'ai marquées aux différentes heures du jour et de la nuit; mais de plus on y offrait le sacrifice, que l'on ne pouvait

7*

faire sans prêtre. On le nommait, par les noms de l'Ecriture, *cène, fraction de pain, oblation;* ou par les noms de *collecte,* du latin *collecta,* assemblée; *eucharistie,* c'est-à-dire action de grâces; *liturgie,* qui veut dire service public. On le célébrait quelquefois avant le jour dans les temps de persécution, afin de n'être point troublé par les infidèles. Il n'y avait qu'un sacrifice dans chaque Eglise, c'est-à-dire dans chaque diocèse: c'était l'évêque qui l'offrait, et les prêtres ne le faisaient qu'au défaut de l'évêque absent ou malade; mais ils y assistaient et l'offraient tous avec lui. L'ordre de la liturgie a changé selon les temps et les lieux; on y a ajouté quelques cérémonies, on en a retranché quelques autres; mais l'essentiel a toujours été le même. Voici ce que nous en trouvons écrit dès les premiers temps.

Après quelques prières on lisait les saintes Ecritures, premièrement de l'Ancien Testament, puis du Nouveau. On finissait toujours par la lecture de l'Evangile, que le prélat expliquait ensuite, y ajoutant quelque exhortation convenable au besoin de son troupeau. Puis ils se levaient tous, et se tournant vers l'orient, les mains élevées au ciel, ils faisaient des prières pour toutes sortes de personnes, chrétiens, infidèles, grands et petits, particulièrement pour les affligés, les malades, et les autres qui souffraient. Un diacre exhortait à prier: le prêtre faisait la prière, et le peuple s'y unissait, repondant *Amen.* Ensuite on offrait les dons, c'est-à-dire le pain et le vin mêlé d'eau qui devaient être la matière du sacrifice. Le peuple se donnait le baiser de paix, les hommes aux hommes, les femmes aux femmes, en signe de parfaite union; puis chacun offrait les dons au prêtre, qui les offrait à Dieu au nom de tous. Il commençait alors l'action du sacrifice, en avertissant le peuple d'élever son cœur à Dieu, de lui rendre grâces, et de l'adorer profondément avec les anges et toutes les vertus célestes; puis il continuait jusqu'à ce que, racontant l'institution de l'eucharistie, et répétant les paroles de Jésus-Christ, il fit la consécration, après laquelle il récitait avec le peuple l'Oraison dominicale; et, après avoir pris la communion, il la distribuait à tous, par les mains des diacres, car régulièrement tous ceux qui entraient dans l'église devaient communier, particulièrement les ministres de l'autel. On recevait le corps du Seigneur avec une extrême précaution et un profond respect.

Quant à ceux qui n'avaient pu assister au sacrifice, on leur envoyait l'Eucharistie par des diacres ou des acolytes. On

en réservait aussi une partie pour le viatique des mourants, c'est-à-dire pour leur provision dans le grand voyage qu'ils allaient faire. On permettait aux fidèles de l'emporter chez eux, pour la prendre tous les matins avant toute autre nourriture ou dans les occasions de péril, comme lorsqu'il fallait aller au martyre, parce que l'on n'avait pas la liberté de s'assembler tous les jours pour célébrer ces mystères. Ce que l'on réservait pour les saints ou pour les malades n'était que la seule espèce du pain, quoique dans l'assemblée, tous ordinairement communiassent sous les deux espèces, hors les petits enfants, à qui l'on ne donnait que l'espèce du vin. L'agape, qui suivait la communion dans les premiers temps, était un repas de viandes ordinaires, qu'ils faisaient tous ensemble dans le même lieu. Depuis on le donna seulement aux veuves et aux pauvres. Il y avait toujours une portion pour le pasteur, lors même qu'il était absent. Les prêtres et les diacres y avaient double portion ; on en donnait une à chacun des lecteurs, des chantres et des portiers.

CHAPITRE XV

Secret des mystères.

C'était dans ces mêmes assemblées que l'on donnait tous les autres sacrements, autant qu'il était possible ; et c'est pour cela que les infidèles en étaient exclus avec tant de soin ; car on observait inviolablement ce précepte du Sauveur, de ne point donner aux chiens les choses saintes et de ne point jeter les perles aux pourceaux. De là vient que l'on nommait les sacrements mystères, c'est-à-dire choses cachées, et que l'on y gardait un secret inviolable. On les cachait non-seulement aux infidèles, mais aux catéchumènes. Non-seulement on ne les célébrait pas devant eux, mais on n'osait même leur raconter ce qui s'y passait, ni prononcer en leur présence les paroles solennelles, ni même parler de la nature du sacrement. On en écrivait encore moins ; et si, dans un discours public ou dans un écrit qui pût tomber en des mains profanes, on était obligé de parler de l'eucharistie, ou de quelque mystère, on le faisait en termes obscurs et énigmatiques. Ainsi, dans le Nouveau Testament, *rompre le pain* signifie consacrer et distribuer l'eucharistie, ce que les infidèles ne pouvaient entendre. Cette discipline a duré plusieurs siècles après la liberté de l'Eglise. Il faut seulement excepter les apologies, dans lesquelles les Pères ont expliqué les mystères, pour

justifier les Chrétiens des calomnies qu'on leur imputait.

Au reste, il n'était pas étrange aux païens de voir des secrets dans la religion ; ils en faisaient autant pour leurs cérémonies. Ceux qui étaient initiés aux mystères d'Isis, d'Osiris, de Cérès, d'Eleusine ou de Cybèle, ou des dieux de Samothrace, ou d'autres semblables, se croyaient obligés à les cacher sous de grandes malédictions, et passaient pour impies et pour scélérats s'ils venaient à les révéler. Apulée en fournit un exemple fort précis, et c'est ce qui fait souvent dire à Hérodote, parlant de diverses cérémonies de la religion des Egyptiens et des autres : « J'en sais bien la raison, mais je n'ose pas la dire. »

CHAPITRE XVI

Calomnies contre les Chrétiens.

Le secret des saints mystères ne laissait pas d'être un grand sujet de calomnies contre les Chrétiens ; car on se cache plus souvent pour le mal que pour le bien ; et il n'était que trop notoire que, dans les autres religions, la plupart des mystères que l'on cachait avec tant de soin n'étaient que des infamies, comme dans les cérémonies de Cérès et de Cybèle, et dans les sacrifices de Bacchus, qui furent défendus par ordre du sénat, l'an de Rome 568. La prévention où l'on était contre les Chrétiens faisait aisément présumer que ce qu'ils tenaient si secret était quelque chose de semblable. Ces soupçons étaient appuyés par les abominations que les gnostiques, les carpocratiens et d'autres hérétiques commettaient dans leurs assemblées, et qu'on a peine à croire, même sur le récit qu'en font les Pères. Les catholiques même avaient des esclaves païens, à qui la crainte des tourments faisait dire contre leurs maîtres tout ce que voulaient leurs ennemis.

Ainsi se répandit cette fable que les Chrétiens, dans leurs assemblées nocturnes, tuaient un enfant pour le manger, après l'avoir fait rôtir et couvert de farine, et avoir trempé leur pain dans son sang, ce qui venait manifestement du mystère de l'Eucharistie mal entendu. On disait encore qu'après leur repas commun, où ils mangeaient et buvaient avec excès, les lumières étant éteintes, il se commettait toutes sortes de désordres. Les Juifs furent les principaux auteurs de ces calomnies ; et, quelque absurdes qu'elles fussent, le peuple les croyait, et l'on était réduit à s'en justifier sérieusement. L'exemple des bacchanales, où deux

cents ans auparavant on avait découvert des crimes si horribles, persuadait en général qu'il n'y avait point d'abomination qui ne pût s'introduire sous prétexte de religion.

On accusait encore les Chrétiens d'être ennemis de tout le genre humain, et de la puissance romaine en particulier; de se réjouir des calamités publiques, de s'affliger du bon succès des affaires, et de souhaiter la ruine de l'empire : tout cela sur le fondement de ce qu'ils disaient de la vanité de toute grandeur temporelle, de la fin du monde et du jugement, et peut-être sur le rapport indiscret ou malicieux de ce qui est prédit dans l'Apocalypse touchant la punition de Rome idolâtre, et la vengeance que Dieu ferait un jour du sang des martyrs.

Ce qui confirmait cette calomnie est qu'ils ne prenaient point de part aux réjouissances publiques, qui consistaient en des sacrifices, en des festins et des spectacles pleins d'idolâtrie et de dissolution. Au contraire, ils affectaient de passer ces jours-là dans l'affliction et la pénitence, en vue des péchés innombrables qui s'y commettaient; et ils se réjouissaient plutôt aux jours que la superstition des païens leur faisait compter pour lugubres et malheureux. Ils fuyaient même les foires, à cause des jeux qui s'y faisaient. S'ils y allaient, c'était pour acheter en passant des choses nécessaires à la vie, ou quelque esclave pour le convertir.

Enfin c'était assez pour les rendre odieux au peuple, que la profession qu'ils faisaient de détester toutes les religions établies. Ils avaient beau dire qu'ils adoraient en esprit le Dieu créateur du ciel et de la terre, à qui ils offraient continuellement le sacrifice de leurs prières, le peuple idolâtre n'entendait point ce langage; il leur demandait le nom de leur Dieu, et les appelait athées, parce qu'ils n'adoraient aucun des dieux que l'on voyait dans les temples; qu'ils n'avaient point d'autels allumés, ni de sacrifices sanglants, ni de statues connues du peuple. Les sacrificateurs des idoles, les augures, les aruspices, les devins, en un mot, tous ceux dont les professions étaient fondées sur le paganisme, ne manquaient point de fomenter et d'exciter cette haine du peuple, et d'employer à cet effet les prétendus prodiges et les malheurs qui arrivaient, comme les stérilités, les mortalités, les guerres. Les Chrétiens, disaient-ils, attiraient la colère des dieux sur tous ceux qui les laissaient vivre.

Par ces préventions, on empoisonnait jusqu'à leurs vertus. La charité qu'ils avaient les uns pour les autres était une conjuration odieuse. Les noms de frères et de sœurs

qu'ils se donnaient, étaient interprétés en mauvaise part. Leurs aumônes passaient pour des moyens de séduire les pauvres et de les attirer à leur cabale, ou pour un effet de l'avarice des prélats, afin d'amasser dans les églises de grands trésors dont ils pussent disposer. Leurs miracles étaient, disait-on, des maléfices et des impostures de magie. En effet, tout était plein de charlatans qui se vantaient de prédire l'avenir par diverses sortes de divinations, ou de guérir des maladies par des caractères, des enchantements, par des mots barbares et des figures extravagantes. Ils faisaient même des choses surprenantes pour tromper les yeux, soit par art, soit par opération du démon : Apollonius de Thyane en est un exemple illustre. Ainsi on ne s'étonnait pas trop d'entendre raconter des miracles, ni même d'en voir : on confondait les vrais avec les faux, et l'on méprisait également tous ceux qui passaient pour en faire. Le pays des apôtres et des premiers chrétiens aidait encore à cette erreur, car la plupart de ces imposteurs venaient d'Orient.

Les persécutions même étaient un sujet de haine contre les Chrétiens. On supposait qu'ils étaient criminels parce qu'ils étaient partout traités en criminels ; et on jugeait de la grandeur de leurs crimes par la rigueur des supplices. On les regardait comme des gens dévoués à la mort, destinés au feu et au gibet : on leur en faisait des noms injurieux. Voilà ce qui rendait les Chrétiens si odieux au peuple et aux ignorants : voilà le fondement de ce qu'en disent Suétone et Tacite, suivant l'opinion commune. Suétone dit que *l'empereur Claude chassa de Rome les Juifs, qui brouillaient tout à l'instigation du Christ*, comme si Jésus-Christ eût été encore sur la terre, et se fût rendu chef de parti entre les Juifs ! Il compte entre les bonnes actions de Néron d'avoir fait souffrir des supplices aux chrétiens, *gens*, ajoute-t-il, *d'une superstition nouvelle et malfaisante*.

Tacite, parlant du feu que Néron fit mettre à Rome pour se divertir, dit qu'il en accusa *des gens odieux par leurs crimes*, *que le peuple appelait chrétiens*, puis il ajoute : *Ce nom venait de Christ, que Ponce-Pilate avait fait supplicier sous l'empire de Tibère. Et cette pernicieuse superstition, arrêtée pour lors, s'élevait de nouveau, non-seulement dans la Judée, source du mal, mais à Rome même, où toutes les noirceurs et les atrocités répandues dans le monde se rassemblent et se pratiquent. On prit d'abord ceux qui avouaient, puis, sur leur rapport, une grande multitude fut convaincue non pas tant de l'incendie que*

de la haine du genre humain. Il les traite encore de *coupables et qui méritaient les derniers supplices*.

CHAPITRE XVII

Autres reproches.

Les gens d'esprit et ceux même qui entraient en quelque examen avaient aussi leurs sujets d'aversion contre les Chrétiens : car ces gens d'esprit étaient des Grecs ou des Romains, accoutumés à mépriser les autres peuples, qu'ils nommaient barbares, et surtout les Juifs, décriés depuis si longtemps, tenus pour des gens d'une superstition ridicule et d'une sotte crédulité. *Un Juif le pourrait croire,* dit Horace parlant d'un prodige, *mais non pas moi*. Ainsi, quand on leur disait qu'il y avait des Juifs qui adoraient comme Fils de Dieu un homme qui avait été suspendu à une croix, et que leur dispute principale contre les autres Juifs était de savoir si cet homme était encore vivant après sa mort, et si c'était leur véritable roi, on peut juger de quelle absurdité leur paraissaient tous ces discours. Ils voyaient que ceux de cette nouvelle secte étaient haïs et persécutés par tous les autres Juifs, jusqu'à exciter souvent de grandes séditions, et de là ils concluaient que c'étaient les pires de tous.

On leur disait de plus que ces gens n'employaient pour persuader ni raisonnement, ni éloquence ; qu'ils exhortaient seulement à croire les faits qu'ils avançaient, et qu'ils prétendaient confirmer par leurs miracles ; que la plupart étaient des ignorants et n'étudiaient que les livres des Juifs ; qu'ils faisaient profession d'instruire les ignorants comme eux, les femmes et le petit peuple, parce qu'ils les trouvaient bien mieux disposés à recevoir leur doctrine que les gens éclairés. Ce procédé était fort nouveau, car il n'y avait chez les païens aucune sorte d'instruction pour le peuple. Les philosophes étaient les seuls qui parlassent de morale, et leurs disputes n'avaient rien de commun avec l'exercice de la religion. Enfin, comme tous les hérétiques passaient sous le nom de Chrétiens, on attribuait à toute l'Église les rêveries des valentiniens, et de tous ces visionnaires que saint Irénée a combattus : les païens confondaient toutes ces extravagances avec la doctrine catholique, et le christianisme leur paraissait un entêtement de gens ignorants et opiniâtres.

A quoi bon, disaient-ils, quitter les religions établies depuis si longtemps, avec de si belles cérémonies, par l'au-

torité de tant de rois et de législateurs, et par le consentement de tous les peuples grecs et barbares, pour embrasser des mœurs étrangères, et vous intéresser à soutenir les fables judaïques? Encore si vous vous faisiez Juifs tout à fait; mais quelle extravagance de vouloir servir leur Dieu malgré eux, par un culte nouveau que les Juifs rejettent, et vous appliquer des lois qui ne vous conviennent point!

Il est vrai que la morale des Chrétiens était pure, et que leur vie répondait à leur doctrine; mais tout était plein de philosophes qui faisaient aussi profession de pratiquer la vertu et de l'enseigner. Il y en eut même plusieurs dans ces premiers siècles de l'Eglise qui, peut-être à l'imitation des Chrétiens, coururent le monde, prétendant réformer le genre humain, et souffrirent quelques mauvais traitements, comme Apollonius de Thyane, Musonius, Damis, Epictète. Les philosophes étaient en grand crédit depuis plusieurs siècles; on croyait qu'ils avaient tout dit; et on ne pouvait s'imaginer que des *barbares* pussent en savoir plus que Pythagore, Platon ou Zénon. On croyait plutôt que, s'ils avaient quelque chose de bon, ils l'avaient emprunté de ces sages si fameux.

D'ailleurs les philosophes étaient plus commodes que les Chrétiens. La plupart ne rejetaient point le plaisir, et quelques-uns en faisaient le souverain bien. Ils laissaient chacun suivre son opinion et vivre à sa mode, se contentant de mépriser ceux qui n'étaient pas philosophes, et de s'en moquer. Le nombre des pyrrhoniens était grand. Ceux-ci doutaient de tout, principalement sur l'article de la Divinité, si mal éclairci par les philosophes. Ils se faisaient une règle de sagesse de suspendre leur jugement, et trouvaient très-mauvais que des ignorants, des gens du commun, tels qu'étaient la plupart des Chrétiens, osassent décider sur une matière si relevée. Pour eux, ils faisaient profession de respecter les religions établies. Quelques-uns y croyaient, et donnaient des explications mystérieuses aux fables les plus ridicules; d'autres, gardant pour eux la connaissance du premier Etre, auteur de la nature, laissaient les superstitions à ceux qu'ils estimaient incapables de la sagesse. Les épicuriens mêmes, qui se déclaraient le plus ouvertement contre les opinions populaires touchant les dieux, ne laissaient pas d'assister aux sacrifices, et de prendre part aux cérémonies de la religion des lieux où ils se trouvaient. Ils convenaient tous de ne point combattre les coutumes autorisées par les lois et le temps.

La créance de la pluralité des dieux s'étendait jusqu'à croire que chaque nation, chaque ville, chaque famille avait les siens qui en prenaient soin, et voulaient y être honorés d'un culte particulier : ainsi ils estimaient bonnes toutes les religions, pour ceux chez qui elles étaient reçues depuis longtemps. Les femmes et le peuple léger et ignorant avaient toujours grande inclination à embrasser de nouveaux cultes, croyant que plus ils serviraient de dieux et de déesses, et plus ils observeraient de diverses cérémonies, plus ils auraient de religion. Les hommes graves et les politiques réprimaient cette inquiétude autant qu'il leur était possible, et ne voulaient aucun changement en cette matière ; surtout ils condamnaient toutes les religions étrangères, et les Romains en faisaient un point capital de leur politique. Ils persuadaient au peuple que c'était à ses dieux tutélaires que Rome était redevable de ce grand empire, et qu'il fallait que ses dieux fussent plus puissants que les autres, puisqu'ils lui avaient soumis toutes les nations du monde. Aussi, quand le Christianisme fut entièrement établi, les païens ne manquèrent pas d'attribuer à ce changement la chute de l'empire, qui le suivit d'assez près ; et saint Augustin fut obligé de composer son grand ouvrage de la *Cité de Dieu* pour répondre à leurs calomnies.

Le mépris que les Chrétiens faisaient de la mort n'étonnait pas beaucoup les païens. Ils étaient accoutumés à voir des gladiateurs volontaires qui, pour un petit intérêt ou même pour rien, s'exposaient à se faire égorger en plein amphithéâtre. On voyait tous les jours les plus honnêtes gens se tuer eux-mêmes pour le moindre déplaisir ; et il y avait des philosophes qui le faisaient par ostentation, comme disent les jurisconsultes : témoin Pérégrin, dont Lucien rapporte la fin tragique. Ainsi, voyant que les Chrétiens fuyaient les plaisirs de cette vie, et n'attendaient de bonheur que dans la vie future, ils s'étonnaient qu'ils ne se tuassent point. *On nous dit,* dit saint Justin, *tuez-vous donc tous, et vous en allez tout à l'heure trouver Dieu, sans nous embarrasser davantage.* Et Antonin, proconsul d'Asie, voyant les Chrétiens accourir en foule autour de son tribunal pour se présenter au martyre, s'écria : *Ah ! misérables, si vous voulez mourir, vous avez des cordes et des précipices.*

Tout le monde était donc contre les Chrétiens : le peuple, les magistrats, les ignorants, les savants ; ils étaient haïs des uns comme des imposteurs, des scélérats et des impies,

et méprisés des autres comme des misanthropes, des visionnaires et des fous mélancoliques qu'un fanatisme opiniâtre faisait courir à la mort. La prévention était telle, qu'on les condamnait sous le seul nom de Chrétiens, sans examiner davantage. Ce nom suffisait pour détruire tout le bien que l'on en savait d'ailleurs, et l'on disait communément : *Un tel est un honnête homme, c'est dommage qu'il soit Chrétien.*

CHAPITRE XVIII

Forme des jugements. — Supplices.

Il n'est pas merveilleux que cette haine publique attirât aux Chrétiens des persécutions ; mais peut-être quelqu'un s'étonnera que les Romains, qui dans leurs lois et le reste de leur conduite nous paraissent si pleins de sagesse et d'équité, exerçassent sur d'autres Romains et enfin sur des hommes les cruautés que nous lisons dans les histoires des martyrs ; que les juges fissent tourmenter les accusés en leur présence, dans la place publique, devant tout le peuple, et qu'ils employassent des supplices si divers, qui semblent avoir été arbitraires. Peut-être ne sera-t-il pas inutile de voir ce qui était de leurs lois et de leurs mœurs, et ce que le faux zèle de la religion et la politique y ajoutaient.

Les Romains faisaient publiquement à l'audience tous leurs actes judiciaires, les procès criminels aussi bien que les civils, l'instruction aussi bien que le jugement ; et les audiences se tenaient dans la place publique. Le magistrat était sous une galerie couverte, assis sur un tribunal élevé, environné de ses officiers, avec les licteurs portant des haches et les faisceaux de verges, et des soldats toujours prêts à exécuter ses ordres ; car les magistrats romains avaient l'exercice des armes aussi bien que de la justice. Les peines de chaque crime étaient réglées par les lois, mais différentes selon les personnes : toujours plus rigoureuses contre les esclaves que contre les hommes libres, contre les étrangers que contre les citoyens romains ; de là vient que saint Paul fut décollé comme citoyen, et saint Pierre crucifié comme Juif. La croix était le plus infâme de tous les supplices, et ceux qui devaient y être attachés étaient d'ordinaire battus de verge auparavant, et brûlés aux côtés avec des fers rouges ou des flambeaux. La question se donnait aussi en public, et était fort cruelle ; on doit y rapporter la plupart des tourments des martyrs ; car les lois romaines, comme les nôtres, ne permettaient de tourmenter les accu-

sés qu'à la question, et on employait pour faire avouer aux Chrétiens leurs prétendus crimes les moyens dont on se servait pour faire avouer aux autres leurs crimes effectifs. La même manière de donner la question par l'extension des membres, le fouet, le fer et le feu, durait encore sous les empereurs chrétiens. On le voit par l'exemple de saint Eutrope et de saint Tigrius, qui furent ainsi tourmentés sous d'autres prétextes, en haine de saint Chrysostome.

Il était d'ordinaire de condamner les personnes viles à travailler aux mines, comme aujourd'hui aux galères, où de les destiner à être exposées aux bêtes de l'amphithéâtre pour divertir le peuple; il pouvait y avoir encore divers genres de supplices usités en diverses provinces, et on ne peut nier que les magistrats n'en aient souvent inventé de nouveaux contre les Chrétiens, principalement dans les dernières persécutions, où le dépit de les voir multiplier s'était tourné en fureur, et où le démon leur suggérait des moyens de tuer les âmes plutôt que les corps. Je ne crois pas qu'il se trouve d'exemple que l'on ait condamné d'autres que les vierges chrétiennes à être exposées aux derniers outrages. L'amour de la chasteté qui éclatait dans les Chrétiens fit imaginer cette espèce de supplice, et d'autres encore de ce genre dont parle saint Jérôme. Enfin il y a eu un très-grand nombre de martyrs tués ou tourmentés sans aucune forme de justice, soit par la populace mutinée, soit par leurs ennemis particuliers.

CHAPITRE XIX

Persécution.

La persécution commençait d'ordinaire par quelque édit qui défendait les assemblées des Chrétiens et condamnait à certaines peines tous ceux qui ne voulaient pas sacrifier aux dieux. Les évêques s'en donnaient avis et s'exhortaient les uns les autres à redoubler les prières et à encourager le peuple. Plusieurs alors s'enfuyaient, suivant le conseil de Jésus-Christ. Les pasteurs mêmes et les prêtres se partageaient. Les uns se retiraient, les autres demeuraient avec le peuple; ils se cachaient avec grand soin, parce que c'étaient eux que l'on cherchait le plus, comme ceux dont la perte pouvait causer la dispersion du troupeau. Quelques-uns changeaient de nom, pour n'être pas si aisément reconnus; d'autres se rachetaient de la persécution par de l'argent qu'ils donnaient pour n'être point inquiétés; et

c'était toujours souffrir en leurs biens, et montrer combien ils estimaient plus leur âme. Que s'ils donnaient de l'argent pour avoir des billets qui fissent croire qu'ils avaient obéi aux édits des empereurs, ils étaient nommés libellatiques, et mis au rang des apostats, comme s'étant avoués tacitement idolâtres.

Les règles de l'Eglise défendaient de s'exposer de soi-même au martyre, ni de rien faire qui pût irriter les païens et attirer la persécution, comme de briser leurs idoles, mettre le feu aux temples, de dire des injures à leurs dieux, ou d'attaquer publiquement leurs superstitions. Ce n'est pas qu'il n'y ait des exemples de saints martyrs qui ont fait des choses semblables, et de plusieurs autres qui se sont dénoncés eux-mêmes : mais on doit attribuer ces exemples singuliers à des mouvements extraordinaires de la grâce. La maxime générale était de ne point tenter Dieu, et d'attendre en patience que l'on fût découvert et interrogé juridiquement pour rendre compte de sa foi. Il y avait sur ce point deux hérésies opposées à éviter. Les gnostiques et les valentiniens décriaient le martyre comme inutile, puisque Jésus-Christ est mort pour nous sauver de la mort, ne distinguant pas de quelle mort il nous sauve. Ils disaient même que c'était faire injure à Dieu, et que, puisqu'il refuse le sang des boucs et des taureaux, il n'y a pas d'apparence qu'il veuille le sang des hommes. Les marcionites, au contraire, s'exposaient au martyre en haine de la chair et de celui qui l'avait créée, qu'ils disaient être le mauvais principe. On examinait sur ces règles ceux qui étaient morts pour la foi, afin de juger s'ils devaient être honorés comme martyrs; ce qui semble être l'origine des canonisations.

Quand les Chrétiens étaient pris, on les menait devant le magistrat, qui les interrogeait juridiquement, assis sur son tribunal. S'ils niaient qu'ils fussent chrétiens, on les renvoyait d'ordinaire sur leur parole, parce que l'on savait bien que ceux qui l'étaient véritablement ne le niaient jamais, ou dès lors cessaient de l'être. Quelquefois, pour s'en assurer, on leur faisait faire sur-le-champ quelque acte d'idolâtrie, ou dire quelque parole injurieuse contre Jésus-Christ. S'ils confessaient qu'ils fussent chrétiens, on s'efforçait de vaincre leur constance, premièrement par la persuasion et les promesses, puis par les menaces, et enfin par les tourments. On tâchait de les surprendre, et de leur faire commettre quelque impiété, même involon-

taire, afin de leur persuader qu'ils ne pouvaient plus s'en dédire. Comme le jugement se faisait dans la place publique, il y avait toujours quelque idole et quelque autel. On y offrait des victimes en leur présence, et on s'efforçait de leur en faire manger, jusqu'à leur ouvrir la bouche pour y porter quelque morceau de chair, du moins quelques gouttes de vin offert aux faux dieux; et, quoique les Chrétiens fussent bien instruits que *ce n'est pas ce qui entre dans la bouche, mais ce qui sort du cœur qui rend l'homme impur,* ils ne laissaient pas de faire tous leurs efforts pour ne pas donner le moindre scandale aux faibles. Il s'en est trouvé qui se sont laissés brûler la main, tenant longtemps des charbons ardents avec de l'encens, de peur qu'ils ne semblassent offrir de l'encens en secouant les charbons, comme saint Barlaam, dont saint Basile a fait l'éloge.

Les tourments ordinaires étaient : étendre sur un chevalet par des cordes attachées aux pieds et aux mains et tirées des deux bouts avec des poulies, ou pendre par les mains avec des poids attachés aux pieds; battre de verges ou de gros bâtons, ou de fouets garnis de pointes de fer nommées scorpions, ou de lanières de cuir cru, ou garni de balles de plomb. On en a vu grand nombre mourir sous les coups. D'autres étant étendus, on leur brûlait les côtés, et on les déchirait avec des ongles ou des peignes de fer, en sorte que souvent on découvrait les côtes jusqu'aux entrailles; et le feu entrant dans le corps étouffait les patients. Pour rendre ces plaies plus sensibles, on les frottait quelquefois de sel et de vinaigre, et on les rouvrait lorsqu'elles commençaient à se fermer.

CHAPITRE XX

Actes des martyrs.

Pendant ces tourments on interrogeait toujours; tout ce qui se disait ou par le juge ou par les patients était écrit mot pour mot par des greffiers, et il en demeurait des procès-verbaux bien plus exacts que tous ceux que font aujourd'hui les officiers de justice; car, comme les anciens avaient l'art d'écrire par des notes abrégées dont chacune signifiait un mot, ils écrivaient aussi vite que l'on parlait, et rédigeaient précisément les mêmes paroles qui avaient été dites, faisant parler directement les personnages; au lieu que dans nos procès-verbaux tous les discours sont en tierce personne et rédigés suivant le style du greffier.

C'étaient ces procès-verbaux qu'ils appelaient actes. Les Chrétiens étaient soigneux d'avoir des copies des procès faits à leurs frères, et les achetaient chèrement. Sur ces actes et sur ce qu'ils observaient de leur côté, les passions des martyrs étaient écrites et conservées par autorité publique dans les églises. On dit que le pape saint Clément avait établi à Rome sept notaires dont chacun avait cette charge en deux quartiers de la ville ; et saint Cyprien, durant la persécution, recommandait de marquer soigneusement le jour où chacun aurait fini son martyre. Plusieurs de ces actes des martyrs périrent dans la persécution de Dioclétien ; et quoique Eusèbe de Césarée en eût encore ramassé un grand nombre, son recueil a été perdu. Dès le temps du pape saint Grégoire il ne s'en trouvait plus à Rome ; on avait seulement des catalogues de leurs noms avec la date de leur bienheureuse mort, c'est-à-dire des martyrologes. Mais il s'était conservé d'ailleurs quelques actes des martyrs, dont les religieux bénédictins ont donné depuis un recueil en latin, sous le nom d'actes choisis et sincères, et j'en ai inséré la plupart dans mon Histoire ecclésiastique.

Dans ces interrogatoires on pressait souvent les Chrétiens de dénoncer leurs complices, c'est-à-dire les autres Chrétiens, surtout les prêtres et les évêques qui les instruisaient et les diacres qui les assistaient, et de livrer les saintes Ecritures. Ce fut particulièrement dans la persécution de Dioclétien (an de J.-C. 303) que les païens s'attachèrent à faire périr les livres des Chrétiens, étant persuadés que c'était le moyen le plus sûr d'abolir leur religion. Ils les recherchèrent avec grand soin et en brûlèrent autant qu'ils en purent saisir. Ils allaient même faire perquisition dans les églises et dans les maisons des lecteurs et des particuliers. Sur toutes ces sortes de questions les Chrétiens gardaient le secret aussi religieusement que sur les mystères : ils ne nommaient jamais personne ; mais ils disaient que Dieu les avait instruits, que Dieu les avait assistés ; qu'ils portaient les saintes Ecritures gravées dans leur cœur. On appelait *Traditeurs* ou *Traîtres* ceux qui étaient assez lâches pour livrer les saintes Ecritures ou pour découvrir leurs frères ou leurs pasteurs. Si les martyrs pendant les tourments proféraient quelques paroles, ce n'était guère que pour louer Dieu et implorer sa miséricorde et son secours.

CHAPITRE XXI

Prisons.

Après l'interrogatoire, ceux qui persistaient dans la confession du christianisme étaient envoyés au supplice; mais le plus souvent on les remettait en prison, pour les éprouver plus longtemps et les tourmenter à plusieurs fois. Cependant les prisons mêmes étaient une autre espèce de tourment. Les confesseurs de Jésus-Christ étaient enfermés dans les cachots les plus noirs et les plus infects. On leur mettait les fers aux pieds et aux mains. On leur mettait au cou de grandes pièces de bois, ou des entraves aux jambes, pour les tenir levées ou écartées; le patient était posé sur le dos. Quelquefois on semait le cachot de petits morceaux de pots de terre ou de verre cassés, et on les y étendait tout nus ou tout déchirés de coups. Quelquefois on laissait corrompre leurs plaies, et on les faisait mourir de faim et de soif. Quelquefois on les nourrissait, et on les pansait avec soin, mais c'était afin de les tourmenter de nouveau. On défendait d'ordinaire de les laisser parler à personne, parce que l'on savait qu'en cet état ils convertissaient beaucoup d'infidèles, souvent jusqu'aux geôliers et aux soldats qui les gardaient. Quelquefois on donnait ordre de faire entrer ceux que l'on croyait capables d'ébranler leur constance, un père, une mère, une femme, des enfants, dont les larmes et les discours tendres étaient une autre espèce de tentation, et souvent plus dangereuse que les tourments. Si une martyre était enceinte, on attendait, suivant les lois, qu'elle fût accouchée pour la faire mourir, comme il arriva à sainte Félicité.

Cependant l'Eglise avait un soin particulier de ces saints prisonniers. Les diacres les visitaient souvent pour les servir, pour faire leurs messages et leur donner les soulagements nécessaires. Les autres fidèles allaient aussi les consoler et les encourager à souffrir; ils bénissaient leurs peines, et souhaitaient d'y avoir part; ils baisaient leurs chaînes; ils pansaient leurs plaies et leur apportaient ce qui leur manquait, des lits, des habits, des rafraîchissements, jusque-là que Tertullien se plaignait que l'on allait trop loin dans l'exercice de ce zèle secourable. Les fidèles n'épargnaient rien en ces occasions; si on leur refusait l'entrée, ils tâchaient de gagner par argent les gardes et les geôliers. Ils ne se rebutaient point de leurs mauvais traitements; ils

souffraient les injures et les coups; ils demeuraient patiemment aux portes des prisons, jusqu'à y veiller les nuits, attendant le moment favorable de satisfaire leur charité. Quand ils pouvaient entrer, ils regardaient comme des églises ces prisons consacrées par la présence des saints. Ils y faisaient leurs prières, et les prêtres y allaient célébrer le sacrifice, pour donner aux confesseurs la consolation de ne point sortir de ce monde sans la protection du corps et du sang de Jésus-Christ, comme parle saint Cyprien. Si c'était un évêque ou un prêtre qui fût en prison, les fidèles s'y assemblaient pour ne pas perdre l'occasion de recevoir l'eucharistie et de l'emporter dans leurs maisons. En ces rencontres on mettait tout en usage. On a vu des prélats, faute d'autels, consacrer sur les mains des diacres; et l'illustre martyr saint Lucien d'Antioche consacra sur sa poitrine, étant attaché de sorte qu'il ne pouvait se remuer. On peut juger de quel poids étaient les exhortations dont ces messes étaient accompagnées. Toute l'Eglise respectait ces saints prisonniers, comme étant déjà presque couronnés dans le ciel. Ils avaient grand crédit auprès des prélats pour obtenir la grâce de ceux qui par faiblesse étaient tombés dans l'idolâtrie, jusque-là que l'on fut obligé d'apporter de la modération aux recommandations de quelques-uns, qui avaient plus de zèle que de discrétion.

CHAPITRE XXII

Soin des reliques.

Les Chrétiens suivaient encore les martyrs dans les places publiques où on les tourmentait, et dans les autres lieux où on les menait pour les exécuter à mort. Ces exécutions se faisaient d'ordinaire hors des villes, et la plupart des martyrs, après avoir surmonté les tourments ou par miracle, ou par leurs forces naturelles, ont fini par avoir la tête coupée. Les fidèles accouraient en foule pour les admirer, et se fortifier par leur exemple. Ils observaient leurs dernières paroles, qui d'ordinaire étaient des prières, comme celle de saint Polycarpe rapportée dans l'épître de l'Eglise de Smyrne; comme l'hymne sur la Trinité, que le martyr Athénogène chanta avec joie étant près d'entrer dans le feu, et qu'il laissa par écrit à ses disciples. Souvent aussi les assistants encourageaient les martyrs. Origène exposa plusieurs fois sa vie dans de telles occasions, et il y a plusieurs exemples de martyrs qui souffraient effectivement pour avoir

exhorté les autres, comme ceux dont il est parlé dans une épître de saint Denis d'Alexandrie, et dans l'épître fameuse des Eglises de Vienne et de Lyon, après le martyre de saint Pothin et de sainte Blandine (an de J.-C. 177).

Les fidèles ne craignaient point de s'approcher des martyrs tandis qu'on les tourmentait, pour recueillir avec des linges et des éponges le sang qui coulait de leurs plaies, et le conserver dans des fioles qu'ils mettaient dans les sépulcres. On fit mourir sept femmes qui avaient ainsi ramassé les gouttes du sang de saint Blaise; et quand saint Cyprien eut la tête tranchée, les fidèles avaient étendu des linges autour de lui pour recevoir son sang. Ils n'étaient pas moins empressés d'emporter les corps des martyrs, ou d'en recueillir les restes; car souvent il ne demeurait que des os ou des cendres, comme quand ils avaient été brûlés ou dévorés par les bêtes; et de là est venu le nom de reliques. Ils n'épargnaient point la dépense pour les racheter des mains des bourreaux et les ensevelir honorablement; souvent même il leur en coûtait la vie. Il y en a qui ont souffert le martyre pour avoir empêché qu'on ne les insultât après leur mort, pour les avoir cherchés, pour les avoir ensevelis : il y en eut de jetés dans les cloaques d'où ils avaient tiré les corps des saints. On fit mourir saint Théodore l'Hôtelier pour avoir retiré les corps de sept vierges d'un étang où on les avait noyées. Les disciples de saint Ignace reportèrent ses reliques de Rome jusqu'à Antioche.

Ce soin des reliques était cause de l'acharnement des païens à disperser les corps des martyrs après leur mort, outre qu'ils croyaient diminuer par là l'espérance de la résurrection. « Vous vous flattez, disaient-ils, que vos corps demeureront jusqu'au jour que vous croyez les reprendre, et vous espérez qu'ils seront embaumés et conservés dans des étoffes précieuses par les femmes que vous avez infatuées de vos rêveries. Nous y donnerons bon ordre. » Ils les faisaient donc manger aux bêtes; ils les mêlaient avec les corps des gladiateurs ou d'autres criminels; ils les jetaient dans l'eau attachés à de grosses pierres; ils les brûlaient et jetaient les cendres au vent; mais, malgré toutes leurs précautions, la plupart des reliques étaient conservées soit par le zèle ardent des fidèles, soit par les miracles que Dieu faisait souvent en ces occasions. On honorait les tombeaux des martyrs sitôt qu'ils y reposaient. Plusieurs ont souffert le martyre pour avoir été pris veillant et priant aux sépulcres des martyrs, ou en célébrant leurs fêtes; ce que l'on

faisait tous les ans, comme Tertullien et saint Cyprien le témoignent ; et pour cet effet on marquait soigneusement le jour de leur mort.

CHAPITRE XXIII

Confesseurs.

Ceux que l'on ne voulait pas faire mourir étaient ou relégués simplement, ou bannis de cette espèce de bannissement que les Romains appellent déportation, et qui emportait mort civile. On envoyait ces bannis ou dans les îles les moins habitées, ou dans les pays barbares, aux frontières de l'empire. La relégation était pour les personnes de grande qualité ; la déportation pour les moindres ; et pour ceux d'une condition encore plus basse, on les condamnait à travailler aux ouvrages publics, particulièrement aux mines. Ils étaient esclaves du public, marqués d'ordinaire sur le front avec des fers chauds, afin de pouvoir être reconnus s'ils s'enfuyaient. Ils avaient toujours les fers aux pieds ; ils étaient mal nourris, mal vêtus, souvent battus et maltraités ; enfin leur condition était pour le moins aussi misérable que celle de nos forçats de galère. Les Chrétiens avaient grand soin de les assister et d'adoucir leurs peines autant qu'ils pouvaient.

Tous ceux qui mouraient dans cet état pour la foi étaient comptés au nombre des martyrs ; et ceux qui revenaient de leur exil ou de leur servitude étaient mis au rang des confesseurs ; car on donnait ce nom à tous ceux qui avaient souffert quelques peines pour la foi, et généralement à tous ceux qui l'avaient confessée publiquement devant les juges. On leur faisait de grands honneurs tout le reste de leur vie, et souvent on les élevait aux saints ordres.

CHAPITRE XXIV

Excommunication.

Ceux qui avaient été vaincus dans la persécution et qui avaient renoncé à la foi, même par faiblesse et par la violence des tourments, étaient nommés en latin *lapsi*, c'est-à-dire tombés : on les excommuniait s'ils ne faisaient pénitence publique. L'excommunication consistait à les priver non-seulement des sacrements, mais encore de l'entrée de l'église et de tout commerce avec les fidèles. On ne mangeait point avec eux, on ne leur parlait point, et on les fuyait

comme des gens frappés d'un mal contagieux. Ainsi saint Paul ordonne d'éviter les mauvais Chrétiens avec plus de soin que les païens mêmes, dont il était impossible de se séparer entièrement sans sortir du monde et de la vie. On traitait ainsi non-seulement les apostats, c'est-à-dire ceux qui retournaient à l'idolâtrie, mais les hérétiques, les schismatiques et tous les pécheurs publics; car il y a eu de mauvais Chrétiens dans les meilleurs temps de l'Eglise. Saint Paul se plaint aux Corinthiens de plusieurs qui n'avaient point fait pénitence de leurs impudicités, et aux Philippiens, de plusieurs qu'il appelle ennemis de Jésus-Christ: ceux-là étaient séparés des fidèles. Il n'y avait guère que les prélats et les prêtres qui pussent converser avec eux pour les exciter à se convertir, tant qu'ils voyaient de l'espérance. Au reste, on ne laissait pas de prier pour eux. Voilà comment étaient traités ceux qui ne demandaient point la pénitence.

CHAPITRE XXV

Pénitence.

Quant à ceux qui demandaient la pénitence, on les recevait avec une grande charité, mais accompagnée de discrétion. On leur faisait sentir que c'était une grâce qui ne devait pas s'accorder facilement; on éprouvait auparavant, par quelque délai, si leur retour était sincère et solide. C'était à l'évêque à imposer la pénitence pour les fautes mortelles. Il jugeait si le pécheur y devait être admis, combien elle devait durer, si elle devait être secrète, ou publique; s'il était à propos pour l'édification de l'Eglise qu'il fît même sa confession publiquement, car régulièrement elle ne devait être faite qu'au prêtre en secret. On n'admettait pas facilement les jeunes gens à la pénitence, à cause de la fragilité de l'âge, qui faisait craindre que leur conversion ne fût pas solide. On tenait aussi pour suspecte la conversion de ceux qui attendaient à l'extrémité d'une maladie pour demander la pénitence; et, s'ils revenaient en santé, on les obligeait d'accomplir la pénitence canonique.

Plusieurs faisaient pénitence publique, sans que l'on sût en particulier pour quels péchés ils la faisaient; et plusieurs faisaient pénitence en secret, même pour de grands crimes, dont la pénitence publique aurait causé trop de scandale, ou à qui la publication de leurs crimes aurait pu faire perdre la vie. Mais il était si ordinaire de voir des Chrétiens

jeûner, prier, veiller, coucher sur la terre, même par simple dévotion, qu'il n'y avait pas grand sujet de s'informer pourquoi ils en usaient ainsi. Le temps des pénitences était réglé suivant la qualité des péchés, mais avec quelque diversité, selon l'usage des Eglises et selon les temps ; car les canons pénitentiaux les plus anciens sont d'ordinaire les plus sévères. Saint Bazile marque onze ans pour le parjure, vingt pour l'homicide, etc., et toute la vie pour l'apostasie.

Ceux à qui il était prescrit de faire pénitence publique venaient le premier jour de carême se présenter à la porte de l'église en habits pauvres, sales et déchirés ; car tels étaient chez les anciens les habits de deuil, non-seulement chez les Juifs, comme j'ai fait voir ailleurs, mais chez les Grecs et les Romains, même à la fin du IVe siècle de l'Eglise. Etant entrés dans l'église, ils recevaient de la main du prélat des cendres sur la tête, et des cilices pour s'en couvrir; puis demeuraient prosternés, tandis que le prélat, le clergé et tout le peuple faisaient pour eux des prières à genoux. Le prélat faisait une exhortation pour les avertir qu'il allait les chasser pour un temps de l'église, comme Dieu chassa Adam du paradis pour son péché, leur donnant courage, et les animant à travailler, dans l'espérance de la miséricorde de Dieu. Ensuite il les mettait, en effet, hors de l'église, dont les portes étaient aussitôt fermées devant eux. Les pénitents demeuraient d'ordinaire enfermés et occupés à divers exercices laborieux. On les faisait jeûner tous les jours ou très-souvent au pain et à l'eau, ou avec quelque autre sorte d'abstinence, selon leurs péchés, selon leurs forces et leur ferveur; on les faisait prier longtemps, à genoux ou prosternés, veiller, coucher sur la terre, distribuer des aumônes selon leur pouvoir. Pendant la pénitence, ils s'abstenaient non-seulement des divertissements, mais encore des conversations, des affaires et de tout commerce, même avec les fidèles, sans grande nécessité. Ils ne sortaient que les jours de fête ou de station, auxquels ils venaient se présenter à la porte de l'église, ce qu'ils observaient pendant quelque temps. Ensuite on les faisait entrer pour entendre les lectures et les sermons, mais à la charge de sortir avant les prières. Puis ils étaient admis à prier avec les fidèles, mais prosternés, et enfin à prier debout comme les autres. On les distinguait encore d'une autre manière du reste des fidèles, en les plaçant dans l'église du côté gauche. Il y avait donc quatre ordres de pénitents : les pleurants, les auditeurs, les prosternés, les *consistants,* c'est-à-dire

ceux qui priaient debout ; et tout le temps de la pénitence était distribué en ces quatre états. Nous les trouvons marqués dès le temps de saint Grégoire Thaumaturge, vers l'an 260.

Par exemple, celui qui avait tué volontairement était quatre ans entre les pleurants, c'est-à-dire qu'il se trouvait à la porte de l'église aux heures de la prière, et demeurait dehors, non pas sous le vestibule, mais dans la place, exposé aux injures de l'air. Il était revêtu d'un cilice, avait de la cendre sur la tête, et se laissait croître la barbe. En cet état, il priait les fidèles qui entraient dans l'église d'avoir pitié de lui et de prier pour lui ; et, en effet, toute l'Eglise priait pour les pénitents, comme elle fait encore pendant le carême. Les cinq années suivantes il était au rang des auditeurs ; il entrait à l'église pour entendre les instructions, mais il demeurait sous le vestibule avec les catéchumènes, et en sortait avant que les prières commençassent. De là il passait au troisième rang, et priait avec les fidèles, mais au même lieu, près de la porte, prosterné sur le pavé de l'église, et il sortait avec les catéchumènes. Après qu'il avait été sept ans en cet état, il passait au dernier, où il demeurait quatre ans, assistant aux prières des fidèles, et debout, comme eux, mais sans qu'il lui fût permis d'offrir, ni de communier. Enfin, les vingt ans de sa pénitence étant accomplis, il était reçu à la participation aux choses saintes, c'est-à-dire à l'eucharistie.

Les quinze ans de l'adultère se passaient de même à proportion. Il était quatre ans pleurant, cinq ans auditeur, quatre ans prosterné, deux consistant : et l'on peut juger par là des autres sortes de pécheurs. Pendant tout le temps de la pénitence, l'évêque visitait souvent les pénitents, ou leur envoyait quelque prêtre pour les examiner, et les traiter diversement, suivant leurs dispositions, qu'il observait avec grand soin. Il excitait ou épouvantait les uns, il consolait les autres : il proportionnait les remèdes aux sujets et aux maladies ; car les prélats regardaient la dispensation de la pénitence comme une médecine spirituelle. Ils étaient persuadés que la guérison des âmes demande pour le moins autant de science, de conduite, de patience et d'application que la guérison des corps, et que l'on ne peut détruire les habitudes vicieuses que par un long temps et par un régime très-exact. Ils prenaient garde à ne pas désespérer les pécheurs par une dureté excessive qui, les mettant au désespoir, leur donnât occasion de retourner

au siècle et à la vie païenne. Mais d'ailleurs ils réprimaient leurs impatiences, sachant combien est nuisible une absolution prématurée; ils n'accordaient la réconciliation parfaite qu'aux larmes et au changement effectif des mœurs, jamais à l'impétuosité, et beaucoup moins aux menaces. Il n'était pas facile d'intimider des prélats accoutumés à résister aux persécutions des païens. Leur maxime fondamentale était de travailler de tout leur pouvoir au salut des autres, mais de ne pas se perdre avec les incorrigibles. Le pénitent n'avançait donc d'un degré à l'autre que par l'ordre du prélat. Le temps seul ne décidait pas de la pénitence; mais on l'abrégeait s'il y avait quelque raison particulière, comme la ferveur extraordinaire du pénitent, une maladie mortelle ou une persécution, car en ces rencontres on avait grand soin de ne pas les laisser mourir sans sacrements. Cette dispense, qui abrégeait la pénitence régulière, s'appelait indulgence: et pendant les persécutions on l'accordait souvent aux prières des confesseurs prisonniers ou exilés. Si le pénitent mourait pendant le cours de sa pénitence avant que d'avoir reçu l'absolution, on ne laissait pas d'avoir bonne opinion de son salut: on priait pour lui, et on offrait pour lui le saint sacrifice.

Quand l'évêque jugeait à propos de finir entièrement la pénitence, il le faisait d'ordinaire à la fin du carême, afin que le pénitent recommençât à participer aux saints mystères de la fête de Pâques. Le Jeudi saint, les pénitents se présentaient à la porte de l'église: le prélat, après avoir fait pour eux plusieurs prières, les faisait entrer à la sollicitation de l'archidiacre, qui lui représentait que c'était un temps propre à la clémence, et qu'il était juste que l'Eglise reçût les brebis égarées en même temps qu'elle augmentait son troupeau par les nouveaux baptisés. Le prélat leur faisait une exhortation sur la miséricorde de Dieu et le changement qu'ils devaient faire paraître dans leur vie, les obligeant à lever leur main pour signe de cette promesse. Enfin, se laissant fléchir aux prières de l'Eglise et persuadé de leur conversion, il leur donnait l'absolution solennelle. Alors ils se faisaient faire les cheveux et la barbe, quittaient leurs habits de pénitents, et recommençaient à vivre comme les autres fidèles. Il y a eu sans doute beaucoup de diversité dans ces cérémonies extérieures, suivant les temps et les lieux; mais elles revenaient toujours à la même fin, et étaient d'un grand effet pour faire sentir l'énormité du péché et la difficulté de s'en relever, et tenir

dans le devoir ceux mêmes qui avaient conservé l'innocence. *Si l'homme,* dit saint Augustin, *revenait promptement au bonheur de son premier état, il regarderait comme un jeu la chute dans le péché.*

Si pendant le cours de la pénitence le pénitent retombait dans un nouveau crime, il fallait la recommencer; si l'on voyait qu'il ne profitât point, et qu'il ne changeât point de vie, on le laissait en même état sans lui donner de sacrements; et, si après avoir reçu l'absolution il retombait encore dans un péché capital, il n'y avait plus de sacrements pour lui, car la pénitence publique ne s'accordait qu'une fois. On se contentait de prier pour lui, et de l'exhorter à se convertir et à espérer en la miséricorde de Dieu, qui n'a point de bornes. En général on comptait peu la pénitence si les rechutes étaient fréquentes. Il y avait des crimes dont la pénitence, quoique fidèlement observée, durait toute la vie, et après laquelle on n'accordait la communion qu'à l'article de la mort. On ne recevait point à la pénitence des apostats qui attendaient pour la demander qu'ils se vissent en péril de mort; et, bien qu'on l'accordât aux pécheurs, on faisait toujours peu de cas de ces pénitences dont la seule crainte des supplices éternels semblait être la cause. Ceux qui avaient été mis une fois au rang des pénitents, quoiqu'ils eussent été absous et reconciliés, n'étaient plus capables de recevoir les ordres ni d'être élevés à aucun ministère ecclésiastique; et si un prêtre ou un clerc commettait un péché qui méritât la pénitence publique, il perdait son rang, c'est-à-dire qu'il était interdit pour toujours de ses fonctions et réduit à l'état des laïques; mais on ne lui imposait point d'autre pénitence, pour ne pas punir deux fois, et par révérence pour le sacrement de l'ordre.

Si quelqu'un s'étonne de cette ancienne discipline, qu'il considère qu'alors les péchés dignes de telles pénitences étaient rares parmi les Chrétiens. Comme les gens d'honneur bien élevés et bien établis dans le monde ne font guère de ces crimes qui attirent la vengeance des lois et l'infamie du supplice, aussi n'arrivait-il pas souvent que des Chrétiens si bien choisis et si bien instruits commissent des adultères, des homicides, et d'autres péchés dignes de mort. Les païens eux-mêmes reconnaissaient que les Chrétiens faisaient profession de renoncer aux voluptés criminelles. Le juge le reprochait à saint Afre, et Origène dit que ces vices ne se trouvent point chez les véritables Chrétiens. Tertullien soutient que les catholiques étaient aisés à dis-

tinguer des hérétiques par la différence des mœurs, et il reproche hardiment aux païens que les prisons n'étaient pleines que de païens comme eux, ou de Chrétiens accusés seulement d'être Chrétiens. *S'ils sont accusés d'autres choses,* ajoute-t-il, *ils ne sont plus Chrétiens. L'innocence est pour nous une nécessité. Nous la connaissons parfaitement, l'ayant apprise de Dieu, qui est un maître parfait, et nous la gardons fidèlement, comme commandée par ce Juge que l'on ne peut mépriser.*

CHAPITRE XXVI

Ascètes. — Vierges.

Il y avait des Chrétiens qui, sans y être obligés, pratiquaient volontairement tous les exercices de la pénitence, pour imiter les prophètes et saint Jean-Baptiste, pour s'exercer à la piété, comme dit saint Paul, en châtiant leur corps et le réduisant en servitude. On les appelait *Ascètes,* c'est-à-dire exercitants. Ils s'enfermaient d'ordinaire dans des maisons, où ils vivaient en grande retraite, gardant la continence, et ajoutant à la frugalité chrétienne des abstinences et des jeûnes extraordinaires. Ils pratiquaient la xérophagie ou nourriture sèche, et les jeûnes renforcés de deux ou trois jours de suite, ou plus longs encore. Ils s'exerçaient à porter le cilice, à marcher nu-pieds, à dormir sur la terre, à veiller une grande partie de la nuit, à lire assidûment l'Ecriture sainte, et à prier le plus continuellement qu'il était possible. Plusieurs de ces ascètes ont été de grands évêques et des docteurs fameux. Origène a mené la même vie, et l'a marquée comme un état distingué entre les Chrétiens.

Il y avait un grand nombre de filles qui consacraient à Dieu leur virginité, soit par le conseil de leurs parents, soit de leur propre mouvement. Elles menaient la vie ascétique, et on comptait pour rien la virginité si elle n'était soutenue par une grande mortification, par le silence, la retraite, la pauvreté, le travail, les jeûnes, les veilles, les oraisons continuelles. On ne tenait pas pour de véritables vierges celles qui voulaient encore prendre part aux divertissements du siècle même les plus innocents, faire de grandes conversations, parler agréablement et montrer un bel esprit; encore moins celles qui voulaient faire les élégantes, se parer, se parfumer, traîner de longs habits et marcher d'un air affecté. Saint Cyprien ne recommande presque autre chose aux vierges chrétiennes que de renoncer aux vains

ornements et à tout ce qui appartient à la beauté. Il connaissait combien les filles sont attachées à ces bagatelles, et il en savait les pernicieuses conséquences. Dans les premiers temps, les vierges consacrées à Dieu demeuraient la plupart chez leurs parents, ou vivaient en leur particulier, deux ou trois ensemble, ne sortant que pour aller à l'église, où elles avaient leurs places séparées du reste des femmes. Si quelqu'une violait sa sainte résolution pour se marier, on la mettait en pénitence.

CHAPITRE XXVII

Veuves. — Diaconesses.

Les veuves qui renonçaient aux secondes noces vivaient à peu près comme les vierges, dans les jeûnes, dans les oraisons et les autres exercices de la vie ascétique; mais elles n'étaient pas si renfermées, parce qu'elles s'appliquaient aux œuvres extérieures, comme à visiter et à soulager les malades et les prisonniers, principalement les martyrs et les confesseurs; à nourrir les pauvres, à retirer et servir les étrangers, à enterrer les morts, et généralement à toutes les œuvres de charité. Toutes les femmes chrétiennes veuves ou mariées s'y employaient fort, et ne sortaient guère que pour ces bonnes œuvres, ou pour aller à l'église. Les veuves étant plus libres, s'y adonnaient entièrement : si elles étaient riches, elles faisaient de grandes aumônes; si elles étaient pauvres, l'Eglise les nourrissait. On choisissait pour diaconesses les veuves les plus âgées, c'est-à-dire de soixante ans. Cet âge fut réduit à quarante ans, mais c'était toujours les veuves les plus sages et les plus éprouvées par toutes sortes d'exercices de charité. On donnait aussi quelquefois cette charge à des vierges, et alors on leur donnait aussi le nom de veuves. Les diaconesses recevaient l'imposition des mains, et étaient comptées entre le clergé, parce qu'elles exerçaient à l'égard des femmes une partie des fonctions des diacres.

Leur charge était de visiter toutes les personnes de leur sexe que la pauvreté, la maladie ou quelque autre misère rendaient dignes du soin de l'Eglise. Elles instruisaient celles qui étaient catéchumènes, ou plutôt leur répétaient les instructions du catéchisme. Elles les présentaient au baptême, et prêtaient leur concours pour l'administration de ce sacrement. Elles conduisaient ensuite les nouvelles baptisées pendant quelque temps, pour les dresser à la vi-

chrétienne. Dans l'église, elles gardaient les portes du côté des femmes, et avaient soin que chacune fût placée en son rang, et observât le silence et la modestie. Les diaconesses rendaient compte de toutes leurs fonctions à l'évêque, et par son ordre aux prêtres et aux diacres. Elles servaient principalement à les avertir des besoins des autres femmes, et à faire sous leur direction ce qu'ils ne pouvaient faire eux-mêmes avec autant de bienséance.

Les prélats usaient d'une grande patience et d'une grande discrétion pour gouverner toutes ces femmes, pour maintenir les diaconesses dans la sobriété et l'activité nécessaires à leurs fonctions, mais difficiles à leur âge; pour empêcher qu'elles ne devinssent trop faciles ou trop crédules, ou qu'elles ne fussent inquiètes, curieuses, malicieuses, colères et sévères avec excès. Il fallait prendre garde que, sous le prétexte de catéchisme, elles ne fissent les savantes et les spirituelles; qu'elles ne parlassent indiscrètement des mystères, et ne semassent des erreurs et des fables; qu'elles ne fussent parleuses et dissipées. Il fallait encore bien de la charité pour guérir ou supporter les défauts des autres veuves et des autres femmes, comme la tristesse, la jalousie, l'envie, les médisances, les murmures contre les pasteurs mêmes, enfin tous les maux qui suivent ordinairement la faiblesse du sexe et de l'âge, surtout quand elle est jointe à la pauvreté, à la maladie, ou à quelques autres incommodités.

CHAPITRE XXVIII

Soin des pauvres.

L'Église prenait soin de tous les pauvres de tout âge et de tout sexe ; mais on ne comptait pas pour pauvres ceux qui pouvaient travailler, puisqu'ils étaient en état de n'être plus à charge à personne, ou même d'assister les autres pauvres ; car on croyait qu'un bon Chrétien ne devait pas se contenter de travailler pour se nourrir, mais qu'il devait encore contribuer à la nourriture de ceux qui ne pouvaient travailler. D'ailleurs la loi civile avait pourvu à empêcher qu'il y eût des mendiants valides ; car, comme l'esclavage était en usage, s'ils étaient libres on les attachait à des terres comme des esclaves du public; et s'ils étaient esclaves, on les abandonnait à qui s'en voudrait servir. Il en était de même des enfants exposés : ils appartenaient à ceux qui voulaient se charger de leur nourriture. Ainsi il n'y avait

presque point d'autres mendiants que de vieux esclaves dont les maîtres étaient assez inhumains pour les abandonner quand ils ne pouvaient plus servir; des aveugles, des estropiés, ou d'autres invalides.

C'étaient ceux-là dont les Chrétiens prenaient soin, et Prudence nous les décrit, quand il représente ceux que saint Laurent fit voir au préfet de Rome comme les trésors de l'Eglise. Ils prenaient aussi grand soin des enfants, premièrement des orphelins enfants des Chrétiens, et surtout des martyrs; puis ils prenaient soin des enfants exposés, et de tous ceux dont ils pouvaient être maîtres, pour les élever dans la véritable religion. Tout ce soin des pauvres avait pour but de leur procurer les biens spirituels à l'occasion des temporels. C'est pourquoi on préférait toujours les Chrétiens aux infidèles, et, entre les Chrétiens, les plus vertueux. On abandonnait les incorrigibles. On ne recevait pas les aumônes de toutes sortes de gens indifféremment. On refusait celles des excommuniés et des pécheurs publics, comme les usuriers, les adultères, les femmes débauchées. On aimait mieux exposer les pauvres à manquer du nécessaire, ou plutôt on se confiait à la Providence divine, qui saurait y pourvoir d'ailleurs.

Chaque Eglise faisait un fonds considérable pour la subsistance des pauvres, pour l'hospitalité, les sépultures, et les autres dépenses communes, comme l'entretien des clercs, le luminaire, les vases sacrés. L'Eglise romaine, sous le pape saint Corneille, vers l'an 250, nourrissait cent cinquante clercs, et plus de quinze cents pauvres, et depuis sa fondation, tant que les persécutions durèrent, elle eut toujours soin d'envoyer de grands secours aux pauvres Eglises des provinces, et aux confesseurs condamnés aux mines. Ces biens communs des Eglises, pendant les trois premiers siècles, ne consistaient guère qu'en meubles, en provisions de bouche, en habits, en argent comptant, qui venait de ce que les fidèles offraient toutes les semaines, ou tous les mois, ou quand ils voulaient; car il n'y avait rien de réglé ni de forcé en ces offrandes.

On recommandait toutefois comme un devoir de religion de donner à l'Eglise les prémices et les dîmes des fruits de la terre et du bétail, pour la subsistance des clercs et des pauvres. Origène soutient que la loi ancienne oblige encore en ce point, plutôt confirmé qu'aboli par l'Evangile; seulement, nous ne voyons pas que l'on procédât encore par des censures contre ceux qui y manquaient. Ces offrandes

se portaient chez l'évêque, ou chez les diacres; et il était défendu d'offrir sur l'autel autre chose que le pain et le vin qui devaient être la matière du sacrifice. Les Eglises avaient des immeubles dès le temps des persécutions, puisque, quand elles cessèrent, on en ordonna la restitution; on le voit dans l'édit de Constantin et de Licinius, dès l'an 313.

Voilà ces trésors de l'Eglise dont les païens étaient si avides, et qui entraient dans les causes des persécutions, comme on voit en l'exemple de saint Laurent; c'étaient les diacres qui en avaient soin. Il était de leur charge de recevoir tout ce qui était offert pour les besoins communs de l'Eglise, de le mettre en réserve, de le garder sûrement, et de le distribuer suivant les ordres de l'évêque, qui en ordonnait sur le rapport qu'ils lui faisaient des nécessités particulières. Il était donc encore de leur devoir de s'informer de ces nécessités, d'avoir des listes exactes tant des clercs que des vierges, des veuves et des autres pauvres que l'Eglise nourrissait. C'était à eux à examiner ceux qui se présentaient de nouveau, et à veiller sur la conduite de ceux qui étaient déjà reçus, pour voir s'ils étaient dignes d'être assistés. C'était à eux à pouvoir au logement des étrangers, et à savoir par qui et comment ils seraient défrayés. Les laïques s'adressaient à eux pour tout ce qu'ils voulaient demander ou faire savoir à l'évêque, dont ils n'approchaient pas si librement par respect, et de peur de l'importuner. Ainsi la vie des diacres était fort active; il fallait aller et venir souvent par la ville, et quelquefois même faire des voyages au dehors; c'est pour cette raison qu'ils ne portaient ni manteaux ni grands habits comme les prêtres, mais seulement des tuniques, des dalmatiques, pour être plus disposés à l'action et au mouvement.

CHAPITRE XXIX

Hospitalité.

L'hospitalité était d'un usage ordinaire, même entre les païens. Chez les Grecs et les Romains, les hôtelleries publiques n'étaient guère fréquentées par les honnêtes gens. Dans les villes où ils pouvaient avoir affaire, ils avaient des amis qui les recevaient, et qui réciproquement logeaient chez eux quand ils venaient en leur ville. Ce droit se perpétuait dans les familles. C'était un des principaux liens d'amitié entre les villes de Grèce et d'Italie, et il s'étendit depuis par tout l'empire romain. Ils regardaient ce droit

comme une partie de leur religion. Jupiter, disait-on, y présidait; la personne de l'hôte, et la table où l'on mangeait avec lui, étaient sacrées. Les Juifs, de leur côté, l'observaient comme une bonne œuvre, pratiquée de tout temps par les saints, et ils l'observent encore entre eux.

Il ne faut donc pas s'étonner si les Chrétiens exerçaient l'hospitalité, eux qui se regardaient tous comme amis et comme frères, et qui savaient que Jésus-Christ l'a recommandée entre les œuvres les plus méritoires. Pourvu qu'un étranger montrât qu'il faisait profession de la foi orthodoxe, et qu'il était dans la communion de l'Eglise, on le recevait à bras ouverts. Qui eût pensé à lui refuser sa maison eût craint de rejeter Jésus-Christ même; mais il fallait qu'il se fît connaître. Pour cet effet, les Chrétiens qui voyageaient prenaient des lettres de leurs évêques; et ces lettres avaient certaines marques qui n'étaient connues que des Chrétiens. Elles faisaient voir l'état de celui qui voyageait; s'il était catholique; si, après avoir été hérétique, ou excommunié, il était rentré dans la paix de l'Eglise; s'il était catéchumène, ou pénitent; s'il était clerc, et en quel rang; car les clercs ne marchaient point sans le démissoire de leur évêque. Il y avait aussi des lettres de recommandation, pour distinguer les personnes de mérite, comme les confesseurs ou les docteurs, ou ceux qui avaient besoin de quelque assistance particulière.

La première action de l'hospitalité était de laver les pieds aux hôtes. On voit cette coutume en plusieurs endroits de l'Ecriture; et ce soulagement était nécessaire, vu la manière dont les anciens étaient chaussés. De là vient que, dans saint Paul, l'action de laver les pieds est jointe à l'hospitalité. Si l'hôte était dans la pleine communion de l'Eglise, on priait avec lui et on lui déférait tous les honneurs de la maison : de faire la prière, d'avoir la première place à table, d'instruire la famille; on s'estimait heureux de l'avoir. Le repas où il prenait part était estimé plus saint. On honorait les clercs à proportion de leur rang; et si un évêque voyageait, on l'invitait partout à faire l'office et à prêcher pour montrer l'uniformité du sacerdoce et de l'Eglise. C'est ainsi que le pape saint Anicet en usa envers saint Polycarpe. Il y a eu des saints à qui l'hospitalité exercée envers les clercs ou d'autres qui venaient prêcher l'Evangile, a été occasion de martyre, comme on le dit du fameux saint Alban en Angleterre, et de saint Gentien à Amiens. Les Chrétiens exerçaient l'hospitalité même en-

vers les infidèles : ainsi ils exécutaient avec grande charité les ordres du prince qui les obligeaient à loger les gens de guerre, les officiers et les autres qui voyageaient pour le service de l'Etat, ou à leur fournir des vivres. Saint Pacôme, ayant été engagé fort jeune à servir dans les troupes romaines, fut embarqué avec sa compagnie, et aborda dans une ville où il fut étonné de voir que les habitants les recevaient avec autant d'affection que s'ils eussent été leurs anciens amis. Il demanda qui ils étaient, et on lui dit que c'étaient des gens d'une religion particulière, que l'on appelait Chrétiens. Dès lors il s'informa de leur doctrine, et ce fut le commencement de sa conversion.

CHAPITRE XXX

Malades.

Les Chrétiens avaient grand soin de la visite des malades, si recommandée dans l'Evangile. Alexandrie étant affligée d'une cruelle peste du temps de Valérien, en 260, ils profitèrent de cette occasion pour montrer leur charité envers leurs persécuteurs; et ils assistèrent les malades si généreusement, que plusieurs, tant clercs que laïques, moururent et furent honorés comme martyrs. Les prêtres visitaient les Chrétiens malades, pour les consoler, prier pour eux, et leur administrer les sacrements. Le viatique se donnait sous la seule espèce du pain, et pouvait être porté par un laïque en cas de nécessité, comme il paraît par l'histoire du vieillard Sérapion. Outre l'onction de l'huile sacrée, portée par l'ordonnance de saint Jacques, souvent ils guérissaient les malades par l'application d'une autre huile bénite, qui se donnait indifféremment aux fidèles ou aux infidèles, par les clercs ou par les laïques, selon qu'ils avaient reçu le don des miracles. Quelquefois on employait pour cet effet l'huile des lampes qui brûlaient devant les sépulcres des martyrs.

Les païens n'ayant point d'espérance après la mort, la regardaient purement comme un mal qui les privait des biens de la vie, ou comme un anéantissement qui les délivrait de tous leurs maux. Il n'y avait presque plus personne qui crût ce que les poëtes racontaient des supplices ou des récompenses de l'autre vie. Aussi on ne songeait point à exhorter les mourants, mais à les divertir; ils travaillaient de leur côté même à faire durer le plus qu'ils pouvaient les plaisirs de la vie. Leur maxime était, comme le rapporte

saint Paul après Isaïe : *Buvons et mangeons, puisque nous mourrons demain.* C'est là que se terminent toutes les moralités d'Horace. La mort de Pétrone, sous Néron, en est l'exemple le plus fort que je connaisse. Accusé d'avoir trempé dans une conjuration contre l'empereur, il voulut prévenir le jugement qui allait l'atteindre, se fit ouvrir les veines, et mourut en s'entretenant avec ses amis des plaisirs et des voluptés raffinées auxquels sa vie avait été livrée. Ceux qui étaient plus sérieux se consolaient par la philosophie et cherchaient à mourir tranquillement.

Les Chrétiens, ayant d'autres maximes, ne regardaient la mort que comme la porte de l'éternité. Ainsi, vivant bien la plupart, ils la souhaitaient plus qu'ils ne la craignaient, et ils s'affligeaient moins de la perte sensible de leurs parents et de leurs amis qu'ils ne se réjouissaient de leur bonheur éternel et de l'espérance de les revoir dans le ciel. Ils ne comptaient leur mort que pour un sommeil, suivant le langage de l'Ecriture, et de là vient le nom de cimetière, qui en grec ne signifie qu'un dortoir.

CHAPITRE XXXI

Sépultures.

Pour mieux témoigner la foi de la résurrection, ils avaient grand soin des sépultures, et y faisaient grande dépense à proportion de leur manière de vivre. Ils ne brûlaient pas les corps, comme les Grecs et les Romains; ils n'approuvaient pas non plus la curiosité superstitieuse des Egyptiens, qui les gardaient embaumés et exposés à la vue sur des lits dans leurs maisons. Saint Antoine combattit cette coutume, qui durait encore de son temps. (An de J.-C. 350.)

Les Chrétiens enterraient les corps comme les Juifs. Après les avoir lavés, ils les embaumaient, et y employaient plus de parfums, dit Tertullien, que les païens à leurs sacrifices. Ils les enveloppaient de linge très-fin ou d'étoffes de soie; quelquefois ils les revêtaient d'habits précieux. Ils les laissaient exposés trois jours, ayant grand soin de les garder cependant, et de veiller auprès en prière. Ensuite ils les portaient au tombeau, accompagnant le corps avec quantité de cierges et de flambeaux, et en chantant des psaumes et des hymnes pour louer Dieu et marquer l'espérance de la résurrection. On priait aussi pour eux, on offrait le sacrifice, et l'on donnait aux pauvres le festin que l'on nommait agapes, et d'autres aumônes. On

en renouvelait la mémoire au bout de l'an, et l'on continuait d'année en année, outre la commémoration que l'on en faisait tous les jours au saint sacrifice.

L'église avait des officiers destinés pour les enterrements, que l'on nommait fossoyeurs ou travailleurs, et qui se trouvent quelquefois compris entre le clergé. On enterrait souvent avec les corps diverses choses, pour honorer les défunts et en conserver la mémoire, comme les marques de leur dignité, les instruments de leur martyre, des fioles ou des éponges pleines de leur sang, les actes de leur martyre, leur épitaphe ou du moins leur nom, des médailles, des feuilles de laurier ou de quelque autre arbre toujours vert, des croix, l'Evangile. On observait de poser le corps sur le dos, le visage tourné vers l'orient. Les païens, pour garder les cendres des morts, bâtissaient des sépulcres magnifiques le long des grands chemins, et partout ailleurs dans la campagne ; les Chrétiens, au contraire, cachaient les corps, les enterrant simplement, ou les rangeant dans des caves, comme étaient auprès de Rome les tombes ou catacombes.

C'étaient des lieux souterrains taillés dans le tuf, ou pratiqués dans les veines de sable, dont les Chrétiens avaient fait leurs cimetières. On y descend par des escaliers, et on trouve de longues rues, qui des deux côtés ont deux ou trois rangs de niches profondes où les corps étaient posés, car on les en a tirés pour la plupart. De distance en distance sont des chambres spacieuses, voûtées et bâties avec la même solidité, et percées de plusieurs niches semblables à celles des rues. La plupart de ces chambres sont peintes de diverses histoires de l'Ancien et du Nouveau Testament, comme les églises l'étaient, et en quelques-uns de ces cimetières il y a des églises souterraines. En plusieurs on a trouvé des coffres de marbre ornés de figures de relief qui représentent les mêmes histoires que les peintures : c'étaient des sépulcres pour les personnes les plus considérables. Chacun de ces cimetières est comme un grand faubourg sous terre, et quelques-uns ont deux ou trois étages en profondeur. Aussi les Chrétiens y trouvaient des retraites assez sûres, dans le temps des persécutions, pour garder les reliques des martyrs, pour s'assembler et célébrer les saints offices. Ces anciens cimetières étaient demeurés la plupart inconnus depuis longtemps, les entrées en ayant été comblées, et n'ont été découverts que depuis la fin du siècle passé. Ces lieux sont nommés quelquefois *Conciles des martyrs*, parce que leurs corps y étaient assemblés,

ou *Arènes*, à cause du terrain sablonneux. En Afrique on nommait aussi les cimetières des *Aires*.

On a toujours eu grande dévotion de se faire enterrer auprès des martyrs, et c'est ce qui a enfin attiré tant de sépulcres dans les églises, quoique l'on ait longtemps gardé la coutume de n'enterrer que hors des villes. La vénération des reliques et la croyance distincte de la résurrection ont effacé parmi les Chrétiens l'horreur que les anciens, même les Israélites, avaient des corps morts et des sépultures.

CHAPITRE XXXII

Évêque. — Clergé.

Pour achever le tableau de ces premiers temps, il faut encore dire un mot des pasteurs et des ministres de l'Eglise. Origène, faisant la comparaison des assemblées des villes avec les églises chrétiennes, dit, comme une chose évidente, que ceux qui président aux églises ont, en effet, des vertus et des mérites dont les magistrats des villes n'ont que le nom. Et il le dit dans l'ouvrage contre Celse, disputant avec les païens, à qui il se serait rendu ridicule si cette vérité n'eût été évidente. Le grand nombre d'évêques que nous voyons pendant les trois premiers siècles à Rome et à Jérusalem, donne lieu de croire que la plupart ont été martyrs, et jusqu'à l'an 900 il n'y a guère que trois ou quatre papes qui ne soient pas reconnus pour saints. La plupart des évêques dont l'histoire fait mention pendant les premiers siècles sont remarquables par leurs vertus; aussi l'empereur Alexandre Sévère proposait l'exemple des Chrétiens pour montrer avec quel soin les officiers publics devaient être examinés. On choisissait donc entre les Chrétiens tels que j'ai tâché de les décrire ceux dont la sainteté était la plus éclatante et la vertu la plus éprouvée : c'était la récompense ordinaire des confesseurs qui avaient montré plus de constance dans les tourments. Tels étaient Aurélius et Célérinus, que saint Cyprien fit lecteurs. Le dernier avait plusieurs cicatrices sur son corps, outre que son aïeul et ses deux oncles étaient d'illustres martyrs. Tel était le prêtre Numidicus, qui, après avoir fait plusieurs martyrs par ses exhortations, et sa femme entre autres, avait été laissé lui-même pour mort.

L'évêque choisissait les clercs souvent sur la prière du peuple, du moins avec sa participation, et toujours avec le conseil de son clergé, et après les avoir examinés avec les prêtres les plus habiles, pour voir s'ils avaient les qualités

requises ; mais on avait peu d'égard à la volonté des ordinands. Non-seulement on n'attendait pas qu'ils demandassent l'Ordre, souvent on les ordonnait contre leur gré, par force ou par artifice, jusque-là qu'il s'en est trouvé qui n'ont jamais pu se résoudre à exercer leurs fonctions. L'évêque était choisi en présence du peuple par les évêques de la province, assemblés dans l'église vacante, du moins au nombre de deux ou trois; car il était difficile en ces temps de tenir de grands conciles, sinon dans les intervalles des persécutions ; et quelquefois les siéges des Eglises demeuraient longtemps vacants. La présence du peuple était jugée nécessaire, afin que tous, étant persuadés du mérite de l'élu, lui obéissent plus volontiers, car on ne choisissait ordinairement que ceux qui avaient été baptisés dans la même église, et y avaient exercé pendant plusieurs années toutes les fonctions ecclésiastiques. Les ordinations étaient toujours précédées d'un jeûne et accompagnées de prières : elles se faisaient d'ordinaire la nuit du samedi au dimanche. On veillait cette nuit ; on faisait ensuite l'ordination, dont la principale cérémonie a toujours été l'imposition des mains ; et elle était suivie du sacrifice.

L'évêque n'ordonnait ni prêtres, ni diacres, ni autres clercs, qu'autant précisément qu'il en avait besoin pour le service de son église, c'est-à-dire de tout son diocèse. Le nombre n'en était pas grand, puisque du temps du pape saint Corneille, l'an 250 de Jésus-Christ, l'Eglise romaine n'avait que quarante-six prêtres, et en tout cent cinquante-quatre clercs, quoiqu'il y eût un peuple innombrable. Il y avait bien plus d'évêques à proportion ; car on en admettait dans toutes les villes où il y avait un nombre raisonnable de Chrétiens. Il était défendu d'ordonner dans une province ceux qui avaient été baptisés dans une autre, parce que leur vie n'était pas connue ; car on ne comptait point le temps d'avant le baptême. Après l'ordination, on obligeait les clercs non-seulement à la résidence, mais à la stabilité pour le reste de leur vie, si ce n'était que leur évêque ne les donnât à un autre ; car ils étaient entièrement dans cette dépendance, comme des disciples qu'il avait soin d'instruire, de former et d'élever de degré en degré pour les appliquer aux différentes fonctions suivant leurs talents. Les jeunes martyrs qui souffrirent avec saint Babylas, avec saint Blaise et avec d'autres saints (dans le IVe siècle), étaient apparemment de ceux qu'ils élevaient pour la cléricature. Les clercs qu'un évêque avait ordonnés ne pouvaient donc

le quitter sans sa permission, pour aller servir sous un autre, et celui qui les aurait reçus en aurait été repris comme d'une espèce de larcin.

Cette autorité des évêques sur le clergé n'était pourtant rien moins qu'une domination et un pouvoir despotique; c'était un gouvernement de charité. Les clercs avaient part à la puissance de l'évêque, puisqu'il ne faisait rien d'important sans leur conseil. Il consultait surtout les prêtres, qui étaient comme le sénat de l'Eglise. Ils étaient si vénérables et les évêques si humbles, qu'il y avait à l'extérieur peu de différence entre eux. Les clercs avaient une espèce d'autorité sur l'évêque même, ayant continuellement les yeux ouverts sur sa doctrine et sur ses mœurs. Ils l'assistaient dans toutes les fonctions publiques, comme les officiers des magistrats, ou plutôt comme des disciples qui suivent leurs maîtres; car ils étaient attachés à lui comme les apôtres à Jésus-Christ. Si donc l'évêque eût entrepris d'enseigner ou de faire quelque chose de contraire aux traditions apostoliques, les anciens prêtres et les anciens diacres ne l'eussent pas souffert, ils l'en eussent averti charitablement; s'il n'eût pas profité de leurs avis, ils s'en fussent plaints aux autres évêques, et l'eussent aussi accusé dans un concile.

La plupart des clercs menaient la vie ascétique, n'usant que de légumes ou de viandes sèches, jeûnant souvent, et pratiquant les autres austérités autant que le grand travail de leurs fonctions le pouvait permettre. Surtout la continence était recommandée aux évêques, aux prêtres et aux diacres. Ce n'est pas que l'on n'élevât souvent à ces ordres des gens mariés; car comment aurait-on trouvé entre les Juifs et les païens qui se convertissaient tous les jours, des hommes qui ne le fussent pas étant arrivés à un âge mûr? Mais quand celui que l'on faisait évêque avait encore sa femme, il commençait dès lors à ne la plus regarder que comme sa sœur; et l'Eglise latine a toujours fait observer la même discipline aux prêtres et aux diacres. Il leur était toutefois ordonné d'avoir soin de leurs femmes, et de ne point les abandonner comme des étrangères; et on les nommait quelquefois diaconesses, à cause de la dignité de leurs maris.

On ne souffrait point que les clercs logeassent des femmes avec eux. Entre les accusations contre Paul de Samosate, il est dit qu'il tenait chez lui deux femmes jeunes, et s'en faisait suivre partout, et qu'il souffrait que ses

prêtres et ses diacres entretinssent de ces sortes de femmes que l'on appelait *sous-introduites*. Un évêque nommé Pomponius adressait à saint Cyprien des plaintes semblables, sur des abus qui s'étaient glissés à ce sujet, et qui toujours ont été énergiquement combattus; témoin saint Chrysostome, et surtout le concile de Nicée, qui défendit absolument aux clercs toute habitation avec des femmes étrangères, à l'exception des sœurs, des mères et des tantes.

Les usages des églises n'étaient pas entièrement uniformes sur cet article du célibat des clercs. Saint Jérôme dit que les Eglises d'Orient, de Rome, d'Alexandrie et d'Antioche n'admettaient aux saints ordres que ceux qui n'étaient pas mariés, ou qui se séparaient de leurs femmes. Saint Epiphane dit que l'Eglise observe exactement de ne point ordonner de bigames; que celui même qui n'a été marié qu'une fois n'est point reçu pour être sous-diacre, diacre, prêtre ou évêque, du vivant de sa femme.

On s'est depuis relâché en Grèce et en Orient de ces règles de continence; mais en quelque lieu que ce soit de l'Eglise catholique, il n'a jamais été permis à un prêtre de se marier après son ordination. S'il le faisait, on le déposait, et on le réduisait à l'état de simple laïque. Quant aux clercs inférieurs, comme les lecteurs et les portiers, ils étaient mariés pour l'ordinaire, et habitaient avec leurs femmes. Aussi plusieurs passaient leur vie dans ces ordres, du moins ils y demeuraient plusieurs années, pendant lesquelles il pouvait arriver, ou qu'ils perdissent leurs femmes, ou qu'ils s'en éloignassent d'un commun accord, pour mener une vie plus parfaite.

Tous les clercs, jusqu'aux évêques, vivaient pauvrement, ou du moins simplement, comme les gens du commun, sans que rien les distinguât à l'extérieur. Le juge interrogeant saint Sabin, évêque d'Assise, lui demandait s'il était libre, ou esclave. Comme ils étaient les plus recherchés dans les persécutions, ils n'avaient garde de se faire reconnaître par l'habit, ou par quelque autre marque de leur profession; ils paraissaient tout au plus comme des philosophes. Plusieurs avaient distribué aux pauvres leur patrimoine avant que d'être élevés aux ordres. Plusieurs, après leur ordination, continuaient de vivre du travail de leurs mains, à l'exemple de saint Paul. Ce n'est pas qu'ils ne pussent vivre aux dépens de l'Eglise; elle fournissait tout ce qui était nécessaire pour la subsistance des clercs, et chacun recevait par mois ou par semaine une certaine dis-

tribution en espèces ou en argent, selon son ordre ; car les portions des clercs les plus élevés en dignité, et chargés par conséquent d'un plus grand travail, étaient plus grandes, suivant le précepte de saint Paul. Il y en avait aussi qui gardaient leur patrimoine. Saint Cyprien au temps de son martyre avait encore des jardins accompagnés de quelques logements. On leur permettait de faire quelque trafic, pourvu qu'il ne les engageât pas à voyager hors de la province.

Les pasteurs et les clercs ne se rendaient pas moins aimables par leur charité et leur application au service, que vénérables par leurs autres vertus. L'évêque ne manquait jamais de présider aux prières publiques, d'expliquer les saintes Ecritures, et d'offrir le sacrifice tous les dimanches ou les jours de station. Lui et ses prêtres étaient continuellement occupés à instruire les catéchumènes, à consoler les malades, exhorter les pénitents, réconcilier les ennemis. Ils accordaient tous les différends ; car on ne souffrait point, suivant la défense de saint Paul, que les Chrétiens plaidassent devant les tribunaux des infidèles ; ceux qui ne voulaient pas se soumettre à l'arbitrage de l'évêque étaient excommuniés comme pécheurs impénitents et incorrigibles. Mais les différends étaient rares entre les Chrétiens, désintéressés, humbles et patients comme ils étaient. C'était d'ordinaire le lundi que les évêques prenaient pour examiner les procès, afin que si les parties n'acquiesçaient pas d'abord au jugement, ils eussent le loisir de les apaiser, et de leur faire entendre raison avant le dimanche suivant, où ils devaient tous prier ensemble et communier. L'évêque était assis avec ses prêtres, assisté des diacres, et les parties debout au milieu. Après les avoir ouïes, il faisait son possible pour les faire convenir amiablement, et les réconcilier avant que de prononcer le jugement. On y recevait aussi les plaintes contre ceux qui étaient accusés de ne pas vivre en Chrétiens. L'évêque ne jugeait point seul, mais avec ses prêtres.

Il avait la souveraine disposition de tout le trésor de l'Eglise, et on ne craignait pas qu'il en abusât. Si l'on eût eu le moindre soupçon contre sa probité, on se fût bien gardé de lui confier le gouvernement des âmes, plus précieuses sans comparaison que tous les trésors. C'était donc à lui que s'adressaient tous ceux qui avaient besoin de secours ; il était le père de tous les pauvres, et le refuge de tous les misérables.

Qui pourra après cela s'étonner de l'affection et du respect que les fidèles portaient aux prélats ? On remarque

de saint Polycarpe que c'était à qui le déchausserait le premier. Il était ordinaire de se prosterner devant les prêtres en les abordant, et de leur baiser les pieds en attendant leur bénédiction. On se tenait trop heureux de loger même un diacre, ou de l'avoir à sa table. On n'entreprenait aucune affaire importante sans le conseil du pasteur, qui était l'unique directeur de son troupeau. On le regardait comme l'homme de Dieu, comme celui qui tenait la place de Jésus-Christ, en sorte que la vanité ou le mépris des autres était la tentation que l'on craignait le plus pour les évêques et pour les prêtres, comme on la craignait pour ceux qui avaient le don de prophéties ou des miracles, car ces grâces étaient encore fréquentes. C'était ce respect et cet amour filial qui faisaient tout le pouvoir des pasteurs; car ils n'avaient pour se faire obéir que la voie de la persuasion et les peines spirituelles. Ils ne pouvaient user d'aucune autre contrainte que d'intimider les consciences, et ceux qui étaient assez impies pour mépriser leurs censures n'en souffraient aucune peine temporelle.

CHAPITRE XXXIII

Patience des Chrétiens.

Telles furent à peu près les mœurs des Chrétiens tant que le paganisme régna, et que les persécutions durèrent. Cet état les obligeait à une grande vigilance, et à une attention continuelle à Dieu et sur eux-mêmes; car, dès que la persécution était ouverte, chacun n'attendait que l'heure d'être dénoncé même par ses plus proches parents, avides de ses biens ou passionnés pour l'idolâtrie. C'était un moyen sûr à leurs débiteurs de se libérer, et à leurs esclaves de s'affranchir. Sitôt qu'un païen avait des vues sur une fille chrétienne, il pouvait la mettre dans la cruelle nécessité de donner son consentement, ou de s'exposer aux tourments. Saint Justin rapporte qu'une femme fut dénoncée par son mari parce qu'elle ne voulait point participer à ses crimes; et qu'un homme fut puni de mort pour avoir osé demander au juge pourquoi il faisait mourir sur le seul nom de chrétien celui qui avait converti cette femme. Quand l'Eglise était quelque temps en paix, on avait sujet de craindre tous les jours que la guerre ne recommençât; et cette paix n'était jamais si entière que plusieurs Chrétiens ne souffrissent pas des émotions populaires ou autrement; car nous voyons grand nombre de martyrs sous l'empereur Alexandre et sous

d'autres, qui cependant n'ont point excité de persécutions. Saint Méliton, évêque de Sardes en Lydie, au IIe siècle, se plaint à l'empereur Antonin que les Chrétiens sont pillés et volés impunément, et de nuit, et en plein jour, sous prétexte de quelque ordonnance dont l'empereur n'avait point de connaissance. Du moins, si les supplices et les violences cessaient, la haine et le mépris ne cessaient jamais. Il était toujours permis de dire des injures aux Chrétiens, de parler et d'écrire contre eux, de s'en moquer, de les jouer en plein théâtre. Tout cela était non-seulement impuni, mais approuvé et autorisé; et les seuls passages de Celse, philosophe épicurien qui vivait au IIe siècle, rapportés par Origène, suffisent pour faire voir avec quelle indignité ils étaient traités. Ils ne pouvaient éviter de voir tous les jours les cérémonies profanes des païens, et de rencontrer partout des statues infâmes et des lieux publics de débauche, d'entendre de toutes parts des discours impies et dissolus. Il fallait de la force et de la fermeté de cœur pour conserver au milieu de tant d'obstacles une foi vive et des mœurs si pures. Aussi traitait-on de faibles Chrétiens ceux dont la foi pouvait être ébranlée par des paroles ou par les raisonnements des philosophes.

Ils avaient besoin d'ailleurs d'une grande discrétion pour retenir dans ses justes bornes cette liberté des enfants de Dieu, et cette hardiesse fondée sur le témoignage d'une bonne conscience. Ils savaient mépriser les mépris mal fondés, et les calomnies les plus injustes, sans se mutiner contre les calomniateurs, sans murmurer, sans les haïr. Ils avaient grand soin de ne rien faire qui pût attirer ou aigrir la persécution, de garder la paix avec tous les hommes, autant qu'il leur était possible, et de vivre même si bien, qu'ils fermassent la bouche aux indiscrets et aux ignorants. Ils s'abstenaient de tout ce qui n'était pas nécessaire pour la piété, et qui pouvait irriter les païens, et s'étudiaient à leur gagner le cœur en toutes manières. Les Chrétiens avaient assez de pratiques qui les distinguaient nécessairement, sans affecter des singularités superflues. Ils vivaient donc à l'extérieur comme les autres Romains, comme les autres habitants du pays où ils se trouvaient, et en tout ce qui n'était point contraire à la religion et aux bonnes mœurs. Ils ne s'empressaient point de disputer et de prêcher ceux qu'ils ne trouvaient point disposés. Ils se contentaient de prier pour eux, et de le-

édifier par leur patience et par leurs bonnes œuvres, leur rendant continuellement le bien pour le mal. Saint Ignace, parlant des soldats qui le gardaient : *Je suis,* dit-il, *attaché avec des léopards qui deviennent pires même quand on leur fait du bien; mais leur malice est mon instruction.* Saint Polycarpe reçut gaiement ceux qui vinrent le prendre, et leur donna à souper et à coucher avec beaucoup d'honnêteté. Saint Cyprien fit donner vingt-cinq pièces d'or à son bourreau. Saint Maximilien fit donner au sien un habit neuf. Un autre ancien martyr ayant été accusé d'être Chrétien, et mis en prison, puis délivré, vendit tout son bien, et en donna le prix, partie aux pauvres, partie à ses accusateurs, les regardant comme ses bienfaiteurs. Un autre, nommé Paul, étant condamné à perdre la tête, demanda un peu de temps pour prier, et pria Dieu pour ses proches, pour les Juifs, pour tous les assistants, enfin pour le juge qui l'avait condamné, et pour le bourreau qui devait l'exécuter.

Leur patience éclatait principalement à l'égard des princes et des magistrats du siècle. On ne les entendait jamais se plaindre du gouvernement, ou parler avec mépris des puissances. Ils leur rendaient tout l'honneur et toute l'obéissance qui ne les engageaient à aucune idolâtrie; ils payaient les tributs, non-seulement sans résistance, mais sans murmures; et plutôt que de les frauder, ils donnaient le travail de leurs mains pour y subvenir.

Loin d'exciter des séditions et des révoltes, ils n'eurent jamais de part à toutes les conspirations qui se formèrent contre les empereurs pendant ces trois siècles, quelque méchants que fussent ces empereurs, quelque cruelles que fussent les persécutions. Les Chrétiens furent les seuls qui ne cherchèrent point à se défaire de Néron, de Domitien, de Commode, de Caracalla, et de tant d'autres tyrans. Des gens poussés à bout par tant d'injustices et de cruautés inouïes ne cherchèrent jamais à prendre les armes pour leur défense, quoiqu'ils fussent en plus grand nombre qu'aucune des nations qui faisaient la guerre aux Romains. Bien plus, tant de soldats chrétiens dont les armées romaines étaient remplies ne se servirent jamais des armes qu'ils avaient en main que suivant les ordres de leurs princes et de leurs chefs; et l'on vit des légions entières, comme celle de saint Maurice, se laisser massacrer sans résistance, plutôt que de manquer à ce qu'ils devaient à Dieu ou à César.

A peine purent-ils se résoudre à ouvrir la bouche pour se défendre, et à publier quelques réponses pour les horribles calomnies dont on les chargeait. Ils se contentèrent pendant près d'un siècle de souffrir, à l'exemple de leur divin maître, qui ne répondait rien à ses accusateurs, et se livrait sans résistance à ceux qui le jugeaient injustement. Leurs bonnes actions étaient toute leur justification. Ce ne fut que du temps de l'empereur Adrien, dans le IIe siècle, qu'ils commencèrent à écrire quelques apologies, mais si respectueuses, et toutefois si fermes et si graves, qu'il est aisé de voir qu'elles ne venaient que d'un zèle sincère pour la vérité.

Cette patience invincible força à la fin toutes les puissances de se soumettre à l'Evangile. Les persécutions duraient encore, qu'il y avait déjà un nombre prodigieux de Chrétiens. *Nous ne sommes que depuis hier,* disait Tertullien, *et nous remplissons tout, vos villes, vos maisons, vos bourgades, vos colonies, vos camps même, vos tribus, vos palais, votre sénat, vos places publiques.* En effet, il y avait des Chrétiens de toutes conditions et dans les plus grandes dignités. Nous voyons dans le Martyrologe des sénateurs, des préfets, des proconsuls, des tribuns, des questeurs, des consuls même. Nous voyons des Chrétiens entre les domestiques et les principaux officiers des empereurs, de Néron, de Trajan, d'Alexandre, de Décius, de Valérien, de Dioclétien.

Le peuple, touché des vertus et des fréquents miracles des Chrétiens, commençait à leur faire justice, et à publier hautement que leur Dieu était grand et qu'ils étaient innocents. Il arrivait quelquefois, tandis que l'on tourmentait des martyrs, que la populace, amassée à ce spectacle, prenait leur parti malgré eux, et chassait le magistrat de son tribunal à coups de pierres. Souvent les greffiers, les geôliers, les gardes, les soldats, les bourreaux se convertissaient, s'écriant tout d'un coup qu'ils étaient Chrétiens, et se rendaient compagnons de leurs supplices. On a vu jusqu'à des comédiens se convertir sur le théâtre où ils jouaient les saints mystères, et devenir des martyrs illustres. De là vint l'extrême cruauté de la dernière persécution; on voyait que tout le monde se faisait Chrétien; mais elle ne fit, non plus que les autres, qu'étendre et affermir la religion; en sorte que tout lui était déjà favorable quand Constantin s'en déclara le protecteur.

TROISIÈME PARTIE

—

CHAPITRE XXXIV

Princes Chrétiens.

Me voici à la troisième partie de ce traité, où je dois représenter les mœurs des Chrétiens depuis que l'Eglise fut en paix et en liberté. On soupirait depuis trois cents ans après cette paix, comme un état où les fidèles serviraient Dieu sans aucun obstacle ; mais l'expérience ne fit que trop voir que la persécution était plus avantageuse. Cependant les mêmes mœurs que j'ai décrites subsistèrent encore longtemps. Ainsi il ne reste ici qu'à remarquer les différences que causa d'abord le libre exercice de la religion.

Premièrement ce fut un miracle tout nouveau de voir des princes chrétiens. Dans les siècles précédents on ne pouvait croire que les grands se soumissent à la sévérité de la discipline de l'Eglise. On ne se figurait pas comment l'humilité et la mortification pouvaient subsister avec un pouvoir absolu et des richesses immenses. C'était sans doute ce qui faisait dire à Tertullien que les Césars se seraient déjà convertis, s'ils avaient pu être tout ensemble Césars et Chrétiens ; et Origène en parle à peu près de même. Dieu fit encore ce miracle à la face de l'univers, et c'est le changement le plus considérable des temps dont je parle ici, puisque c'est la cause de la liberté de l'Eglise.

On vit d'abord, à la conversion de Constantin (an 312), le nom de Jésus-Christ et la croix sur les enseignes des troupes romaines. On vit ce qui avait été jusque-là l'instrument du supplice le plus infâme servir d'ornement aux couronnes. L'empereur eut un oratoire dans son palais, où il s'enfermait seul tous les jours pour lire l'Ecriture sainte, et faire des prières réglées à certaines heures, particulièrement les dimanches, dont il faisait observer le repos, même aux païens. A l'armée, il faisait porter une tente en forme d'église, pour y chanter les divins offices, et administrer le sacrement aux fidèles. Des prêtres et des diacres suivaient, et même des évêques, que l'empereur regardait comme les gardes de son âme. Il fit Constan-

tinople toute chrétienne. La veille de Pâques y était célébrée par une illumination magnifique; non-seulement dans les églises, mais dehors et par toute la ville, on allumait des flambeaux, ou plutôt des colonnes de cire, qui changeaient cette sainte nuit en un beau jour. Dans les places de cette grande ville on voyait des fontaines ornées des images du bon Pasteur, ou de Daniel entre les lions. Elle n'avait ni idoles, ni temples des faux dieux. Qui ne sait la magnificence dont usa Constantin envers les Pères du concile de Nicée, et les honneurs qu'il leur rendit? Il leur fournit des voitures pour les amener des parties les plus reculées de ce grand empire. Il les défraya pendant tout le temps du concile, et les renvoya chargés de présents. Il brûla les mémoires qui lui avaient été donnés contre les évêques. Il baisa les cicatrices des confesseurs qui portaient encore les marques des persécutions. Il entra sans gardes, d'un air modeste et respectueux, dans la séance du concile et ne s'y assit qu'après que les évêques lui eurent fait signe. Il leur fit enfin un grand festin dans son palais, et se mit à table avec eux. On vit alors Jésus-Christ régner sensiblement même sur les rois.

Le grand Théodose (an de Jésus-Christ 380 et suivants) honora plus la religion par la pratique des vertus chrétiennes. Il priait beaucoup, il avait recours à Dieu dans ses plus grandes affaires, et lui rapportait tout le bon succès de ses armes. Il se laissa emporter à la colère contre les habitants de Thessalonique : le péché fut grand, mais la pénitence fut proportionnée, et il n'estima aucun évêque à l'égal de saint Ambroise, parce qu'il n'en trouvait aucun qui le flattât moins. L'impératrice, son épouse, est aussi louée de sa piété et de sa charité pour les pauvres. Cet esprit se conserva dans leur famille ; mais il éclata principalement en sainte Pulchérie, leur petite-fille, qui se consacra à Dieu, dès l'âge de quinze ans, avec ses deux sœurs, par le vœu de virginité, et qui, sans quitter le palais, y mena une vie si retirée, si occupée, si pieuse, que les auteurs du temps comparent ce palais à un monastère, c'est-à-dire à ce qu'ils connaissent de plus saint.

Ce fut dans cette école de vertu qu'elle fit élever le jeune empereur Théodose son frère. Il pratiquait les mêmes exercices : il se levait de grand matin pour chanter avec ses sœurs les louanges de Dieu : il priait beaucoup, il fréquentait les églises et y faisait de grands présents ; il jeûnait souvent, principalement les mercredis et les vendredis. Il

avait une bibliothèque de livres ecclésiastiques; il savait par cœur l'Ecriture sainte, et s'en entretenait avec les évêques comme s'il eût été de leur état; il leur portait un grand respect, et honorait tous les Chrétiens vertueux. Il fit transférer avec grande pompe les reliques de plusieurs saints; il fonda plusieurs hôpitaux et plusieurs monastères.

Sa sœur ne l'exerça pas seulement aux pratiques de religion, elle lui fit apprendre avec grand soin tout ce qui lui convenait comme empereur. Des maîtres excellents lui enseignaient les sciences, d'autres lui montraient les exercices des chevaux et des armes; on l'accoutumait à souffrir le chaud et le froid, la faim et la soif. Sa sœur l'instruisait elle-même de toutes sortes de bienséances dans les habits, les gestes et les démarches : elle l'accoutumait à retenir les éclats de la joie, à se rendre aimable ou à se faire craindre selon l'occasion, à écouter patiemment. Il devint maître de sa colère, doux, humain, et tendre à la compassion.

Tel fut Théodose le jeune, né dans la pourpre, en Orient, dans un siècle très-corrompu. L'empereur Marcien, qui lui succéda, après de grands services et beaucoup d'expérience, fit paraître la même piété et le même zèle pour la religion, avec encore plus de force et de capacité : il ne faut point d'autres preuves de sa vertu que le choix de sainte Pulchérie, qui l'épousa pour le faire régner avec elle.

CHAPITRE XXXV

Forme des églises.

Aussitôt que Constantin eut fait cesser la persécution, on fit partout, au rapport d'Eusèbe, des dédicaces d'églises et des assemblées d'évêques; les Chrétiens se réunissaient partout; ils étaient plus assidus à la psalmodie et à la célébration des mystères; toutes les cérémonies de la religion s'observaient avec plus de solennité. C'est donc ici le lieu de parler de tout le culte extérieur. Commençons par la description des églises, suivant ce qui nous en reste, et dans les livres et dans les bâtiments les plus anciens. Mais observons d'abord que dès lors il n'était pas permis de s'assembler dans une église pour faire les divins offices avant qu'elle fût dédiée avec les cérémonies ordinaires, ni de célébrer les mystères ailleurs que dans l'église avec des vases sacrés. L'un et l'autre paraît clairement par les calomnies formées contre saint Athanase.

L'église était séparée, autant qu'il se pouvait, de tous les

bâtiments profanes, éloignée du bruit et environnée de tous côtés de cours, de jardins, ou de bâtiments dépendants de l'église même, qui tous étaient renfermés dans une enceinte de murailles. D'abord on trouvait un portail ou premier vestibule, par où l'on entrait dans un péristyle, c'est-à-dire une cour carrée, environnée de galeries couvertes, soutenues de colonnes, comme sont les cloîtres des monastères. Sous ces galeries se tenaient les pauvres, à qui l'on permettait de demander à la porte de l'église; et au milieu de la cour était une ou plusieurs fontaines pour se laver les mains et le visage avant la prière; les bénitiers leur ont succédé. Au fond était un double vestibule, où l'on entrait par trois portes dans la salle ou basilique, qui était le corps de l'église. Je dis qu'il était double, parce qu'il y en avait un en dehors, et un autre en dedans, que les Grecs appelaient *narthex*. Près de la basilique, en dehors, étaient au moins deux bâtiments; le baptistère à l'entrée, au fond la sacristie ou le trésor, nommé aussi *secretarium* ou *diaconicum;* et quelquefois il était double. Souvent le long de l'église il y avait des chambres ou cellules pour la commodité de ceux qui voulaient méditer et prier en particulier: nous les appellerions des chapelles.

La basilique était partagée en trois, suivant sa largeur, par deux rangs de colonnes qui soutenaient la galerie des deux côtés, et dont le milieu était la nef, comme nous voyons à toutes les anciennes églises. Vers le fond, à l'orient, était l'autel, derrière lequel était le presbytère ou sanctuaire; c'est ce qu'on nomma depuis le *chevet de l'église*. Son plan était un demi-cercle qui enfermait l'église par derrière; le dessus, une voûte en forme de niche, qui le couvrait: on le nommait en latin *concha,* c'est-à-dire coquille, et l'arcade que faisait l'ouverture s'appelait en grec *absis*. Peut-être les Chrétiens avaient-ils d'abord voulu imiter la séance du Sanhédrin des Juifs, où les juges étaient ainsi en demi-cerle, le président au milieu; l'évêque tenait la même place dans le presbytère. Il était au milieu avec les prêtres à ses côtés, et sa chaire, nommée *trône* en grec, était plus élevée que leurs siéges. Tous les siéges ensemble s'appelaient en grec *synthronos,* en latin *consessus,* quelquefois aussi on le nommait *tribunal,* et en grec *bêma,* parce qu'il ressemblait aux tribunaux des juges séculiers dans les basiliques. L'évêque était comme le magistrat, et les prêtres ses conseillers. Ce tribunal était élevé, et l'évêque en descendait pour s'approcher de l'autel. L'autel était renfermé

par devant d'une balustrade à jour, hors de laquelle était encore un autre retranchement dans la nef, pour placer les chantres, que l'on nomma depuis par cette raison *chœur*, en grec *chorus*, ou chancel, du mot latin *cancelli.* Ces chantres n'étaient que de simples clercs destinés à cette fonction. A l'entrée du chœur était l'ambon, c'est-à-dire une tribune élevée où l'on montait des deux côtés, servant aux lectures publiques, nommé depuis *pupitre, lutrin* ou *jubé.* Si l'ambon était unique, il était au milieu ; mais quelquefois on en faisait deux, pour ne point cacher l'autel. A la droite de l'évêque et à la gauche du peuple était le pupitre de l'Evangile, et de l'autre côté celui de l'Epître ; quelquefois il y en avait un troisième pour les prophéties.

L'autel était une table de marbre ou de porphyre, quelquefois d'argent massif, ou même d'or, enrichie de pierreries ; car on croyait ne pouvoir employer de matière assez précieuse pour porter le Saint des saints, et les cérémonies de la consécration des autels marquent encore assez ce respect ; mais quelquefois il n'était que de bois. Il était soutenu par quatre pieds ou petites colonnes, riches à proportion, et on le plaçait, autant qu'il était possible, sur la sépulture de quelque martyrs ; car, comme on avait accoutumé de s'assembler à leurs tombeaux, on y bâtit des églises ; et de là est venue enfin la règle de ne point consacrer d'autel sans y mettre de reliques. C'étaient ces sépulcres des martyrs que l'on appelait *mémoires* ou *confessions*. Elles étaient sous terre et l'on y descendait par devant l'autel. Il demeurait nu hors le temps du sacrifice, ou seulement couvert d'un tapis : et rien n'était posé immédiatement dessus. Depuis on l'environna de quatre colonnes aux quatre coins, soutenant une espèce de tabernacle qui couvrait tout l'autel et que l'on nommait *ciboire,* à cause de sa figure, qui était comme une coupe renversée ; car les anciens avaient des coupes qu'ils nommaient *ciboria*, du nom d'un certain fruit d'Egypte.

CHAPITRE XXXVI

Ornements des églises.

Tout cela était orné magnifiquement. Le ciboire et les colonnes qui le soutenaient étaient souvent tout d'argent, et il y en avait du poids de trois mille marcs. Entre ces colonnes on mettait des rideaux d'étoffes précieuses pour renfermer l'autel des quatre côtés. Le ciboire était orné

d'images et d'autres pièces d'or et d'argent, comme d'une croix, pour le terminer en haut. On suspendait aussi sur les autels des colombes d'or ou d'argent, pour représenter le Saint-Esprit. Quelquefois on y enfermait l'Eucharistie que l'on gardait pour les malades, et quelquefois on la gardait dans de simples boîtes, telles que sont nos ciboires. Quelquefois on couvrait d'argent l'abside entière; du moins on la revêtait de marbre, aussi bien que la conque. Les colonnes qui soutenaient la basilique étaient de marbre avec des chapiteaux de bronze doré. Elle était pavée de marbre, et souvent tout incrustée en dedans.

On employa, surtout dans les siècles suivants, les ouvrages de mosaïque, qui est une marqueterie de petites pièces de verres peintes de diverses couleurs. On en fait de toutes sortes de figures, qui ne s'effacent jamais. Ce n'est pas que les églises n'eussent aussi d'autres peintures; leurs murailles en étaient ornées pour la plupart: on y voyait diverses histoires de l'Ancien Testament, surtout celles qui étaient des figures des mystères du Nouveau, comme l'arche de Noé, le sacrifice d'Abraham, le passage de la mer Rouge, Jonas jeté dans la mer, Daniel entre les lions. On y voyait en plusieurs endroits la figure du Sauveur, et quelques-uns de ses miracles, comme la multiplication des pains et la résurrection de Lazare. Eusèbe témoigne que, dans les places de Constantinople, Constantin fit mettre le bon pasteur et Daniel entre les lions; et ailleurs il dit que dès les premiers temps on avait gardé les images des apôtres saint Pierre et saint Paul, et de Jésus-Christ même, peintes avec des couleurs, l'usage étant inviolable chez les anciens d'honorer ainsi les bienfaiteurs. Toutefois saint Augustin avoue que de son temps on n'avait point leurs vrais portraits, mais seulement des images faites sur des souvenirs plus ou moins fidèles. Enfin l'on représentait dans chaque église l'histoire du martyr dont les reliques y reposaient. Prudence nous en donne deux beaux exemples de saint Cassien et de saint Hippolyte, et Astérius celui de sainte Euphémie. Ces peintures étaient faites principalement pour les ignorants, à qui elles servaient de livres, comme dit le pape Grégoire II en écrivant à l'empereur Léon, qui fut le principal appui de l'hérésie dite des Iconoclastes dans le VIIIe siècle: *Les hommes et les femmes, tenant entre leurs bras les petits enfants nouveau-baptisés, leur montrent du doigt les histoires, ou aux jeunes gens ou aux gentils étrangers; ainsi ils les édifient et élèvent*

leur esprit et leur cœur à Dieu. Les portes de l'église étaient ornées d'ivoire, d'argent ou d'or, et toujours garnies de rideaux. Aux principales portes on mettait des reliques, d'où venait le grand respect que les fidèles leur rendaient.

Le *diaconicum* ou sacristie était un bâtiment considérable joignant l'église. Là était le trésor des vases sacrés; c'est pourquoi il n'y entrait que les ministres qui avaient droit de les toucher. On y gardait aussi les livres, les habits sacerdotaux, les autres meubles précieux, les oblations des fidèles, et quelquefois l'Eucharistie, dans une boîte enfermée d'un tour d'ivoire. Le *secretarium* était un grand cabinet, ou plutôt une salle dans laquelle l'évêque assemblait son clergé pour traiter en secret des affaires ecclésiastiques, ou pour se préparer au sacrifice, comme saint Martin, qui avait accoutumé d'y passer trois heures en oraison avant la messe. Il y en avait d'assez spacieux pour tenir des conciles.

On avait grand nombre de calices et de patènes, qui dans les premiers temps n'étaient souvent que de verre; mais souvent aussi d'argent ou d'or, même durant les persécutions. En latin le nom de *calix* signifie une coupe ordinaire pour boire, et *patina,* un plat pour servir les viandes. Les calices des églises étaient la plupart du poids de trois marcs. Les patènes étaient de grands bassins jusqu'au poids de quarante-cinq marcs, et communément de trente. On se servait dès lors de cierges, et on en allumait toujours grand nombre, même en plein jour, avec grand nombre de lampes. C'étaient depuis longtemps des marques de respect et de joie; et il en est parlé dans le livre des Machabées. On portait du feu devant les magistrats romains, et la Notice de l'empire nous représente, entre les marques de la plupart des grands officiers, une table qui porte un livre posé sur un coussin, quelquefois découvert, quelquefois couvert d'un voile, et accompagné de deux chandeliers avec des cierges allumés : ce qui a bien du rapport avec nos autels. On trouve des chandeliers d'or donnés aux églises dans les premiers temps, jusqu'à trente-sept marcs la pièce, et d'argent jusqu'à quarante-cinq marcs. On trouve l'usage des cierges parfumés même dans les provinces, comme au baptême de Clovis.

Le baptistère était d'ordinaire bâti en rond, ayant un enfoncement où l'on descendait par quelques marches pour entrer dans l'eau; car c'était proprement un bain. Depuis on se contenta d'une grande cuve de marbre ou de porphyre,

comme une baignoire : et enfin on se réduisit à un bassin, comme sont aujourd'hui les fonts. Le baptistère était orné de peintures convenables à ce sacrement, et meublé de plusieurs vases d'or et d'argent pour garder les saintes huiles et pour verser l'eau. Ceux-ci étaient souvent en forme d'agneau ou de cerf, pour représenter l'Agneau dont le sang nous lave, et pour marquer le désir des âmes qui cherchent Dieu, comme un cerf altéré cherche une fontaine, suivant l'expression du psaume. On y voyait l'image de saint Jean-Baptiste, et une colombe d'or ou d'argent suspendue sur le bain sacré, pour mieux représenter toute l'histoire du baptême de Jésus-Christ, et la vertu du Saint-Esprit, qui descend sur l'eau baptismale. Quelques-uns même disaient le Jourdain pour dire les fonts.

Tels étaient à peu près les anciennes églises et les bâtiments qui les accompagnaient, sans parler de la maison de l'évêque et du logement des clercs, d'où vinrent dans la suite des siècles les cloîtres des chanoines, sans parler aussi des hôpitaux de diverses sortes, qui étaient d'ordinaire près de la principale église.

CHAPITRE XXXVII

Différence des églises et des temples païens.

Cependant les gentils reprochaient aux Chrétiens de n'avoir ni temples, ni autels, ni images connues, ni sacrifices, ni fêtes; et les Chrétiens ne s'en défendaient qu'en disant que ni les temples, ni les autels matériels, ni les sacrifices sanglants n'étaient dignes de la majesté de Dieu; qu'ils n'avaient point d'autres images que son Fils, et les âmes pieuses, qui, par l'imitation de ce Fils, se rendaient semblables au Père; qu'ils lui offraient en tous temps et en tous lieux des sacrifices de louanges sur les autels de leurs cœurs, allumés du feu de la charité; enfin que les vrais chrétiens étaient toujours en fête, par le détachement des choses temporelles, le repos de la bonne conscience, et la joie de l'espérance du ciel. Voilà comme ils se défendaient des reproches des païens. Ils ne disaient point : Nous avons des temples et des autels comme vous, quoique d'une autre figure.

En effet, ces mots donnaient aux païens des idées toutes différentes des nôtres. Un autel était un foyer de pierres dressé dans une place devant un temple ou devant une idole, mais toujours à découvert, destiné à y faire brûler la chair des victimes, et à y verser du vin, du lait, du miel, et

d'autres sortes de libations. Un temple était un bâtiment d'une forme ronde ou oblongue, où l'on observait certaine proportion et certains ornements, suivant la différence des divinités, comme l'on peut voir dans Vitruve (1). Les temples étaient petits pour la plupart, sans fenêtres, ou peu éclairés ; aussi ne contenaient-ils que les idoles et les présents qu'on leur faisait. Le peuple n'y entrait point, il demeurait dehors autour de l'autel.

Nos églises ressemblaient bien plus à des écoles publiques, ou à ces salles destinées à traiter les affaires, que les anciens nommaient basiliques, et dont Vitruve fait des descriptions. On voyait dans nos églises un tribunal élevé, avec la chaire de celui qui présidait à l'assemblée ; un pupitre pour le lecteur, des bancs pour les auditeurs, des livres et des armoires, des lampes et des chandeliers, une table dont les païens ne savaient pas bien l'usage ; seulement on savait qu'il y avait quelque repas que les Chrétiens prenaient ensemble. Ceux-ci donnaient aux lieux de leurs assemblées les noms d'église, de basilique, d'oratoire, de martyre, de titre, de dôme, ou de maison de Dieu et du Seigneur. Ils se servaient rarement du nom de temple, et jamais, que je sache, de ceux de *delubrum* ou *fanum*, qui étaient usités chez les Romains. Les noms particuliers des églises vinrent souvent de leurs fondateurs, comme à Rome le titre du Pasteur, la basilique de Libère ou de Sixte qui est Sainte-Marie-Majeure, ou de l'ancien nom de la maison, comme la basilique de Latran. Dans la suite on se servit même des temples bâtis par les païens quand ils se trouvèrent propres aux usages de la religion. Ainsi dans Rome on a converti en église le Panthéon, la Minerve, la Fortune-Virile, et quelques autres.

Les églises n'étaient pas seulement grandes et belles, elles étaient gardées avec soin, et tenues toujours fort propres. Saint Jérôme loue le prêtre Népotien du soin qu'il avait que l'autel de son église fût net, les murailles point enfumées, le pavé frotté, la sacristie propre, les vases luisants ; que le portier fût assidûment à la porte. C'était à quoi servaient les bas officiers, quelque nom qu'on leur donnât, portiers, mansionnaires, chambriers, sacristains ; et ces officiers étaient toujours en grand nombre dans les grandes églises. On voit encore par la formule de l'ordination quelle était la charge des portiers. Ils donnaient le si-

(1) Célèbre architecte romain un peu avant Jésus-Christ.

gnal de la prière aux heures réglées ; et, par conséquent, c'était à eux de sonner les cloches, lorsque l'usage en fut reçu, c'est-à-dire vers le VIIe siècle. C'était à eux à ouvrir l'église à ces heures, et à en garder les portes, pour n'y laisser entrer ni les infidèles ni les excommuniés. Ils en devaient avoir les clefs en tout temps, et prendre garde que rien ne s'y perdît. On voit dans les Dialogues de saint Grégoire que les mansionnaires avaient soin des lampes. C'étaient ces officiers qui ornaient l'église aux jours solennels, soit avec des tapisseries de soie ou d'autres étoffes précieuses, soit avec des feuillages et des fleurs. En un mot, ils faisaient tout ce qui était nécessaire pour tenir le lieu saint en état d'imprimer du respect et de la piété. Toutes ces fonctions paraissaient si grandes, que l'on ne permettait pas à des laïques de les faire : et l'on aima mieux établir exprès de nouveaux ordres de clercs pour soulager les diacres.

CHAPITRE XXXVIII

Les choses sensibles servent à la religion.

En effet, quoique la religion chrétienne soit tout intérieure et toute spirituelle, les Chrétiens sont des hommes qui ressentent comme les autres les impressions des sens et de l'imagination. On peut même dire que la plupart agissent et vivent principalement par là ; car combien peu y en a-t-il qui s'appliquent aux opérations purement intellectuelles ! et ceux-là mêmes, combien en sont-ils détournés ! Il faut donc aider la piété par des choses sensibles. Si nous étions des anges, nous pourrions prier également en tous lieux, au milieu d'un marché ou d'une rue passante, dans un corps de garde, dans des endroits pleins de bruit et d'agitation. Pourquoi fuyons-nous tous les lieux où nous nous trouvons dissipés et incommodés, sinon pour aider la faiblesse de nos sens et de notre imagination ? Ce n'est pas Dieu qui a besoin de temples et d'oratoires, c'est nous. Il est également présent en tous lieux, et toujours prêt à nous écouter ; mais nous ne sommes pas toujours en état de lui parler. Il est donc inutile de consacrer des lieux particuliers à son service, si on ne les met en état de nous inspirer de la piété.

Supposons, par exemple, ce que nous ne voyons que trop par la négligence des derniers temps ; supposons, dis-je, une église mal située, qu'on y entende le bruit d'une grande rue, ou d'une place publique, et si sale, que l'on ne sach-

où se placer ni où se mettre à genoux; supposons encore qu'elle soit pleine d'un grand peuple, en sorte que ceux qui veulent prier soient continuellement poussés et foulés aux pieds par les passants et continuellement interrompus par les enfants et mendiants de toutes sortes; ajoutez que les yeux ne soient frappés que d'objets désagréables, de murailles enfumées, de tableaux poudreux et placés à contre-jour, de statues mal faites ou mutilées, et d'autres mauvais ornements; ajoutons enfin, pour assembler tout ce qui choque les sens, de mauvais encens et des voix discordantes, qui chantent une méchante musique; il serait plus facile de prier avec attention en pleine campagne ou dans une maison déserte, que dans une telle église. Au contraire, si l'on en trouve une bien bâtie, propre, tranquille, où le peuple soit arrangé, où un clergé bien réglé fasse l'office avec grande modestie, on sera porté à entendre cet office avec attention, et à prier du cœur en même temps que de la langue.

Les saints évêques des premiers siècles avaient observé tout cela. Ces saints étaient des Grecs et des Romains, souvent grands philosophes, et toujours bien instruits de toutes sortes de bienséances. Ils savaient que l'ordre, la grandeur et la netteté des objets extérieurs excitent naturellement des pensées nobles, pures et bien réglées, et que les affections suivent les pensées; mais qu'il est difficile que l'âme s'applique aux bonnes choses tandis que le corps souffre, que l'imagination est blessée. Ils croyaient la piété assez importante pour l'aider en toutes manières. Ils voulaient donc que l'office public, particulièrement le saint sacrifice, fût célébré avec toute la majesté possible, et que le peuple y assistât avec toutes sortes de commodités; qu'il aimât les lieux d'oraison, et y gardât un profond respect. Toutefois ils savaient bien en bannir le faste séculier, le luxe efféminé, et tout ce qui peut amollir les cœurs et frapper dangereusement les sens; ils ne voulaient point le flatter, mais s'en aider. Tout ceci s'entendra mieux en décrivant la liturgie tout entière.

CHAPITRE XXXIX

L'ordre de la liturgie.

On offrait le sacrifice tous les dimanches, et encore deux fois la semaine, c'est-à-dire le mercredi et le vendredi; aux fêtes des martyrs, aux jours de jeûne, ou plus souvent, suivant la coutume de chaque Eglise. On disait aussi des

messes votives pour les dévotions publiques ou particulières. Quelquefois on disait plusieurs messes en un jour, comme quand l'office de quelque saint concourait avec une autre fête, ou pour des funérailles. C'était toujours l'évêque ou le même prêtre qui les célébrait toutes, comme nous observons encore à Noël. On dit que le pape Léon III célébrait ainsi quelquefois sept messes, et même jusqu'à neuf. Les dimanches et les fêtes on disait la messe après tierce, les jours de jeûne plus tard, selon que l'on devait manger après none ou après vêpres. L'heure venue, le peuple s'assemblait en la principale église, pour de là se rendre avec l'évêque et tout le clergé au lieu où la station était indiquée, car l'évêque visitait ainsi toutes les églises tour à tour, et de cette marche pour y aller en corps et en ordre sont venues les processions.

Tandis que l'on entrait et que chacun s'arrangeait, le chœur chantait un psaume avec son antienne, à qui le nom d'*introït* est demeuré. Les diacres et ceux qui étaient institués pour les aider, c'est-à-dire les sous-diacres et les portiers, marquaient à chacun la place à mesure qu'il entrait, pour éviter la confusion. Etant rangés, ils priaient quelque temps en silence, puis l'évêque saluait le peuple et concluait la prière, prononçant tout haut l'oraison, qui de là s'appelle *collecte,* comme recueillant les vœux de tous les fidèles.

L'évêque s'asseyait alors dans son trône, qui, étant au fond de la basilique, était le point de vue où se terminaient les regards de toute l'assemblée. Aussi chaque pasteur était l'image visible de Dieu, et, comme dit saint Paul, il était le modèle de son troupeau, ainsi que Jésus-Christ était le sien. Les prêtres l'environnaient, étant assis des deux côtés, à droite et à gauche dans le demi-cercle de l'abside; les diacres étaient debout. Ainsi l'église ressemblait assez à l'image du paradis que saint Jean rapporte dans l'Apocalypse.

L'évêque dans son trône, un livre à la main, comme on peint les Pères, tenait la place de cette figure humaine sous laquelle Dieu paraissait. Les prêtres étaient ce sénat auguste marqué par les vingt-quatre vieillards. L'évêque, dit saint Ignace, présidait à la place de Dieu, les prêtres, à la place du sénat des apôtres; les diacres et les autres officiers étaient les anges, toujours prêts à servir et à exécuter les ordres de Dieu. Devant le trône de l'évêque étaient sept chandeliers, et l'autel où l'on offrait des parfums, symbole des prières, et où l'on devait offrir ensuite l'Agneau sans tache, quoique sous une forme empruntée. Sous ce

même autel étaient les corps des martyrs, comme sous celui que vit saint Jean étaient les âmes à qui il fut dit de reposer un peu de temps. Enfin les troupes des fidèles, dont tout le reste de la basilique était plein, représentaient assez bien la multitude innombrable des bienheureux, qui, revêtus de robes blanches et des palmes à la main, chantaient à haute voix les louanges de Dieu. Telle était la face des assemblées ecclésiastiques.

Après que chacun avait pris sa place, le lecteur montait sur l'ambon, et faisait quelque lecture de l'Ancien Testament, puis du Nouveau, c'est-à-dire des Actes et des Epîtres des apôtres; car la lecture de l'Evangile était réservée à un prêtre ou à un diacre. Pour rendre ces lectures plus agréables, et donner le loisir au peuple de les méditer et au lecteur de se reposer, on les entremêlait de psaumes et d'antiennes, et du chant d'*alleluia*, que l'on mettait dès lors avant l'Evangile. Les lectures se faisaient en langue vulgaire, c'est-à-dire en la langue que parlaient les honnêtes gens de chaque pays; car, quoique la langue punique fût encore en usage parmi le petit peuple d'Afrique du temps de saint Augustin, on ne voit point que l'Église s'en servît. Mais dans la Thébaïde il fallait que l'on fît les lectures en égyptien, puisque saint Antoine, qui n'entendait point d'autre langue, fut converti pour avoir ouï l'Evangile. Dans la haute Syrie la plupart des évêques n'entendaient point le grec, et ne savaient que le syriaque, comme il paraît par les conciles où ils avaient besoin d'interprètes.

Du moins, si les nations étaient mêlées, il y avait des interprètes dans les églises pour expliquer les lectures. Le martyr saint Procope faisait à Scythopolis de Palestine cette fonction, avec celle de lecteur et d'exorciste; ce qu'il lisait en grec, il l'expliquait en syriaque, qui était la langue vulgaire du pays. Quelquefois on lisait en deux langues, comme dans l'Église romaine, où après avoir lu les leçons en latin, on les lisait aussi en grec, à cause de la multitude des Orientaux qui s'y trouvaient. La plupart des églises orientales en usent encore de même; et après avoir lu l'Evangile en syriaque, par exemple, ou en cophte, qui est l'ancienne langue, on le lit en arabe, qui est la langue vulgaire.

Dans le monastère de saint Théodose en Palestine, il y avait trois églises où l'on faisait l'office en diverses langues; on y commençait même la messe, mais on se réunissait dans l'église des Grecs après la lecture de l'Evangile.

CHAPITRE XL

Sermons.

La lecture était suivie du sermon. Le prélat expliquait ou l'Evangile, ou quelque autre partie de l'Ecriture, dont il prenait souvent un livre pour l'expliquer de suite, ou bien il choisissait les sujets les plus importants. Nous avons des exemples d'explications suivies dans la pluplart des Homélies de saint Jean Chrysostome, et dans les traités de saint Augustin sur saint Jean. Nous voyons des sujets choisis dans saint Ambroise, qui traite d'abord l'ouvrage des six jours à l'imitation de saint Basile, puis l'histoire de Noé, d'Abraham, et autres saints de l'Ancien Testament les plus illustres; ce qui toutefois revient encore à l'ordre des saintes Ecritures. Et par ces sermons des Pères on voit que l'ordre des lectures de l'Ecriture était tel à peu près qu'il est encore à présent dans le cours de l'année ecclésiastique : aussi était-elle disposée dès lors comme elle est, pour honorer, par la suite des diverses solennités, les divers mystères de la vie de Jésus-Christ. La plupart de ces traités et des commentaires des Pères sur l'Ecriture ne sont que des sermons qu'ils ont rédigés ensuite, ou que l'on écrivait pendant qu'ils les prononçaient par cet art des notes dont j'ai parlé.

Ces saints prédicateurs n'étaient pas des discoureurs oisifs, comme les sophistes qui disputaient dans les écoles profanes, par une mauvaise émulation de se contredire, et de raffiner les uns sur les autres, ou qui écrivaient dans leur cabinet pour montrer leur érudition et leur bel esprit; c'étaient des pasteurs très-occupés d'une infinité d'affaires de charité, entre autres de l'accommodement des différends, qui ne laissaient pas de prêcher très-souvent pour s'acquitter de la fonction qu'ils regardaient comme la plus essentielle à leur ministère : car dans ces premiers siècles tous les évêques prêchaient, et il n'y avait guère qu'eux qui prêchassent. On commença en Orient à faire quelquefois prêcher des prêtres d'un talent extraordinaire, comme Origène. Nous voyons en Occident saint Félix prêcher à Nole, n'étant que prêtre, dès le temps des persécutions; mais ces exemples étaient si rares, que plusieurs ont regardé saint Jean Chrysostome et saint Augustin comme les premiers prêtres à qui leurs évêques aient confié ce ministère. Toutefois saint Jérôme blâme la coutume de quelques églises où le prêtre ne parlait point en présence de l'évêque.

Nos prédicateurs trouvent la plupart des sermons des Pères bien éloignés de l'idée de prédication qu'ils se sont formée. Ils sont simples, sans art qui paraisse, sans divisions, sans raisonnements subtils, sans érudition curieuse, quelques-uns sans mouvements, la plupart fort courts. Il est vrai, ces saints évêques ne prétendaient point être orateurs, ni faire des harangues ; ils prétendaient parler familièrement, comme des pères à leurs enfants, et des maîtres à leurs disciples. C'est pour cela que leurs discours se nommaient homélies en grec, et en latin sermons, c'est-à-dire entretiens familiers. Ils cherchaient à instruire en expliquant l'Ecriture, non par la critique et par les recherches curieuses, comme les grammairiens expliquaient Homère ou Virgile dans les écoles, mais par la tradition des Pères, pour la confirmation de la foi et la correction des mœurs. Ils cherchaient à émouvoir non pas tant par la véhémence des figures et l'effort de la déclamation, que par la grandeur des vérités qu'ils prêchaient, par l'autorité de leur charge, leur sainteté personnelle, leur charité. Souvent ils parlaient sur-le-champ, comme il paraît par saint Augustin, qui traitait quelquefois un autre sujet que celui qu'il s'était proposé : mais il ne manquait pas de copistes pour recueillir leurs sermons par l'art des notes.

Ils proportionnaient leur style à la portée de leurs auditeurs. Les sermons de saint Augustin sont les plus simples de ses ouvrages ; le style en est bien plus coupé et plus facile que celui de ses lettres, parce qu'il prêchait dans une petite ville à des mariniers, des laboureurs, des marchands.

Mais on voit dans ses traités de controverse, particulièrement dans les livres contre Julien, qu'il n'avait pas oublié la rhétorique, après l'avoir enseignée si longtemps. Au contraire, saint Cyprien, saint Ambroise, saint Léon, qui prêchaient dans les grandes villes, parlaient avec plus de pompe et avec plus d'ornements ; mais leurs styles sont différents, suivant leur génie particulier et le goût de leurs siècles ; car il ne faut pas attribuer aux sujets de piété les défauts que les humanistes modernes reprochent aux Pères, comme de ne parler pas latin assez purement, d'employer quelques preuves faibles et quelques ornements trop recherchés, des jeux de paroles, des rimes. C'était le défaut de leur siècle : s'ils fussent venus du temps de Cicéron ou de Térence, ils eussent parlé comme eux.

Les Pères grecs sont moins différents des anciens auteurs. La langue n'avait pas tant changé en Orient, et l'étude des

bonnes lettres s'y trouvait mieux conservée. Les ouvrages de ces Pères sont la plupart également solides et agréables. Saint Grégoire de Nazianze est sublime, et son style travaillé. Saint Jean Chrysostome me paraît le modèle achevé d'un prédicateur. Il commence d'ordinaire par expliquer l'Ecriture verset à verset, à mesure que le lecteur la lisait, s'attachant toujours au sens le plus littéral et le plus utile pour les mœurs. Il finit par une exhortation morale, qui souvent n'a pas grand rapport à l'instruction qui précède, mais qui est toujours proportionnée aux besoins les plus pressants des auditeurs, suivant la connaissance qu'en avait ce pasteur si sage et si vigilant. On voit même qu'il attaquait les vices l'un après l'autre, qu'il ne cessait point d'en combattre un qu'il ne l'eût exterminé ou notablement affaibli.

Comme ces saints ne regardaient ni la renommée ni aucun intérêt temporel, leur unique but étant de convertir, ils ne croyaient avoir rien fait s'ils ne voyaient quelque changement très-sensible. Ainsi saint Augustin entreprit d'abolir la coutume de faire aux fêtes des martyrs des repas publics, qui dégénéraient en débauches; et, quelque invétérée que fût cette coutume, il l'abolit en montrant au peuple les textes formels de l'Ecriture, qui condamne les excès de bouche, et les exhortant avec larmes pendant deux jours de suite, jusqu'à ce qu'il les eût persuadés. Aussi la grande éloquence, comme il dit lui-même, n'est pas celle qui excite des acclamations, mais celle qui impose silence et tire des larmes. Il n'était point à craindre qu'en une même église on enseignât des doctrines différentes, puisqu'il n'y avait point d'autre prédicateur ni d'autre docteur que l'évêque, ou un prêtre qu'il avait choisi, et qui ne parlait que par son ordre, et d'ordinaire en sa présence.

Pendant le sermon l'église était ouverte à tout le monde, même aux infidèles; d'où vient que les Pères y gardaient exactement le secret des mystères, pour n'en point parler ou seulement par des énigmes. De là vient aussi qu'il y a souvent dans leurs sermons des discours adressés aux païens pour les attirer à la foi. Durant les lectures et les instructions, le peuple était assis par ordre, les hommes d'un côté, les femmes de l'autre, et, pour être plus séparées, elles montaient aux galeries hautes, s'il y en avait. Les personnes âgées étaient au premier rang. Les pères et les mères tenaient devant eux les petits enfants : car on les menait à l'église, pourvu qu'ils fussent baptisés. Les jeunes gens demeuraient debout quand les places étaient remplies. Il y avait des

diacres continuellement appliqués à faire observer cet ordre, à prendre garde que chacun fût attentif, et à ne laisser personne sommeiller, rire, parler à l'oreille, ou faire quelque signe à un autre, en un mot, à procurer partout le silence et la modestie. En Afrique, le peuple écoutait debout toutes les instructions, au rapport de saint Augustin, qui toutefois approuve davantage la coutume des églises au delà de la mer, et où les auditeurs étaient assis.

Le sermon fini, les diacres faisaient sortir tous ceux qui ne devaient pas assister au sacrifice, premièrement les *auditeurs* et les infidèles; ensuite on priait pour les catéchumènes, et on les faisait sortir; puis on priait pour les énergumènes ou possédés du démon, et on les congédiait. On faisait de même aux *compétents*, ensuite aux *pénitents.* Les fidèles, restant seuls et sans mélange, faisaient des prières pour toute l'Eglise, pour les ordres du clergé et du peuple, pour toutes sortes de personnes affligées, pour leurs ennemis et pour leurs persécuteurs. Le diacre faisait la même fonction que le crieur public aux assemblées profanes, avertissant pour qui il fallait prier, et l'évêque prononçait l'oraison en la forme qui nous est restée au vendredi saint. Aux autres messes, nous suppléons ces prières par celles du prône. Alors l'évêque saluait le peuple de nouveau, et le diacre disait à haute voix : *Quelqu'un a-t-il quelque chose contre son prochain? Quelqu'un est-il ici avec dissimulation? Embrassez-vous les uns les autres.* Puis ils se donnaient le baiser de paix.

Toutefois l'usage de l'Eglise romaine, que nous gardons encore, était de ne donner la paix qu'après la consécration des mystères, avant la communion.

CHAPITRE XLI

Habits sacrés.

Après toutes ces préparations, commençait le sacrifice. Les diacres, aidés des sous-diacres, mettaient la nappe sur l'autel, et sur une table que nous appelons *crédence,* d'un mot italien qui signifie un buffet; ils préparaient tous les vases sacrés, entre autres les patènes et les calices, et les couvraient d'un voile pour les tenir plus proprement. L'évêque descendait de sa chaire et s'approchait de l'autel, regardant toujours le peuple en face, revêtu d'une robe éclatante aussi bien que les prêtres et les autres ministres; car dès lors on avait des habits particuliers pour l'office.

Ce n'est pas que ces habits fussent d'une figure extraordinaire. Le pape Célestin Ier, écrivant aux évêques de Gaule en 428, leur dit : « Il faut nous distinguer du peuple non par l'habit, mais par la doctrine et par les mœurs, et ne pas chercher à imposer aux yeux des simples par un extérieur singulier. » La chasuble était un habit vulgaire du temps de saint Augustin. La dalmatique était en usage dès le temps de l'empereur Valérien. L'étole était un manteau commun, même aux femmes; et nous l'avons confondu avec l'*orarium,* qui était une bande de linge dont se servaient ceux qui voulaient être propres, pour arrêter la sueur autour du cou et du visage; enfin le manipule, en latin *mappula,* n'était qu'une serviette sur le bras pour servir à la sainte table. L'aube même, c'est-à-dire la robe blanche de laine ou de lin, n'était pas au commencement un habit particulier aux clercs, puisque l'empereur Aurélien fit au peuple romain des largesses de ces sortes de tuniques, aussi bien que de ces grands mouchoirs qu'ils appelaient *oraria.*

Mais depuis que les clercs se furent accoutumés à porter l'aube continuellement, on recommanda aux prêtres d'en avoir qui ne servissent qu'à l'autel, afin qu'elles fussent plus blanches. Ainsi il est à croire que du temps qu'ils portaient toujours la chasuble et la dalmatique, ils en avaient de particulières pour l'autel, de même figure que les communes, mais d'étoffes plus riches et de couleurs plus éclatantes ; surtout les canons recommandent aux prêtres et aux diacres de ne point servir sans l'*orarium,* que toutefois ils défendent aux ministres inférieurs.

Ils voulaient que les clercs donnassent une grande idée de leurs fonctions, même par leur extérieur; que la netteté de leur visage, de leurs mains, de leurs vêtements, fût un signe de la pureté du cœur et de l'innocence de la vie; que la modestie et la gravité de leurs regards, de leur contenance, de leur démarche, exprimassent le respect et la piété. Les prélats y étaient si délicats, que saint Ambroise rejeta de son clergé deux jeunes hommes dont l'un avait le port indécent, l'autre marchait d'une manière choquante ; et l'événement justifia qu'il avait bien jugé de l'un et de l'autre. Saint Grégoire de Nazianze et saint Basile, longtemps avant l'apostasie de Julien, reconnurent le dérèglement de son esprit à sa démarche, aux mouvements de ses épaules et à ses éclats de rire. Il faut toujours se souvenir que ces Pères étaient des Grecs ou des Romains, nourris dans une extrême politesse, et dans les plus nobles idées

de la véritable bienséance; ou plutôt qu'ils méditaient continuellement l'Ecriture, où il est dit que la manière de s'habiller, de rire et de marcher, fait connaître l'homme.

CHAPITRE XLII

Sacrifices.

L'évêque, étant à l'autel, recevait des mains des diacres les oblations qu'ils avaient reçues du peuple. Toutefois en quelques églises l'évêque allait lui-même recevoir les offrandes des personnes les plus honorables, comme à Rome des sénateurs et de leurs femmes; car tous les Chrétiens, grands et petits, les magistrats, les princes même, assistaient ensemble à l'office. On ne mettait sur l'autel que le pain et le vin qui devaient être la matière du sacrifice. Les autres espèces de vivres, le luminaire, l'argent et tout ce que les fidèles offraient pour les besoins de l'église, les diacres le recevaient et le gardaient dans les lieux destinés à ces usages. Il est vrai que l'on mettait sur l'autel des fruits nouveaux, pour les bénir à la fin du sacrifice.

On n'employait à l'Eucharistie que le pain offert par les fidèles et bénit par l'évêque. Chacun faisait de sa main les dons qu'il offrait. Saint Grégoire de Nazianze le dit expressément, parlant de l'empereur Valens. On voulait que tous les fidèles offrissent, au moins tous ceux qui devaient communier, et on trouvait mauvais que les riches voulussent communier de ce qu'avaient offert les pauvres. L'évêque lui-même donnait son offrande; et il y avait à Rome pour cet effet un sous-diacre oblationnaire. Les pains étaient donc en si grand nombre que l'autel en était comblé, comme disent quelques oraisons; et le corporal était une grande nappe, que deux diacres étendaient sur l'autel, pour recevoir les offrandes. C'était le soin de l'archidiacre de couvrir l'autel de tous ces pains, en les arrangeant proprement, ce que l'on appelait *dresser l'autel :* il y mettait aussi dans le calice le vin destiné pour être consacré. Afin d'être plus assuré qu'il fût pur, on le versait dans le calice par une couloire d'argent, je veux dire un vaisseau percé comme un crible.

Le pasteur ayant offert le pain et le vin, offrait aussi l'encens, qui représentait les oraisons des fidèles, comme il est marqué dans l'Apocalypse, où l'on voit un ange occupé à offrir à Dieu ces parfums spirituels. On encensait, comme l'on fait encore, l'autel, les dons, le clergé et le peuple; mais on se servait de véritables parfums, d'oli-

ban, et d'autres aromates les plus précieux que l'on connût alors; et cela avec une telle magnificence, que l'Eglise romaine avait des terres en Syrie et en d'autres provinces d'Orient, destinées seulement à lui fournir des parfums. Pendant l'offertoire on chantait un psaume, dont il n'est resté qu'un verset qui en était l'antienne.

Depuis l'offrande les portes étaient fermées et gardées avec grand soin par les diacres ou des portiers qui y demeuraient, et ne les ouvraient plus, même aux fidèles, jusqu'après la communion; d'autres diacres se promenaient doucement par l'église, pour prendre garde que personne ne fît le moindre bruit ou le moindre signe. Il y en avait un qui observait en particulier les enfants, dont la place était près le tribunal de l'évêque : et pour les plus petits, on avertissait les mères de les prendre entre leurs bras. Ainsi tout le peuple attentif et en silence écoutait avec un profond respect les prières de la préface et de l'action que nous appelons le *canon,* car le prélat le disait tout haut, et le peuple répondait *Amen,* comme aux autres oraisons. Ces prières étaient beaucoup plus longues qu'elles ne le sont aujourd'hui, comme on le voit encore dans les liturgies orientales. L'Eglise romaine n'en a retenu que l'essentiel. Autrefois on y faisait un abrégé de toute l'histoire de la religion, en remerçiant Dieu de la création, de la réparation du monde après le déluge, de la vocation d'Abraham, des grâces qu'il a faites au peuple d'Israël, et enfin de l'incarnation de son Fils et de la rédemption du genre humain.

Après la consécration, l'évêque prenait la communion, puis la donnait aux prêtres, puis aux diacres et aux clercs, ensuite aux ascètes et aux moines, aux diaconesses, aux vierges et aux autres religieuses, aux enfants, et enfin à tout le peuple. Pour abréger cette action, qui était toujours fort longue, plusieurs prêtres en même temps distribuaient le corps de Notre-Seigneur, et plusieurs diacres donnaient le calice; et, pour éviter la confusion, les prêtres et les diacres allaient porter la communion par les rangs, comme ils avaient été recevoir l'offrande; en sorte que chacun demeurait en sa place. On donnait aux petits enfants les particules qui restaient de l'Eucharistie; et on donnait à ceux qui ne communiaient pas les restes du pain offert, et non consacré : de là est venu le pain bénit. Pendant la communion on chantait un psaume dont il n'est resté que l'antienne. Dès le IVe siècle, la communion n'était plus si fréquentée qu'auparavant. Saint Chrysostome se plaint que

plusieurs assistaient aux saints mystères sans communier, et que plusieurs ne communiaient qu'à l'occasion des fêtes. Il marque qu'il y en avait qui ne communiaient qu'une ou deux fois l'année.

De tout ce que j'ai dit il résulte que la liturgie était longue : aussi les Chrétiens ne croyaient pas avoir autre chose à faire les dimanches qu'à servir Dieu. Saint Grégoire, pour montrer jusqu'où allaient ses infirmités, dit qu'à peine pouvait-il se tenir debout trois heures à l'église pour l'office : toutefois le canon de la messe était dès lors tel qu'il est, et les sermons que nous avons de ce saint docteur sont courts.

CHAPITRE XLIII

Offices solennels.

Tout l'office était accompagné de chant. Il en est parlé dès les premiers temps; mais il est à croire que l'on chanta encore plus quand l'Eglise fut en pleine liberté. Saint Augustin attribue à saint Ambroise d'avoir introduit en Occident le chant des psaumes, à l'imitation des Eglises orientales. Saint Basile témoigne que de son temps tout le peuple chantait dans les églises : les hommes, les femmes, les enfants; il compare leurs voix aux eaux de la mer. Saint Grégoire de Nazianze la compare à un tonnerre. Saint Basile dit aussi que l'on chantait des psaumes et dans les maisons particulières et dans les places publiques; et que les chants en étaient si agréables, que ce plaisir aidait à faire entrer dans les esprits les sentiments divins dont ils sont remplis, qui est le vrai but de la musique. La tradition de la musique antique subsistait encore, et distinguait deux genres de chants selon les sujets, doux ou véhéments, gais ou tristes, graves ou passionnés. Il est donc à croire qu'ils choisirent ceux qui convenaient à la majesté et à la sainteté de la religion, et qu'ils se gardèrent bien d'appliquer aux saints mystères et aux louanges de Dieu les airs efféminés et propres à amollir les cœurs ou à remuer les passions dangereuses. On reprocha souvent à l'hérésiarque Arius sa *Thalie,* c'est-à-dire un cantique qui renfermait sa doctrine, mais dont la mesure et le chant étaient pris de chansons infâmes de Sotadès, poëte grec qui vivait dans le IIIe siècle avant Jésus-Christ. Toutefois saint Augustin trouvait encore quelque chose de trop doux au chant des Occidentaux, et croyait plus sûre la pratique de saint Athanase, qui faisait

réciter les psaumes par un lecteur avec si peu de flexion de voix, que c'était plutôt une prononciation qu'un chant. Je laisse à ceux qui sont savants en musique à examiner si dans notre plain-chant il reste encore quelque trace de cette antiquité ; car notre musique moderne semble en être fort éloignée. Dans cet art, on n'a pas de modèles permanents, comme dans la sculpture et l'architecture. Quant au chant des oraisons et des leçons, il est aisé de voir qu'il ne consiste qu'en très-peu de tons, pour aider à soutenir la voix et à marquer la distinction des périodes.

Je pense en avoir assez dit pour montrer que les saints évêques de ces premiers siècles avaient su fort sagement employer tout ce qui frappe agréablement les sens, pour imprimer les sentiments de religion dans l'âme même des plus grossiers. Représentons-nous les fidèles de Rome assemblés la veille de Pâques, sous le pape saint Léon, dans la basilique de Latran. Après la bénédiction du feu nouveau, lorsqu'un nombre incroyable de lumières rendait cette sainte nuit aussi belle qu'un beau jour, c'était sans doute un charmant spectacle de voir cet auguste lieu rempli d'une multitude innombrable de peuple sans tumulte, sans confusion, chacun étant placé selon son âge, son sexe et son rang dans l'église. On y regardait entre autres ceux qui devaient recevoir le baptême en cette même nuit, et ceux qui deux jours auparavant avaient été réconciliés à l'Eglise, après avoir accompli leur pénitence.

Les yeux étaient frappés de tous côtés par les marbres et les peintures, par l'éclat de l'argent, de l'or et des pierreries qui brillaient sur les vaisseaux sacrés, principalement près du saint autel. Le silence de la nuit n'était interrompu que par la lecture des prophéties, distincte et intelligible, et par le chant des versets qui y sont entremêlés pour rendre l'un et l'autre plus agréables. Par cette variété, l'âme, frappée tout à la fois de grands et de beaux objets, était bien mieux disposée à profiter de ces lectures divines, y étant préparée d'ailleurs par une étude continuelle.

Quelle était la modestie des diacres et des autres ministres sacrés, choisis et élevés par un prélat et servant en sa présence, ou plutôt en la présence de Dieu, que la piété lui rendait toujours sensible ! Mais quelle était la majesté du pontife lui-même, si vénérable par sa doctrine, son éloquence, son zèle, son courage et toutes les autres vertus ! avec quel respect et quelle tendresse de piété prononçait-il sur les fonts sacrés ces prières qu'il avait composées, et

que ses successeurs ont trouvées si saintes, qu'ils nous les ont conservées dans la suite de douze siècles! Je ne m'étonne plus si les Chrétiens oubliaient en ces occasions le soin de leur corps, et si, après avoir jeûné tout le jour, ils passaient encore toute cette sainte nuit de la résurrection en veille et en prières, sans prendre de nourriture que le lendemain.

CHAPITRE XLIV

Fêtes, pèlerinages.

Le grand jour de Pâques étant venu, et le temps du jeûne étant passé, les plus grands saints n'approuvaient pas seulement, mais ordonnaient que le corps fût soulagé. Quelque utile que soit le jeûne pour élever l'esprit à Dieu et faciliter l'oraison, à laquelle les jours de fête sont destinés, il était défendu de jeûner ni les dimanches, ni les fêtes, ni pendant les cinquante jours qu'il y a de Pâques à la Pentecôte. Il est vrai que les moines d'Egypte usaient de grandes précautions pour empêcher que ce petit relâchement ne leur fît perdre le fruit de l'abstinence passée, mais enfin ils marquaient la distinction. Saint Pacôme, suivant l'ordre de saint Palémon, son maître, prépara, le jour de Pâques, des herbes avec de l'huile, au lieu de pain sec qu'ils avaient accoutumé de manger. Un saint prêtre inspiré de Dieu apporta à saint Benoît, le jour de Pâques, de quoi faire un meilleur repas qu'à l'ordinaire, et, pour marquer une autre sorte de réjouissance sensible, saint Antoine portait à Pâques et à la Pentecôte la tunique de feuilles de palmier qu'il avait héritée de saint Paul, premier ermite; et saint Athanase se parait du manteau que saint Antoine lui avait laissé. C'était une coutume établie dès lors entre les Chrétiens de prendre aux jours de fête des habits précieux et de faire meilleure chère; d'où est venu le nom de festin, comme qui dirait un repas de fête.

On honorait à proportion la fête des martyrs, et il y avait grand concours de peuple. Chacun célébrait avec son évêque le dimanche et les fêtes communes à toutes les églises; mais on accourait de tous côtés aux tombeaux des saints pour célébrer leur mémoire, et souvent plusieurs évêques s'y rencontraient. Un seul exemple peut faire juger du reste. Saint Paulin rapporte plus de vingt noms tant de villes que de provinces d'Italie dont les habitants venaient tous les ans en grandes troupes, avec leurs femmes et leurs enfants, à la fête de saint Félix, le 14 janvier, nonobstant la

rigueur de la saison, et cela pour un seul confesseur dans la seule ville de Nole. Qu'était-ce par toute la chrétienté? qu'était-ce à Rome, aux fêtes de saint Hippolyte, de saint Laurent, des apôtres saint Pierre et saint Paul? On y venait même de fort loin et en tout temps; ainsi ont commencé les pèlerinages. Dès le commencement du IIIe siècle, quand saint Alexandre fut fait évêque de Jérusalem avec saint Narcisse, il était venu de Cappadoce visiter les saints lieux.

Et véritablement c'était un des meilleurs moyens d'aider la piété par les sens. La vue des reliques d'un saint, de son sépulcre, de sa prison, de ses chaînes, des instruments de son martyre, faisait toute autre impression que d'en entendre parler de loin. Ajoutez les miracles qui s'y faisaient fréquemment, et qui attiraient même les infidèles, par l'intérêt pressant de la vie et de la santé. Chacun sait qu'un des premiers effets de la liberté du Christianisme fut le soin que prit sainte Hélène d'honorer les saints lieux de Jérusalem et de toute la terre sainte. Les pèlerinages y furent depuis encore plus fréquents qu'auparavant. Lorsqu'une croix de lumière parut en plein midi à Jérusalem sous l'empereur Constantin, il y avait une infinité de pèlerins de tous les pays du monde, qui furent témoins de ce miracle. Saint Jérôme, témoin oculaire, assure qu'en tout temps on y voyait un grand concours de toutes nations, même des docteurs et des évêques. Ces voyages n'étaient pas difficiles, à cause de la grande étendue de l'empire romain, par la commodité de la situation tout autour de la Méditerranée, et par de grands chemins qu'on y avait dressés de tous côtés pour le passage des armées et des voitures publiques. Ce n'était pas une grande entreprise d'aller d'Espagne ou de Gaule en Egypte, en Palestine ou en Asie.

Il fallait honorer les martyrs aux lieux ou ils avaient souffert, avant que l'on eût introduit l'usage de diviser ou de transférer les reliques. Les Grecs les divisèrent plus tôt; mais à Rome, le pape saint Grégoire témoigne que jusqu'à son temps, pour reliques des saints apôtres, on envoyait seulement des linges nommés *brandea*, qui avaient touché leurs sépulcres; ou des clefs d'or qui renfermaient de la limaille des chaînes de saint Pierre. Chaque peuple était jaloux de conserver ces reliques, comme des gages de la protection des saints, et d'une bénédiction particulière de Dieu sur la ville et sur la province; il leur en revint même ensuite des avantages temporels. Le concours des pèlerins enrichissait les villes, et le respect des saints qui y reposaient porta

les princes à y accorder des droits d'asile et des exemptions de tributs, comme fit Constantin en faveur d'Hélénople en Bithynie. On sait combien fut célèbre en France le pèlerinage de saint Martin de Tours, et quel respect les Goths témoignèrent pour l'église Saint-Pierre lorsqu'ils prirent Rome.

CHAPITRE XLV

Conciles.

Les conciles devinrent alors plus libres, et par conséquent plus fréquents. Ce n'est pas qu'ils ne fussent en usage dès les premiers temps : nous en voyons plusieurs en diverses provinces sur la fin du IIe siècle, touchant la question de la Pâque. Tertullien, incontinent après, parle de ceux qui se tenaient en Grèce, et que l'on commençait par des jeûnes. Saint Cyprien fait mention de plusieurs conciles d'Afrique plus anciens que son temps ; lui-même en a tenu plusieurs, et dit souvent qu'il en faut attendre l'occasion pour régler les affaires importantes de l'Eglise, comme la réconciliation de ceux qui étaient tombés dans la persécution. Mais il marque en même temps que les persécutions empêchaient de les tenir, parce que les évêques et les prêtres étaient dispersés et cachés, comme ceux que l'on recherchait le plus. On tenait les conciles dans les intervalles paisibles, et quelquefois même on les assemblait de plusieus provinces, comme les deux conciles d'Antioche contre Paul de Samosate.

Ainsi, quand la crainte des persécutions fut entièrement cessée, les conciles provinciaux se tinrent plus souvent et plus régulièrement, c'est-à-dire deux fois l'année, comme il est ordonné par le concile de Nicée, et l'on commença d'en tenir d'œcuméniques, c'est-à-dire de toutes les églises du monde, pour des affaires extraordinaires et capitales touchant la religion. La tenue des conciles provinciaux était jugée si nécessaire, qu'Eusèbe compte entre les principaux effets de la persécution de Licinius d'avoir voulu les empêcher. C'était le tribunal ordinaire où se jugeaient toutes les affaires de l'Eglise qui étaient assez importantes pour n'être pas décidées par un seul évêque : la maxime était constante, que la force des décisions et des ordonnances de l'Eglise consiste principalement dans le consentement des pasteurs, qui n'est jamais plus exprès que dans ces saintes assemblées. On y jugeait les évêques mêmes, et il s'en faisait aussi pour les dédicaces des églises, qui furent fré-

quentes sous Constantin, afin de réparer les ruines de la persécution. On voit en détail la manière de tenir les conciles dans le quatrième concile de Tolède.

CHAPITRE XLVI

Pratiques de pénitence.

C'est encore en ces temps de liberté qu'il faut rapporter l'effet sensible que faisaient sur le public les jeûnes solennels de l'Eglise, particulièrement le carême. Personne n'était dispensé du jeûne; ni la condition, ni l'âge, ne passaient point pour des excuses légitimes. Toutes les affaires cessaient; on voyait les villes les plus peuplées tranquilles comme des solitudes; les fidèles passaient la plus grande partie du jour dans les églises à prier, à écouter les lectures et les exhortations, d'où vient que l'office de ces jours-là est toujours plus long. On n'y célébrait point de noces; on ne devait pas passer ces jours à chasser, même en observant le jeûne. La coutume durait encore, dans le IXe siècle, de ne point juger de procès pendant le carême et de point porter les armes, ni même voyager sans grande nécessité.

Toutes ces pratiques étaient des suites de la pénitence à laquelle les jours de jeûne étaient consacrés; et c'est pourquoi l'on réservait au carême la préparation de ceux qui devaient être baptisés, et la reconciliation de ceux qui étaient tombés depuis le baptême. Après la joie des fêtes de Noël et de l'Epiphanie, on commençait à prier pour la rémission des péchés, et à exciter les pécheurs à la pénitence, comme nous faisons encore depuis la Septuagésime, car c'est manifestement le dessein de l'office de ce temps-là. Les lectures de la Genèse représentent la puissance du Créateur, sa justice et sa sévérité. On y voit Adam chassé du paradis terrestre, le monde criminel détruit par le déluge, les quatre villes infâmes consumées par le feu du ciel. Ceux qui étaient touchés de ces exemples et de ces puissantes exhortations des prélats faisaient pénitence selon les règles que j'ai marquées, et qui peut-être s'observèrent plus exactement depuis la liberté de l'Eglise; mais on fut plus facile à accorder la communion aux mourants après que le péril des persécutions eut cessé. Personne n'était exempt de la pénitence, quelque grand qu'il fût dans le monde; les princes y étaient sujets comme les particuliers. L'empereur Philippe s'y soumit dès le milieu du IIIe siècle; et on n'oubliera jamais dans l'Eglise l'exemple du grand Théodose.

CHAPITRE XLVII

Hérésies réprimées.

L'autorité des empereurs fit tomber la plupart des anciennes hérésies, en défendant les assemblées et en ordonnant la recherche de livres hérétiques. Sous les empereurs païens, les catholiques n'avaient pas plus de liberté que les hérétiques; car les païens ne les distinguaient pas : ils méprisaient et persécutaient également tout ce qui portait le nom de chrétien. Mais depuis les lois de Constantin et de ses successeurs, les hérétiques n'osaient s'assembler ni publiquement ni secrètement, étant toujours observés par les évêques. Ainsi la plupart se réunirent à l'Eglise, ou de bonne foi, ou par dissimulation, nonobstant le soin que prenaient les évêques de les discerner; et ceux qui demeurèrent opiniâtres moururent sans laisser de successeurs de leur doctrine; car la plupart de ces sectes étaient peu nombreuses, à cause de l'absurdité de leurs dogmes et des mauvaises mœurs de ceux qui en faisaient profession. Il ne fut donc plus mention des valentiniens, des gnostiques, des marcionites, et des autres sectes plus obscures. Les manichéens furent ceux qui durèrent le plus longtemps, nonobstant les peines portées contre eux. Le ariens, du temps de Constantin, ne faisaient pas un corps à part, et, sous ses successeurs, ils ne trouvèrent que trop de protection; car, en général, l'hérésie, n'étant qu'une invention humaine, ne peut soutenir longtemps les mesures de répression.

Quoique l'Eglise n'ait pas besoin de la puissance temporelle, elle n'en rejette pas le secours. Les évêques trouvaient bon que les princes chrétiens punissent les hérétiques d'exil ou d'amendes pécuniaires, du moins pour les intimider; mais on épargnait leur sang. La règle était générale que l'Eglise ne poursuivait jamais la mort de personne. Elle eut horreur de la conduite de l'évêque Ithace, qui procura la mort de l'hérésiarque Priscillien; et nous avons plusieurs lettres de saint Augustin pour demander aux magistrats la grâce des circoncellions, espèces de donatistes convaincus de violences horribles exercées contre les catholiques, jusqu'à des meurtres. Il dit que l'on déshonorerait leurs souffrances en faisant mourir ceux qui leur ont donné la gloire du martyre, et que, si l'on ne veut imposer d'autres peines à ces coupables, on réduira l'Eglise à n'oser en demander justice. Toutefois les évêques n'obtenaient pas tou-

jours la grâce de leurs ennemis, non plus que des autres criminels; et les princes faisaient quelquefois exécuter à mort les hérétiques, pour maintenir la tranquilité de l'Etat.

CHAPITRE XLVIII

Mœurs du clergé.

La liberté de l'Eglise apporta quelque changement à la manière de vivre des évêques et des clercs. Ce fut alors qu'ils commencèrent à porter quelques marques extérieures de leur profession, quoique, à vrai dire, la différence d'habit n'ait été sensible que depuis la domination des barbares, sous laquelle les clercs conservèrent les habits des Romains comme leur langage.

Plusieurs embrassèrent la vie commune, comme la plus parfaite, à l'exemple de l'Eglise de Jérusalem. Ceux-là logeaient en la même maison, et mangeaient en une même salle, autant qu'il était possible; du moins ils ne possédaient rien en propre, et ne subsistaient que de ce que l'Eglise leur fournissait: c'était une grande famille dont l'évêque était le père. Tels étaient les clercs de saint Eusèbe de Verceil, de saint Martin, de saint Augustin; et on les appela clercs canoniques ou chanoines, à la différence de ceux qui ne vivaient pas si exactement selon les canons, et dont l'Eglise ne laissait pas de se servir.

Ceux qui ne demeuraient pas dans la grande communauté étaient au moins deux ou trois ensemble. Les prêtres attachés aux églises de campagne avaient avec eux de jeunes clercs qu'ils instruisaient, dont ils formaient les mœurs, et qui étaient les témoins de leur conduite; car il était ordonné à tous les clercs sacrés, prêtres, diacres ou sous-diacres, d'être ainsi éclairés de près, afin que leur vie fût sans reproche. L'évêque lui-même avait un prêtre ou un diacre qui ne le quittait point et qui couchait dans sa chambre; et ce fut ce que les Grecs appelèrent le *syncelle,* qui devint ensuite une grande dignité. Le pape saint Grégoire, n'ayant que des clercs et des moines dans son palais, supprima les laïques pour les services les plus secrets de la chambre; et la coutume s'est conservée jusqu'à présent que tous les officiers domestiques du pape soient clercs. Ces précautions étaient des suites du célibat, et par la même raison on ne trouvait pas bon que les ecclésiastiques eussent de grandes rélations avec les femmes sous prétexte de piété, ni qu'ils en reçussent

de petits présents d'habits, d'ornements, de fruits ou d'autres objets qui tiennent de la mollesse.

Le respect pour les ecclésiastiques était grand. Quoique les évêques n'eussent point de rang entre les puissances temporelles, et qu'ils vécussent comme de simples particuliers, sans pompe et sans faste extérieur, ils ne laissaient pas d'être honorés des magistrats et des princes même. J'ai marqué les honneurs que Constantin rendit aux Pères assemblés à Nicée. L'empereur Maxime fit manger à sa table saint Martin avec un de ses prêtres, et l'impératrice sa femme le servit de ses propres mains.

L'usage des Romains était alors de donner à toutes les personnes constituées en dignité différents titres d'Illustre, Glorieux, Spectable, Clarissime, qui étaient réglés suivant le rang des personnes. On donnait aux évêques celui de Saint et de Bienheureux, et on y joignait ceux de Pieux, de Religieux, d'Aimé de Dieu, ou d'autres semblables. Ces titres étaient tellement affectés aux évêques, qu'on les leur donnait même dans les procédures qu'on faisait contre eux, comme contre Nestorius au concile d'Ephèse, et contre Dioscore au concile de Chalcédoine. On les donnait aux évêques hérétiques; et, dans la conférence de Carthage, saint Augustin n'hésite point à dire : Le très-saint Eméricus et le très-saint Pétilien, quoique ce fussent des donatistes. C'eût été les offenser que de manquer à ces formules.

Le nom de pape, qui signifie père, mais en marquant une tendresse particulière, a été longtemps commun à tous les évêques, et se donne encore aujourd'hui à tous les prêtres dans l'Eglise grecque. On disait également le pape Corneille, le pape Cyprien, le pape Jules et le pape Athanase. On les traitait de seigneurs, et rien n'est plus commun dans les IVe et Ve siècles que ces sortes de suscriptions aux lettres : *Au seigneur le très-saint, très-pieux, et très-vénérable N***, évêque.* Il était ordinaire, comme j'ai montré, de se prosterner devant eux, et de leur baiser les pieds. Il ne faut donc pas s'étonner si ces honneurs, qui nous paraissent si grands, ont été attribués au souverain pontife, pour qui les fidèles ont toujours eu un respect très-particulier, que les évêques mêmes traitaient de père et de pape, tandis qu'il ne les traitait que de frères, comme il fait encore; car l'Eglise romaine a été plus constante que toutes les autres à garder ses anciens usages.

Le respect que les puissances temporelles rendaient aux évêques leur donnait une grande autorité pour prendre en

main la protection des veuves, des orphelins et de toutes les personnes dignes de compassion, particulièrement pour demander la vie des criminels. Ce n'est pas que ces saints ne fussent zélés pour la justice; mais ils savaient bien qu'il se ferait toujours assez d'exemples de sévérité, et ils travaillaient à sauver les âmes. Soit que les condamnés fussent déjà Chrétiens ou non, c'était sans doute un puissant motif pour les attirer à la pénitence ou au baptême, et cet amour de la clémence rendait l'Eglise aimable, même aux païens.

CHAPITRE XLIX

Pauvreté des clercs.

Au milieu de tous ces honneurs, la pauvreté leur était toujours recommandée. En Afrique on ordonnait aux clercs, quelque instruits qu'ils fussent de la parole de Dieu, de travailler à la terre ou de faire quelque métier, pour gagner de quoi se nourrir et se vêtir, sans préjudice de leurs fonctions : ce qui semble devoir plutôt s'entendre des moindres clercs, la plupart mariés, que des diacres et des prêtres, assez occupés d'ailleurs. Toutefois saint Epiphane témoigne que la plupart des évêques et des prêtres joignaient le travail des mains à la prédication de l'Evangile, choisissant des métiers convenables à leurs dignités et à leurs occupations : non pas qu'ils ignorassent le droit qu'ils avaient de recevoir du peuple leur subsistance, mais pour avoir la satisfaction intérieure de n'être à charge à personne, et pour donner plus abondamment aux pauvres. Saint Basile s'excuse à Eusèbe de Samosate de n'avoir pu lui écrire pendant longtemps, parce que ses clercs étaient occupés à des métiers sédentaires dont ils vivaient, et qui ne leur permettaient pas de faire des voyages.

Mais de quelque fonds que se prît la subsistance des clercs, on voulait qu'ils montrassent toujours l'exemple de la frugalité et de la modestie chrétiennes. Les mêmes canons d'Afrique recommandent aux évêques que leur table soit médiocre et leurs meubles vils. Saint Augustin les pratiquait fidèlement, au rapport de Possidius, et l'on voit assez quel est son ordinaire, puisque cet historien dit qu'outre les légumes et les herbes, il faisait quelquefois servir à sa table de la viande et du vin en faveur des étrangers. Il déclare qu'il ne veut point porter d'habit qui ne puisse convenir à un sous-diacre, et être donné à un pauvre. Sair

Paulin dans le même temps se servait d'écuelles de bois et de vaisselle de terre, lui qui avait quitté des biens immenses. Saint Martin visitait son diocèse monté sur un âne, vêtu fort pauvrement. On admirait les abstinences et les jeûnes de saint Loup de Troyes, de saint Germain d'Auxerre, de saint Hilaire d'Arles. On remarque de saint Epiphane, évêque de Pavie, qu'il ne se baignait point, ne soupait point, et ne vivait que d'herbes et de légumes.

En Orient, saint Basile ne mangeait que du pain avec du sel, ne buvait que de l'eau, et ne portait qu'une tunique. Saint Grégoire de Nazianze vivait à peu près de même. Les ennemis de saint Chrysostome fondèrent une partie de leurs calomnies sur ce qu'il mangeait seul, et vivait fort retiré. Aussi il blâme lui-même un évêque qui porterait des habits de soie, qui irait à cheval et se ferait suivre de plusieurs valets; qui ayant de quoi se loger, ne laisserait pas de bâtir : ce qui revient aux accusations que l'on avait formées contre Paul de Samosate dans le siècle précédent. On lui reprochait qu'il vivait délicieusement, qu'il mangeait beaucoup, qu'il était bien vêtu, qu'il marchait par la ville accompagné de gens devant et derrière, approchant plus de la pompe d'un magistrat que de la simplicité d'un évêque. Cependant il était évêque d'Antioche, la capitale de l'Orient, et la troisième ville du monde.

On était si accoutumé à voir les évêques modestes, que les esprits malicieux ou indiscrets en prenaient occasion de critiquer injustement ceux qui l'étaient un peu moins. Le même saint Chrysostome s'en plaint : *Il y en a,* dit-il, *qui trouvent mauvais qu'un évêque aille au bain, qu'il mange et qu'il s'habille comme un autre, qu'il ait un valet pour le servir, et un mulet pour le porter*. Ainsi Ammien Marcellin, païen et ennemi du christianisme, ne manque pas de relever la différence qu'il y avait, même à l'extérieur, dès la fin du IVe siècle, entre le pape et les évêques des provinces, comme s'il y eût eu de quoi s'étonner que l'évêque de la capitale du monde eût une voiture pour pouvoir aller dans les différents quartiers d'une si grande ville, qu'il fût bien vêtu, et qu'il tînt une bonne table où il pût recevoir tout ce qu'il y avait de plus grand dans l'empire. Il est vrai que saint Grégoire de Nazianze, plus digne de foi, parle à peu près de même des évêques des grandes villes. Mais Ammien demeure d'accord qu'il y en avait encore dans les provinces qui se rendaient recommandables à Dieu et aux hommes par la frugalité de leur nourriture, la pau-

vreté de leurs habits et la modestie de leur visage. Saint Jérôme, incontinent après, nomme le pape Anastase « homme d'une très-riche pauvreté ; » et, dans le siècle suivant, Denis le Petit dit que le pape Gélase était pauvre pour enrichir les autres.

CHAPITRE L

Richesses des églises.

En effet, la pauvreté de ces saints évêques était purement volontaire au milieu de la grande richesse des églises, qui fut un des premiers effets de sa liberté. On aura peine à croire ce que j'en dirai, quoique les preuves soient constantes.

Toutes les vies des papes, depuis saint Sylvestre, et du commencement du IVe siècle jusqu'à la fin du IXe, sont pleines des présents faits aux églises de Rome par les papes, par les empereurs, et par quelques particuliers ; et ces présents ne sont pas seulement des vases d'or et d'argent, mais des maisons dans Rome et des terres à la campagne, non-seulement en Italie, mais en diverses provinces de l'empire. Je me contenterai des offrandes rapportées par saint Anastase sous le pape saint Sylvestre. Il peut s'être trompé en attribuant au grand Constantin ce qui aurait été donné par quelque autre empereur, peut-être par Constantin Pogonat ou par le fils d'Irène ; mais personne ne croira qu'il ait inventé ce détail, et en quelque temps que ces offrandes aient été faites, elles montrent également la richesse des églises. Voici donc ce qu'Anastase décrit comme subsistant encore de son temps. Dans la basilique Constantinienne, qui est celle de Latran, un tabernacle d'argent du poids de deux mille vingt-cinq livres, ayant au-devant le Sauveur assis dans un siége haut de cinq pieds, pesant cent vingt livres, et les douze apôtres chacun de cinq pieds, pesant quatre-vingt-dix livres, avec des couronnes d'argent très-pur. Au derrière était une autre image du Sauveur, de cinq pieds, du poids de cent quarante livres, et quatre anges d'argent de cinq pieds chacun, et de cent quinze livres, ornés de pierreries. Plus quatre couronnes d'or très-pur, c'est-à-dire des cercles portant des chandeliers, ornés de vingt dauphins, chacun du poids de quinze livres ; sept autels d'argent de deux cents livres, sept patènes d'or de trente livres chacune, quarante calices d'or d'une livre pièce ; cinq cents calices d'argent chacun de deux livres, cent soixante chandeliers d'argent, dont quarante-cinq

pesaient trente livres la pièce, le reste vingt livres, et plusieurs autres vases.

Dans le baptistère, la cuve était de porphyre, tout revêtue d'argent jusqu'au poids de trois mille huit livres; il y avait une lampe d'or de trente livres, où brûlaient deux cents livres de baume; un agneau d'argent versant de l'eau, de trente livres; un Sauveur d'argent très-pur, de cinq pieds, pesant cent soixante-dix livres; et à gauche un saint Jean-Baptiste d'argent de cent livres; et sept cerfs d'argent versant de l'eau, chacun de huit cents livres; un encensoir d'or très-pur, de dix livres, orné de quarante-deux pierres précieuses. Tout ce qu'il donna à la basilique et au baptistère montait à six cent soixante-dix-huit livres d'or, et à dix-neuf mille six cent soixante-treize livres d'argent, et comme la livre romaine n'était que de douze onces, ce sont mille dix-sept marcs d'or et vingt-neuf mille cinq cents marcs d'argent; ce qui revient à plus de quinze cent mille livres sans les façons, comptant le marc d'or à quatre cent cinquante livres, le marc d'argent à tronte livres. Constantin donna de plus à la même basilique, et au baptistère, en maisons et en terres, treize mille neuf cent trente-quatre sous d'or de revenu annuel, ce qui revient à peu près à cent quinze mille livres de rente, comptant le sou d'or à huit livres cinq sous de notre monnaie, selon les calculs de M. le Blanc, dans son *Traité historique des monnaies de France*. Tout cela appartenait à la seule église de Latran.

Constantin en bâtit sept autres à Rome: Saint-Pierre, Saint-Paul, Sainte-Croix-de-Jérusalem, Sainte-Agnès, Saint-Laurent, Saint-Pierre, et Saint-Marcellin; et il fit de grands dons à celle que saint Silvestre avait faite. Il fit encore bâtir une église à Ostie, une à Albane, une à Capoue, et une à Naples. Ce qui appartenait à toutes ces églises, en vases d'or et d'argent, monte à mille trois cent cinquante-neuf marcs d'or, et à douze mille quatre cent trente-sept marcs d'argent, qui reviennent à plus de neuf cent quatre-vingt mille livres sans les façons. Leurs revenus montaient à dix-sept mille sept cent dix-sept sous d'or, c'est-à-dire plus de cent quarante mille livres de notre monnaie; la valeur de plus de vingt mille livres en divers aromates, que les terres d'Egypte et d'Orient devaient fournir en espèce, à ne les compter que suivant les prix d'aujourd'hui, beaucoup moindres sans comparaison que ceux d'alors. L'église Saint-Pierre de Rome, par exemple, avait des maisons dans Antioche, et des terres aux environs. Elle avait des

biens à Tarse en Cilice, à Alexandrie et par toute l'Egypte; elle en avait jusque dans la province de l'Euphrate, et une partie de ces terres étaient obligées à fournir une certaine quantité d'huile, de nard, de baume, de storax, de cannelle, de safran, et d'autres drogues précieuses pour les encensoirs et pour les lampes.

Ajoutez à cela les églises que Constantin et sainte Hélène sa mère firent bâtir à Jérusalem, à Béthléem et par toute la terre sainte; celle des Douze-Apôtres, et les autres qu'il fonda à Constantinople, car il en bâtit toutes les églises; celle de Nicomédie, celle d'Antioche, digne de la grandeur de la ville. Ajoutez les libéralités qu'il fit aux églises par tout l'empire. Ajoutez encore ce que donnèrent les empereur suivants; ce que donnèrent les gouverneurs et tous les autres grands seigneurs qui se firent Chrétiens; les libéralités de ces saintes dames qui quittèrent de si grands biens pour embrasser la pauvreté chrétienne, comme à Rome sainte Paule, sainte Mélanie; à Constantinople, sainte Olympiade, et tant d'autres. Ajoutez enfin les dons des évêques, dont chacun à l'envi prenait soin d'orner et d'enrichir son église, et jugez après cela quelle devait être la richesse des églises des grandes villes capitales de ces provinces que nous compterions aujourd'hui pour des royaumes.

Aussi voyons-nous que l'église d'Alexandrie était merveilleusement riche du temps de saint Jean l'Aumônier, qui en dispensait si saintement les grands revenus. Nous voyons par les lettres de saint Grégoire la multitude d'affaires que lui donnaient les patrimoines de l'Eglise romaine, répandus en tant de pays, en Sicile, en Espagne, en Gaule; le soin qu'il avait que les esclaves qui les cultivaient fussent bien traités, et que les revenus fussent appliqués à soulager les pauvres du pays même. Rien de tout cela n'est difficile à croire à quiconque est tant soit peu instruit de la richesse de l'empire romain, où il était ordinaire à des particuliers de léguer à leurs amis, par testament, des villages entiers avec tous les habitants. D'ailleurs il y avait précédemment de grands biens destinés à l'entretien et à l'ornement des idoles; il se consommait tous les ans de grandes sommes pour les sacrifices, les jeux et les autres cérémonies de la fausse religion. Il fut aisé d'enrichir les églises d'une partie de ce qui se perdait en ces vaines dépenses; mais un des premiers fonds dont on les dota furent les biens qui avaient été confisqués sur les Chrétiens pendant la persécution.

Ces grands biens des églises étaient entièrement à la disposition des évêques; mais les saints prélats de ce temps-là, bien loin de s'en réjouir, s'en plaignaient, et regrettaient le temps où les oblations journalières des fidèles étaient suffisantes pour la nourriture des pauvres et des clercs, et pour tous les besoins des églises. Saint Augustin offrit plusieurs fois de rendre les fonds que son église possédait, mais son peuple ne voulut jamais les recevoir. Saint Jean Chrysostome fait ce reproche aux Chrétiens, que par leur avarice et leur dureté ils ont contraint les évêques de faire aux églises des revenus assurés, de peur que les vierges, les veuves et les autres pauvres ne mourussent de faim, si on se fût attendu, comme dans les premiers temps, aux aumônes casuelles. *Il en arrive,* dit-il, *deux inconvénients: vous demeurez inutiles, et les prêtres de Dieu s'occupent à ce qui ne leur convient pas.* Et ensuite: *Les évêques sont plus chargés de ces soins que ne seraient des intendants, des économes, des fermiers, et, au lieu de ne penser qu'au salut de vos âmes, ils sont inquiétés tout le jour de ce qui devrait occuper des receveurs et des trésoriers.* Et encore: *Votre inhumanité nous rend ridicules, puisque nous quittons la prière, l'instruction et le reste de nos saintes occupations, pour être toujours aux mains avec des marchands de vin, de blé et d'autres denrées; en sorte que l'on nous en fait des surnoms qui conviendraient mieux à des séculiers.* Ils surent bien néanmoins se débarrasser de ce gouvernement temporel. Ils s'en déchargèrent d'abord sur les archidiacres, ensuite sur des économes destinés à cette seule fonction, et, pour se soulager dans les affaires mêmes de piété, ils obtinrent que les princes établiraient en chaque ville un défenseur des pauvres: c'étaient des protecteurs et des solliciteurs charitables.

CHAPITRE LI

Hôpitaux.

Une partie considérable des biens de l'Eglise fut appliquée à fonder et à entretenir les hôpitaux; car ce fut alors qu'ils commencèrent. La politique des Grecs et des Romains allait bien à bannir la fainéantise et les mendiants valides, mais on ne voit point d'ordre public pour prendre soin des misérables qui ne pouvaient rendre aucun service. On croyait qu'il valait mieux qu'ils mourussent que de vivre inutiles et souffrants; s'il leur restait un peu de courage,

ils se tuaient bientôt eux-mêmes. Les Chrétiens, ayant principalement en vue le salut des âmes, n'en négligeaient aucune, et les hommes les plus abandonnés étaient ceux qu'ils jugeaient les plus dignes de leurs soins. Ils nourrissaient non-seulement leurs pauvres, mais ceux des païens mêmes.

Julien l'Apostat le témoigne avec confusion, lorsqu'il commande à Arsace, pontife de Galatie, d'établir à leur imitation des hôpitaux et des contributions pour les pauvres. Il attribue l'accroissement du Christianisme principalement à trois causes, à l'hospitalité, aux soins des sépultures, et à la gravité des mœurs.

Les Chrétiens assistaient les pauvres en deux manières : l'une en leur distribuant simplement des aumônes, et les laissant loger où ils pouvaient. Il y avait en chaque quartier de Rome un lieu nommé Diaconie, qui était comme un bureau de ces aumônes. Un diacre y résidait, et recevait pour cet usage une certaine somme dont il rendait compte. L'autre manière d'assister les pauvres, et la plus avantageuse pour eux, était de les loger et de les nourrir en commun. C'est pourquoi, sitôt que l'Eglise fut libre, on bâtit diverses maisons de charité que nous appellerions toutes hôpitaux ; mais on les distinguait en grec par différents noms, suivant les différentes sortes de pauvres.

La maison où l'on nourrissait les petits enfants à la mamelle, exposés ou autres, s'appelaient *Brephotrophium ;* celle des orphelins *Orphanotrophium : Nosocomium* était l'hôpital des malades; *Xenodochium,* le logement des étrangers et des passants, que l'on appelle proprement en français *hôpital* ou *maison d'hospitalité. Gerontocomium* était la retraite des vieilles gens ; *Ptochotrophium* était général pour toutes sortes de pauvres. Il y avait de ces maisons de charité dès devant qu'on leur eût donné ces noms, et on en établit bientôt dans toutes les grandes villes ; c'était d'ordinaire un prêtre qui en avait l'intendance, comme à Alexandrie saint Isidore, sous le patriarche Théophile ; à Constantinople saint Zotique, et ensuite saint Samson. Il y avait des particuliers qui entretenaient des hôpitaux à leurs dépens, comme saint Pammachius à Porto, et saint Gallican à Ostie. Ce dernier avait été patrice et consul; et c'était une merveille qui attirait des spectateurs de toutes parts, de voir un homme de ce rang, qui avait eu les ornements du triomphe et l'amitié de l'empereur Constantin, de le voir, dis-je, laver les pieds des pauvres, les servir à table, et donner aux malades toutes sortes de soulagements.

Les saints évêques n'épargnaient rien pour ces sortes de dépenses : ils avaient encore grand soin de la sépulture des pauvres et du rachat des captifs qui avaient été pris par les barbares, comme il arrivait souvent dans la chute de l'empire romain. Ils vendaient jusqu'aux vaisseaux sacrés pour ces deux dernières aumônes, tant elles étaient privilégiées. Saint Exupère, évêque de Toulouse (l'exemple est fameux) se réduisit par là à une telle pauvreté, qu'il portait le corps de Notre-Seigneur dans un panier, et le sang dans un calice de verre; et saint Paulin, évêque de Nole, après avoir tout vendu, se rendit lui-même esclave pour racheter le fils d'une veuve. Ainsi les grands trésors des églises, l'or et l'argent dont elles étaient ornées, n'y étaient que comme en dépôt en attendant une occasion de les employer utilement, comme une calamité publique, une mortalité, une famine. Tout cédait à l'entretien des temples vivants du Saint-Esprit. On rachetait aussi des esclaves servant dans l'empire, principalement s'ils étaient Chrétiens, et que leurs maîtres fussent des païens ou des Juifs.

CHAPITRE LII

Monastères.

Ce fut dans ce temps, et depuis la liberté de l'Eglise, que l'on commença à fonder des monastères. Dès le temps des persécutions, plusieurs Chrétiens s'étaient retirés dans les déserts, principalement au voisinage de l'Egypte ; et quelques-uns y passèrent le reste de leur vie, comme saint Paul, que l'on compte pour premier ermite. Saint Antoine, ayant mené quelque temps la vie ascétique près du lieu de sa naissance, se retira dans le désert pour s'y exercer avec plus de sûreté, s'éloignant de toutes les tentations qui pouvaient venir de la part des hommes. Il fut le premier qui assembla des disciples dans le désert, et les y fit vivre en commun. On les nomma plus simplement *Ascètes,* quoiqu'ils menassent la même vie ; on les appela *Moines,* c'est-à-dire *Solitaires ;* ou *Ermites,* c'est-à-dire habitants des déserts. On nomma *Cénobites* ceux qui vivaient en communauté; *Anachorètes,* ceux qui se retiraient dans une solitude plus entière, après avoir vécu longtemps en communauté, et y avoir appris à vaincre leurs passions. Les cénobites ne laissaient pas d'être fort solitaires, puisqu'ils ne voyaient âme vivante que leurs confrères, étant séparés de toute habitation par plusieurs journées de chemin, dans des dé-

serts de sables arides où il faut tout porter, jusqu'à l'eau. Ils ne se voyaient même que le soir et la nuit, aux heures de la prière, passant tout le jour à travailler dans leurs cellules, seuls ou deux à deux, et gardant toujours un grand silence. Les cellules étaient séparées par un espace considérable ; car la place ne leur manquait pas dans ces vastes solitudes.

Saint Antoine, saint Hilarion, saint Pacôme et les autres qui les imitèrent, ne prétendirent pas introduire une nouveauté, ou renchérir sur la vertu de leurs pères : ils voulurent seulement conserver la tradition de la pratique exacte de l'Evangile, qu'ils voyaient se relâcher de jour en jour. Ils se proposaient toujours pour modèles les ascètes qui les avaient précédés, comme en Egypte, au rapport de Cassien, ces disciples de saint Marc qui vivaient au voisinage d'Alexandrie, enfermés dans les maisons, priant, méditant l'Ecriture, travaillant de leurs mains, ne prenant leur nourriture que la nuit. Ils se proposaient la primitive Eglise de Jérusalem, les apôtres mêmes, les prophètes. Ils ne cherchaient point à se faire admirer par une vie extraordinaire, mais seulement à vivre en véritables Chrétiens ; on le voit partout dans la règle de saint Basile : ce n'est qu'un abrégé de la morale de l'Evangile qu'il propose généralement à tous. Il dit, par exemple, sur les habits, qu'un Chrétien doit se contenter de se couvrir pour la bienséance, et se défendre du froid et des autres injures de l'air, mais avec le moins d'embarras qu'il est possible, se contentant d'un seul vêtement qui serve pour le jour et la nuit ; ce qui est praticable dans le pays où il vivait. Il y a peu de chose dans cette règle qui soit particulier à des gens séparés du monde.

Ce que les moines avaient de singulier, c'était de renoncer au mariage, à la possession des biens temporels, à la compagnie des autres hommes, même des fidèles et de leurs parents. Au reste, c'étaient de bons laïques, vivant de leur travail, en silence, et s'exerçant à combattre les vices l'un après l'autre, afin qu'ayant combattu dans les règles, comme dit saint Paul, ils pussent arriver à la pureté du cœur qui les rendît dignes de voir Dieu. Toutes leurs pratiques étaient fondées sur ces principes. Saint Chrysostome rapporte une histoire mémorable d'un jeune homme dont la mère, voulant le faire bon Chrétien, persuada à un vertueux moine d'être son précepteur ; et ce saint homme, pour l'instruire dans la piété, ne fit que l'exercer en secret à toutes les pratiques de

la vie monastique, sous les apparences d'une vie commune.

Le jeûne continuel tendait premièrement à dompter l'intempérance, puis à prévenir les tentations sensuelles, et à rendre l'esprit plus libre et plus propre à s'appliquer aux choses célestes. Mais ils usaient d'une telle discrétion, qu'ils se conservaient des forces suffisantes pour travailler continuellement, et dormir peu, sans toutefois ruiner leur santé; en sorte qu'ils vivaient très-longtemps sans maladie. Les vies des Pères nous en marquent un grand nombre qui ont vécu quatre-vingts à quatre-vingt-dix ans, plusieurs jusqu'à cent, et quelques-uns même au delà. On voit principalement ces exemples entre les Egyptiens, qui étaient reconnus pour les plus sages de tous, et qui, après de mûres délibérations fondées sur de longues expériences, avaient borné le jeûne à manger tous les jours, après none, deux petits pains de six onces chacun, et à ne boire que de l'eau.

La solitude servait contre les tentations, afin de perdre, autant qu'il était possible, jusqu'au souvenir des objets qui les peuvent exciter. Ils combattaient l'avarice par leur extrême pauvreté, et par leur fidélité à ne rien posséder en propre, et à distribuer aux pauvres ce qui leur restait chaque jour du prix de leur travail, après en avoir pris leur subsistance; et ces aumônes étaient si considérables, au rapport de saint Augustin, que l'on en chargeait des vaisseaux entiers. Enfin ils combattaient la colère par le silence et la compagnie, qui les obligeait à se supporter les uns les autres : ils combattaient la paresse par le travail continuel, la tristesse par la prière et le chant des psaumes, la vanité et l'orgueil par l'obéissance et la mortification.

Il y avait des moines qui travaillaient à la campagne, soit pour eux, soit en se louant, comme d'autres ouvriers, pour la moisson et les vendanges. De là peut être est venue la division en dizaines ou décanies, dont chacune était conduite par un doyen; car les anciens divisaient ainsi leurs esclaves pour le travail. Les plus parfaits d'entre les moines trouvaient trop de dissipation à ces espèces de travaux, et demeuraient enfermés dans leurs cellules, faisant des nattes de jonc, des paniers, et d'autres ouvrages semblables, qui ne les empêchaient point de méditer les saintes Ecritures et d'avoir l'esprit toujours appliqué à Dieu. Il n'y en avait point qui n'eussent quelque occupation manuelle, au moins de transcrire les livres; et on traita d'hérétiques les euchytes ou massaliens, qui prétendaient suppléer au travail par la prière.

Cette vie si pauvre, si dure et si basse en apparence, attirait effectivement aux moines le mépris des hommes sensuels, et même de quelques Chrétiens. Ils en faisaient de méchantes railleries : quelques-uns usaient de violences jusqu'à frapper les moines, les tirer de leurs cellules, les traîner devant les tribunaux des juges, ce qui ne servait qu'à faire éclater davantage leur humilité et leur patience.

Aussi étaient-ils aimés, honorés de toutes les personnes raisonnables ; non-seulement du peuple, mais des grands; non-seulement des laïques, mais des prêtres même et des évêques : jusque-là que l'on choisissait souvent les plus saints et les plus capables pour les élever au ministère de l'Eglise, et même à l'épiscopat. Alors ils quittaient le monastère et revenaient dans le commerce du monde, comme les autres clercs. Il semble que tous les moines ne s'engageaient pas également dans ces premiers temps. Saint Basile dit que les moines ne s'engageaient au célibat que tacitement; mais il juge à propos de leur en faire faire une profession expresse, afin que, s'ils reviennent à une autre vie, ils soient soumis à la pénitence.

Saint Chrysostome parle du retour d'un moine dans le monde comme d'une action entièrement libre, lorsqu'il conseille à un père d'engager son fils à ce saint genre de vie sitôt qu'il sera en état de pécher, comme dès l'âge de dix ans, et de l'y laisser autant qu'il sera besoin pour le perfectionner dans la vertu, comme dix ans ou vingt ans. Ce saint quitta lui-même la vie monastique, au bout de cinq ans, pour rétablir sa santé ; mais on voit par les reproches qu'il fait à son ami Théodore combien étaient blâmés ceux qui, après la vie monastique, quittaient la pratique de la vertu par légèreté, par ennui, ou par quelque autre mauvaise cause. Saint Augustin dit expressément que ceux qui se retirent du monastère vont contre leur vœu, et se rendent coupables de ne pas l'avoir accompli. L'Eglise les mettait en pénitence ; mais pour le temporel ils n'étaient punis que par la honte du changement.

La sainteté de la vie monastique fut d'un tel éclat, qu'en peu de temps il y eut par tout l'Orient plusieurs milliers non-seulement de moines, mais de monastères. De la seule règle de saint Pacôme il y avait jusqu'à cinquante mille moines distribués en plusieurs maisons, sous la conduite d'un abbé, qui s'assemblaient pour célébrer la fête de Pâques. Rien n'était si facile que l'établissement de ces monastères. Ils ne possédaient ni terre ni autres biens qui

pussent leur attirer de l'envie. Il ne fallait ni permission ni secours de personne pour quitter tout et se retirer dans des lieux inhabités, y établir de pauvres cellules du bois et des roseaux que l'on y trouvait, et y vivre dans le silence et dans le travail, non-seulement sans être à charge à personne, mais se rendant fort utiles au public par des aumônes telles que je les ai marquées. Je parle des premiers temps; car, quand les moines commencèrent à quitter leurs solitudes pour se mêler d'affaires civiles ou ecclésiastiques, le concile de Chalcédoine défendit d'établir aucun monastère sans la permission de l'évêque. Les monastères se multiplièrent tant, qu'il y en eut jusque dans les lieux habités et au voisinage des villes; aussi n'eût-il pas été juste que les pays fertiles comme l'Italie, la Sicile, la Grèce, eussent étés privés de cet avantage : mais les moines y conservaient toujours leur solitude, en gardant exactement la clôture et le silence.

Quand ils étaient assez proches des villes, ils venaient à l'église publique recevoir les instructions de l'évêque, et participer aux saints mystères; ils avaient leur place marquée pour être tous ensemble séparés des autres, comme les vierges et les veuves; ce qui n'empêchait pas qu'ils n'eussent des oratoires dans leurs maisons pour y faire leurs prières communes à toutes les heures. Ceux qui étaient éloignés avaient des prêtres entre eux pour leur faire l'office, et leur administrer les sacrements, et enfin on jugea plus à propos qu'il y eût au moins un prêtre en chaque monastère avec un diacre ou deux, et souvent ce prêtre était l'abbé. Ainsi, n'ayant point occasion de sortir, ils demeuraient enfermés dans les monastères, comme des morts dans leurs sépulcres. C'était le prétexte qu'alléguait l'hérésiarque Eutychès pour ne se point présenter au concile de Constantinople devant saint Flavien.

Il y eut aussi des monastères de filles, même dans les déserts, où elles demeuraient assez proches des moines pour tirer un secours réciproque de ce voisinage; assez loin pour éviter tout péril et tout soupçon. Ces moines leur bâtissaient des cellules, et les soulageaient dans tous les travaux rudes : les religieuses faisaient les habits des moines, et leur rendaient d'autres services semblables; mais tout commerce de charité était exercé par quelques vieillards choisis, qui seuls approchaient du monastère des filles. On voit un exemple de ces monastères en celui que fonda la sœur de saint Pacôme. Il y en eut dans les villes, et l'on fit ainsi

vivre en communauté toutes les vierges consacrées à Dieu, qui demeuraient auparavant en des maisons particulières. Les religieuses d'Egypte et de Syrie se faisaient couper les cheveux, ailleurs elles les gardaient; et les pratiques de l'antiquité ont été diverses sur ce point. Saint Chrysostome décrit ainsi l'habit des vierges de son temps : une tunique bleue serrée d'une ceinture, des souliers noirs et pointus, un voile blanc sur le front, un manteau noir qui couvrait la tête et tout le corps. Les peintures que l'on fait de la sainte Vierge sembleraient en être venues.

Les évêques qui firent vivre leurs clercs en communauté prirent pour modèle la vie des moines, et s'y conformèrent autant que la vie active du clergé le pouvait permettre : aussi on nommait souvent monastères ces communautés, et dans la suite on les confondit tout à fait. Dans le ve siècle, la plupart des évêques et des prêtres des Gaules et d'Occident pratiquaient la vie monastique et en portaient l'habit. Le pape saint Grégoire, ayant été tiré du monastère où il était enfermé après avoir quitté les grandeurs du siècle, continua toujours de vivre en moine, et remplit son palais de moines très-saints, dont il tira plusieurs grands évêques, entre autres saint Augustin, et les autres apôtres d'Angleterre.

Le véritable usage de la vie monastique était de conduire à la plus haute perfection les âmes pures qui avaient gardé l'innocence du baptême, ou les pécheurs convertis qui voulaient se purifier par la pénitence. C'est pour cela que l'on y recevait des personnes de tout âge et de toute condition, de jeunes enfants que leurs parents y offraient pour les dérober de bonne heure aux périls du monde, des vieillards qui cherchaient à finir saintement leur vie, des hommes mariés dont les femmes consentaient à mener la même vie de leur côté. On voit des règlements pour toutes ces différentes personnes dans la règle de saint Fructueux, archevêque de Brague. Ceux qui pour leurs crimes étaient obligés à des pénitences de plusieurs années, trouvaient sans doute plus commode de les passer dans un monastère, où l'exemple de la communauté et la consolation des anciens les soutenaient, que de mener une vie régulière au milieu des autres Chrétiens. Aussi le monastère devint une espèce de prison ou d'exil, dont on punissait souvent les plus grands seigneurs, comme on voit en France sous les deux premières races de nos rois, et en Orient depuis le vi^e siècle.

CHAPITRE LII

Comparaison de la vie monastique avec celle des premiers Chrétiens.

La vie monastique est une preuve sensible de la providence de Dieu, et du soin qu'il a eu de conserver dans son Eglise jusqu'à la fin des siècles non-seulement la pureté de la doctrine, mais encore la pratique des vertus; car si l'on veut repasser ce que j'ai dit de la vie chrétienne dans la seconde partie de cet écrit, et le comparer avec la règle de saint Benoît et avec l'usage présent des monastères bien réglés, on verra qu'il y a peu de différence.

J'ai dit que les Chrétiens comptaient la religion pour le capital, et y faisaient céder tout le temporel; c'est ce que font les moines qui se sont séparés du monde pour vaquer librement à l'unique nécessaire, et à qui par cette raison on a donné le nom de *Religieux*, commun du commencement à tous les bons Chrétiens; on nommait aussi personnes dévotes les moines, les ascètes et les vierges, pour dire qu'ils étaient entièrement dévoués à Dieu.

Les Chrétiens priaient souvent en commun et en particulier, approchant le plus qu'ils pouvaient de l'oraison continuelle. La psalmodie n'est nulle part mieux réglée ni plus exactement observée que dans les monastères, où elle est encore telle que saint Benoît l'a ordonnée, il y a plus de douze cents ans. Les moines, n'ayant rien qui les détournât de ce devoir, y ont été plus exacts que les clercs mêmes; et on croit que ce sont eux qui ont achevé de former l'office tel qu'il se fait depuis longtemps : aussi les Grecs rapportent-ils leurs typiques ou rubriques aux usages des monastères les plus fameux. Ce sont les moines qui ont introduit les offices de primes et de complies, qui du commencement n'étaient que des prières domestiques pour commencer et finir saintement la journée dans chaque famille chrétienne ou dans chaque monastère. Cassien témoigne que l'établissement en était nouveau de son temps. En tout ceci il faut regarder les chanoines comme des moines : aussi dans l'origine ils étaient tous réguliers. Les Chrétiens communiaient souvent : ainsi faisaient les moines pour la plupart. Les disciples de saint Apollon, au rapport de Rufin, communiaient tous les jours. Les moines conservèrent longtemps l'ancienne coutume d'avoir l'Eucharistie chez eux, pour se communier eux-mêmes quand ils n'avaient point de prêtres. C'était peut-être faute de cette précaution

que quelques-uns demeuraient jusqu'à deux ans sans communier.

Les Chrétiens s'appliquaient à la lecture de l'Ecriture sainte ; aussi est-elle recommandée dans la règle de Saint-Benoît, particulièrement en carême, et tous les dimanches, au lieu du travail des mains, qui occupait une grande partie des autres jours, et dont il reste encore des traces, quoiqu'il faille avouer que c'est celle des pratiques monastiques qui s'est le moins conservée.

Le silence était nécessaire, comme j'ai dit, pour éviter les péchés de paroles, si fréquents parmi les hommes, et toutefois si fort condamnés dans l'Ecriture, comme les médisances, les mauvais rapports, les railleries, les bouffonneries, les discours impertinents et inutiles ; et on remarque que les monastères les mieux réglés sont ceux où le silence est le plus rigoureusement observé. Les noms de pères ou de frères, suivant l'âge ou la dignité, étaient au commencement communs entre les Chrétiens. Ils étaient soumis à leurs prélats et à ceux qui avaient autorité sur eux ; ils étaient unis entre eux ; ils exerçaient charitablement l'hospitalité envers leurs frères, et l'aumône envers tous les pauvres. Tout cela se voit encore dans les monastères.

CHAPITRE LIV

Raisons de l'extérieur singulier des moines.

Mais, dira-t-on, si les moines ne prétendaient que de vivre en bons Chrétiens, pourquoi ont-ils affecté un extérieur si éloigné de celui des autres hommes ? A quoi bon se tant distinguer dans les choses indifférentes ? Pourquoi cet habit, cette figure, ces singularités dans la nourriture, dans les heures du sommeil, dans les logements : en un mot, à quoi sert tout ce qui les fait paraître des nations différentes répandues entre les nations chrétiennes ? Pourquoi tant de diversités entre les divers ordres de religieux, et toutes ces choses qui ne sont ni commandées, ni défendues par la loi de Dieu ? Ne semble-t-il pas qu'ils aient voulu frapper les yeux du peuple pour s'attirer du respect et des bienfaits ? Voilà ce que plusieurs pensent, et ce que quelques-uns disent, jugeant témérairement, faute de connaître l'antiquité ; car si l'on veut se donner la peine d'examiner cet extérieur des moines et des autres religieux, on verra que ce sont seulement des restes des mœurs antiques qu'ils ont conservés fidèlement durant plusieurs siècles, tandis que le reste du monde a prodigieusement changé.

Pour commencer par l'habit, saint Benoît dit que les moines se doivent contenter d'une tunique avec une cucule, et un scapulaire pour le travail. La tunique sans manteau était depuis longtemps l'habit des petites gens, et la cucule était un capuchon que portaient les paysans et les pauvres. Cet habillement de tête devint commun à tout le monde dans les siècles suivants, et étant commode pour le froid, il a duré dans notre Europe environ jusqu'à deux cents ans d'ici. Non-seulement les clercs et les gens de lettres, mais les nobles mêmes et les courtisans portaient des capuces et des chaperons de diverses sortes. La cucule marquée par la règle de Saint-Benoît servait de manteau. C'est la coule des moines de Cîteaux, le nom même en vient ; et le froc des autres bénédictins vient de la même origine. Saint Benoît leur donne encore un scapulaire pour le travail ; il était beaucoup plus large et plus court qu'il n'est aujourd'hui, et servait, comme porte le nom, à garantir les épaules pour les fardeaux et à conserver la tunique. Il avait son capuce comme la cucule, et ces deux vêtements se portaient séparément : le scapulaire pendant le travail, la cucule à l'église ou hors de la maison. Depuis, les moines ont gardé le scapulaire comme la partie la plus essentielle de leur habit : ainsi ils ne le quittent point, et mettent le froc ou la coule par-dessus.

Il paraît donc que saint Benoît ne leur avait donné que les habits communs des pauvres de son pays : et ils n'étaient guère distingués que par l'uniformité entière, qui était nécessaire, afin que les mêmes habits pussent servir indifféremment à tous les moines du même couvent. Or on ne doit point s'étonner si depuis près de douze cents ans il s'est introduit quelque diversité pour la couleur et la forme des habits entre les moines qui suivent la règle de Saint-Benoît, selon les pays et les diverses réformes ; et quant aux ordres religieux qui se sont établis depuis cinq cents ans, ils ont conservé les habits qu'ils ont trouvés en usage. Ne point porter de linge paraît aujourd'hui une grande austérité ; mais l'usage du linge n'est devenu commun que longtemps après saint Benoît : on n'en porte point encore en Pologne ; et par toute la Turquie on couche sans draps, à demi vêtu. Toutefois, même avant l'usage des draps de linge, il était ordinaire de coucher nu, comme on fait encore en Italie ; et c'est pour cela que la règle ordonne aux moines de dormir vêtus, sans ôter même leur ceinture.

Quant à la nourriture, j'ai déjà marqué qu'il était ordinaire non-seulement aux Chrétiens, mais aux païens, même

les plus raisonnables, de vivre de légumes et de poisson, et de faire lire pendant le repas. J'ai fait voir aussi que les Chrétiens jeûnaient souvent, outre les jours de jeûnes solennels de l'Eglise, et qu'ils faisaient de grandes prières devant et après le repas. Saint Benoît n'a donc rien ordonné d'extraordinaire; au contraire, il a usé de grande condescendance, permettant à ses moines deux sortes de mets cuits et un peu de vin. Les heures du repas et du sommeil que les moines observent étaient les mêmes pour tout le monde jusqu'à ce dernier siècle. On dînait à neuf et dix heures du matin, comme font encore les ouvriers, ou même plus tôt, et on soupait à six heures du soir. Les ordonnances de police pour le couvre-feu et pour le temps où il est permis de travailler aux forges, montrent que l'on comptait le repos de la nuit depuis huit heures du soir jusqu'à quatre heures du matin, qui est la règle la plus égale pour prendre justement le milieu de la nuit, et ne perdre de jour que le moins possible.

Le dortoir, sans distinction de cellules, comme il est marqué dans la règle de Saint-Bernard, montre mieux la vie commune : c'est proprement vivre ensemble que de coucher en même chambre et manger en même salle. La pauvreté y paraît plus, et la vertu y est plus en sûreté; car il est facile au supérieur d'observer d'un coup d'œil, puisque la règle veut que le dortoir soit toujours éclairé, et que les lits soient à découvert, ne consistant qu'en des paillasses et des couvertures. On a gardé cette pratique dans les hôpitaux. Les celles ou cellules chez les premiers moines, habitants des déserts, étaient autant de cabanes ou petites maisons séparées, comme celles des camaldules. Quelquefois deux ou trois moines y logeaient ensemble; d'où vient que l'on a longtemps nommés *celles* les moindres monastères, que nous appelons *prieurés*. On les nommait aussi *cases*, et l'un et l'autre nous semblent venir des logements des esclaves; car les moines ont gardé ce qui convenait aux gens les plus pauvres et les plus méprisés.

Enfin, je m'imagine trouver encore dans les monastères des vestiges de la disposition des maisons antiques romaines telles qu'elles sont décrites dans Vitruve et dans Palladio. L'église, que l'on trouve toujours la première, afin que l'entrée en soit libre aux séculiers, semble tenir de cette première salle que les Romains appelaient

atrium. De là on passait dans une cour environnée de galeries couvertes, à qui l'on donnait d'ordinaire le nom grec de *péristyle;* et c'est justement le cloître où l'on entre de l'église, et d'où l'on entre dans les autres pièces, comme le chapitre, qui est l'exèdre ou la salle des anciens; le réfectoire, qui est le *triclinium;* et le jardin est ordinairement derrière tout le reste, comme il était aux maisons antiques.

Quoi qu'il en soit, il est certain que les saints qui ont donné des règles aux moines n'ont point cherché à introduire des nouveautés, ni à se distinguer par une vie singulière. Ce qui fait paraître aujourd'hui les moines si extraordinaires est le changement qui est arrivé dans les mœurs des autres hommes, comme les édifices les plus anciens sont devenus singuliers, parce que ce sont les seuls qui aient résisté à une longue suite de siècles. Et comme les plus savants architectes étudient avec soin ce qui reste de bâtiments antiques, sachant que leur art ne s'est relevé dans les derniers temps que sur ces excellents modèles, ainsi les Chrétiens doivent observer exactement ce qui se pratique dans les monastères les plus réguliers, pour voir des exemples vivants de la morale chrétienne. Je sais qu'il se trouve peu de ces édifices matériels ou spirituels que le temps ait entièrement épargnés, et que de plusieurs il ne reste que des ruines défigurées; cependant, à force d'étudier ces ruines, de rechercher jusqu'aux moindres fragments de ces précieuses antiquités, et de les comparer avec ce qui se trouve écrit dans les livres, on vient à connaître les proportions des ouvrages entiers, et à pénétrer le véritable sens des livres. Ainsi on profitera beaucoup de la recherche des pratiques monastiques, si l'on y joint l'étude des règles, des canons, de l'Évangile, et des vies des saints de tous les temps. Avouons cependant que les monastères sont des trésors de toutes sortes d'antiquités. C'est là que se sont trouvés la plupart de ces anciens manuscrits dont on s'est servi pour rétablir les bonnes lettres; c'est là que se sont trouvés les ouvrages des Pères et les canons des conciles. On découvre tous les jours, dans les usages écrits des anciens monastères, des antiquités ecclésiastiques très-curieuses. Enfin, la pratique la plus pure de l'Evangile s'y est conservée, tandis qu'elle a été se corrompant de plus en plus dans le siècle.

QUATRIÈME PARTIE

CHAPITRE LV

Relâchement des Chrétiens.

C'est cette décadence qu'il me reste à expliquer, et après avoir représenté les mœurs des anciens Chrétiens, je crois y devoir ajouter les principales causes de la prodigieuse différence qu'il y a de ces mœurs aux nôtres. Elle est telle, que plusieurs sans doute trouveront ce récit semblable aux relations que nous font les voyageurs de la manière de vivre des Indiens ou des Chinois, et que les plus ignorants auront peine à croire ce dont ils n'entendront pas les preuves, qui seront évidentes aux gens plus instruits. Voici donc en général quel a été le progrès du relâchement.

Depuis que Constantin se fut déclaré pour le christianisme, les peuples se convertirent en foule, et l'on vit s'accomplir à la lettre ce que les prophètes avaient prédit de l'Eglise, qu'elle serait élevée comme la plus haute montagne de l'univers, que les nations y accourraient de toutes parts, et y viendraient apprendre la loi de Dieu et les règles de leur conduite. D'un côté l'on voyait des miracles éclatants qui se faisaient tous les jours aux tombeaux des martyrs, la sainteté des mœurs de la plupart des Chrétiens, et la force invincible de cette religion que trois cents ans de si cruelles persécutions n'avaient fait qu'affermir de plus en plus. D'ailleurs l'idolâtrie et la théologie fabuleuse des poëtes étaient tellement décriées depuis longtemps par les philosophes, que la plupart des gens d'esprit n'y croyaient plus, et ne soutenaient la religion du peuple que par politique. Ils l'abandonnèrent donc aisément dès qu'elle ne fut plus appuyée par la puissance publique. Plusieurs se firent Chrétiens, d'autres demeurèrent sans religion par libertinage d'esprit ou de mœurs, soit pour ne pas soumettre leur entendement à la simplicité de la foi, soit pour ne pas quitter la débauche, les biens mal acquis, ou l'espérance de faire fortune par de mauvaises voies.

Il ne resta guère que deux sortes de vrais païens, le bas peuple, grossier et ignorant, qui ne se gouverne que

par coutume, et n'est frappé que des objets sensibles; et certains esprits singuliers, qui, par un mauvais raffinement, voulaient soutenir le paganisme sur un respect aveugle pour l'antiquité, et sur les explications allégoriques que quelques philosophes donnaient aux fables. Les platoniciens de ce temps-là étaient fort éloignés du bon sens et de la solidité de Platon et des anciens académiciens ses disciples. Prenant ce qu'il y a de plus faible dans sa doctrine et le mêlant avec celle de Pythagore et les mystères des Egyptiens, ils avaient composé de tout cela une espèce de religion dont le fond était la magie, et qui, sous prétexte du culte des esprits bons ou mauvais, autorisait toutes sortes de superstitions. Telle fut la religion de Julien l'Apostat, et on en voit les dogmes dans les écrits d'Apulée, de Plotin, de Porphyre et de Jamblique, philosophes du IIIe siècle; mais peu de gens entraient dans ces subtilités, et le paganisme se décriait de plus en plus.

Dans une si grande foule de nouveaux Chrétiens, il était difficile qu'il ne s'en glissât quelques-uns qui fussent attirés par divers motifs temporels, comme le désir de s'avancer sous des princes chrétiens, la complaisance pour les parents ou les amis, la crainte des maîtres, enfin tous les motifs qui font aujourd'hui les faux dévots : mais ceux-là se contentaient la plupart de se faire catéchumènes; et, ne pouvant se soumettre à la sévérité de la morale chrétienne, ils différaient leur baptême le plus qu'ils pouvaient, et souvent jusqu'à l'article de la mort, afin de se maintenir dans la malheureuse liberté de pécher, sans être sujets à la pénitence. D'autres se faisaient même baptiser sans être véritablement convertis. La curiosité de connaître les mystères que l'on ne découvrait qu'aux fidèles, y attirait quelques esprits légers. La superstition faisait désirer d'être initié à toutes sortes de cérémonies, et de participer à tout ce qui portait le nom sacré, sans discerner le vrai Dieu ni la vraie religion d'avec les autres. Quelque soin qu'apportassent les prélats à l'examen des compétents, il était impossible, étant hommes, qu'ils n'y fussent quelquefois trompés.

Plusieurs même de ceux qui étaient Chrétiens de bonne foi se relâchaient de jour en jour. La crainte du martyre ayant cessé, la mort ne paraissait plus si proche; et le repos produisait une autre espèce de péril, en faisant perdre la vigilance. Dès le temps des persécutions, on voyait dans les intervalles une diminution notable de la ferveur des Chrétiens. Les Pères s'en plaignaient haute-

ment, et attribuaient à ces relâchements les persécutions les plus cruelles. Il y avait toujours de la zizanie mêlée avec le froment, c'est-à-dire des Chrétiens qui, comme dit Origène, venaient à l'église, s'inclinaient devant les prêtres, donnaient pour l'ornement de l'autel, mais sans corriger leurs mœurs ni quitter le vice.

Que fut-ce donc dans la paix assurée, lorsque l'on était Chrétien non-seulement sans péril, mais avec honneur? Comme les princes et les magistrats qui s'étaient convertis ne laissaient pas de vivre chrétiennement en gardant leurs biens et en exerçant leurs charges, le commun des fidèles commença à ne plus tant craindre les honneurs et les richesses, et les commodités de la vie. Ainsi l'amour des plaisirs sensibles, l'avarice et l'ambition se réveillèrent. Le monde devenu chrétien ne laissait pas d'être monde. On commença à distinguer les Chrétiens d'avec les saints et les dévots. Saint Jean Chrysostome se plaint souvent que ses auditeurs lui disaient, pour excuser leur conduite intéressée et leur attachement aux choses de la terre : « Nous ne sommes pas des moines, nous avons des femmes, des enfants et des familles à soutenir; » comme si ces Chrétiens de Rome ou de Corinthe, que saint Paul exhortait à une si haute perfection, et qu'il nommait saints, n'eussent pas été des gens mariés et menant à l'extérieur une vie commune.

La corruption de la nature empoisonne tout. On abusa de ce que l'office public et le ministère ecclésiastique avaient d'agréable aux sens. Les réjouissances des dimanches et des grandes solennités excédaient quelquefois les bornes de la sobriété et de la modestie chrétiennes. On fut obligé, dès le IVe siècle, comme j'ai dit, d'abolir les festins qui se faisaient aux fêtes des martyrs, et on défendit aux clercs d'assister à ceux des noces. Origène avait bien remarqué la difficulté qu'il y a d'accorder le plaisir sensible avec la joie spirituelle. Le corps est un esclave qui devient insolent sitôt que l'on cherche à le contenter par la nourriture, le sommeil et le plaisir. Il ne laisse plus à l'esprit la liberté de s'appliquer aux choses célestes, et la force de résister aux tentations; et l'esprit ne peut en demeurer le maître que par une conduite sévère et une application continuelle. Je parle ici des mêmes temps que je viens de décrire dans la troisième partie, et je relève jusqu'aux moindres défauts, pour montrer les premiers commencements du relâchement, sans prétendre aucunement affa-

blir ce que j'ai dit des mœurs générales de l'Eglise et de sa discipline, qui était encore en sa plus grande vigueur; surtout la sainteté était grande dans le clergé.

Toutefois il faut avouer qu'il y avait des prélats trop sensibles aux grands honneurs qu'on leur rendait, et que quelques-uns étaient accusés d'abuser des grands biens dont ils avaient la disposition. On peut voir les plaintes qui furent portées au concile de Chalcédoine dans le v[e] siècle, contre Dioscore et contre Ibas. On sait quels étaient dans le siècle précédent Eusèbe de Nicomédie et les autres chefs des ariens, principalement Georges, usurpateur du siége d'Alexandrie. Il ne se trouve guère d'évêques orthodoxes à qui l'on ait fait de tels reproches avec quelque fondement; mais comme les hérétiques avaient aussi leurs évêques et leurs prêtres, leur conduite passionnée diminuait le respect du sacerdoce.

C'était un grand scandale pour les païens, et pour les Chrétiens mal instruits, de voir des hommes qui portaient des titres si vénérables, animés contre d'autres évêques et d'autres prêtres, se déchirer d'injures et de calomnies dans leurs discours et dans leurs écrits, venir à la cour et briguer la faveur des princes pour soutenir leur parti; car les hérétiques n'omettaient rien de tout cela. On voyait des moines qui, transportés d'un faux zèle, quittaient leurs solitudes, venaient dans les villes, excitaient des séditions, et faisaient des violences inouïes. Ces désordres régnaient principalement en Orient, où les esprits étant plus chauds et plus fermes, les passions une fois allumées vont aux dernières extrémités. Cependant le respect pour les personnes consacrées à la religion diminuait, et par conséquent celui de la religion même.

Les vertus apparentes des païens étaient un autre piége pour les faibles, car il y en avait qui vivaient moralement bien, qui gardaient leur parole, qui faisaient justice, qui détestaient la fraude et l'avarice, en un mot, qui observaient les lois et les règles de la société civile, prétendant qu'il suffisait de vivre suivant la raison, sans s'embarrasser de toutes les questions qui divisaient les Chrétiens : comme si les Chrétiens n'eussent pas fait profession de suivre la raison souveraine, qui est le Verbe incarné. Ces sages mondains, ne considérant ni les prophéties, ni les miracles, ni les autres preuves sensibles de la mission de Jésus-Christ, prenaient la foi pour une faiblesse et pour une préoccupation d'esprit, et traitaient de superstition la mor-

tification du corps, la chasteté exacte, l'éloignement des spectacles et des divertissements profanes.

Or, quoique le christianisme fût la religion du prince, le nombre des païens était encore si grand, que l'on ne pouvait les empêcher de parler et même d'écrire et de dogmatiser publiquement; c'était un reste de l'ancienne liberté des philosophes, dont les hérétiques savaient bien aussi se prévaloir. Tout ce que purent faire les empereurs dans ces derniers temps fut de fermer les temples et d'empêcher les sacrifices et les autres cérémonies publiques du culte des idoles; encore les païens en murmuraient-ils souvent. On sait les efforts que fit le sénat sous Valentinien le Jeune pour le rétablissement de l'autel de la Victoire. Quelquefois ils en venaient jusqu'aux violences contre les Chrétiens qui s'opposaient publiquement à leurs superstitions; et de là vient qu'il se trouve encore des martyrs sous les empereurs les plus chrétiens. Les empereurs eux-mêmes gardèrent certaines formules tirées du paganisme, qui dans le fond n'étaient que des titres vains, comme le nom de divinité, que l'on continua de leur donner, et l'épithète de divin et de sacré à tout ce qui les regardait, leur maison et leur trésor, leur domaine, leurs lettres, leur pourpre. Ce langage était si établi, que parfois les plus saints évêques ne faisaient point difficulté de s'en servir.

CHAPITRE LVI

Corruption des Romains.

Cependant le commun des païens se corrompait tous les jours de plus en plus. Tout ce que j'ai marqué des vices qui régnaient quand l'Evangile parut durait encore; hors le peu d'esprits forts et de philosophes dont je viens de parler, il ne restait plus rien de bon chez les Grecs, ni chez les Romains, qui pût servir de contre-poids : aussi fut-ce alors que l'empire tomba en Occident, et il ne se soutint en Orient que jusqu'au temps où il fut violemment attaqué. Il n'y avait plus ni discipline dans les troupes, ni autorité dans les chefs, ni conseils suivis, ni science des affaires, ni vigueur dans la jeunesse, ni prudence dans les vieillards, ni amour de la patrie ni du bien public. Chacun ne cherchait que son plaisir et son intérêt particulier : ce n'étaient qu'infidélités, que trahisons. Les Romains, amollis par le luxe et l'oisiveté, ne se défendaient contre les barbares que par d'autres barbares qu'ils soudoyaient; ils

étaient abîmés dans les délices, et se piquaient d'une mauvaise délicatesse que rien de solide ne soutenait. Enfin la mesure de leurs crimes et de leurs abominations étant comblée, Dieu en fit la justice exemplaire qu'il avait prédite par saint Jean. Rome fut prise et saccagée plusieurs fois par les barbares; le sang de tant de martyrs, dont elle s'était enivrée, fut vengé; l'empire d'Occident demeura en proie aux peuples du Nord, qui y fondèrent de nouveaux royaumes. Voilà les vraies causes de la chute de l'empire romain dans le ve siècle, et non pas l'établissement de la religion chrétienne, comme les païens disaient alors, et comme Machiavel et les autres politiques impies et ignorants ont osé dire dans les derniers temps.

Les Chrétiens vivant au milieu d'une nation perverse et si profondément corrompue, je veux dire de ces derniers Romains, il était difficile que leur vertu n'en souffrît quelque déchet, principalement n'étant plus divisés d'avec les infidèles, comme du temps des persécutions, et n'ayant à se défendre que de leur amitié et de leurs caresses. Il ne faut donc pas s'étonner des vices que les Pères reprochent aux Chrétiens dès le ive siècle. Saint Augustin ne craignait point d'en avertir les païens qui voulaient se convertir, afin qu'ils en fussent moins surpris, et par conséquent moins scandalisés. *Vous verrez,* dit-il, *dans la foule de ceux qui remplissent les églises matérielles, des ivrognes, des avares, des trompeurs; des joueurs, des débauchés, des gens adonnés aux spectacles; d'autres qui s'appliquent des remèdes sacriléges, des enchanteurs, des astrologues et des devins de diverses sortes; et tous ces gens ne laissent pas de passer pour Chrétiens.* Il avoue de bonne foi aux manichéens (1) qu'il y en avait qui étaient superstitieux, même dans la vraie religion, ou tellement adonnés aux passions, qu'ils oubliaient ce qu'ils avaient promis à Dieu. Il en parle encore souvent dans les ouvrages qu'il a écrits contre les donatistes (2), où il leur prouve si bien que l'ivraie doit demeurer avec le bon grain dans l'Eglise jusqu'au temps de la moisson, c'est-à-dire du jugement. Il condamne ailleurs l'injustice de ceux qui louaient ou blâmaient en général tous les Chrétiens ou tous les moines, selon le bien ou le mal qu'ils voyaient dans quelques par-

(1) Hérétiques du iiie siècle qui admettaient deux principes, l'un bon, auteur du bien; l'autre mauvais, auteur du mal. Ils attribuaient aussi à l'homme deux âmes, etc.
(2) Hérétiques du ive siècle.

ticuliers. On trouvera des preuves semblables du relâchement des Chrétiens dans saint Chrysostome et dans les autres Pères de ce temps-là.

A quoi donc servaient, dira-t-on, les pénitences publiques et les excommunications? A purger l'Eglise de quantité de vices, mais non pas de tous. Pour imposer la pénitence, il fallait que le pécheur la demandât, ou du moins qu'il s'y soumît. Il fallait donc qu'il confessât son péché, soit en venant se dénoncer lui-même, soit en acquiesçant lorsque d'autres l'accusaient. L'excommunication n'était que pour ceux qui n'acceptaient point la pénitence, quoiqu'ils fussent convaincus ou par leur propre confession, ou par des preuves juridiques, ou par la notoriété publique. Encore les évêques prudents et charitables ne se hâtaient pas de venir à cette dernière extrémité. Ils n'excommuniaient point les pécheurs, lorsqu'ils les voyaient si puissants ou en si grand nombre, qu'il y avait moins d'espérance de les corriger que de crainte de les aigrir et de les porter au schisme. Ils employaient envers la multitude les instructions et les avertissements, et n'usaient de sévérité qu'envers les particuliers. Mais auparavant ils avertissaient souvent le pécheur convaincu et impénitent du péril effroyable où il était; ils l'exhortaient à en sortir, n'épargnant point les menaces pour vaincre sa dureté; ils gémissaient pour lui devant Dieu, et mettaient en prière toute l'Eglise; ils espéraient et attendaient longtemps, imitant la patience et la longanimité du Père des miséricordes. Enfin ce n'était qu'après avoir épuisé toutes les inventions de leur charité qu'ils en venaient à ce triste remède, avec la douleur d'un père qui, pour sauver la vie à son fils, se verrait obligé de lui couper un bras de ses propres mains. On peut voir sur ce sujet le discours de saint Chrysostome sur l'anathème.

Mais pour ceux dont les crimes demeuraient cachés, soit qu'ils ne fussent connus que de Dieu, soit qu'il fût impossible de les en convaincre, il n'y avait point de remède. On ne pouvait leur défendre l'entrée de l'église, ni même la participation des sacrements, s'ils étaient assez impies pour ne pas craindre les sacriléges. Les persécutions étaient des preuves sûres pour discerner la paille d'avec le grain; mais, quand elles eurent cessé, l'hypocrisie pouvait durer jusqu'à la mort. Cependant ces Chrétiens faibles et corrompus faisaient grand tort à l'Eglise par leurs mauvais discours et leurs mauvais exemples, surtout dans leurs familles. Ils instruisaient mal leurs enfants, qu'ils ne laissaient pas de

faire baptiser ; et le défaut d'instruction domestique était de grande conséquence dans ces premiers siècles, où nous ne voyons point que l'on fît publiquement de catéchisme pour les enfants baptisés.

CHAPITRE LVII

Incursions des barbares, et leurs mœurs.

Les ravages des barbares, qui ruinèrent l'empire romain, ne nuisirent pas moins aux mœurs de l'Eglise que la corruption des derniers Romains. L'Evangile, qui est la souveraine raison, rejette également tous les défauts qui lui sont contraires. Ni les stupides, ni les fourbes, ni les brutaux, ni les lâches ne peuvent être Chrétiens : la férocité et la cruauté sont autant incompatibles avec la vraie religion que le luxe et la mollesse. Les guerres et les hostilités sont contraires à la justice, comme à la piété et à toute règle. Ainsi l'Eglise souffrit des maux infinis dans ces désordres effroyables des nations farouches du Nord qui inondèrent en même temps tout l'empire. Saint Jérôme et les autres Pères qui vivaient alors nous en ont laissé de tristes peintures. L'intérêt pressant de conserver sa vie ou son bien dans une ville prise d'assaut ou dans un pays exposé au pillage, d'éviter l'esclavage, de sauver l'honneur des femmes, ces extrémités sont de violentes tentations de négliger le spirituel, et il faut des vertus bien héroïques pour se soutenir au milieu du carnage et de toutes les horreurs d'une victoire brutale. Nous avons des lettres de saint Basile, et de plus anciennes de saint Grégoire Thaumaturge, pour imposer des pénitences à ceux que les incursions des barbares dans la Cappadoce avaient fait tomber en divers crimes.

Quand les Vandales désolèrent l'Afrique, ce qui affligeait le plus sensiblement saint Augustin, au rapport de Possidius, était le péril et la mort des âmes. *Il voyait*, ajoute cet auteur, *les églises destituées de prêtres et de ministres, les vierges sacrées et les autres religieux dispersés partout. Les uns avaient succombé aux tourments ; les autres avaient péri par le glaive ; les autres, en captivité, ayant perdu l'intégrité du corps, de l'esprit et de la foi, servaient des ennemis durs et féroces. Il voyait que les hymnes et les louanges de Dieu avaient cessé dans les églises, dont les bâtiments mêmes, en plusieurs lieux, étaient consumés,...., que les sacrifices et les sacrements n'étaient point*

recherchés, ou qu'il n'était pas facile de trouver qui les pût administrer à ceux qui les cherchaient;.... que les évêques et les clercs à qui Dieu avait fait la grâce de ne point tomber entre les mains des ennemis, ou d'en échapper après y être tombés... étaient dépouillés de tout et réduits à la dernière mendicité, sans qu'il fût possible de donner à tous les secours qui leur étaient nécessaires. On peut juger par cet exemple de ce qui arriva dans les autres grandes provinces, comme l'Espagne, la Gaule et l'Illyrie. Quel moyen, dans ces désordres, d'instruire les peuples, de former des prêtres, des docteurs? Quel moyen aux évêques de visiter leurs troupeaux, ou de s'assembler en concile pour remplir les siéges vacants et maintenir la discipline? Saint Grégoire finit ainsi ses explications sur Ezéchiel : *Que personne ne trouve mauvais si je cesse de parler. Nos calamités sont accrues, comme vous voyez tous; les épées nous environnent, la mort nous menace de toutes parts. Les uns reviennent à nous les mains coupées; nous apprenons que les autres sont esclaves, les autres tués. Quand on ne peut vivre, comment peut-on parler des sens mystiques de l'Ecriture?* L'Eglise a donc bien raison de demander à Dieu dans toutes ses prières la paix et la tranquillité publiques, comme un rempart nécessaire à tous les exercices de la religion.

Il est vrai que les barbares se convertirent : les Francs se firent Chrétiens; les Goths et les Lombards d'ariens devinrent catholiques; mais ils demeurèrent longtemps barbares. J'appelle ici barbarie cette disposition d'esprit qui fait que l'on ne se gouverne point par raison, mais par passion ou par coutume. Nous avons des exemples remarquables de la force de la coutume toute seule dans les Iroquois et dans les autres peuples de l'Amérique que nous appelons *sauvages*. Nous ne connaissons guère d'hommes moins passionnés ni moins sujets à la colère. Ils sont très-patients; ils ont de la justice et de la reconnaissance; ils donnent volontiers; ils exercent l'hospitalité. Toutefois il a été très-difficile jusqu'à présent d'en faire des chrétiens, sinon de ceux qui ont été dès l'enfance apprivoisés et élevés parmi les Français. Ce n'est pas qu'ils manquent d'esprit et de raison dans les choses où ils sont nourris, mais ils sont incapables de prendre de nouvelles idées. Ils ne comprennent point un Dieu créateur de tout, également maître de toutes les nations : la nécessité d'une seule religion dans tous les pays; l'espérance d'une vie future où l'on ne promet que

des biens spirituels ; et encore moins les mystères plus sublimes de la religion. Ils écoutent paisiblement ce qu'on leur en dit, demeurant d'accord de tout ; mais il se trouve, à la fin du discours, qu'on ne leur a rien persuadé. Que si quelqu'un demande le baptême, c'est d'ordinaire pour quelque intérêt présent, et souvent pour obtenir la moindre bagatelle qu'il désire ; sitôt qu'ils l'ont obtenue, ils ne se souviennent plus de leurs promesses ; ils retournent avec les leurs, et recommencent à manger la chair humaine, et à faire mourir leurs ennemis dans les tourments. Il y a d'autres barbares stupides, comme les Nègres et les Cafres, en qui l'on ne trouve nul sentiment de religion, et nulle ouverture d'esprit pour tout ce qui n'est pas sensible et palpable. De tous ces gens-là il faut faire des hommes avant que d'en faire des Chrétiens.

Je ne veux pas dire que les Francs et les autres peuples vainqueurs des Romains fussent encore en cet état ; mais il est certain qu'ils n'avaient aucun usage des lettres ; qu'ils ne vivaient que de la chasse, sans s'appliquer aux arts ni à l'agriculture ; qu'ils étaient accoutumés au pillage et au sang, et que leur figure seule faisait horreur aux Romains. Nous voyons dans leur conduite le principal caractère des barbares, la légèreté et l'inégalité ; car ce n'est pas agir en homme que de s'abandonner à diverses passions, suivant les objets qui se présentent. Il faut l'avouer, on voit bien de l'irrégularité et même de la contradiction dans la vie de nos premiers rois chrétiens. Clovis et ses enfants font paraître d'un côté beaucoup de respect et de zèle pour la religion, mais d'ailleurs ils tombent dans l'injustice et la cruauté. Le bon roi Gontran, que l'Eglise a mis au nombre des saints, entre une infinité d'actions de piété, a fait de grandes fautes ; et Dagobert, cet illustre fondateur de monastères, a été fort vicieux. Ce n'est pas qu'il n'y eût encore des évêques d'une sainteté et d'une vigueur apostoliques ; mais ils choisissaient le moindre mal ; et ils aimaient encore mieux des princes chrétiens, quoique faibles et imparfaits, que des païens persécuteurs de l'Eglise. Une marque qu'ils ne se fiaient pas aisément aux barbares convertis, c'est que pendant deux cents ans on ne voit guère de clercs qui ne fussent Romains ; ce que l'on connaît par les noms. Nous voyons dans ce même temps de grandes plaintes du trop de facilité de quelques prêtres à réitérer la pénitence ; ce qui semble avoir pu venir de la légèreté des barbares.

CHAPITRE LVIII

Mélange des Romains et des barbares.

Les deux nations, je veux dire les Romains et les barbares, se mêlèrent insensiblement; mais comme dans le mélange de deux couleurs, chacune perd de sa force, et qu'il en résulte une troisième qui les efface, ainsi les barbares s'adoucirent, et s'instruisirent par le commerce des Romains; mais les Romains devinrent plus ignorants et plus grossiers, en sorte que dès le VI[e] siècle on remarque un grand changement dans les mœurs de l'Occident. Quelques conciles avaient défendu aux évêques de lire les livres des païens, et saint Grégoire reprit sévèrement Didier, évêque de Vienne, de ce qu'il enseignait la grammaire. Ainsi on étudiait peu les historiens, les poëtes et les autres auteurs profanes, pour ne s'attacher qu'à ce qui regardait directement la religion, à qui toutefois ces études étrangères ne sont pas inutiles, pour conserver la critique et la connaissance de l'antiquité. Faute de ces secours, on reçut trop aisément des écrits supposés sous des noms illustres d'auteurs ecclésiastiques, et on devint trop crédule pour les miracles. Il était si constant que les apôtres et leurs disciples en avaient fait une infinité, et qu'il s'en faisait tous les jours aux tombeaux des martyrs, qu'on ne les examinait plus avec assez de soin; les histoires qui en contenaient un plus grand nombre et des plus extraordinaires, étaient les plus agréables. L'ignorance de la physique faisait regarder toutes sortes de prodiges comme des marques surnaturelles de la colère de Dieu; on croyait à l'astrologie, on craignait les éclipses et les comètes.

Mais ce qui manqua du côté de la science et de la politique était avantageusement compensé par la piété et les autres vertus solides. Toute la discipline que j'ai marquée dans la troisième partie subsista jusqu'au X[e] siècle. Jamais les Chrétiens, je dis même les princes et les rois, n'ont été plus assidus à la psalmodie et à tous les exercices de la religion que dans le temps dont je parle ici; jamais ils n'ont été plus exacts à observer les jeûnes et à solenniser les fêtes. Rien n'est plus célèbre que la chapelle de Charlemagne. Comme il était presque toujours en voyage, il faisait porter à sa suite des reliques, des ornements, et tout ce qui était nécessaire pour les offices divins, avec un clergé nombreux, composé de personnes choisies. Sa chapelle

était servie aussi magnifiquement qu'aucune église cathédrale. Son exemple fut suivi par les princes ses successeurs; et les seigneurs qui s'élevèrent sur les ruines de cette maison imitèrent les princes en cela comme en tout le reste. Pendant tous ces temps, on voit des prélats d'une vie très-pure, d'une grande application à l'oraison, d'un grand zèle pour la conversion des âmes : témoin ceux qui plantèrent la foi dans la Gaule Belgique, dans la Germanie, et dans les autres pays plus reculés vers le nord. L'autorité des évêques allait toujours croissant. Outre la dignité du sacerdoce et la sainteté de leur vie, leur habileté dans les affaires et leur affection pour les peuples les rendaient recommandables. Pendant les conquêtes des barbares, ils arrêtaient souvent la fureur des victorieux, et sauvaient leurs villes du pillage, même au péril de leur vie. Attila fut détourné de Rome par le pape saint Léon; de Troyes, par saint Loup; d'Orléans, par saint Aignan; mais saint Didier de Langres et saint Nicaise de Reims furent égorgés pour leurs troupeaux par les Vandales. Quand les rois barbares furent devenus chrétiens, les évêques entrèrent dans leurs conseils, et furent leurs ministres les plus fidèles. Ils leur inspiraient autant qu'ils pouvaient la douceur et la clémence, intercédant souvent pour les criminels, et se servant de plusieurs moyens pour leur sauver la vie. C'était pour cela qu'ils maintenaient avec tant de soin le droit des asiles, que le respect des martyrs et des autres saints les plus illustres avait attribué à leurs sépulcres, comme en France à celui de saint Martin. De là vint apparemment la coutume de faire perdre la vue à ceux qui étaient dignes de mort. On les mettait hors d'état de nuire, leur laissant tout le temps de faire pénitence, et on les enfermait souvent dans des monastères.

Les évêques se servaient encore de leur crédit auprès des princes pour empêcher les injustices et les oppressions, pour procurer le soulagement des pauvres et la commodité publique. Ils y employaient volontiers les richesses des églises. Qu'on lise ce qu'ont fait les papes depuis saint Grégoire jusqu'au temps de Charlemagne, soit pour réparer les ruines de Rome, et y établir non-seulement les églises et les hôpitaux, mais les rues et les aqueducs; soit pour garantir toute l'Italie de la fureur des Lombards et de l'avarice des Grecs; qu'on lise les vies de saint Arnoul, de saint Eloi, de saint Ouen, de saint Léger, et des autres prélats qui ont eu part aux affaires publiques en ce temps-là, on

verra que le Christianisme, loin de nuire à la politique, en est le fondement le plus solide, puisque la charité est le meilleur moyen d'unir les hommes, et de les faire vivre ensemble dans la paix et le bon ordre. Il est vrai que les Chrétiens ne sont pas si propres à devenir des conquérants, parce que les grandes conquêtes ne sont la plupart que d'illustres brigandages.

Ce grand crédit des évêques et des abbés se trouva insensiblement mêlé de puissance temporelle, et ils devinrent seigneurs avec les mêmes droits que les laïques, mais aussi avec les mêmes charges de fournir des gens de guerre pour le service de l'Etat, et souvent de les conduire en personne. Les nations étaient dès lors assez mêlées pour que le clergé se recrutât indifféremment parmi les barbares comme parmi les Romains; mais il était difficile de changer tout à fait leurs mœurs, et de les empêcher d'être encore chasseurs et guerriers après leur ordination, surtout quand les ordres du prince les obligeaient à porter les armes. Enfin il faut avouer que les seigneuries temporelles attachées aux dignités ecclésiastiques ont été une grande source de relâchement dans la discipline.

CHAPITRE LIX

Mœurs des Chrétiens orientaux.

En Orient, il n'y eut jamais de ces seigneuries; mais d'autres causes y produisirent d'autres maux. Les grandes hérésies qui avaient eu cours avaient fort agité les esprits, et ébranlé en plusieurs les fondements de la foi. Nestorius d'un côté, de l'autre Eutychès, ou plutôt Dioscore, avaient une infinité de sectateurs; on disputait sans fin, et des disputes on en venait souvent aux querelles et aux séditions. Les clercs et les moines, comme les plus zélés, s'y échauffaient le plus; et, quand ces derniers faisaient tant que de quitter leurs solitudes pour venir dans les villes soutenir ce qu'ils croyaient être la cause de Dieu, il n'y avait point de violence dont ils ne fussent capables. On sait les sanglantes tragédies que firent en Egypte et en Syrie les ennemis du concile de Chalcédoine.

Les empereurs, voulanta paiser ces maux par leur autorité séculière, en firent un plus grand; car, au lieu de s'appliquer seulement à faire exécuter les décisions de l'Eglise, en châtiant et réprimant par la force les séditieux et les rebelles, ils voulaient se mêler du dogme, et faire des édits

pour apaiser les disputes par des tempéraments dangereux : ensuite, soutenus par la complaisance de quelques évêques, ils entreprirent de régler la discipline ecclésiastique, c'est-à-dire qu'ils la ruinèrent, car il n'y eut plus d'autre règle que de leur plaire.

Quoique l'empire se soutînt encore, ce n'étaient plus des Romains que par le nom, ni des Grecs que par le langage. C'était un mélange de toutes sortes de barbares : Thraces, Illyriens, Isauriens, Arméniens, Perses, Scythes, Sarmates, Bulgares, Russes; aussi dans toute l'histoire du monde nous ne connaissons guère de nations plus corrompues que ces derniers Grecs. Ils avaient les vices des anciens, sans en avoir ni la politesse, ni les sciences, ni les arts. Cependant ils étaient tous chrétiens, et ont conservé jusqu'à présent avec un grand soin l'extérieur de la religion.

Ils ne purent s'exempter d'avoir grand commerce avec les mahométans, depuis que ceux-ci se furent rendus maîtres de l'Orient. Un très-grand nombre de Grecs étaient leurs sujets en Egypte et en Syrie, et ne laissaient pas d'être chrétiens; car les conquêtes des musulmans, ainsi se nommaient les sectateurs de Mahomet, établirent la fausse religion sans abolir les exercices de la religion chrétienne dans les pays où ils la trouvèrent. La doctrine de Mahomet était trop absurde pour être reçue par des gens éclairés de la véritable religion, puisqu'il prétendait qu'on le crût envoyé de Dieu sur sa simple parole, sans avoir été promis par aucune prophétie, sans faire aucun miracle, et même sans raisonner. Ce qui lui fit trouver des sectateurs, c'est qu'il ne s'adressa qu'à des Arabes aussi ignorants que lui, que ses armes eurent un succès heureux, et qu'il partageait fidèlement le butin. Les Chrétiens en avaient horreur, et furent longtemps sujets des musulmans avant que de se pouvoir apprivoiser avec eux.

A la fin ils s'y accoutumèrent, et au bout de deux cents ans, l'empire des musulmans étant dans sa force sous les califes abbassides, leur religion même commença à paraître moins affreuse aux Chrétiens, devenus ignorants et faibles par une si longue servitude. L'origine du mahométisme était déjà assez ancienne pour l'obscurcir et l'embellir de beaucoup de fables; et le pompeux galimatias de l'Alcoran, où le nom de Dieu retentit de tous côtés, pouvait imposer à des ignorants. Il prêche partout l'unité de Dieu et l'horreur de l'idolâtrie; il fait sonner haut le jugement, l'enfer et le paradis; il parle avec honneur de Moïse et des prophètes,

des apôtres et des martyrs; il donne même de grandes louanges à Jésus-Christ.

Les musulmans, d'ailleurs, ont copié plusieurs pratiques extérieures du Christianisme. Les Chrétiens priaient sept fois le jour, les musulmans prient cinq fois. Les Chrétiens ont un carême de quarante jours, les musulmans en ont un de vingt-neuf, où ils ne mangent que la nuit, comme les Chrétiens faisaient alors. Les Chrétiens fêtent le dimanche, les musulmans le vendredi. Nous nous assemblons aux églises pour prier et pour écouter les lectures de l'Ecriture sainte et les instructions des prêtres: ils prient aussi à leur mode dans les mosquées, ils lisent l'Alcoran, et y écoutent les sermons de leurs docteurs. Ils font des pèlerinages et à la terre qu'ils estiment sainte, et aux tombeaux de leurs prétendus martyrs. Ils donnent beaucoup d'aumônes, et ont fondé grand nombre d'hôpitaux. Ils ont des espèces de religieux qui vivent en communauté, et se tourmentent le corps effroyablement; car il n'y a point d'austérité extérieure que des gens sans vertu ne puissent imiter par vanité ou par intérêt. Mais ils ne se réduiront pas à vivre dans le silence et le travail sans être vus de personne: il faut être Chrétien pour cela.

Nos voyageurs élevés dans le sein de la chrétienté, trop frappés de cet extérieur de religion et des vertus humaines qu'ils voient chez les infidèles, en reviennent quelquefois ébranlés, et disposés à tout croire indifféremment en matière de religion. Quelle devait être la tentation de ces pauvres Chrétiens nés sous la puissance de ces infidèles, et obligés à y passer toute leur vie, qui étaient presque toujours dans l'oppression, et voyaient leur fortune assurée en quittant la foi de leurs pères! Il est étonnant qu'ils ne se soient pas tous pervertis, et le grand nombre qui en reste encore par tout le Levant, au bout de mille ans, est une preuve éclatante de la force de l'Evangile, et de la faiblesse du mahométisme.

Les Chrétiens qui demeurèrent sujets des empereurs de Constantinople peuvent aussi s'être sentis du commerce des mahométans et des divers hérétiques dont l'Orient était infesté. Des Juifs et des Sarrasins, c'est-à-dire des Arabes mahométans, persuadèrent à l'empereur Léon l'Isaurien de briser les saintes images. L'empereur Michel le Bègue était demi-Juif. Le jeune empereur Michel III et les compagnons de ses débauches contrefaisaient, par une dérision exécrable, les saintes cérémonies de la religion, et jusqu'au

redoutable sacrifice. Je vois quelque temps après un autre empereur, Alexandre, frère de Léon le Philosophe, blasphémer ouvertement contre le christianisme, et regretter l'idolâtrie. Tout cela me fait soupçonner les Grecs d'avoir été les premiers auteurs du désordre qui a passé en Italie ; mais je ne prétends faire tomber ce soupçon que sur quelques personnes particulières ; car, au reste, pendant tous ces temps la religion se soutint magnifiquement dans tout l'empire grec. Il y eut de grands docteurs, de grands évêques, d'illustres solitaires, et même plusieurs martyrs pour la défense des saintes images.

CHAPITRE LX

Mœurs de l'Occident. — Désordres du xe siècle.

En Occident la foi était entière ; on ne s'avisait pas de douter de la religion ; il n'y avait point d'hérésie, mais l'ignorance et la barbarie croissaient. Charlemagne avait travaillé de tout son pouvoir au rétablissement des belles-lettres et de la discipline ecclésiastique : les rois suivants ne soutinrent pas ses grands desseins, et l'Eglise et l'Etat retombèrent bientôt dans des désordres pires que les précédents. La foi avait été plantée dans la Saxe, dans la Bavière, et dans tout le reste de la Germanie ; mais il y eut plusieurs conversions forcées dans le commencement, qui par le malheur des temps ne purent être suivies de tout le soin qui eût été nécessaire afin que la religion prît de solides racines dans ces pays nouvellement défrichés. On peut donc croire qu'il y resta un grand fonds d'ignorance et d'insensibilité pour les choses spirituelles ; et peut-être est-ce une des causes de la facilité que le schisme et l'hérésie ont trouvée à s'étendre par tout le Nord. Les guerres civiles, qui continuèrent depuis le règne de Louis le Débonnaire, ramenèrent l'ignorance et le désordre, même dans les parties les plus saines de l'empire français ; et pour comble de misère, les Normands, encore païens, le pillèrent et le désolèrent de tous côtés ; les Hongrois, aussi païens, coururent l'Italie ; les Sarrasins se firent longtemps craindre sur ses côtes, et occupèrent enfin la Pouille et la Sicile, outre l'Espagne, qu'ils tenaient depuis plus d'un siècle. Ainsi ce qui restait des mœurs et de la politesse des Romains acheva de s'effacer.

C'eût été peu que la perte des arts, des belles-lettres et de la politesse, si la religion n'y eût été intéressée. Mais elle ne peut naturellement subsister sans l'étude et l'instruc-

tion, qui conservent et la doctrine et la morale. Il faut que l'Ecriture sainte soit lue, enseignée et expliquée aux peuples. Il faut que les traditions apostoliques soient conservées soigneusement, et purgées de temps en temps de ce que les hommes y auraient ajouté sans autorité légitime. Tout cela était très-difficile à faire dans les temps misérables dont nous parlons. La plupart des laïques n'avaient point de livres et ne savaient pas lire : si les seigneurs avaient quelques livres anciens entre leurs joyaux, ils ne pouvaient les entendre, puisqu'ils étaient écrits en latin ; car on ne le parlait plus, et on n'écrivait pas encore le français, ni les autres langues vulgaires qui commençaient à se former. C'était en latin que se faisaient l'office de l'église et les lectures publiques de l'Ecriture, et on les expliquait rarement.

Les seigneurs, cantonnés chacun dans son château à cause des petites guerres qu'ils avaient continuellement les uns contre les autres, ne pouvaient se rendre souvent à la ville épiscopale, principalement s'ils étaient en guerre contre l'évêque lui-même. Il fallait donc se contenter des messes privées de leurs chapelains, ou de l'office des monastères voisins ; mais les moines n'étaient pas établis pour enseigner, et n'avaient point d'autorité pour corriger. Dès le IX[e] siècle, les évêques se plaignaient souvent que les églises étaient abandonnées des riches et des grands, et les pressaient d'y venir au moins aux fêtes solennelles. Or on comptait encore quatre jours de l'année où tous les Chrétiens devaient communier : Noël et le Jeudi saint, Pâques et la Pentecôte.

Le menu peuple n'était pas mieux instruit que les nobles, si ce n'étaient les bourgeois de quelques villes qui avaient de bons évêques. Mais ils prêchaient si peu pour la plupart, que l'on voit des canons qui leur recommandaient d'enseigner au moins en langue vulgaire le Symbole et l'Oraison dominicale, c'est-à-dire les éléments de la religion, ou, comme nous dirions aujourd'hui, le catéchisme. Dans ces ténèbres si épaisses, qui pourrait croire jusqu'où allaient l'ignorance et la crédulité, si l'on n'en voyait encore des marques dans les plus vieilles légendes? Car c'est à ces temps, c'est-à-dire depuis le IX[e] siècle, que l'on rapporte la plupart des faux actes des martyrs et des autres saints, inventés par une piété mal entendue pour entretenir le peuple à leurs fêtes; d'où vient que les saints les plus fameux sont d'ordinaire ceux dont les histoires sont les plus altérées. C'est vers ce temps qu'ont été fabriqués

les fausses décrétales d'Isidore, qui ont tant contribué au changement de l'ancienne discipline.

Les prêtres et les clercs n'étaient eux-mêmes guère en état de s'instruire. Ils étaient contraints de se défendre à main armée des hostilités universelles, pour conserver les biens de l'Eglise, dont ils subsistaient. Plusieurs, pressés de la pauvreté, étaient réduits à faire des métiers sordides, ou à passer de province en province pour trouver à vivre auprès de quelques évêques ou de quelques seigneurs. Quelles études pouvaient-ils faire, et qu'elle régularité pouvaient-ils garder dans leurs mœurs? Il n'y eut que quelques chapitres de cathédrales et quelques monastères où se conserva la tradition des études et des pratiques plus exactes de la vie chrétienne; encore les moines et les chanoines étaient-ils tombés dans un grand relâchement depuis leur première institution. On le voit par les excellents règlements que fit Louis le Débonnaire pour rétablir leur discipline. Mais les désordres suivants les firent tomber dans un état plus déplorable. La plupart des monastères furent pillés, brûlés et ruinés par les Normands, les moines et les chanoines massacrés ou dispersés, et réduits à vivre au milieu des séculiers.

On peut juger combien les pauvres étaient abandonnés dans ces misères publiques. Comment auraient-ils été secourus par les clercs, qui avaient eux-mêmes tant de peine à subsister? et où aurait-on pris des aumônes dans des temps où l'on voyait des famines si horribles, que l'on mangeait la chair humaine? Car le commerce n'était pas libre pour suppléer à la disette d'un pays par l'abondance de l'autre. A peine les églises avaient-elles des vases sacrés, et c'est dans ces temps que nous voyons les défenses de se servir des calices de verre, de corne, de bois ou de cuivre, et la permission d'en avoir d'étain. Ce n'est pas qu'il ne restât de grands patrimoines aux églises; mais ces biens étaient une tentation continuelle aux princes et aux seigneurs, qui avaient toujours les armes à la main. Souvent les évêchés étaient usurpés par ces hommes tout à fait indignes, qui s'en emparaient par force. Souvent un seigneur voisin y établissait à main armée son fils en bas âge, pour piller l'église sous son nom. C'est ainsi que Hugues fils de Hébert, comte de Vermandois, fut instrus dans le siége de Reims dès l'âge de cinq ans. Rome même fut exposée à ces désordres. Les petits tyrans d'alentour y furent les plus forts; et pendant le x[e] siècle ce ne furent

qu'intrusions et expulsions violentes dans ce premier siége, où jusque-là la discipline s'était conservée très-pure.

Les conciles devinrent très-rares par la difficulté de s'assembler au milieu de ces hostilités universelles; car elles étaient telles, qu'il n'y avait nulle sûreté d'aller d'une ville à l'autre: aussi non-seulement les maux de l'Eglise étaient grands, mais les remèdes étaient difficiles. La mémoire des anciens exemples et des anciennes règles s'effaçait et se perdait peu à peu. A force de voir des crimes impunis, on s'y accoutumait, on s'y endurcissait: ce n'était plus une maladie ordinaire, c'était une insensibilité et une léthargie spirituelle. Tout le monde était chrétien, en sorte qu'elle semblait qu'on le fût naturellement, et que Chrétien ou homme fussent la même chose. Ce n'était plus une distinction; le Christianisme était devenu une partie des mœurs, et ne consistait presque plus qu'en des formalités extérieures. Les Chrétiens ne différaient guère des Juifs et des infidèles, quant aux vices et aux vertus, mais seulement quant aux cérémonies, qui ne rendent point les hommes meilleurs.

CHAPITRE LXI

Conservation de la religion.

Si la religion chrétienne n'eût été l'œuvre de Dieu, elle n'aurait pas résisté à des attaques si violentes; mais il a bien montré qu'il est au milieu de son Eglise, et que nulle révolution humaine n'est capable de l'ébranler: au contraire, la force de l'Evangile a merveilleusement éclaté dans ces temps misérables. Quelque ignorance qui régnât, tout le monde, jusqu'aux moindres femmes, connaissait et adorait un seul Dieu, créateur de l'univers, Père, Fils, et Saint-Esprit; et Jésus-Christ, ce même Fils unique de Dieu, Sauveur de tous les hommes. Tout le monde croyait au jugement et à une autre vie; tous les grands principes de la morale étaient certains et connus; au lieu que, dans le meilleur état de l'ancienne Grèce, les philosophes ne cessaient d'en disputer.

Il est vrai que l'on suivait mal ces principes, et qu'encore que personne ne les contestât, peu de gens en tiraient les conséquences nécessaires pour y conformer leur vie. Cependant la morale chrétienne ne laissait pas de faire de grands effets jusque dans les mauvais Chrétiens. Elle empêchait beaucoup de maux: elle rendait les peuples les plus barbares moins cruels, plus traitables et plus doux.

S'ils n'évitaient pas les crimes, du moins plusieurs s'en repentaient, et en faisaient pénitence ; du moins ils se condamnaient. Enfin la profession du christianisme a répandu dans le public une certaine teinture d'humanité, de pudeur et d'honnêteté qui se trouve rarement ailleurs.

La tradition de la doctrine et des mœurs se conservait dans ces temps, où la face de l'Eglise paraît en général si défigurée. Il y eut de grands docteurs et de grands saints de toutes conditions, et en toutes les parties de l'Occident. En France, la discipline monastique commença à se relever par la fondation du fameux monastère de Cluny, dont les premiers abbés, comme saint Odon et saint Maïeul, sont célèbres par leur piété et par leur doctrine. En Italie, saint Romuald fonda le monastère de Camaldoli et grand nombre d'autres, et forma plusieurs disciples illustres. Nous voyons en même temps plusieurs évêques d'un grand zèle : un saint Dunstan en Angleterre, un saint Udalric en Allemagne, un saint Adalbert en Bohême, apôtre des Slaves et martyr. Nous voyons saint Boniface aussi martyr en Russie, saint Brunon en Prusse, saint Gérard, noble Vénitien, évêque et martyr en Hongrie, et plusieurs autres qui par leur instruction, leurs vertus et leurs miracles, soutenaient la tradition de la saine doctrine et de la discipline ecclésiastique. Dans ce même siècle, nous voyons entre les laïques plusieurs saints même entre les plus grands seigneurs : saint Géraud, comte d'Aurillac ; saint Etienne, roi de Hongrie ; saint Emeric, son fils ; l'empereur saint Henri, le roi Robert.

Ces saints, particulièrement ceux des nations nouvellement converties, comme saint Henri et saint Etienne, font voir les dispositions à la vertu des peuples que les Romains appelaient barbares. Ils étaient portés à la droiture, à la franchise, à la chasteté, au mépris des plaisirs, des commodités du corps ; ils aimaient la justice, l'hospitalité et l'aumône. Quand ces hommes sérieux, sincères et courageux, avaient une fois goûté l'Evangile, ils l'embrassaient de tout leur cœur ; ils ne cherchaient aucune finesse pour l'interpréter ; aucune difficulté ne les rebutait. Il est vrai que leur conduite n'était pas toujours si constante et si uniforme que celle des anciens Grecs ou Romains ; mais aussi n'étaient-ils pas si capables de dissimulation et d'hypocrisie.

Ce fut par les soins et par l'autorité de ces saints personnages que l'on commença à rétablir la sûreté publique, en faisant jurer à tous les seigneurs la trêve de Dieu. Ainsi nommait-on une surséance de tous actes d'hostilité depuis

le mercredi soir jusqu'au lundi matin en chaque semaine ; et en tout temps les clercs et les moines, les pèlerins et et les laboureurs devaient être en sûreté. Cette trêve fut établie en plusieurs conciles, sous peine d'excommunication, tant la religion avait encore de pouvoir sur les esprits, quoique les fondements de la société civile fussent presque renversés. C'est aussi le temps où il est plus parlé de l'excommunication contre ceux qui frappaient les clercs. On ne s'en fût pas avisé dans les premiers siècles, le respect les défendait assez ; mais alors ils étaient tous les jours exposés aux violences.

CHAPITRE LXII

Rétablissement de la piété et de la discipline.

Les Normands avaient ruiné grand nombre d'églises, et on laissait tomber les autres par la fausse opinion de la fin du monde, que l'on attendait précisément l'an mille de Notre-Seigneur. Quand on vit que le monde durait encore après cette année fatale, on recommença partout à bâtir des églises les plus magnifiques que l'on pût selon les temps, et toujours bien au-dessus des maisons, non-seulement des particuliers, mais des plus grands seigneurs. On fit de grandes fondations, dont plusieurs n'étaient que des restitutions de dîmes et d'autres biens usurpés pendant les désordres. On chercha partout des reliques avec grand soin, et on employa pour les orner les joyaux les plus précieux, comme nous voyons encore dans les trésors des anciennes églises. On s'appliqua en même temps à rétablir le chant et la solennité des offices divins. Ce fut dans le XIe siècle que Guy, moine d'Arezzo en Toscane, inventa les notes et la méthode qui est le fondement de toute la musique moderne. Les princes pieux que j'ai marqués favorisaient tous ces biens, et par leurs libéralités, et par leurs exemples. Nous chantons encore des répons composés par le roi Robert, et il tenait à honneur de faire l'office de chantre publiquement dans l'église.

Je ne vois point de siècle où la psalmodie ait été plus en vigueur. On le voit par l'exemple des Chartreux et des autres ordres de ce temps-là. Les moines de Cluny rendirent fréquent l'office des morts ; et le petit office de la Vierge commença peu de temps après. Plusieurs avaient la dévotion de réciter le Psautier chaque jour. A proportion des offices, on multiplia aussi les messes et les autels. Les

chapelles domestiques étaient sans nombre. Chaque seigneur voulait avoir la sienne dans l'enclos de son château, pour n'être pas privé des offices et de la messe quand la guerre ne lui permettait pas de sortir. La vanité s'y mêla. Ils trouvaient beau de nommer des chapelains, et dédaignaient les églises publiques, où ils se trouvaient confondus avec le peuple. Cependant il était impossible que cette multitude d'offices, célébrés en tant de lieux différents, eussent la même dignité que l'office d'un évêque assisté de tout son clergé, comme il se pratiquait dans les siècles précédents. D'ailleurs on avait oublié les raisons de plusieurs cérémonies, que l'on ne laissait pas d'observer par tradition, et on avait perdu les idées de l'ancienne politesse. Aussi ne voyons-nous plus depuis ce temps que l'on ait eu les mêmes soins que l'on avait auparavant pour éloigner les églises de tous les bâtiments profanes, ou du bruit des lieux fréquentés. On eût crut trop perdre de place dans les villes. Nous ne voyons plus de portiers, ni d'autres moindres clercs dans les églises, pour y procurer la propreté, l'ordre, la tranquillité. Ces fonctions ont été laissées à des bedeaux et à des valets laïques, où elles ont été tout à fait abandonnées ; en sorte que les assemblées ecclésiastiques sont devenues confuses et tumultueuses. Les seigneurs, puis les magistrats et les autres laïques les plus notables se sont placés dans le chœur, avec le clergé, et, le respect étant une fois perdu, toute la foule du peuple, et même des femmes, s'est avancée jusque dans le sanctuaire.

Mais il y avait dans le XIe siècle des abus bien plus importants à corriger : la simonie et l'incontinence. L'ignorance et la pauvreté rendaient les clercs intéressés et insensibles aux maux de l'Eglise, étant tout occupés de leur subsistance. On vendait communément les bénéfices et jusqu'aux prélatures. Une grande partie des clercs vivait dans le déréglement, particulièrement en Allemagne, où la religion avait toujours été plus faible. Ces clercs ignorants et grossiers ne regardaient leur ministère que comme un métier, et vivaient chacun en leur particulier, ne s'appliquant ni à l'étude, ni à l'oraison, mais au ménage. Ainsi ils ne comprenaient point les raisons des lois ecclésiastiques, et les regardaient comme une tyrannie insupportable. Ce fut la cause de leur fureur contre le pape Grégoire VII. Saint Pierre Damien, soutenu de l'autorité de Léon IX et des autres papes de son temps, s'opposa vigoureusement à ces abus. Pour les mieux déraciner, ils établirent des chanoines

réguliers qui montraient au clergé l'exemple de vivre en commun et d'observer la discipline canonique; et c'était de ce corps que l'on tirait la plupart des prélats et des pasteurs.

CHAPITRE LXIII

Changements dans la pénitence.

Pour les laïques, on tâcha de rétablir les pénitences. On convenait encore qu'elles devaient être imposées suivant les canons; mais les plus grands pécheurs ayant les armes à la main, ils étaient indociles ou ouvertement rebelles; et plusieurs voulaient bien recevoir la pénitence, mais suivant certains canons sans autorité, qui en diminuaient notablement la rigueur. Plusieurs, après l'avoir reçue, n'en étaient pas meilleurs. On ne voyait que des rechutes et de fausses pénitences. Il est vrai que l'on comptait une pénitence pour chaque crime: ainsi un homme qui avait commis trente homicides et autant de parjures ou d'adultères, en avait pour plusieurs siècles, et de là sont venues dans la suite ces indulgences de tant d'années que l'on trouve en quelques bulles.

Comme Dieu ne demande pas l'impossible, ceux qui étaient chargés de pénitences pour toute leur vie et au delà ne pouvaient faire plus que d'y employer le reste de leurs jours, et pour le plus sûr s'enfermaient dans un monastère; mais on les soulageait quelquefois par la commutation des œuvres satisfactoires, que l'on a changées de tout temps, suivant la force et le zèle des pénitents. Saint Pierre Damien, qui vivait dans le XIe siècle, témoigne que ces pénitences équivalentes étaient communément reçues de son temps, et il nous en rapporte même l'estimation. Trois mille coups de discipline pouvaient racheter une année de pénitence ordinaire; et dix psaumes chantés en se flagellant continuellement faisaient mille coups: en sorte que le psautier valait cinq ans de pénitence. Et comme, en vertu de la communion des saints, nous savons que Dieu pardonne quelquefois aux pécheurs en vue des prières ou des autres bonnes œuvres de leurs frères, il y avait des saints en ce temps-là qui se consacraient à la pénitence pour les autres.

Le plus illustre fut saint Dominique Loricat ou le Cuirassé, ainsi nommé parce qu'il portait sur sa chair une chemise de mailles qu'il ne dépouillait que pour se donner la discipline. Il se la donnait si rude et si fréquente, et y joignait tant de jeûnes, de veilles, de génuflexions, et de toutes sortes d'austérités, que nous sommes effrayés du

récit que nous en fait saint Pierre Damien, son directeur : la délicatesse de nos mœurs a peine à s'accommoder d'une dévotion si sévère, dont toutefois nous voyons plusieurs exemples dans les saints de ces temps-là. Mais il est à croire que Dieu leur inspira cette conduite pour le besoin de leur siècle. Ils avaient affaire à des nations si perverses et si rebelles, qu'il était nécessaire de les frapper par des objets sensibles. Les raisonnements et les exhortations étaient faibles sur des hommes ignorants et brutaux, accoutumés au sang et au pillage. Ils n'auraient même compté pour rien des austérités médiocres, eux qui étaient nourris dans les fatigues de la guerre, et qui portaient toujours le harnais.

Mais quand ils voyaient un saint Boniface, disciple de saint Romuald, aller nu-pieds dans les pays les plus froids ; un saint Dominique Loricat se mettre tout en sang en se donnant la discipline, ils comprenaient que ces saints aimaient Dieu, et qu'ils détestaient le péché. Ils n'auraient compté pour rien l'oraison mentale ; mais ils voyaient bien que l'on priait quand on récitait des psaumes. Enfin ils ne pouvaient douter que ces saints n'aimassent le prochain, puisqu'ils faisaient pénitence pour les autres. Touchés de tout cet extérieur, ils devenaient plus dociles, ils écoutaient ces prêtres et ces moines dont ils admiraient la vie, et plusieurs se convertissaient. Au reste, les flagellations, l'usage des chaînes de fer, et les autres moyens de mortifier la chair, n'étaient pas des inventions nouvelles. Théodoret nous en fait voir un grand nombre d'exemples dans son Histoire religieuse ; et saint Siméon Stylite suffit tout seul pour autoriser les austérités les plus étonnantes. La règle de Saint-Colomban, qui vivait sur la fin du VIe siècle, punit la plupart des fautes des moines par un certain nombre de coups de fouet ; et l'on voit ensuite plusieurs saints se donner des disciplines volontaires.

Entre les œuvres pénales qui tenaient lieu de pénitences canoniques, une des plus usitées était le pèlerinage aux lieux célèbres de dévotion, comme à Jérusalem, à Rome, à Tours, à Compostelle. Dès le IXe siècle on se plaignait de plusieurs abus qui s'y glissaient. Des prêtres et des clercs criminels se prétendaient purgés et réhabilités. Les seigneurs en prenaient occasion de faire des exactions sur leurs sujets pour fournir aux frais du voyage, et c'était un prétexte aux pauvres pour mendier et vivre vagabonds. Il y en avait entre autres qui couraient par le pays presque nus et chargés de fers, faisant horreur à tout le monde ; et

il est vrai que, pour les homicides et les crimes atroces, on avait quelquefois ordonné aux pénitents de passer ainsi leur vie errante et portant des marques de leur misère. Mais jamais les pèlerinages ne furent si célèbres que depuis le XIe siècle. Les hostilités universelles étant diminuées, et les pèlerins regardés comme des personnes sacrées, tout le monde allait aux lieux de dévotion, même les princes et les rois. Le roi Robert passait les carêmes en pèlerinages, et fit le voyage de Rome. Les évêques ne faisaient point de difficulté de quitter leurs Eglises pour ce sujet. Le pèlerinage de Jérusalem devint entre autres très-fréquent vers l'an 1033.

CHAPITRE LXIV

Croisades et indulgences.

De là vinrent les croisades, car les croisés n'étaient que des pèlerins armés et assemblés en grandes troupes. Ces entreprises étaient devenues nécessaires. Il n'y avait point de prince chrétien assez puissant en particulier pour arrêter les progrès des mahométans, ennemis déclarés de tous ceux qui ne voulaient pas embrasser leur religion; ils pillaient impunément l'Italie depuis deux cents ans; ils étaient maîtres de la Sicile et presque de toute l'Espagne. Par les forces des croisés, ils ont été chassés de cette partie de l'Europe, et notablement affaiblis en Egypte et en Syrie. Mais la discipline de l'Eglise ne s'en est pas toujours bien trouvée; et ces entreprises, toutes pieuses qu'elles étaient, furent souvent une des principales causes du relâchement de la pénitence : car ce fut alors que commença l'indulgence plénière, c'est-à-dire la rémission de toutes les peines canoniques à quiconque ferait le voyage et le service de Dieu; ainsi se nommait cette guerre, et c'était ce pardon extraordinaire qui y attirait tant de gens. Il fut bien doux à cette noblesse, qui ne savait que chasser et se battre, de voir changer en un voyage de guerre des pénitences laborieuses, qui consistaient en jeûnes et en prières, et surtout en ces temps-là à s'abstenir de l'usage des armes et des chevaux.

La pénitence devint un plaisir: car la fatigue du voyage était peu considérable pour des gens accoutumés à celle de la guerre, et le changement de lieux et d'objets est un divertissement. Il n'y avait guère de peine sensible que de quitter pour longtemps son pays et sa famille.

Cependant un si long voyage et en si grande compagnie n'était pas un remède bien propre à corriger des pécheurs.

L'esprit de componction ne subsistait guère avec une telle dissipation. On cherche volontiers à adoucir l'ennui de la marche par des discours plaisants, et les moins sages sout ceux qui parlent le plus. On est fort occupé du soin de la subsistance et des logements, ainsi que des diverses aventures qui surviennent; on se laisse aller à trop manger ou trop dormir pour se remettre de quelque fatigue extraordinaire. La vie ne peut être réglée, uniforme. Ajoutez les mœurs différentes de tant de pays qu'il fallait traverser pour aller à la terre sainte; les occasions de querelles par la diversité des humeurs, des coutumes, des langues; les occasions de débauches dans les pays abondants, et par le commerce avec des peuples fort corrompus. Aussi est-il certain par les histoires que les armées des croisés étaient comme les autres armées; que toutes sortes de vices y régnaient, et ceux que les pèlerins avaient apportés de leur pays, et ceux qu'ils avaient pris dans les pays étrangers. Enfin, si ces voyages servirent à punir quelques péchés, ce fut beaucoup moins les péchés des Chrétiens latins que des infidèles et des Chrétiens schismatiques, pour qui ils furent de terribles fléaux.

Grand nombre d'évêques, de prêtres et de moines se croisaient, quelques-uns poussés d'un véritable zèle, plusieurs par d'autres motifs : et ils se croyaient permis de porter les armes contre les infidèles. On peut juger quel relâchement dans la discipline produisit cette licence, jointe à l'ignorance qui régnait depuis si longtemps. Les papes même les mieux intentionnés étaient obligés de tolérer une partie de ces maux. Il fallait dissimuler les désordres particuliers pour faire réussir le gros de l'entreprise; il fallait avoir de grands égards pour les chefs, tant qu'ils soutenaient avec succès les affaires de la religion, quoiqu'ils la déshonorassent par leurs crimes. On étendit l'indulgence de la croisade à ceux qui portaient les armes contre les hérétiques rebelles non-seulement à l'Eglise, mais à leur prince, comme les Albigeois en France; et on l'étendit généralement à toutes les guerres où l'on croyait la religion intéressée.

Il ne sembla pas juste de priver de cette grâce les femmes et les autres personnes que leur âge et leur condition mettaient hors d'état de porter les armes : ainsi on leur communiqua l'indulgence quand elles faisaient des aumônes pour subvenir aux frais de la guerre. Ces aumônes appliquées à d'autres œuvres pieuses parurent aussi propres à

racheter les péchés. On donna des indulgences, ou plénières, ou limitées, à ceux qui contribuaient au bâtiment des églises ; ce qui donna moyen à la plupart des évêques de faire ces magnifiques cathédrales que nous admirons encore. Il en fut de même de la fondation et de l'entretien des hôpitaux, particulièrement de deux nouvelles espèces qui devinrent alors très-fréquentes, pour les pèlerins et pour les lépreux. Il y eut aussi en faveur des pauvres des indulgences attachées à d'autres œuvres : de sorte que les anciens canons pénitentiaux n'étant plus pratiqués, ils furent bientôt oubliés, et la confession fut la plus grande difficulté de la pénitence.

CHAPITRE LXV

Multitude des docteurs.

L'ancienne discipline avait percé les ténèbres des siècles précédents par la force de la tradition. Dans le XIIIe siècle on commença à donner beaucoup au raisonnement. Aristote eut une grande vogue dans les écoles; la dialectique y fut en honneur, et les universités qui venaient de se former furent comme autant de sanctuaires où se préparèrent les hommes d'intelligence et de talent pour entrer plus tard dans le conseil des rois, pour remplir dans l'Eglise et dans l'Etat les fonctions les plus importantes.

L'institution des universités fut très-utile depuis que le malheur des temps avait interrompu les études des églises cathédrales et des monastères. Il était plus facile d'avoir de bons maîtres dans une seule ville, comme à Paris ou à Toulouse, qu'en chaque diocèse; et un seul docteur pouvait former un très-grand nombre de disciples. Il semblait encore qu'un prêtre uniquement appliqué à l'étude de la théologie devait y être plus savant qu'un évêque, occupé de plusieurs autres fonctions, et que les écoliers étudieraient mieux dans un lieu où ils seraient uniquement occupés de leurs études : mais l'expérience a fait voir cependant que les études dans les universités n'étaient pas non plus sans inconvénients en ce qui avait rapport à l'éducation du clergé. De simples prêtres, tels qu'étaient les docteurs, n'avaient pas la même autorité sur une multitude d'écoliers étrangers et peu connus, qu'un évêque sur son clergé. Ils abusaient souvent de leur loisir pour traiter des questions plus curieuses qu'utiles, et ils pouvaient se tromper au choix des matières qu'ils traitaient, n'étant point dans la pratique de la conduite des âmes. Les écoliers, de leur côté, n'appre

naient que par la spéculation, ne se formaient point aux fonctions ecclésiastiques, dont ils étaient éloignés; et comme leur jeunesse se passait en cet état, ils ne trouvaient plus de temps pour exercer les fonctions des moindres ordres. Mais un mal bien plus important, c'est que, n'étant plus sous les yeux de leurs parents, ils tombaient facilement dans les désordres si ordinaires aux villes où il y a un grand concours d'étrangers.

On y remédia en quelque façon par la fondation des colléges, premièrement pour les réguliers, et ensuite pour un certain nombre de séculiers, et il faut avouer que ces colléges ont été, comme les monastères, des asiles pour la piété et les bonnes mœurs, aussi bien que pour la doctrine. Celui de Sorbonne, en particulier, a servi de modèle aux plus saintes compagnies de prêtres. Le corps entier des universités a semblé suscité de Dieu pour soutenir dans les derniers temps la tradition de la doctrine et de la discipline. On leur doit l'extinction du grand schisme d'Avignon; et leurs censures furent d'un grand poids pour arrêter le torrent des dernières hérésies.

Les religieux mendiants entrèrent dans les universités peu de temps après qu'elles furent formées, et ils vinrent fort à propos au secours de l'Eglise dans ces temps difficiles. Mais ces religieux, quelque saints et quelque zélés qu'ils fussent, n'étaient pas des pasteurs qui eussent un peuple certain et une juridiction réglée ; c'étaient plutôt comme des missionnaires qui, suivant l'ordre de leurs supérieurs, allaient par tous les diocèses travailler à la conversion des hérétiques et des pécheurs. Ils y travaillaient avec succès ; mais les biens qu'ils faisaient n'étaient pas toujours assez solides, faute de pouvoir donner à ceux qu'ils convertissaient des instructions suivies, entrer dans le détail de la correction de leurs mœurs, et les observer aussi longtemps qu'il était nécessaire pour les confirmer dans la vertu. Ils ne pouvaient en user ainsi qu'à l'égard de quelques particuliers qui se soumettaient volontairement à leur direction : ainsi le fruit ne pouvait être général que quand chaque évêque et chaque pasteur s'appliquait à la sanctification de tout son peuple.

En un mot, l'autorité de la hiérarchie ordinaire n'était plus si souvent jointe à la doctrine et à la sainteté que dans les premiers siècles. Il en était de même à proportion pour les études. Les docteurs, soit séculiers, soit réguliers, qui étaient alors en possession des chaires, n'avaient guère

d'autorité que celle de leur mérite personnel. Il était libre aux étudiants de suivre tel professeur qu'ils voulaient, et de là vient la diversité des opinions et des sectes dans les matières dont il est permis de disputer. Il devint libre aussi aux laïques de suivre les prédicateurs qu'ils goûtaient le plus, et de se choisir des confesseurs autres que leurs pasteurs. Aussi, dans une si grande multitude de prêtres, les mauvais chrétiens n'ont pas manqué d'en trouver de trop faciles à donner l'absolution, et ceux qui ont voulu se tromper ou tromper les autres n'ont pas laissé, sans se convertir, de fréquenter les églises et de s'approcher des sacrements.

L'ignorance a fait traiter de nouveautés des antiquités oubliées; elle a fait croire que l'autorité des modernes était plus sûre pour la pratique que celle des anciens, dont on a cru confusément que les mœurs étaient toutes différentes des nôtres, sans examiner assez si cette diversité consistait en ce qui fait les Chrétiens, ou en des choses indifférentes, comme les habits et le langage: et comme l'on s'est donné la liberté de former tous les jours de nouvelles questions et d'inventer de nouvelles subtilités, il s'est à la fin trouvé des casuistes qui ont fondé la morale plutôt sur le raisonnement humain que sur l'Ecriture et la tradition: comme si Jésus-Christ ne nous avait pas enseigné toute vérité aussi bien pour les mœurs que pour la foi; comme si nous en étions encore à chercher avec les anciens philosophes.

CHAPITRE LXVI

Succession de saine doctrine et de bons exemples dans tous les temps.

Je ne prétends pas entrer dans les détails des désordres qui ont suivi ce relâchement des maximes de morale. Ils ne sont que trop connus; et rien n'est moins mon dessein que de décrire les mœurs des mauvais Chrétiens, puisque ce n'est pas par là qu'ils sont Chrétiens, mais par la profession de la doctrine. Je dois seulement représenter les mœurs qui distinguent les vrais Chrétiens de tout le reste du monde. Or Dieu n'a jamais tellement abandonné son Eglise, que ses mœurs n'y soient demeurées. De quelque manière qu'elle ait été gouvernée dans les siècles différents, soit par des évêques immédiatement, soit par des prêtres commis par eux ou envoyés par des papes, par des séculiers ou par des réguliers, ou par des pasteurs ordinaires, ou par des missionnaires étrangers, ç'a toujours été la même religion et le même corps de doctrine. La foi a toujours été très-pure, et les grands principes de la mo-

rale sont toujours demeurés fermes. Il a toujours été constant qu'il fallait observer la loi de Dieu, expliquée suivant l'autorité des anciens, et se proposer pour modèles les saints que l'Eglise honore publiquement.

Il y a toujours eu de ces modèles vivants. Chaque siècle a eu ses apôtres qui sont allés prêcher la foi aux infidèles; chaque siècle a eu ses martyrs. Les vierges et les vrais pénitents ont toujours été en grand nombre; car c'est le désir sincère de la pénitence qui, depuis le XIe siècle, introduisit tant de nouveaux ordres de moines, suivant la remarque de saint Bernard. Dieu a suscité de temps en temps des hommes extraordinaires pour maintenir la saine doctrine et pour réveiller la piété. Qu'y a-t-il de comparable au même saint Bernard? N'a-t-il pas rassemblé en sa personne le zèle des prophètes, la science et l'éloquence des plus grands docteurs de l'Eglise, et la mortification des plus parfaits solitaires, sans parler de ses miracles, comparables à ceux des apôtres? Que ne doit-on pas à Innocent III et aux autres grands et savants papes de ces temps-là, au Maître des Sentences, à saint Thomas, et aux autres qui ont réduit la Théologie en méthode? Saint François d'Assise a donné un exemple sensible de l'Evangile pratiqué au pied de la lettre, d'une humilité et d'une mortification dignes des temps apostoliques; et ainsi de siècle en siècle, de génération en génération, Dieu a conservé dans son Eglise la tradition non-seulement de la doctrine, mais encore de la pratique des vertus.

Il est donc vrai que Jésus-Christ est aujourd'hui aussi bien qu'hier, et qu'il sera le même dans tous les siècles. En vain depuis longtemps les mauvais Chrétiens s'efforcent de rendre inutile le respect que l'on a toujours conservé pour l'antiquité et pour les exemples des saints, en supposant que dans les premiers siècles du christianisme les hommes fussent d'une autre nature, les corps plus robustes pour souffrir le jeûne et les autres austérités, les esprits plus dociles, toutes les vertus plus aisées. Si nous leur disons que saint Pierre et saint Paul vivaient dans la pauvreté et le travail, ils répondent: C'étaient des apôtres. Saint Antoine et saint Martin ont fait de grandes pénitences: c'étaient des saints. Saint Augustin faisait vivre ses clercs en commun, et vivait lui-même fort simplement, tout évêque qu'il était: cela était bon en ces temps-là. Vous diriez que ces mots de sainteté, d'antiquité, de primitive Eglise, sont des exceptions légitimes pour se défendre des pratiques de

la pénitence, de l'étude continuelle de la loi de Dieu, de l'éloignement des plaisirs et des vanités du siècle, du désintéressement et de la vie exemplaire que doivent mener les prêtres et les fidèles : on s'imagine répondre à tout en distinguant les temps.

On feint de mépriser l'antiquité, et on la méprise en effet. On la regarde comme un temps miraculeux, on désespère de l'imiter, on ne l'étudie point, on ne veut point la connaître, parce que cette connaissance est un reproche secret contre nos désordres. Nous voulons croire impossible ce que nous n'avons pas la force de pratiquer. Ceux qui ont lu la harangue du nonce Alexandre, rapportée par le cardinal Pallavicini au commencement de son histoire, savent jusqu'où l'on a poussé ces maximes.

L'Eglise, dit-on, était forte et vigoureuse dans sa jeunesse ; elle produisait des vertus héroïques ; à présent elle est dans sa vieillesse et dans son déclin. Elle a eu son printemps et son été ; elle est dans son hiver. Que veulent dire ces métaphores? Prétend-on que la durée de l'Eglise ressemble effectivement au cours de l'année, ou à la suite de la vie humaine? Osera-t-on dire qu'elle ait été imparfaite dans ses commencements, qu'elle ait acquis sa perfection avec le temps, et qu'elle doive avoir sa décadence, comme les créatures périssables, ou comme les ouvrages des hommes! Mais encore, en quoi veut-on qu'il soit arrivé du changement depuis la publication de l'Evangile? Est-ce dans la nature humaine? L'expérience et la foi de toutes les histoires nous assurent du contraire. Est-ce dans la loi de Dieu? est-ce dans sa grâce? Il n'a ni moins de puissance ni moins de bonté, et Jésus-Christ ne nous a point avertis que son Eglise doive être gouvernée par différentes règles suivant les temps. Le changement de l'ancienne loi et l'abolition des cérémonies avaient été prédits expressément; pour l'Evangile, il doit être prêché, et jusqu'aux extrémités de la terre, et jusqu'à la fin du monde. On ne doit pas seulement enseigner les mystères, mais encore l'observation de tous les préceptes de Jésus-Christ, et ce n'est pas en vain qu'il est avec nous jusqu'à la consommation des siècles. Ne nous flattons donc pas d'excuses frivoles, et n'accusons du relâchement de nos mœurs que notre propre ignorance et notre propre faiblesse. Il n'est pas moins dangereux, disait le pape Grégoire VII, d'attaquer la morale et la discipline de l'antiquité, que d'attaquer sa foi ; l'une et l'autre nous sont venues par la tradition.

CHAPITRE LXVII

Quels abus tolérés, et comment.

Il est vrai que l'Eglise tolère quelquefois des abus trop enracinés, attendant la conjoncture favorable pour les retrancher, et qu'elle a quelquefois accordé à la dureté du cœur des adoucissements de l'ancienne discipline. La règle de communier quatre fois l'année subsistait encore dans le IXe siècle. Elle fut mal pratiquée dans la suite, et Pierre de Blois témoigne que de son temps, c'est-à-dire au XIIe siècle, la plupart des Chrétiens ne communiaient plus qu'une fois. L'Eglise y eut égard sans l'approuver, dans la règle établie au concile de Latran. Il avait été défendu de dire des messes basses pendant les messes solennelles, de peur d'y apporter du trouble; cependant l'usage l'a emporté. Du temps de saint Thomas, c'est-à-dire il y a quatre cents ans, le jeûne était à none, et il n'était mention que d'un seul repas : depuis on l'a avancé jusqu'à midi, et on a permis la collation. Je mets encore au rang des adoucissements, d'avoir laissé les pénitences à la discrétion des confesseurs, d'avoir accordé si fréquemment des indulgences, d'avoir mitigé plusieurs règles monastiques. On a cru que des religieux moins parfaits que la règle ne désire le seraient toujours plus que s'ils demeuraient dans le siècle, et qu'il valait mieux adoucir le carême que de le laisser abolir. Mais il ne faut pas abuser de ces condescendances pour nous imaginer que le chemin du ciel soit devenu plus facile, que nous soyons plus heureux que nos ancêtres, ni que les évêques et les papes des derniers temps aient cru être plus sages que n'étaient leurs prédécesseurs.

Il ne faut que lire les constitutions ou les canons qui ont autorisé quelques adoucissements, pour voir que l'Eglise ne l'a jamais fait qu'à regret. Il y en a même plusieurs qui ne se sont introduits que par l'usage, et cependant l'Eglise a conservé soigneusement les pratiques de l'antiquité. Ainsi l'office de none ou de vêpres que nous chantons avant le repas des jours de jeûne, toutes les formules des ordinations et des autres actions publiques sont comme autant de protestations souvent réitérées pour empêcher que l'on ne prétende prescrire contre les anciennes règles.

Il y a des abus que l'Eglise a toujours condamnés, comme ces spectacles absurdes que l'on avait eu la témérité d'introduire jusque dans les églises, et qui furent dé-

fendus au concile de Bâle; comme les réjouissances profanes aux fêtes, dont nous voyons des restes à la Saint-*Martin*, aux Rois, et aux fêtes de patrons dans les *villages*; et les débauches de Carnaval, qui ne peuvent avoir *eu* d'autre principe que le regret d'entrer dans le carême. Les apôtres et leurs disciples auraient-ils pu croire que cette sainte préparation à la Pâque serait quelque jour un prétexte de dissolution?

Les saints et les vrais Chrétiens se sont toujours élevés contre cet abus. On sait avec quelle vigueur saint Charles les a reprimés, et combien il a travaillé pour ramener l'esprit de l'antiquité jusque dans les moindres parties de la religion. Le concile de Trente, et ceux qui ont été tenus pour le faire exécuter dans les provinces, ne respirent autre chose; et tant de réformes des ordres religieux, que l'on a vues depuis un siècle, n'ont d'autre but que de se conformer à leur première institution. Sainte Thérèse ne pouvait souffrir que, sous prétexte de discrétion et de peur de scandale, on arrêtât la ferveur de ceux qui voulaient imiter les saints des premiers siècles. Elle se plaignait que ces discrétions perdaient le monde, et soutenait que de son temps, c'est-à-dire presque du nôtre, l'on était capable des vertus de la primitive Eglise. C'est à cette occasion qu'elle rapporte la vie de saint Pierre d'Alcantara, dont elle était témoin oculaire.

CHAPITRE LXVIII

Usage de cet écrit.

Suivant de si grandes autorités, j'ai cru qu'il était bon de représenter à tout le monde quelles ont été et quelles doivent être les mœurs des Chrétiens. Je n'ai rien dit ici qui ne soit fort familier aux gens de lettres, et tiré des livres qu'ils ont entre les mains; ils verront même que j'en ai beaucoup omis; mais la plupart de ces faits ne sont pas assez connus du commun des fidèles, et les peuvent édifier. Ils verront qu'il ne faut pas réduire la religion chrétienne à de simples pratiques, comme plusieurs croient. Faire quelque petite prière le soir et le matin, assister le dimanche à une messe basse, ne distinguer le carême que par la différence des viandes, et s'en dispenser sur de légers prétextes; ne s'approcher des sacrements que rarement, et avec si peu d'affection, que les fêtes les plus solennelles deviennent des jours fâcheux et pénibles; vivre, au reste, autant occupé des affaires ou des plaisirs sen-

sibles que des païens pourraient l'être ; ce ne sont pas là les chrétiens que j'ai tâché de dépeindre.

Peut-être aussi quelques-uns de ceux qui se seront séparés de nous sous prétexte de réformation, verront ici que leur schisme est mal fondé, que la primitive Eglise n'était pas telle qu'ils se l'imaginent, et que nos maximes sont autres qu'ils ne le croient. Ils verront que leurs réformateurs ont trop légèrement condamné des pratiques très-anciennes, comme la communion sous une espèce, la vénération des reliques et des images, la prière pour les morts, l'abstinence de certaines viandes, le vœu de continence, la vie monastique, et que sous prétexte d'ôter des superstitions, ils ont introduit un christianisme grossier, où l'on ne voit personne qui embrasse les conseils de l'Evangile, et où les préceptes mêmes ne sont pas mieux observés que les conseils.

Enfin j'espère que la vue de ces mœurs si saintes pourra faire quelque impression sur ceux qui sont assez aveugles pour confondre la vraie religion avec les faussetés que l'erreur ou la mauvaise politique a introduites. Si quelqu'un d'eux fait réflexion sur les grands changements que l'Evangile a produits dans les mœurs de toutes les nations, et sur la différence qu'il y a toujours eu entre les vrais Chrétiens et les infidèles, il verra que le Christianisme a des fondements plus solides qu'il ne pensait, et qu'il faut croire qu'il s'est établi par de grands miracles, puisqu'il serait encore plus incroyable qu'un tel changement fût arrivé sans miracle. Ces miracles avaient fait une si forte impression, que l'on ne s'est avisé que bien tard de les révoquer en doute. Pour parler de ce que nous connaissons distinctement, il n'y a guère plus de trois cents ans que quelques Italiens, gens d'esprit, mais très-ignorants de la religion, étant choqués de plusieurs abus qu'ils avaient devant les yeux, ont introduit ces égarements. Charmés de la beauté des anciens auteurs grecs et latins, et de ce qu'ils apprenaient de la politique de ces peuples et de leur manière de vivre, ils ne pouvaient rien goûter hors de là, d'autant plus que les maximes de ces anciens s'accordaient mieux que les nôtres avec la corruption du cœur humain et les mœurs du commun des hommes.

Les nouvelles hérésies ont augmenté ce mal. Les disputes sur les fondements de la religion ont ébranlé ou détruit la foi en plusieurs, qui n'ont pas laissé de continuer, par divers motifs temporels, à professer extérieurement la reli-

gion catholique ; et, chez les hérétiques, le nombre a été bien plus grand de ceux qui, n'étant plus arrêtés par aucune autorité, ont poussé jusqu'au bout les conséquences de leurs mauvais principes, et sont venus à ne savoir que croire, et à regarder la religion comme une partie de la politique. Cette malheureuse doctrine s'est aisément étendue ; les jeunes gens ayant ouï leurs pères, ou ceux qui leur paraissaient gens d'esprit, faire quelque méchante raillerie sur la religion, ou même leur dire sérieusement qu'elle était sans fondement, s'en sont tenus là sans approfondir davantage, trouvant ces maximes plus conformes à leurs passions. On se flatte par vanité de se distinguer du vulgaire ignorant, et de s'élever au-dessus de la simplicité de nos pères. La paresse trouve aussi son compte à demeurer dans le doute, ou à décider au hasard, sans se donner la peine d'examiner. Mais que l'on dise ce que l'on voudra, les faits que j'ai posés demeureront constants, et il sera toujours vrai, comme dit souvent Origène contre Celse, que Jésus-Christ a reformé le monde, et l'a rempli de vertus inconnues jusqu'alors.

CHAPITRE LXIX

Conclusion.

Voilà ce que j'avais à dire touchant les mœurs des Israélites et des Chrétiens. Voilà l'extérieur de la vie des fidèles de l'Ancien et du Nouveau Testament. Dans la première partie, on peut voir, ce me semble, le meilleur usage des biens temporels, et la manière la plus raisonnable de passer la vie que nous menons sur la terre. Dans la seconde, j'ai voulu montrer quelle est la vie de ceux dont la conversation est dans le ciel, et qui, étant encore dans la chair, ne vivent que selon l'esprit, de cette vie toute spirituelle et toute surnaturelle, qui est l'effet propre de la grâce de Jésus-Christ. Trop heureux si, à l'occasion de cet écrit, quelqu'un prenait une idée véritable de la vie raisonnable et chrétienne, et s'appliquait sérieusement à la pratiquer.

FIN

TABLE

MOEURS DES ISRAÉLITES.

MOEURS DES CHRÉTIENS.

TOURS. — Impr. MAME.